Brief : 750-485
Mémoire: 750-485

Student Christian Movement of Canada.

CA1 Z1
-63B22

1656 Succ. B

Montréal, Qué.

le 13 avril 1965

Monsieur Fred Caloren,
Secrétaire adjoint (études),
Association chrétienne des étudiants canadiens,
1139 Bay Street,
Toronto-5, Ontario

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 2 avril qui complète votre témoignage devant la Commission. Je l'ai lue avec grand intérêt et en ferai part à mes collègues.

J'ai été particulièrement intéressé par la connaissance que vous avez manifestée du Québec actuel et des divers courants de pensée qui l'animent.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

André Laurendeau,
président conjoint

STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA
IN AFFILIATION WITH THE WORLD STUDENT CHRISTIAN FEDERATION
ASSOCIATION CHRETIENNE DES ETUDIANTS CANADIENS
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ASSOCIATIONS CHRÉTIENNES D'ÉTUDIANTS

1139 Bay Street, Toronto 5, Ontario - Telephone, 925-4291

BOOK ROOM: LIBRAIRIE: *Téléphone, 925-2285*

CABLE: ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: *Studentmov*

HONORARY PRESIDENT
PRÉSIDENT D'HONNEUR
Principal Robert C. Rae

STUDENT CHAIRMAN
PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL
Miss Betty Milligan

PRESIDENT
PRÉSIDENT
The Rev. Prof. D. W. Hay

VICE-PRESIDENT
VICE-PRÉSIDENT
The Rev. Dr. W. F. Butcher

TREASURER
TRÉSORIER
Mr. J. D. H. Hutchinson

GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
The Rev. Prof. T. A. M. Barnett

ADMINISTRATIVE SECRETARY
SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION
Miss Laura K. Pelton

ASSOCIATE SECRETARIES
SECRÉTAIRES ADJOINTS

STUDY
ÉTUDES
Mr. Fred Caloren

MISSION
MISSION
Miss Margaret Nash

OFFICE
BUREAU
Mrs. Nancy L. Dunlop

BOOK DEPARTMENT
LIBRAIRIE
Rev. Robert W. Miller

le 2 avril 1965

ROYAL COMMISSION ON
BILINGUALISM & BICULTURALISM
AVR 5 1965
750-485
COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR
LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

Monsieur André Laurendeau,
Co-Président de la Commission
Royale d'Enquête sur le
Bilinguisme et le Biculturalisme,
B.P.1508,
Ottawa, Ont.

Objet: Propos relatifs à la soutenance du Mémoire de l'A.C.E.C., le 30 mars 1965.

Monsieur le Président,

Lors de notre comparution devant votre Commission mardi dernier, le 30 mars, vous nous avez posé une question au sujet de la première phrase du paragraphe 13 de notre mémoire: "La situation actuelle, loin de refléter l'égalité entre les deux peuples qui ont fondé le Canada, est caractérisée par un état de dépendance et d'aliénation de la part du Canada français."

Vous nous aviez demandé des exemples de cette situation de "dépendance et d'aliénation". Ayant depuis lors réfléchi sur cette question, je crains avoir tapé de côté dans certains des exemples que je vous ai donnés:- par exemple le visage anglais de la ville de Québec, les revendications qui sont monnaie courante dans la presse canadienne-française. Ce sont des exemples de l'évidence du fait de la dépendance et de l'aliénation plutôt que des exemples du fait lui-même. Je crois que vous avez bien compris ce que je visais par mes remarques, mais je tiens pourtant à vous signaler que nous entendons bien par "dépendance et aliénation" une situation de fait tout à fait déplorable et beaucoup plus profonde que ne laissent entendre les seuls témoignages ou preuves de cette condition, quoiqu'ils sautent aux

yeux. Nous insistons là-dessus, tout en nous gardant, je l'espère, de tomber dans une interprétation exagérée et erronée d' "aliénation" .*)

J'aurais mieux fait de vous donner des exemples, dont vous êtes, d'ailleurs, tout à fait au courant:

1) le contrôle économique du Québec, province à grande majorité française, par le capital anglo-canadien et américain, à raison, dit-on, de 70 à 85%. La dispute syndicale de la Place des Arts ne reflète-t-elle pas, dans un autre domaine, la même situation: un manque de sensibilité profond de la part de la force majoritaire, un état de dépendance de la part de la minorité?

2) Le fait que pour d'innombrables gens de langue française , la langue du lieu de travail, c'est-à-dire la langue du gagne-pain, est la langue anglaise. Devrait-on citer des exemples de Canadiens français qui entre eux et entre leurs clients de la même langue sont obligés par les règles du patron de s'adresser la parole en anglais!

3) Inutile de souligner la façon dont les grands organes d'information de masses de notre ambiance nord-américaine (allant de la radio et la télévision jusqu'à l'industrie de la publicité) font si peu de cas de la population française de notre pays qu'elle est noyée par la vague de communications de toutes sortes en langue anglaise. Ceci à tel point qu'à bien des égards les Canadiens français se trouvent être traités comme des étrangers dans leur propre pays, et s'habituent à agir comme s'il était chose normale qu'une langue étrangère soit, en matière d'idées, un instrument d'échange plus précieux, à certains égards, que leur propre langue!

4) Pas besoin d'insister auprès de l'auteur de <u>La crise de la conscription</u> que la majorité anglophone a souvent imposé au pays une volonté politique qui ne tenait aucun compte des besoins et du point de vue différents de la minorité francophone.

---

*) Charles Taylor démontre les risques qui se rattachent à l'emploi d'un terme comme "aliénation" lorsque le concept devient "un et indivisible", une espèce de "passe-partout". Voir son article, "La révolution futile", <u>Cité libre</u>, août-septembre 1964. Jean-Marie Domenach traite de la même question dans un article paru dans <u>Esprit</u>, No.2, février 1965, "Le Canada français, controverse sur un nationalisme".

Ce qui est aussi regrettable qu'il est méconnu de la quasi-totalité de la population anglophone du pays: bon nombre des institutions et formes d'activité sociale qui ont caractérisé la vie des Canadiens français sont à la fois le produit et le prolongement de cet état de dépendance et d'aliénation!! Le Doyen Philippe Garigue met l'accent sur ce point dans son livre L'Option politique du Canada français.

Evidemment, le Québec français commence à se débarrasser de cette camisole de force mais ce n'est qu'un côté de la question. Je me suis permis de revenir sur ce problème afin de souligner la réponse positive que j'ai donnée à votre question: Nos recommandations sont-elles formulées à la lumière de cette analyse? En effet, le poids de l'ensemble des mesures que nous préconisons ne peut se faire sentir que si l'on est persuadé du bien-fondé des conclusions de notre analyse. Le mal qui est à la fois profondément enraciné et bien complexe ne peut être traité que par les seuls moyens de grande portée!

Vous souhaitant la bonne poursuite de votre tâche, nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Fred Caloren
Secrétaire Adjoint (Etudes)

WHFC/HS

Copie envoyée à
Mr.A.Davidson Dunton,
Co-Président de la Commission
Royale d'Enquête, Ottawa

STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA
IN AFFILIATION WITH THE WORLD STUDENT CHRISTIAN FEDERATION
ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES ETUDIANTS CANADIENS
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ASSOCIATIONS CHRÉTIENNES D'ÉTUDIANTS

1139 Bay Street, Toronto 5, Ontario - Telephone, 925-4291

BOOK ROOM: LIBRAIRIE: Téléphone, 925-2285

CABLE: ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: Studentmov

April 2, 1965

HONORARY PRESIDENT
PRÉSIDENT D'HONNEUR
Principal Robert C. Rae

STUDENT CHAIRMAN
PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL
Miss Betty Milligan

PRESIDENT
PRÉSIDENT
The Rev. Prof. D. W. Hay

VICE-PRESIDENT
VICE-PRÉSIDENT
The Rev. Dr. W. F. Butcher

TREASURER
TRÉSORIER
Mr. J. D. H. Hutchinson

GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
The Rev. Prof. T. A. M. Barnett

ADMINISTRATIVE SECRETARY
SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION
Miss Laura K. Pelton

ASSOCIATE SECRETARIES
SECRÉTAIRES ADJOINTS

STUDY
ÉTUDES
Mr. Fred Caloren

MISSION
MISSION
Miss Margaret Nash

OFFICE
BUREAU
Mrs. Nancy L. Dunlop

BOOK DEPARTMENT
LIBRAIRIE
Rev. Robert W. Miller

Mrs. Gertrude M. Laing,
Member of the Royal Commission
on Bilinguism and Biculturalism,
King Edward Hotel,
King Street,
Toronto, Ont.

COPY

Dear Mrs. Laing:

During the appearance of our delegation before the Royal Commission last Tuesday March 30, you asked for some specific examples illustrating our statement in paragraph 15: "We take this occasion to express our regret that the Protestant churches of this country have often been most offensive in their indiscriminate confusion of matters of faith and 'national' interest."

At the time, I alluded to the type of pronouncement that was commonly heard from protestant pulpits and publications during the conscription crisis in the I and II World Wars. Some research into this question would document our statement with numerous examples in other areas. A most banal illustration is to be found in the large number of protestant church buildings which are decorated with Union Jacks. And one still hears sermons in the churches of our large protestant denominations of "Orange Ontario" which confound the faith and 'national' interests (as English Canadians in general understand 'national' interests).

Such remarks inevitably demonstrate a lack of charity, but they are as well very often of an inflammatory nature with regard to "Catholic French Canada". There may be some indications that this attitude and kind of activity is on the wane, but I had the experience of having to sit through such a sermon as recently as last summer, in South-Western Ontario.

Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761114701295

We would have been glad to attempt a fuller documentation of this and other factual statements of our brief, had time permitted. We felt moreover that the brief would have been encumbered, had it carried all the footnotes to the documentation we did use. Pursuant to your question, however, I take pleasure in submitting the enclosed document, a paper entitled "The Religion of the WASPS". This text cites with care in a way I was unable to do before the Commission the other day, a number of examples which make all too painfully clear the relevance of our remark. This is but an example of a whole dimension of this question that bears directly on the problems being dealt with by your Commission. We trust that Dr.Clifford's paper will be of use to you and provide the type of answer which I was unable to furnish the other day.

We are presently preparing the documentation on our Summer Work Project "Canadian-Canadien", for which you asked, and hope to have it in the hands of the Secretariat of the Commission within a few days.

May I take this opportunity to congratulate the Commission on its preliminary report and to let you know that we shall urge its wide use as a very valuable piece of literature on the question which faces us all.

Yours sincerely

Fred Caloren
Associate Secretary (Study)

Enclosure.
WHFC/HS

Copies sent to the Co-Chairmen of
the Royal Commission on Bilinguism
and Biculturalism,
Secretariat,
Ottawa.

[illegible] ST. WEST
TORONTO 5, ONT.

THE RELIGION OF WASPS

by the Rev. N.K.Clifford, Ph.D. *)

Introduction:

The religion of WASPS is a kind of religiosity, characteristic of middle-class Canadian Protestants, which has blended, in enormously unequal proportions, elements of the historic Christian faith with a severely circumscribed conception of Canadianism. Its function has been to support the traditions, standards and ideals of the White Anglo-Saxon Protestant and to give pious sanction to his position of commercial superiority, political influence and social acceptability in Canadian society.

During the period of Protestant ascendency in this country, no one was aware of its pervasive influence and its implications were therefore never examined or discussed. But now that we have entered the post-Protestant era, the crippling effects of this alliance between Canadian Protestant piety and Anglo-Saxon pretensions are beginning to catch up with us. Consequently, if we are going to understand our present situation it seems to me that we must take a careful look at the extent of our involvement in this peculiar association of interests. In the following discussion, therefore, I would like to look at its origins, development and effects with particular reference to the United Church of Canada.

I.

It is difficult to determine just exactly where our church became entangled in this unnatural alliance with middle-class Canadian culture, but it seems as its origins are to be found in the response of Canadian society to the great wave of non Anglo-Saxon immigration into Canada from 1896-1920. Dr. E.H. Oliver, the fourth Moderator of the United Church, gives us some idea of the anxiety which these "European hordes" created in the WASPish mind when he writes in his book "The Winning of the Frontier":

> "Their presence is a menace in this land because they contribute to the paganizing of life. Their standards of sanitation, of education, in some cases even of communal honesty, are not ours. Some, too many, of them have an easy conscience in the matter of homebrew. Their women folk have sometimes been little more than chattels, useful for

*) Dr.Clifford is a minister of the United Church of Canada; is presently General Secretary of the Student Christian Movement at the University of British Columbia. This article appeared, with some alteration, in Christian Outlook, April 1964, Vol.19, No.7.

> childbearing and, in the case of decease, only too easily replaced. They prove frequently a prey to Bolshevistic emissaries and sectarian propagandists". (p.234)

Through the unconcealed contempt of this description, one can see the yard-stick of sabbatarianism, sanitation, education, honesty, temperance, women's rights and laissez-faire capitalism by which these people were being measured and found wanting.

To preserve and foster these traditions and standards, the Anglo-Saxons utilized the public schools and Protestant churches as agencies of assimilation through which these "foreigners" were to be moulded into "Canadians" who accepted WASPish values as normative. The Protestant churches, and particularly the Methodists and Presbyterians, willingly accepted the role of defender and sanctifier of the Anglo-Saxons taken-for-granted-world and were more than willing to become the means of symbolic integration into the Canadian community as the WASPs defined it. To accomplish these purposes, they set up "All Peoples Missions" to spread the gospel of "cleanliness is next to godliness", and established "Churches of ALL Nations" to preach against the evils of home brew and the subversive doctrines of Bolshevistic emmissaries. True, in all this work there was a genuine concern for people, their difficulties, their misery and their struggles. But the solution of their difficulties was conceived in terms of them becoming like us, educated, clean-living, hard-working, teetotalers who accepted our way of life and were grateful for the opportunities which this country gave them.

In his report for 1932, the Rev. J.L.Nichol, Superintendent of Home Missions for Northern Saskatchewan, gives an illustration of how the church saw itself accomplishing this task.

At one of the Slavic missions near Canora, Saskatchewan, it was announced that a "Red" was going to speak. The congregation was upset by this announcement and decided they would oppose the use of their church for this purpose. When the Red lecturer arrived, he found the wife of one of the Church's trustees standing in the doorway forbidding him to enter. His followers tried to remove her and even threatened her with extreme violence but she stood her ground and finally they were forced to hold their meeting in the church yard. Superintendent Nichols concludes his story with these words:

> "The spirit of Jennie Geddes still lives in the heart of these people who have come from distant lands.... While many of our older Canadians are indifferent these few at least show a courage and

a conviction that is worthy of the best traditions of the covenanters of an earlier day". (U.C.Year Book 1932, p.153)

To the Anglo-Saxon mind, an incident of this sort more than justified the church's missionary work amongst people whose "immature thinking" was "permeated with the influence of Communism and narrow nationalism". (U.C.Year Book 1936, p.103). But in likening these people to such patron saints of our tradition as Jennie Geddes and the Covenanters, it apparently did not occur to our minds that some of these people had probably lost relatives in the 1931 Stalinist purges of the Ukraine and were opposing the "red" lecturer on their own grounds rather than defending our traditions.

At this point, however, White Anglo-Saxon Protestant Canadians were apparently totally insensitive to these things. For even an enlightened thinker like J.S.Woodsworth could say, "Canada must evolve some effective agency or be overwhelmed by a stream of unassimilable people. We need more of our own blood to assist us to maintain in Canada our British traditions and to mould the incoming Foreigners into loyal British subjects". (Strangers Within our Gates, p.50).

This attitude was not only directed to the European immigrants, a similar insensitivity and superior attitude was also displayed toward the French Canadian. Ever since the 1840's, the one continuous element in the Protestant witness to French Canada was the Pointe-aux-Trembles School. The value of this school from the Anglo-Saxon point of view is summed up in a story told by Dr. J.A.Tanner, Superintendent of Home Missions for the Montreal and Ottawa Conference. During World War I, feeling against conscription was running high amongst the French Canadians. At a public meeting on this issue, however, a young lawyer stood up and pointed out that the future of the French Canadian nation lay with the British Empire and any action which might alienate them from their English speaking fellow citizens would defeat their hopes for the future. "Why was it that such a man could thus speak and plead with his fellow countrymen for the unity of Canada and for the defense of our Empire?", asked Dr. Tanner. The answer was obvious: "Because he had been educated at our Pointe-aux-Trembles Mission School, where he had accepted our ideals and had become Protestant". (U.C.Year Book 1932, p.136).

Faced with such an attitude it is not surprising to find the Rev. Claude de Mestral, one of the leaders of French Canadian Protestantism reacting vigorously to this peculiar type of Anglo-Saxon miopia. In describing the educational situation in Quebec, he made the following criticism:

"The Protestant schools are directed by a Protestant Board which is entirely English speaking. The result ... is that all young French Protestants must attend schools

> which are more 'English than Protestant'. There they learn to despise their mother tongue and are impelled to gravitate toward the larger Protestant group which is strongly English ... It (i.e.Quebec) is the only place in the world where converts are more or less forced to turn their backs on their mother tongue and culture. What no Protestant church would dream of attempting in China or Africa is done in Quebec. That makes it easy for the Roman hierarchy to persuade its people that French Protestantism is merely a means of Anglicizing them. There is truth in the charge". (Christian Century, April 23, 1947, p.523).

The United Church, however, could not grasp the truth of this charge because it had defined the missionary enterprise as the "endeavour of idealists to produce through the religion of Jesus Christ a Canadian Christian citizenship out of many varied and mutually contributing cultures". (U.C.Year Book 1941, p.134). This definition of the missionary enterprise has, as its implied goal, a conception of a cultural unity which ignores the basic duality in our Canadian cultural heritage. Moreover, the concept of Christian citizenship qualified not by an eschatological reference to the Kingdom of God, but by a cultural reference to a WASPish definition of the term "Canadian". Had the idea of Christian citizenship been defined in terms of the Kingdom of God, this would have placed it above all national and cultural limitations. But because it lacked this dimension, to be a Canadian who accepted a WASPish system of values and standards and to be a Christian became synonymous. Within the framework of such a definition there was no basis for understanding the French Protestants desire to be both French and Christian. Consequently, those who protested against this cultural establishment and accommodation of the gospel could not be heard, they could only be dismissed as either "sectarians" or "narrow nationalists".

By 1941, the final logical step in this process of identification was taken when Dr. Cochrane, the secretary of the Board of Home Missions, defined the missionary task of the church without any reference to Christianity whatsoever. "Our Home Mission enterprise", he said, "is dedicated to the task of making Canada a united nation and moulding into good Canadian citizenship the varied elements of our cosmopolitan population". (U.C.Year Book 1941, p. 120). At this point the justification of the church's mission was no longer rooted in the gospel, but in the church's contribution to Canadian unity and stability. Therefore, Dr. Cochrane could proudly predict that "when the history of Canada's war effort comes to be written in the future, writers will account it a matter of tremendous significance for Canadian unity that in the non-Anglo-Saxon communities throughout Canada, there existed All Peoples Missions and Churches of all Nations, to be

rallying centres for the development of the democratic spirit and for the transformation into deeds of this spirit". (Ibid., p.119-120). While this was not an official statement of the church's mind on this matter, it is indicative of a trend of thought concerning the church's mission which was nevertheless sufficiently articulate to find its way into the denomination's official documents.

II.

The extent to which the United Church of Canada had entered into an uncritical alliance with Canadian Culture was by 1941 becoming obvious even to outside observers, and particularly to Dr. Charles Clayton Morrison, the perceptive editor of the Christian Century. When the United Church devised a plan to liquidate its debt and at the same time help the war effort by asking its members to buy one million, seven hundred thousand dollars worth of war bonds registered in the church's name, Dr. Morrison commented in an editorial that it was "impossible not to observe the intimate connection thus established between the church, as church, and the war programme in which the government and the nation are involved". Fearing that the involvement of the church in financing the war would, in the long run, weaken its witness, Dr. Morrison observed that while there were perhaps circumstances under which a Christian might properly fight, it was the conviction of most church leaders that "under no circumstances may the church properly become an agency of the government for the enlistment of men or resources for the war". (Christian Century. Febr.5th, 1941).

This editorial set off a violent explosion all across Canada. The Press Censorship Committee at Ottawa asked whether or not the Christian Century ought not to be banned from Canada and editorial writers across Canada jumped into the fray in an attempt to discredit Dr. Morrison and his magazine. A year or so later, however, when the fury died down, Dr. Morrison had the final word. He noted the great influence of the United Church on its national community but pointed out how this exposed the church to the insidious perils which lurk in too close an alliance with the state. "The practise of opening General Council with a pledge of allegiance, not to Jesus Christ the head of the Church, but to King George VI, the head of the state is", he suggested, "symbolic of a trend which disturbs some of the more thoughtful church leaders". Indications of this sort together with the war bonds campaign Dr.Morrison said, "raised the question whether the United Church were not yoking itself unequally with the secular power". (Christian Century,

Sept.30th, 1942). The church, however, seemed incapable of either facing or comprehending the issue which Dr. Morrison had raised. Consequently, the United Church entered the post-war period blissfully unaware that it ought to take a look at itself and its witness to Christ.

There were many factors which contributed to this blindness: an absence of perceptive theological formulation and affirmation, an immaturity of sociological insight and understanding and an overappreciation of the significance of the prevailing forms of church organization. All of these shortcomings stifled the church's awareness of itself as a heavily acculturated institution which had become too much at home in the world. Perhaps the most important factor in this blindness was the United Church's proud and consistent record of opposition against those who maintain that the church ought to confine itself to "spiritual matters" and not "meddle" in political, social and economic affairs.

Seeing itself as the "conscience of the state" and the "guardian of the nation's morals", the United Church, under the leadership of men like Dr. Mutchmor, has fought repeated attempts to silence this conscience. In view of this stand, therefore, the United Church has thought itself to be beyond reproach in the matter of an uncritical alliance with Canadian society. What it has failed to see, however, is that by defining the church's opposition to the world in exclusively moralistic rather than eschatological terms, it has ended up defending a set of moral values which are more WASPish than Christian. It has opposed a life buried in the spirit of the age, not by a life lived in expectation of Christ's Kingdom, but by a life lived in accordance with a WASPish middle class conception of ethics. Consequently, instead of freeing the church from an uncritical alliance with Canadian culture, its very opposition has served only to submerge it even deeper in its identification with WASPish pretentions.

We would probably still be blind to this cultural accomodation of the gospel, were it not for the fact that we have now moved out of the period of Protestant ascendency in this country and are experiencing the first effects of the post-Protestant era. Separatism in Quebec is challenging the political and economic aspects of the Anglo-Saxon establishment in Canada. Likewise all across the country WASPish middle class standards and values are beginning to disintegrate under the increasing secularization which follows in the wake of urbanization. And as a result of this collapse, the old role of the United Church as defender of WASPish middle class values and standards is also crashing about our ears.

This is our sociological dilemma: In the United Church of Canada the church has allied itself with a cultural establishment

which is disintegrating but we have such a stake in it we don't want to let go. Consequently, we are at the present time developing an aggressive defensiveness which has been diagnosed as "Protestant paranoia". Having suffered serious setbacks on temperance, Sunday observance, gambling, salacious literature, and working mothers, the United Church has become aware - it is fighting a rearguard action, in the face of almost overwhelming odds. Therefore, like the paranoic who cannot face his own self-contempt and self-hatred (the psychological basis of all puritan ethics), many church leaders, in an attempt to stave off their own mounting anxiety, have projected these pressures on real or imaginary enemies whom they can fight with a rage they cannot use on themselves.

Consequently, they end up blaming the Catholics and our Catholic-dominated Immigration Department for the breakdown of WASPish standards in Canadian society and its radical secularization.

Such paranoic reactions are pathetic because they blind the church to what Heindrik Kraemer has called "the function of purification" contained in secularisation. Under the cloak of secularism, says Kraemer, the divine voice is calling the church to self-examination and self-correction. As a result of the secularization of the world, it is now easier for us to see the borderlines between the church and the world, than it was in the days when the authority of the Christian church was still strong. Thus now that the church's influence and prestige is steadily declining in our modern secularised society, the church is becoming free for the first time to examine its identification with the ideology of the dominant social structure in our society. If the United Church does not heed this call to self-examination, it is going to find itself carrying on an increasingly irrelevant and immaterial monologue instead of a creative Christian dialogue with the new urbanized society which is emerging in our midst.

This little study has confined itself to the United Church of Canada. Much of what has been said, however, could equally be applied to the Anglican Church.

In a recent study of 5 Anglican churches in downtown Winnipeg, for example, Bill Pickering has shown that these congregations are predominantly middle-class and he has suggested further:

> "The Anglican Church, as it takes shape in downtown Winnipeg, shows marked properties of being an 'ethnic' Church. It is composed of those who have a common birthplace and a common language. It is predominantly Anglo-Saxon in origin, and in contemporary manifestation. As such it would seem that the Anglican Church is the least cosmopolitan and therefore the least 'universal' of the other major denominations of Canada"-- -

"Why should the Anglican Church be so disproportately laden with Anglo-Saxons? Is it due to the inherent nature of the Ecclesia Anglicana so closely cherished by many people? Or can it be attributed to a particular branch of it failing to come to terms with a rapidly changing culture? Or again, is it so introverted that it believes it can be understood and appreciated only by those of English background? Whatever the cause, the Anglican Church, judged on the evidence here presented, makes virtually no impact on the non-British European. Perhaps it is true after all that the Church, essentially an English product, remains thoroughly English no matter where it is transplanted." (W.J.F.Pickering, "The Church in a Changing Canadian Society". The Council for Social Service Bulletin # 185).

From this statement alone I believe it is possible to see the Anglican Church's involvement in the religion of W.A.S.P.-S. Insofar, however, as it has not been so deeply involved in the defense of its Puritan Ethic and insofar as it has not represented such a large constituency of WASPs, it has perhaps not played quite the same role in the framing of our cultural establishment. In the new self-consciously pluralistic society which is taking shape in Canada, however, it is doubtful whether it will be able to withstand the pressures which are forcing the major denominations in Canada to reassess their relationship to Canadian culture and also their uncritical involvement and alliance with a no-longer adequate version of Canadianism.

NO.: 750-485

TITLE: Brief to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism

AUTHOR: The Student Christian Movement of Canada
Board of Directors

Brief of 18 pages; 21 recommendation(s)

REMARKS OF ANALYST:

The central theme of this brief is that in reality Confederation was meant to be a compact between French and English Canadians. English Canadians have never viewed it as such and French Canadians have lived within their interpretation of it as a compact.

Steps necessary to ensure the survival of both nations must be taken with the present emphasis on the survival and promotion of the French-Canadian nation.

The brief is clear, logical and well organized, although no documentation appears.

The proposed recommendations are far-reaching, yet fairly concrete. The summary provided in the brief itself (Pages 1 - 3) is excellent.

ATT.: RESEARCH

- Pages 11-12; Implications of the creation of a permanent board or Commission with equal French-Canadian and English-Canadian representation to survey and report on the observation of guarantees which should be given to French Canada. (parag. 30)

TABLE OF CONTENTS:

		PAGES
RECOMMENDATIONS: -	"SUMMARY"	2 - 3
DETAILS	"Language"	10 -11
	"Education and Provincial Responsibility"	11 -12
	"Reshaping of the Confederation"	12 -15
	"French Canada Beyond Quebec"	15
	"Other Ethnic Groups"	15 -16
BRIEF:	"Summary of conclusions and resolutions"	1 - 3
	"Student Christian Movement of Canada"	3 - 4
	"Preliminary Statement: Present Situation"	4 - 6
	"Ethical Presupposition"	6 -10
	"Ultimate Responsibility"	16 -18

SUMMARY:

The Student Christian Movement of Canada Pages 3 - 4

The Movement has been active since 1920 on most English-speaking campuses and presently has units in 25 university centres which serve over 50 universities and colleges. An ecumenical movement with membership open to all who are intellectually honest and willing to discuss. It is affiliated with similar groups in eighty other countries. Main areas of activity are intellectual, cultural, religious, social and political.

Generally characterized by Protestant inspiration, the Movement has welcomed Roman Catholics and French Canadians. Recently French was made an official language and a Summer Project of personal encounter ("CANADIEN/CANADIAN") is under way in Montreal.

Preliminary Statement: Present Situation Pages 4 - 6

Although at the time of Confederation the English-speaking party was intending assimilation, the French viewed it as a pact; throughout history the English-speaking majority has not taken its consequences seriously.

Presently, French Canada is insisting more strongly upon the recognition of and respect for the qualities which characterize it as a distinct nation.

The pact must be re-established in terms relevant to the new situation for three reasons:

1) French Canadians have adhered to their self indentity
2) French Canada is the most significant historical reality of the Canadian identity.
3) French Canada offers us the possibility of great enrichment.

The partnership is no longer equal; French Canada is a minority in North America; the technological society now seeks efficiency and

conformity; the French Canadians, in seeking to preserve their own indentity, have lessened their participation in the country's affairs; the English majority has disregarded the spirit of the Constitution through centralization; English Canada's attitude has been superior and has conceived Canadian nationalism in white Anglo-Saxon Protestant terms.

Ethical Presupposition Pages 6 - 10

Faith in God does not mean the adherence to a number of social values or concepts; no language is guardian of faith and English-speaking Protestantism is not a means to Canadian citizenship in its highest form.

It is regretful that Protestant churches have been most offensive in their confusion of faith and "national" interest.

Those who profess God believe that they can enjoy the milieu around them without having a total or final attachment to it.

Attitudes inspired by fear, ignorance and prejudice must become informed by objective knowledge and to be re-shaped by understanding and respect.

Grievances should be met with a sense of responsibility for the condition complained of and the remedy, rather than the "What do they want?" attitude. This attitude is simply a refusal to recognize our solidarity in the present situation of inequality.

A Christian can appreciate the multinational state as a worthwhile political venture at the present juncture.

Love only enjoys the name when it embraces him who is different.... The Christian has been summoned to the work of reconciliation across the lines of language, culture, religion, nation, race, ideology, party, class and colour of skin.

However, without becoming an absolute defender of any order of society, the Christian because he is aware of man's weakness, will work in the establishment of an order which protects and embodies as much of equality and justice as is possible.

Although a minority survives on the goodwill of the majority the concessions given to it must be committed to institutional, structural or form or they will be lost.

In the present technological society, where social values are becoming absolute, we hold that it is of the greatest human significance that there is in our midst a people who are distinctive. We hope that they will not be disadvantaged economically, as has been the case until now.

It is significant that the present focus is on language and political self-determination. These two ensure the ability of the French to retain their identity and yet have full participation in the benefits of our industrial society.

However certain dogmas of independence and language education presently abroad would, if accepted, be just as discriminatory and disadvantageous.

Ultimate Responsibility: Pages 16 - 18

We must recognize the precarious position of minorities in North American society.

Insofar as survival of the French Canadians nation is concerned with power, the responsibility is with French Canada; the Commission is a product of the greater self-assertion of French Canada. The economic and technological forces which cut across cultural lines must somehow be put under French culture; this will require a considerable

measure of collectivization by the French-Canadian nation-state.

Insofar as survival is concerned with good will, the burden lies elsehwere than on the French Canadians. The English-speaking majority of Canada is finally responsible for the life of the French-Canadian nation.

The responsibility of English-speaking Canada for the preservation of the French-Canadian nation must be laid before the public by the Royal Commission.

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #:750-485

Student Christian Movement of Canada

TORONTO

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

1. MEMBERS

The organization serves about fifty colleges and universities but has no formal membership.

2. PURPOSES

An ecumenical movement whose aim is to provide a meeting of students of all faiths. Through open discussion the participants examine human life to gain a perspective of their personal and social dimensions.

3. PREPARATION OF BRIEF

Not a detailed analysis of specialists but a declaration of intention.
Prepared by Mr. Fred Caloren and accepted by the following members of the board:
Rt. Rev. H. R. Hunt - Dr. Catherine Hockin -
Mrs. N. Dunlap - Rev. Clark Raymond
Dr. W. T. Butcher - Miss Laura Pelton
Prof. J. J. Rae - Rev. Roy deMarsh
Prof. David Stewart - Prof. G. Boyce
Rev. Harold Vaughan - Mr. John Barry
Miss Vera Silberberg - Mr. E. Frerichs
Dr. Saunderson - honorary President and President of University of Manitoba was the only dissenter.
Endorsed by National Council of the S.C.M.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAMME & LIAISON SECTION

P.2 para.5 — "We feel, however, that the time is right for an even more radical reconstitution of confederation based on the "association principle" for participation of Quebec, state of the French Canadian nation". Could you explain what you mean? What would be the aims of such a "radical reconstitution"? What do you understand by the "association principle"? (See paragraph 40 for some attempt at explaining this principle).

p.4 para.10 — Could you explain in greater detail the Summer Project Canadien/Canadian operated by the SCM in Montreal?

p.6 para.5 — How has English speaking Canada showed a "sense of superiority"? Is this changing?

p.7 para.15 — Could you give example of the tendency of the Protestant churches of this country to confuse matters of faith and matters of "national" interest. Some people have suggested religion is one of the most divisive factors in Canada. Comments?

p.11 para.28 — Would you be satisfied with something less than a constitutional amendment if the goal of primary and secondary education in English and French were being achieved by other methods?

p.11 para.30 — Explanation of "a permanent board or commission".... to survey, help coordinate and report on the observation of these guarantees" (minority rights).

p.12 para.36 — Are you suggesting a federal district or something more limited?

p.13 para.38 — You say the "present constitution" "...is inadequate as a guarantee of the rights and welfare of the whole of French Canada.." Why? How can it be improved?

p.14 para.40 — Is this your definition of the "association principle?

p.16 para.47 — You refer to "...the value of public subvention to the cultural life of these groups ('ethnic group') within the framework of a much more realistic policy of public support of the arts generally" Are you dissatisfied with the present support of the arts?

p.18 para.52 — "....we hold that the English speaking majority of Canada is finally responsible for the life of the French Canadian nation". Do you see any recent evidence of a greater willingness on English Canada's part to assume this responsibility?

C. RESEARCH SECTION

A propos their summer project CANADIEN/CANADIAN (p.4, para. 10): would they tell us for how many years this has been operating, and how many students have been involved on both sides.

(The B. & B. Research staff is collecting such information about cultural exchanges in Canada; but perhaps the Commissioners would ask the question for us.)

Ethier-Blais Division

3-16-65

760-4015

STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA

NEWSLETTER

CA1 Z1
-63B22

February, 1965.

A MESSAGE FROM NATIONAL STAFF

We would like our contributors to know some of the significant developments of the year in SCM. How can we convey the excitement of the present? The challenge of the future? At the moment we are very short-staffed, so much so that we cannot prepare a printed report. It is a real journey into an unknown future, with new ideas and new situations always opening. Perhaps little of this is apparent in a newsletter, but we hope you will see the results as the months roll by.

We should like to introduce to our friends the new General Secretary of the Student Christian Movement of Canada.

At the annual National Council of the Student Christian Movement in September 1964 it was agreed that the Rev. Prof. T.A.M. Barnett be invited to succeed the Rev. Dr. Roy DeMarsh as our General Secretary. After due thought and deliberation Tom Barnett replied to the invitation in the affirmative but with the stipulation that he not take over the duties of the office before July 1, 1965. The Board of Directors agreed to his terms of acceptance.

It became apparent in the late autumn that because of changes in staff and the fact that we would likely be without an Administrative Secretary for an indefinite period after February 1 we would be faced with serious difficulties in the conduct of work at national office. Realizing the situation Tom Barnett offered to assume officially the office of General Secretary as of January 1 and take up his duties without salary. His generous offer was accepted with appreciation by National Executive and its appreciation expressed to Tom.

As so often happens the generous offer to give part-time assistance has turned out to be practically a full-time job. It has also meant postponement of Tom's plans for the period of January 1-July 1. He is remaining on the job until early in March when he will be out of the country until the end of June.

We give you this detailed information by way of introduction to our new General Secretary.

We might add that Tom comes to the office as no stranger to the SCM. While he was on the staff of Wycliffe College, Toronto, he was a member of National Executive and the first chairman of the Development Committee. When he moved to Vancouver to be on the staff of Anglican Theological College he became chairman of the Advisory Board of the Student Christian Movement there. We consider ourselves extremely fortunate to have as our General Secretary a man of scholarship, experience and one fully dedicated to the ethos of the Student Christian Movement.

THE WORLD MISSION COMMITTEE

The World Mission Committee within a comparative short space of time has experienced serious interruptions in its programme and work.

As you know after he had had a term of outstanding service the World Student Christian Federation reached out its long arm and snatched Don Wilson from us. While we were quite chesty about the honour conferred on Don we realized the serious loss the committee would suffer. However we were fortunate in that we finally persuaded Dr. Kay Hockin who was on our staff to become secretary of the World Mission Committee. Again circumstances disturbed the continuity of the work when the Ecumenical Institute invited Kay to become a member of its staff and again, rejoicing in the fact that the Ecumenical Institute would be tremendously enriched we realized we were suffering a severe loss.

In August of last year Miss Margaret Nash succeeded Kay as secretary of the World Mission Committee. Margaret comes to the position with a broad experience in South Africa, England and the United States. She is a woman of broad vision and deep convictions and we trust that she will find scope for her energies and be happy with us.

Peter Paris, well known to the Canadian SCM after completing his term of three years in Nigeria accepted our invitation as 'Travel Visitor' for the World Mission Committee for the academic term 1964/65. In the autumn Peter visited the Maritime and Central units and through his keen insights brought back to national staff clear and helpful analyses of the various units.

This term he and Margaret Nash are visiting units in the west with a diversified and interesting programme which draws on the rich backgrounds of each.

Their programme will cover a number of interesting subjects: eg. Has Christianity a Future in Africa?; Christianity and Nigeria To-day; Personal Relations in a Foreign Country; The Fight Against Racialism in South Africa and Elsewhere; Christian Peace Concern in Eastern Europe.

Another thing Peter has undertaken on behalf of the movement is a full scale analysis of the study life of the SCM. In the spring he will be engaged in writing up his findings based both on his present work and past experience of the movement. Anyone who knows Peter will realize that this will be an important and helpful document. We very much regret that he leaves the staff this year.

THE STUDENT CHAIRMAN

It has been a great help to national staff this year to have Miss Betty Milligan, student chairman of the movement as part-time assistant. Her advice and counsel have been invaluable and she has travelled as far west as Vancouver visiting local units. We are quite sure there was never a dull moment when she was around. Her quick grasp of a situation and her enthusiasm has inspired everybody.

SUMMER PROJECTS

We are pleased to report that the Summer Projects Committee organized nine projects last summer: White Collar, Winnipeg; two Industrial Projects, Inner-City, Peace Project, Mental Hospital, Toronto: Industrial Project, Mental Hospital, and the bilingual project CANADIEN/CANADIAN, Montreal. Between 130 and 140 student participants and 20 staff took part in this programme. Between 190 and 200 applications were considered, the largest single category of these being for the Mental Project. All of the universities where the SCM has units were represented with the exception of Sudbury. Toronto and Winnipeg had the largest numerical representations; others like Calgary, Edmonton, Saskatoon, Mt. Allison and UNB had strong delegations. It is gratifying that students from the Collège St. Boniface, the Université de Montréal, the Université Laval, and McMaster also took part in the programme. It is a source of gratification that the Centennial Commission recognized the merit of our summer project scheme by a substantial grant which was of direct aid in our carrying out an enlarged and in many respects more satisfactory programme.

The following are comments from two of the participants in the "bi-cultural" project - perhaps the most significant and promising development of the year:

Doug Hay, University of Toronto

"Ordering in French in an English Montreal restaurant and not being served.... sharing in the excitement of a society in ferment ... meeting newspaper editors and professors and articulate,intense separatistes ... living in another Canada and wondering where and what my national identity is ... being irritated by the thin skins of the French and the crass ignorance of the English ... knowing something of the accuracy or idiocy of newspaper headlines ... being called a "maudit anglais"... meeting students convinced of the need and possibility of engagement ... suddenly realizing my friends are some of "those French-Canadian Catholics"...

All these impressions formed part of my experience in a bi-lingual work project in Montreal. My friends translated "Stranger in Paradise" as "Un Maudit Anglais dans la Belle Province", and it was a good joke. But it also meant something more, for my three and a half months in a bi-national experiment were enormously informative, enriching and exciting.

All too rare for a "Canadian".

Biculturalism, anyone?"

Monique Vachon, Université Laval:-

"Avant de passer trois mois et demi avec des Canadiens anglais, je croyais que tous les Anglais étaient posés et froids. Quelle surprise de constater qu'ils peuvent parfois être plus exubérants que les Français et que, comme nous, il leur arrive de se laisser emporter, dans le feu d'une discussion, et d'oublier toute logique.

Il est vraiment intéressant de se trouver confronté à toutes les tendances canadiennes-anglaises, aussi bien des gens qui ne comprennent rien aux revendications du Québec (ce n'était heureusement le cas d'aucun participant du projet

Canadien/Canadian) qu'à ceux qui ne voient d'autre solution pour le Québec que l'indépendance, en passant par toutes les options situées à l'intérieur de ces deux pôles extrêmes.

Pour moi, le point le plus important de cette expérience bi-culturelle a été la grande amitié née entre jeunes qui n'ont apparemment rien de commun: langue, foi, culture, idéologie politique, etc. Tout semble devoir nous séparer, et pourtant nous nous entendons à merveille, malgré quelques prises de bec assez orageuses (ce qui est loin de déplaire à un esprit latin!).

Une expérience comme celle que j'ai vécue devrait être partagée par tous les Canadiens français. On apprend des tas de choses au sujet du Canada, on comprend mieux les Canadiens anglais, bien qu'à certains moments on ne les comprenne pas du tout! ... et on acquiert une vue plus réaliste du fait français."

. . . . . .

The outlook for the coming summer is good. The most significant development has been in the bi-lingual and ecumenical work camps in the province of Quebec. Instead of one as last year there will be three. The importance of the work has been recognized by the Federal government which has made a grant toward their support.

There will be seven work camps from Vancouver to Montreal for just English speaking students. In addition there will be the Cuba project which will bring Cuban students to this country together with students from the United States and Canada. At the moment we are on the look-out for five Canadian students who would be interested in studying the problems of Cuba in this context during July and August.

CHRISTMAS CONFERENCE 1965

After many set-backs it was finally possible to announce that the National Christmas Conference planned for this year would be possible. Unfortunately, just recently a speaker who had accepted was unable to fulfill his promise owing to circumstances quite byond his control. We are again looking for a theme speaker and hope to report favourably in the very near future. So far as national office is concerned the conference is very much "on". Students want to know; they want to become"involved" - we look forward to hard and rewarding work.

BOOK-ROOM

The Book-room continues to be the greatest single service the SCM provides for this country. One can only record with gratitude the devoted work of Bob Miller and his colleagues in providing fast, efficient and knowledgeable service to our constituents. During the last financial year sales increased 38.4% to $268,500.

Many tributes have been paid to the Book-room by distinguished visitors. Most recently, "I have just finished travelling three quarters of the way around the world and this Rook-room is the most exciting religious institution that I have visited". Even competitors are envious!

REVENUE AND EXPENDITURES FOR YEAR 1964

Revenue		Expenditures	
Local Units	$ 3,635.00	Salaries	$ 30,221.17
Churches	19,245.00	Pensions	1,560.24
General Contributions	14,653.31	Rent	3,135.00
Massey Trust	2,002.13	Maintenance	682.48
Investment Income	850.00	Travel	1,393.81
Summer Projects	1,500.00	Office Operation	3,501.98
World Mission Committee	1,300.00	Prinitng & Promotion	353.55
Leonard Foundation	750.00	N.C. & Study Conf.	2,024.54
Church and Univer. Comm.	1,034.07	Affiliation Fees	249.00
Sundry Revenue	65.68	Insurance	47.88
		World Mission Committee	500.00
		Write-off for office equip.	426.39
		Moving expense	253.68
Excess expenditures		General Comm. (WSCF)	341.45
over Revenue	235.05	Sundry Literature	226.98
		Sundry Expenses	352.69
	$ 45,270.84		$ 45,270.84

NATIONAL BUDGET FOR 1965 - $ 56,700.00

OFFICERS FOR 1965

Honorary President - Principal Robert C. Rae
President ---------- The Rev. Prof. D.W. Hay
Vice-President------ The Rev. Dr. W.F. Butcher
Student Chairman --- Miss Betty Milligan
Treasurer---------- Mr. J.D.H. Hutchinson

STAFF

General Secretary --------- The Rev. T.A.M. Barnett
Administrative Secretary
Associate Secretaries:
Study & Conferences ---- Mr. Fred Caloren
World Mission ---------- Miss Margaret Nash
Office ----------------- Mrs Nancy L. Dunlop
Book-Room -------------- The Rev. Robert Miller

Office Address - 1139 Bay St., Toronto 5, Ontario.

February 1965.

750-485
CA1 Z1
-63B22

Summer Projects

Student Christian Movement

1139 Bay Street,
Toronto 5, Ontario

"It was great . . . really great!"

PLEASE . . . .

If you have been listening to a "graduate" of an S.C.M. Summer Project, and you have gotten a vague but enthusiastic account . . . "you really get to know people" . . . "certainly learn a lot about yourself" . . . "that weekend in Stratford" . . . "the mountains are gorgeous" . . . "and well, you just haven't lived . . ."

BE WARNED . . . .

Last summer the same student may have sounded more like this: "Am I on dishes **again**?" . . . "It's only Wednesday and I haven't got carfare" . . . "A book report by **tomorrow** night?"

If in the description of summer projects that follows, undue emphasis seems to be laid on the obligations of participation, this is because we expect former campers to tell you all the pleasant things about new friendships, and a broader outlook gained. Anticipation of these benefits should be tempered by a knowledge of the demands made upon students who go to S.C.M. summer projects.

Summer Projects

For two decades, the Student Christian Movement of Canada has sponsored summer projects for university students. Very simply, these projects bring together students from various universities to live communally for 3 1/2 months (May 15 - August 31)*; to work during the day, and to concentrate their attention on some issue of mutual concern during their leisure hours.

The topics of concern around which the projects have been organized have changed over the years in response to changing student interests and changing social conditions. The structure of community life has also been adapted by each new group of students to suit their needs and circumstances. But throughout such change, the sponsoring organization, the Student Christian Movement, insists upon the use of a few basic ground rules at summer projects. These ground rules reflect the purposes and convictions of the S.C.M., and reveal the direction in which it is hoped that student growth will take place within the summer project setting.

*(Note: Bilingual camps operate May 22nd to August 24th.)

Basic Ground Rules

DEMOCRATIC ORGANIZATION:

The National S.C.M. selects the students (usually 12-25) for each project, and arranges for adult leadership; usually two co-directors and a senior student as cook. The leaders are chosen for their ability to communicate with students, their interest in the topic of study, their personal maturity, and their willingness to allow students to take as much initiative as they can in formulating their own programme.

Student self government is a prerequisite of summer projects. Decisions about rules, responsibilities and activities are arrived at through group discussions and concensus. This sounds easy to accept, but if you find yourself to be in disagreement, you may, despite your own preferences, **have** to eat margarine instead of butter all summer, take part in a bible study when you couldn't care less, or make sandwiches for twenty lunches instead of going to a show.

By going to a project you are committing yourself to abide by group decisions that you can't even guess at beforehand. If this sounds dangerous, it's meant to, for it is bound to involve some pain for all of us individualists.

CO-OPERATIVE LIVING

"Reasonable excuses accepted, of course."

There are two musts here. First, you must share in the daily chores of the community such as dishwashing, house cleaning, lunch making, etc. Second, you must share responsibility for self-government and participate in the activities decided upon by the group (reasonable excuses accepted, of course). These minimum demands are made because experience has shown

a co-operative form of living to be both practical (e.g. it helps to keep the cost of living down) and to act as a catalyst in helping people to get to know each other beyond a superficial level.

PRESENTATION OF A MAJOR SOCIAL CONCERN:

We expect every student to have an interest in the topic of the project he selects, and we further expect him to make a contribution to the group consideration of that topic. This will likely involve such things as:

1) Finding a job that is related to the topic, if at all possible.
2) Reading on the topic, and preparing book reports and study papers to be presented to the group.
3) Listening to speakers and having discussion in formal study periods.
4) Engaging in various forms of action that may arise from the study of the topic.

N.B. In the past projects have spent two to three nights a week in formal study or activity related to the topic of the project. The particular form this takes, how much will be done, and times allotted are decisions made by each project itself. Nevertheless, it is important that each applicant realize that such demands in the area of study will be made upon him, and when applying should choose a project according to his real interest.

CONSIDERATION OF THE RELEVANCE OF CHRISTIANITY:

- to the social concern being considered.
- to the wider society within which the problem exists.
- to personal and community life within the project.

The Student Christian Movement, as its name implies, does believe that the Christian understanding of man and of God is relevant to the problems we face as individuals and in association. It would be less than honest, then, not to say that it is the intention and purpose of the S.C.M. to try to bring Christian insight to the examination of these problems. What is required of participants is a willingness to examine the relevance of the Christian faith to inter-personal relationships, to specific social problems, and to wider social structures. This may involve bible study, theological reading and discussion, as the members decide. The desire of some or all of the group may also result in the expression of Christian faith through worship. The ways in which Christian thought can be examined

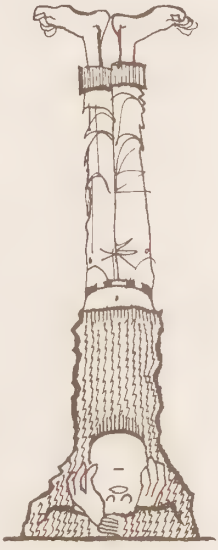

"The ways in which Christian thought can be examined . . ."

and expressed are varied, and subject to experimentation, but the assumption that some evaluation of Christianity will take place at the S.C.M. summer projects is implicit in their very existence.

AN "OPEN" FORUM

The Student Christian Movement maintains that the study of various social problems is in itself a worthwhile undertaking. The world is to be taken seriously, and the study of these concerns is not to be misconstrued as gimmickery to entice non-Christians to assume a Christian interpretation of these issues. Any student who is seriously concerned about the structures of our society and the relationship of human beings to these structures will be an asset in a summer project. Very often, agnostics and adherents of other religions add more depth of understanding to the discussions than would exist were the students all professing Christians. As we do not hold that there is any single Christian interpretation of events in our rapidly changing world, we believe that the more representative and varied the points of view expressed at a summer project, the more valuable will be the exchange. It is understood that all opinions are to be both respected and challenged. Students attending summer projects are committing themselves to an open examination of the relevance of all positions. Christian students should be quite clear that they will be expected to search science and the world as well as the scriptures for understanding. When students in one project are of diverse convictions and widely different academic backgrounds, a modern play or novel may be the best common ground for opening up discussion among the members.

EMPLOYMENT

Summer projects are based on the assumption that the majority of Canadian university students need to earn money during the summer. All students are expected to be employed unless there are exceptional circumstances, in which case these should be stated at the time of application. It is further expected that your job will have some relation to the topic of the project you have chosen. We believe that most social concerns can best be understood by those who have some personal experience of the issues involved, and thus those who wish to study mental health work in mental hospitals, those interested in automation and cybernation look for jobs in industries effected by these innovations, and inner city campers try to find work in the core of the city. Sometimes the idea of relating your job to your study experience becomes impractical or impossible - e.g. how do you define a 'peace' job? Nevertheless, the spirit of the idea can and should be respected, and every effort should be made to expose yourself through a work situation to the concern you have chosen to study.

With the exception of the mental health projects, where jobs are prearranged by the S.C.M. Summer Projects Committee, in all other projects the finding of work is entirely up to each individual. Because projects have been held for many years in some centres, the S.C.M. has some collective wisdom and advice to offer as to likely places of employment, but the responsibility is definitely on the student to find his or her own job, and it is wise to try to arrange for a job as soon as your application for a particular project has been accepted.

One consequence of looking for a job that is related to the topic of the project is that wages are frequently lower in those jobs than in jobs requiring some university training. On the whole, wage levels at all projects are lower than might be obtained if each student looked for a well paid job, irrespective of its nature or location.

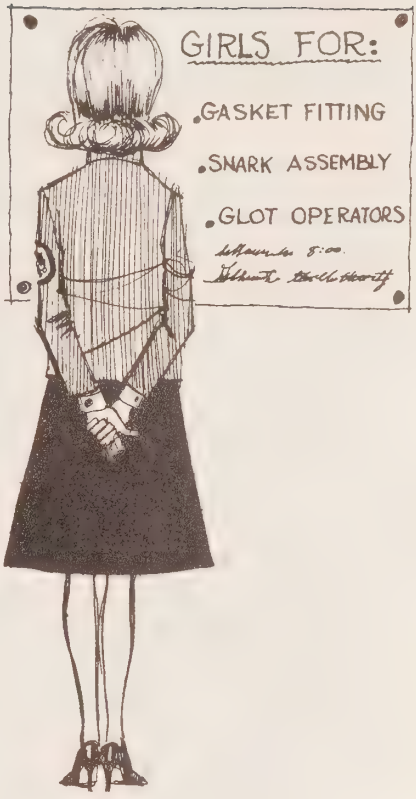

Your job is up to you!

Although low wages are common to summer projects, this fact is partially offset by reduced costs of co-operative living. It is also true that students who have wanted to return to university after a summer project have only rarely been prevented by lack of funds. We would like to make it clear, however, that the summer projects are **not** a job-finding service, and while there are advantages to going to a project financial reward is not necessarily one of them.

The volunteer projects are, of course, in a class by themselves, and will require applicants with sufficient means to pay for the cost of travel to and from the project as well as major costs of living during the summer. Students will work without payment for various inner city agencies that can use volunteer help, and the S.C.M. will work with the students in securing volunteer jobs.

It is hoped that students without sufficient private means can be supported at a volunteer project by their local S.C.M., church, or community. (Total summer costs should not exceed $300.00).

CONSIDERATION OF ECONOMIC SHARING:

- as an expression of community life.

In order to make summer projects possible, certain economic contributions are **required.**

1) **Payment of a $20 registration fee:** $10 at time of application and not refundable if the applicant withdraws after March 15th; and $10 payable by July 1st.
2) **Contribution of one day's wages** to the National Summer Project Emergency Fund. (See the appendix for more detail – as this is a requirement, it is important to understand what it involves.)
3) **Participation in a travel pool** that equalizes costs of the students attending a project. Naturally you are expected to travel as cheaply as possible. (See appendix for more detail.)
4) **Payment of the cost of rent and meals:** Lodging is usually arranged in a church building or student co-op. Conditions are far from home-like; army cots in improvised dorms; perhaps two showers for twenty people, and many similar inconveniences. But low rent and food budgetting usually keep the cost per camper for room and board down to about $12. per week. (This includes the expense of leadership salaries which follows).
5) **Payment or partial payment of leadership salaries:** The cook receives the average wage of the project and the co-directors, if they are not working outside, are given some payment, as worked out between them, the camp members, and the National Summer Projects Committee.

". . . as cheaply as possible."

Besides these required economic commitments, the members of a summer project will be **asked to consider** further forms of economic sharing such as a **wage management plan** whereby individual and camp spending is regulated by the group for the summer, and the **wage pool plan,** through which consideration is given to the concept of sharing the summer's income according to need rather than according to the circumstances of job opportunity and current wage structures. (See appendix for more details.)

It is entirely optional to each project whether or not they experiment with these two plans as part of their summer experience, but the value of such experimentation will be presented by the directors for group consideration. The objective is to challenge students to see the formative power of money, on our self concepts, on our personal relationships and on our understanding of society.

Miscellaneous Imperatives

All or Nothing: It is essential that students arrive on time (May 15th) and stay the whole duration of the project (till August 31st). If they interfere seriously with these dates, graduation ceremonies and desires to "see the country before we go home" must be sacrificed. (Note: Bilingual camps operate May 22nd to August 24th.)

Current Flames and Relatives: We appreciate romance and strong family ties **but** for the duration of the summer you are expected to spend **most of your time** with members of the project. If your mother and/or your girl friend object too strenuously, you'd better reconsider your application.

"If your mother . . ."

Pas de bilinguisme à sens unique: Communication is of the essence of all summer projects. Reasonable communication is impossible in a bilingual project unless you speak both languages. While your French may be improved (perhaps your English as well), S.C.M. Bilingual Projects are not French Summer Schools, and you will be required to supply proof of your competence in using both languages.

THE PROJECTS

Mental Hospital Projects

(English & Bilingual)*

". . . at first it's frightening . . . but living in community really helps . . . everyone else seems to worry that he also has the patients' symptoms . . . you talk about it together . . . we were always 'yaking it up' till long after a reasonable bed time . . . sharing ward experiences . . . supper meetings . . . you learn to know one another . . ."

THE JOB: You will work as an attendant. Duties vary according to the type of ward, but you are always at the bottom of the hierarchy – taking orders, rarely making innovations. You are there to observe, learn and serve.

In the past the S.C.M. has had agreements with a number of mental hospitals where the wages and working conditions have been very different. For example, the Ontario Hospital in Toronto pays $250 per month to men, and $230 to women, and everyone in the project works on one shift. The Verdun Protestant Hospital in Montreal pays only $180 a month and campers may work different shifts, making it difficult to carry on a study programme and community life. Despite these problems, each successive group of mental hospital campers has said that it was a worthwhile summer for them, and has asked that the projects be repeated.

AN IMAGE: Your stereotype of the bizarre, raving lunatic soon changes: you see lonely, frightened, suffering people much like yourself.

A CONCERN: Why does our government build more 1,000 bed hospitals when a recent government report strongly urged that for treatment purposes no mental hospital have over 300 beds? Does it cost too much? Do economic (materialistic) considerations and not a concern for persons determine our social actions? Who makes such decisions? What can be done about it? How?

AN EXPLANATION? "Why are the ward attendants in mental hospitals usually so poorly trained and unqualified?"
"Well, they're underpaid; qualified, competent people go where they get a decent wage."
"Why are they underpaid?"
"But don't you see, they're not qualified."
"So how do they get qualified?"
"Many hospitals offer a training course . . ."
"And then their salaries go up?"
"A little, but many leave for jobs in other institutions which pay even better for their training."

THE QUESTION: Opinions, impressions, a few facts – snatches of the hodgepodge of experience at a mental hospital project. But why? In all your activity of meeting, working, talking you will be

trying to look into the predicament of human life: hospitals are trying to 'change' people - to what? What is the difference between normal and abnormal? How is it determined and by whom? What answers do current theology and philosophy offer? What 'doctrine of Man' do we find in modern literature? in advertising? in the Bible? on the ward?

INTRODUCTORY READING

Basic Facts About Mental Illness, by Harry Milt, (1959), 31 page pamphlet; try U. and Psych. Dept. Libraries. Answers basic questions.

More for the Mind, a study in psychiatric services in Canada. A Canadian Mental Health Association Publication, 1963, 214 pages; try U. and Psych. Dept. Libraries. The most current and comprehensive material on the state of mental health in Canada; deals with community, hospital, personnel and administration.

The Vanishing Adolescent, by Edgar Friedenberg, Dell paperbacks, 1959, 218 pages, (50¢). Good reading. A look at how North American society affects the growth and development of a person as a vital individual.

Inner City Project

(English & Bilingual)*

The Inner City Project is intended to introduce you to the people and institutions found in the centre of a large industrial city. The study in this project usually has a strong sociological slant, as an attempt is made to understand the social and economic factors that impinge upon the individuals who live in the environment of the city core.

Formal study is augmented by the personal experience of living and working in the inner city. A few students may be lucky enough to get employment with social agencies and churches serving the downtown area; the balance usually try to secure employment in the service industries that will bring them into daily contact with the inner city dwellers. Needless to say, neither the social agencies nor the service industries pay handsome wages. After working hours, students have in the past done considerable volunteer work for social agencies: helping with recreation programmes for children, teenage activities and adult education.

Most university students find the inner city to be a new world of experience – a multi-cultural, multi-lingual, complex, vibrant and often desperate setting for the outcasts and unfortunates of our society. For new Canadians the inner city is a starting place from which to pursue the dream of upward mobility. For many others the inner city is, in a complex way, both the cause and the consequence of generations of failure to make the upward move. The Inner City Project gives you a chance to confront the accumu-

lative consequences of failure in a success-orientated society. You can participate in it to some degree, and evaluate the efforts of state, church and voluntary agencies to provide immediate help for some prisoners of the inner city, as well as much needed long range preventative planning.

Volunteer Project (Inner City)

(English)

There are some students in Canada for whom a paying job in any particular summer is not essential. Are you interested in investing yourself and a summer in a project that will be of service to others?

The Volunteer Inner City Project will give you the opportunity to become familiar in a firsthand way with a face of Canada you may not know. You will look into the scarred, dark face of a large Canadian city. You will work with its wealth – its people – without pay . . . because few funds are available for the development of this "natural resource". You will come to know the faces of the inner city – the unemployed, virtually homeless children, busy executives who live in the suburbs.

Students in the project will work with agencies and churches struggling with a job to be done. The S.C.M. will help you to find these jobs. Beware lest you think you have an answer to give, a solution to offer, a contribution to make! Don't come if you think this is going to be a ball! Nevertheless, in the sharing of suffering, in finding yourself helpless before those who are poor, you may find yourself enriched.

The volunteer project is in a different class than the other projects since it requires applicants with sufficient means to pay for the cost of travel to and from the project as well as major costs of living during the summer. It is estimated that these costs will be approximately $300. for the summer. Remember however, that there are many groups who might help to sponsor you in this project – community groups, church groups, your local S.C.M. In fact, your S.C.M. may be willing to contact some of them on your behalf.

INTRODUCTORY READING

The Other America – Poverty in the United States, by Michael Harrington, Penguin edition, $1.25.
Light the Dark Streets by C. Kilmer Myers, Dolphin paperback, Doubleday Press, $1.10.
Urbanism and the Changing Canadian Society, ed. S. D. Clark, U. of T. Press, 1961, with special attention to the chapter "The Social System of a Slum: The Lower Ward, Toronto," pages 39-69, by W. E. Mann.

Study Project on Automation and Cybernation

(English)

A commercial jet airliner sped swiftly down the asphalt runway, then slowly arched into the sky. Inside the plane passengers began to unbuckle their seat-belts and prepare for a comfortable trip. Suddenly a voice over the P.A. system caught the attention of all:

> This is a recorded announcement. There is no pilot on this flight. Your recent take-off was guided automatically. Your course is chosen by electronic devices. When the plane approaches your destination, you will land safely – and completely automatically. There is nothing to fear. Nothing can go wrong . . . nothing can go wrong . . . nothing can go wrong . . . . . .

Such is the silent conquest of automation and cybernation. Automation includes those devices which automatically perform sensing and motor tasks. Cybernation includes "computers", devices which perform, very rapidly, routine or complex logical and decision-making tasks. Also, both classes of devices are capable of replacing or improving on human capacities for performing the same functions.

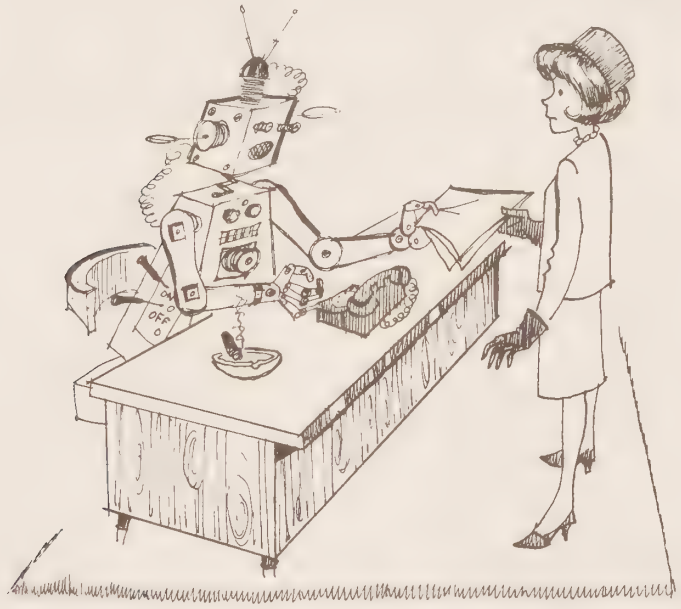

"Sorry, you're not exactly what we had in mind."

Some are convinced that "guided by electronics, powered by atomic energy, geared to the smooth, effortless workings of automation, the magic carpet of our free economy heads for distant and undreamed horizons. Just going along for the ride will be the biggest thrill on earth!"

Others, however, are less optimistic. They contend that it is no fantasy to be concerned about the implications of thinking machines, for there is no basis in the assertion that, since man built the machine, he will always be smarter or more dominant than it is.

In the study project on automation and cybernation you will be encouraged to explore and evaluate the somber and complex difficulties produced by these contemporary phenomena as well as the enriching possibilities inherent in them. It is hoped that students will bring the insights of their various academic disciplines to the task of understanding the impact of these technological processes on education, government, business, industry, leisure, and in general our basic values and the ways in which we express them.

INTRODUCTORY READING

Cybernation: The Silent Conquest, by Donald N. Michael, a report to the Centre for the Study of Democratic Institutions, Santa Barbara, California, Free.
1984, by George Orwell, Penguin, $0.85.
Automation, by Walter Buckingham, Toronto, New American Library, 1961, paperback, $0.75.

Peace Project

(English)

The aim of the Peace Project will be to introduce you to the problems of peace in the hope that you will become actively concerned about these issues. This does not mean, however, that you must conform to a specific philosophy (or theology) of peace; or that you will be greeted with the ultimatum of "peace our way, or no peace". Due to the open membership of the project you will likely be faced with every kind of person and opinion from the aggressive militarist to the non-violent peacenik, from the committed to the uncommitted, from the Christian to the atheist.

Through intensive study of the problems of peace, and community living you will encounter the task of getting to know and understand not only other beliefs and philosophies, but also your own, and, in the light of these, to begin the difficult process of re-evaluating your own position. The Peace Project may not be peaceful! You will be confronted by a growing community within the project and this growing may cause hurt and conflict. You will be forced to consider peace within yourself, peace in inter-personal relations, peace in the broader community and finally in the world

as it is today torn by economic, religious, political and ideological differences.

The areas covered will likely be on a general survey level and will deal with such problems as Christianity and the basis of pacifism, philosophies of peace, social change, non-violence, etc. Although the study programme will be set up and controlled by the project itself, there will be a suggested pre-plan which can be used as a guide.

INTRODUCTORY READING

The Power of Non-violence, by Richard Gregg, Fellowship Publications, 1959, $1.15.
Open at the Top, by James M. Minnifie, McLelland & Stewart, $4.50
The Arms Race, by Philip Noel-Baker, Oceania, $2.75.

"Sex in Perspective" Study Project

(English)

Mark Twain says of one of his characters, "He's a good man in the worst sense of the word." We all know this "ethical" man – self-righteous, narrow-minded, and puritanical. We see him often and we don't like him. But what of ethics – of morality? Many would say that the ethical understandings of the Victorian era are inadequate. Do we need to work our way to a new understanding or do we remain content to live with none?

> How does the changing role of the sexes affect our ethical outlook?
> What constitutes a sexual perversion? Are sexual perversions really misnomers?
> How crucial is the population explosion? Does it radically affect our views on contraception and abortion?

Exactly what does sexual ethics imply? Is a broader ethic involved? In what way, if any, is our treatment of the "other" and our understanding of ourselves in our sexual conduct different from our attitudes and understanding in other forms of social and personal relationships?

A new project, the Sex in Perspective Study Project presupposes an intensive study programme dealing with these and other questions. The '65 project has been given the task of providing a comprehensive and competent report to the National Study Conference of the S.C.M. in September '65 which is to be on the topic **The Sexes in a Changing Society.**

INTRODUCTORY READING

The American Sexual Tragedy, by Albert Ellis, Black Cat Paperback, $1.15.
Sex and Society, Walker & Fletcher, Penguin Book, $0.85.
An Exposition of Christian Sex Ethics, by V. A. Demant, Hodder & Stoughton, 1963, $1.00.

Project Canadien/Canadian

(Bilingual)*

Although in the past S.C.M. projects have dealt with problems common to all urban industrial societies, the Movement recently started summer projects concerned specifically with the relations of the two Canadas – Maclennan's two solitudes. The rarity of personal contact between individuals from the founding nations of Confederation is a loss to both. That this is as true of students as of any other group has challenged the S.C.M. to do something about it.

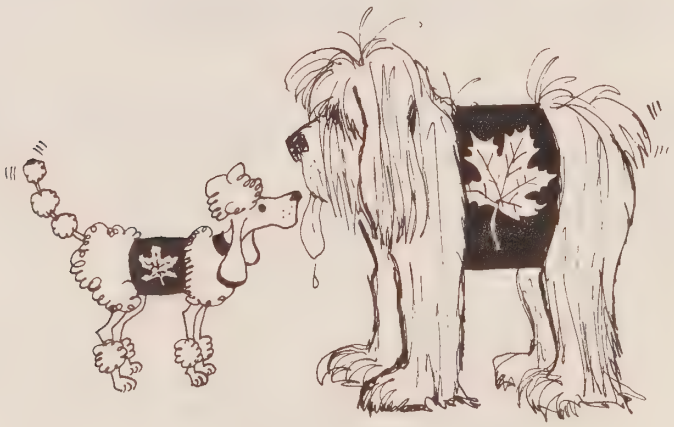

A bilingual summer project gives you the chance to see for yourself what meaning, if any, there is left in the tired words "bilingualism" and "biculturalism"; to measure your attitudes and ideas of yourself, your society, and Canada against somewhat different ones; and to gain more than a newspaper headline understanding of the central problem of both Canadian history and current affairs.

Because of the breadth of the topic – relations between the French and English in Canada – the subjects of discussion and study depend on the interests of the students. As the project straddles barriers of language, religion and outlook in its daily life,

*See page 7 – Miscellaneous Imperatives

the agreements and tensions between confronting cultures are all sure to appear in its study programme. Sharing the common interests of students, you have a chance to cut through the dead flab of our national stereotypes to whatever living reality lies beneath. And not least important are the implications such a summer can have for your understanding of a world divided by national antagonisms based on language and ideology.

INTRODUCTORY READING

Canadian Dualism – la dualité canadienne, ed. Mason Wade, 1960. University of Toronto Press, Presse Universitaire Laval, $8.50. Available in university libraries.
Quebec Revolution, by H. B. Myers, Harvest House, Montreal. paper, 1964, $2.00.
L'option politique du Canada français, by Philippe Garigue, Editions du Lévrier, Montréal, 1963, $3.50.
Quebec States Her Case, edited by Frank Scott & Michael Oliver, Macmillan of Canada, 1964, $1.95.

Civil Service Project

(Bilingual)*
(Not offered in 1965)

Government is playing a growing and an increasingly important role in affairs of the nation. This may affect us as students inasmuch as many of us will choose to serve the state with our skills, knowledge and ability. This will affect all of us as citizens inasmuch as we all shall have an increasing stake in the activities of government.

Serious questions come to light in the wake of this evolution: What is the relationship between technocracy and democracy? To what extent is academic freedom – e.g. in the realm of scientific research – compatible with growing state financing of same? Who makes policy – Government, bureaucrat, public opinion, vested interest? Can big government be responsible? Can we afford the continued "freedom" of modified "free enterprise"? The state: ladder of ambition? safe niche? administrative backwater? avenue of useful service? Is vast state control necessary to the flourishing of the nation?

These questions are only a few of those which will be passed in review by those who spend their summer in a Civil Service Project. Working in the government service, you will have a chance to observe at first hand the people, the "mentality", the limits, the opportunities, a little of the glamour, a lot of the routine, that go into the life of a civil servant. In the project you will

*See page 7 – Miscellaneous Imperatives.

examine some of these questions and problems with the tools and knowledge made available by political science.

This project is not aimed primarily at specialists in the study of government nor at those planning a civil service career. But, if you have an interest in this aspect of society you will find the project worthwhile.

APPENDIX

Travel Pool

All participants are REQUIRED to enter a travel pool to ensure a more equal division of the travel costs among the students and thus to encourage national participation in every project. Students are advised to travel as cheaply as possible (using honest means, of course). Car pools, hitch-hiking, and delivering new cars for dealers are some of the devices that will lower total travel cost, and reduce the share for each participant.

Each project must organize its own travel pool on the basis decreed by National Council. This travel pool system is:

(1) Travel by bus —— Each person who travels by bus enters 2/3 of the sum of bus fare plus travel allowance;

(2) Travel by hitch-hiking or cheaper methods than bus —— Each person enters 2/3 of the sum of cost of travel plus travel allowance. The travel allowance is $5.00 per 48 hours for stop-over purposes;

(3) Travel by any method more expensive than bus —— Each person enters 2/3 of the sum of bus fare plus travel allowance.

An average is taken of these entries and adjustments are made so that each person pays the average. The difference between the figure entered and the actual travel costs is your own responsibility.

By this system each student is responsible for paying 1/3 of his travel costs (more than 1/3 if his costs exceed the costs by bus.) Remember, by keeping travel costs as low as possible, **you** (and everybody else) saves money!

Wage Management Plan

One of the ideas which is traditionally considered by the campers after they get to a project and experience community life for a time, is the possibility of establishing a Wage Management Plan. Unlike the Travel Pool, which is compulsory, adoption of a Wage Management Plan is a decision made by each individual project.

In the past, the Wage Management Plan was devised to meet two needs. First, almost all students have the common problem of the need to earn and save as much money as possible during the summer months. Because participation in a project often means that a student accepts a job at lower wages than he might otherwise command, saving becomes very important. Secondly, when the group plans activities, it becomes awkward if some students have more than others to spend on recreational activities, transportation, and even clothes. If, for instance, some of the group can afford a weekend away from the camp, and others cannot, the community is divided on this issue.

If the Wage Management Plan is decided upon by the camp, a common bank account may be established, where wages are deposited. The camp treasurer is then responsible for distributing a weekly allowance to each person of an amount decided upon by the group.

Wage Pool

A Wage Pool developed at the first S.C.M. Summer Project in 1945. To many campers it seemed the logical development of community life to consider forms of economic sharing. The practical financial problems of some of the campers drove the group as a whole to take a look together at the needs of each camper for the coming year. The wage pool was an attempt to remedy the fact that due to the chance of job or sex, different students received different wages, which did not necessarily correspond to the student's needs.

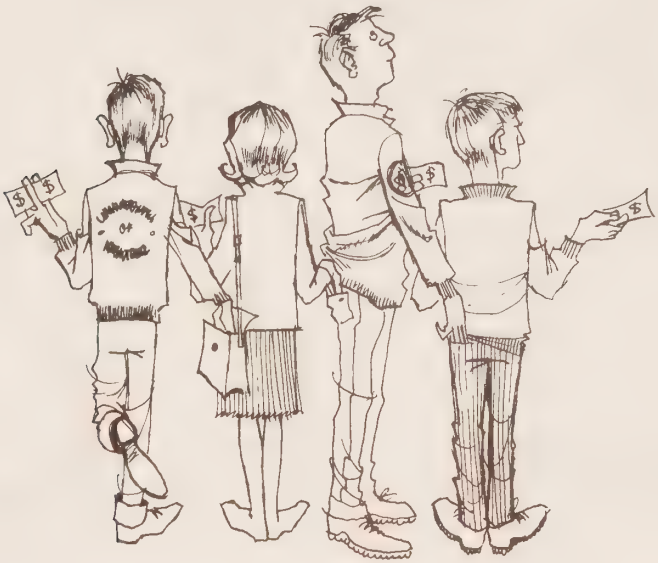

In wage pools individual participation is on a voluntary basis.

If your project decides on having a wage pool, and you decide to enter it, a long and arduous process of assessment and adjustment is begun. The wages of all those entering are put into a common pool and the group then works out a redistribution in terms of the relative needs of the participants.

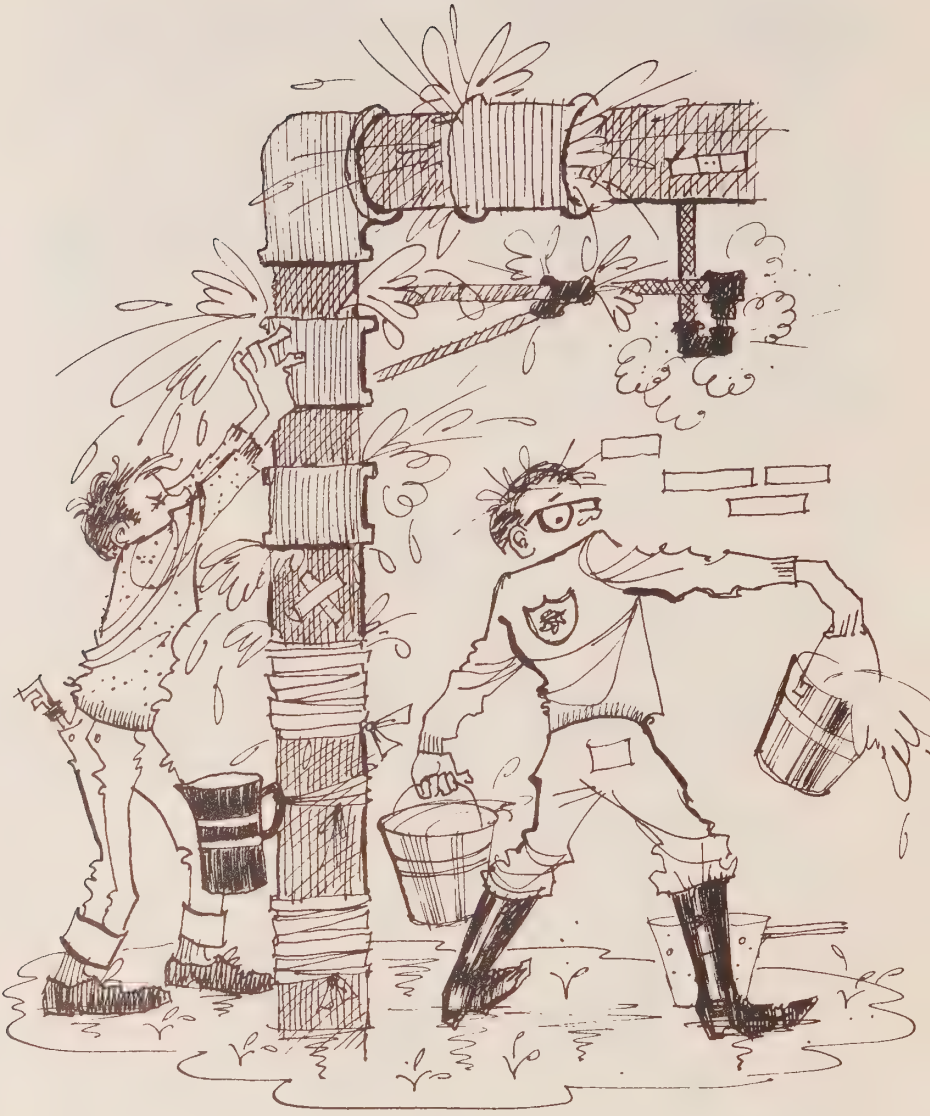

to meet unforeseen financial emergencies

A rather soul-searching process is needed to arrive at individual definitions of 'need'. Each student must look at his total sources of income for the coming year; earnings, bursaries, parents, rich uncles, etc., and draw up a personal budget, indicating what he expects to spend on every item from school fees down to money for dates. Then each personal budget is discussed by those participating in the wage pool, and after the comparison of budgets, some people may be challenged as to the relative necessity of some of the items on their lists, while others may be reminded that they haven't budgeted realistically for tooth paste or Christmas presents. Obviously, this becomes a very revealing exchange. The principle followed is distribution according to real need, that need being agreed upon through group discussion, and varying with the circumstances of each participant.

The main aim of a Wage Pool is to make it possible for all campers who wish to return to university, to do so, and this has usually been managed. It is fair to say that a voluntary wage pool has enabled some students to return who would not otherwise have been able to manage it financially.

Emergency Fund

You and every other participant in a summer project will be required to contribute one average day's wage to the Emergency Fund.

The fund, as its name suggests, will be available to meet unforseen financial emergencies encountered by a project or an individual within a project. The need has long been felt for a means of equalizing large disparities among projects in any one year and between financially good and financially less fortunate years. Monies from the fund will **not** be made available, and should not be expected to be made available, to ease the financial pressure that will normally accompany the operation of any S.C.M. Summer Project. It is basically an extension of the wage pool principle among all projects over a period of several years to assure help on the occasion of unexpected financial distress.

Request for aid should be made by the summer project in question as a whole and any help received distributed by its total membership. The fund is to be distributed at the discretion of the Summer Projects Committee plus representatives from work projects who can be consulted. Requests must be made before August 15th, and all contributions by campers must be received by July 1st.

Index

Introduction 1

Basic Ground Rules 2

- Democratic Organization 2
- Co-operative Living 2
- Presentation of a Social Concern 3
- Consideration of Christianity 3
- An "Open" Forum 4
- Employment 4
- Economic Sharing 6

Miscellaneous Imperatives 7

The Projects

- Mental Hospital 10
- Inner City 11
- Volunteer 12
- Automation 13
- Peace 14
- "Sex in Perspective" 15
- Canadien/Canadian 16
- Civil Service 17

Appendix

- Travel Pool 20
- Wage Management Plan 20
- Wage Pool 21
- Emergency Fund 23

CA1 Z 1
-63B22

équipes - vacances

—expériences de travail
—vie communautaire

Association chrétienne des étudiants canadiens
1139 Bay Street,
Toronto 5, Ontario

l'Association chrétienne des Étudiants canadiens

L'ACEC est un mouvement d'étudiants qui est à l'oeuvre dans la plupart des universités anglophones depuis 1920.

C'est un mouvement d'inspiration chrétienne qui, au sein de l'université, s'efforce d'examiner le message chrétien avec toutes les ressources du savoir humain, et de réfléchir, à la lumiére de ce message, sur les dimensions individuelles et sociales de l'existence humaine.

Le mouvement est oecuménique: son but unique est de fournir aux étudiants de toute croyance un terrain de rencontre; les seuls critères de participation sont l'honnêteté intellectuelle et la bonne volonté de soumettre ses idées à l'épreuve du dialogue.

Par le truchement de la Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Etudiants, dont le siège est à Genève, l'ACEC est affiliée aux associations soeurs qui existent dans plus de quatre-vingts pays.

Les Équipes - Vacances

"C'était formidable ... absolument formidable!"

ATTENTION ...

Peut-être avez-vous eu l'occasion d'entendre un "ancien" d'une équipe-vacances de l'ACEC parler de son expérience! Il y a de fortes chances que ses propos aient été à la fois un peu vagues et enthousiastes: "On y apprend vraiment à connaître les gens ... encore plus à se connaître soi-même ... cette soirée avec les Copains de St. Henri! ... que les Laurentides sont magnifiques! ... enfin tu ne peux pas te le figurer, faut que tu y ailles ..."

SOYEZ AVERTI ...

L'été dernier, ce même "chroniqueur", au moment même où il se trouvait plongé dans l'expérience, tenait peut-être un autre language: " ... Impossible que ça soit déjà mon tour à faire la vaisselle ... mercredi, et déjà plus un sou! ... demain soir, tu dis, pour mon exposé sur ...?"

Dans ce qui suit, l'accent sera mis surtout sur ce qu'une équipe-vacances exigera de vous. C'est que nous sentons qu'il est moins nécessaire d'en souligner les avantages. Qu'on noue de nouvelles amitiés, que des horizons plus vastes s'ouvrent devant soi, qu'on fasse une foule de découvertes ... tout cela, vous le soupçonnez déjà. D'anciens participants vous l'ont d'ailleurs peut-être déjà dit. Ce qu'il faut souligner, ce sont les conditions qui s'imposent de toute nécessité aux participants des futures équipes de l'ACEC, pour que leur expérience, à eux aussi, soit enrichissante, unique.

l'Historique des Équipes-Vacances

Depuis 1945, l'ACEC organise à l'intention des étudiants des universités canadiennes des "équipes-vacances" ou "camps de travail". Les équipes réunissent chacune une vingtaine d'étudiants pour la période de trois mois des grandes vacances.

En 1945, une trentaine d'étudiants faisaient partie d'une équipe-pilote "l'Etudiant dans l'Industrie", faisant état par là-même d'une prise de conscience, assez répandue à l'époque, à l'égard du monde industriel et de la vie ouvrière.

Depuis lors, le nombre et la variété des "camps" se sont peu à peu élargis. En 1964, l'ACEC put constituer neuf équipes, dans les trois villes de Winnipeg, Toronto et Montréal. Environ cent-soixante étudiants et étudiantes y participérent. Ils venaient de vingt-six universités canadiennes; ils représentaient toutes les disciplines académiques et, il va sans le dire, de nombreuses positions religieuses et politiques. La gamme des thèmes mis à l'étude s'est, de la même façon, étendue: "le Collet blanc", "le Centre-Ville", "la Paix", "l'Hôpital psychiatrique", "le Canada, pays de deux nations", "l'Industrie" ... Autant de problèmes qui ont, chacun, fourni l'idée directrice d'un "camp".

Le Caractère des Équipes

Les équipes-vacances de l'ACEC poursuivent un triple but:

1) Permettre à l'étudiant qui y participe de travailler à un emploi rémunéré et ainsi l'aider à poursuivre ses études.
2) Créer une communauté d'étudiants et d'étudiantes venus de toutes les régions du pays, et représentant diverses disciplines académiques et confessions chrétiennes et non-chrétiennes.
3) Fournir l'occasion d'étudier, dans cette ambiance communautaire, un problème de la société canadienne.

En principe, l'ACEC ne peut s'engager auprès des étudiants à leur trouver un emploi, sauf, bien entendu, s'ils font partie d'une équipe attachée à une institution publique. C'est l'intérêt qu'un étudiant porte à l'un des problèmes thèmes, et non son seul désir d'obtenir tel emploi, qui guidera l'ACEC dans le choix des participants.

Vivre ensemble sous le même toit, faire ménage commun, se rencontrer sur le plan de la personne ..., voilà ce qui contribue à créer la dimension communautaire de la vie d'une équipe. Directeurs et cuisiniers sont choisis en fonction tant de leurs connaissances de l'homme que de leur compétence respective. Les structures démocratiques de chaque groupe s'édifient dans le même esprit.

Trois soirées de la semaine sont habituellement consacrées a réfléchir ensemble sur les divers aspects du "thème du camp". Ainsi se trouvent assurées la continuité et la profondeur qu'on recherche dans les équipes-vacances. Conférences, différents travaux pratiques, lectures, discussions structurent les rencontres. Tout ceci, rappelons-le, ne s'adresse pas à des spécialistes, mais à des "profanes" qui s'y donnent une occasion peut-être unique d'approfondir ensemble une question importante.

Dans la mesure du possible, le programme des "équipes-vacances" est conçu de telle sorte que le travail des participants soit en rapport avec le thème à l'étude.

C'est donc une expérience, en quelque sorte, "totale" qui est offerte à l'étudiant participant. Ses connaissances, ses convictions personnelles, sa compréhension de soi et d'autrui, sa personnalité sont mises à contribution. Mais, en retour, elles ne peuvent sortir qu'enrichies de l'expérience.

Principes directeurs

Les thèmes choisis au cours des années passées ont varié, changé, en accord avec les centres d'intérêt majeurs des étudiants et aussi selon la situation sociale toujours en transformation. Egalement, chaque groupe nouveau d'étudiants a jugé bon d'adapter à ses besoins et aux circonstances, la forme de sa vie commune. Tout en reconnaissant cette évolution normale et les exigences propres de chaque situation, l'Association, qui parraine ces équipes, insiste pour qu'on y observe certains règlements de base. Ceux-ci correspondent en quelque sorte aux buts et aux convictions qui sont la raison d'être de l'ACEC. Ils indiquent en même temps les caractéristiques de la formation qu'offrent ces activités d'été aux étudiants qui y prennent part.

LE CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE DES ÉQUIPES

Le Comité des Equipes-Vacances de l'ACEC est responsable de la sélection des candidats: chaque groupe comprend habituellement de douze à vingt-cinq membres. Le Comité se charge aussi d'assurer une direction compétente au groupe: normalement, deux co-directeurs (adultes) et un cuisinier. Ces directeurs sont choisis en fonction de leur aptitude à établir de bons rapports personnels, et de leur compétence dans le sujet à l'étude. Il est entendu, cependant, qu'ils assument leurs fonctions dans un groupe où tous les participants assument autant d'initiative que possible dans l'élaboration de leur programme et la gestion de leur ménage.

Ce principe d'auto-gestion constitue un trait essentiel de la vie d'équipe. Toutes les décisions relatives aux règlements, responsabilités et formes d'activité sont prises à la suite d'échanges qui doivent permettre de parvenir à un accord commun.

On admet sans peine ce principe; voyons tout de même que sa mise en application n'ira pas toujours sans difficulté. Par exemple, vous vous êtes opposé, contre la majorité, à l'emploi de la margarine ... ; eh bien, vous aurez vraisemblablement à en manger tout de même. Une étude biblique ne vous dit rien ... ; si le groupe en décide autrement, vous y participerez malgré tout. Vous préféreriez aller au cinéma ... ; mais le roulement des corvées veut que vous passiez votre soirée à faire des casse-croûte ...

En acceptant de faire partie d'une équipe, vous vous engagez donc à vous plier aux décisions qui seront prises par le groupe, décisions d'une portée difficile à prévoir. Cela vous paraît hasardeux? Vous ne vous trompez pas. Ce n'est pas sans risque ni peine que l'individu qu'est chacun de nous devient membre d'une communauté démocratique.

VIE EN COMMUNAUTE

"... à moins d'empêchement valable ..."

Sur ce point deux devoirs s'imposent. Le premier: vous devez assumer votre part des corvées quotidiennes du ménage, telles la préparation des casse-croûte, le lavage de la vaisselle, le ménage etc. Le deuxiéme: vous devez assumer la responsabilité qui vous incombe dans la gestion des affaires du groupe, et vous associer pleinement à toute entreprise qu'il aura décidée (à moins d'empéchement valable, bien entendu!) Il va sans dire qu' aucune vie communautaire n'est possible sans la reconnaissance de ces deux exigences fondamentales.

N'est-ce pas peu demander, lorsqu'on considère les avantages qui en découlent? D'un point de vue pratique, l'expérience témoigne que cette maniere de vivre est nettement plus économique ... Mais, avant tout, elle favorise une rencontre authentique sur le plan de la personne.

LE PROBLÈME SOCIAL

Il est nécessaire que l'étudiant s'intéresse vraiment à l'équipe-vacances qu'il choisit, et on s'attend à ce qu'il apporte son concours à l'étude de son problème-thème. En conséquence, il sera appelé à s'engager de la façon suivante:

1) Faire toutes les démarches nécessaires pour se trouver un emploi qui a rapport au thème.
2) Lire sur le thème, présenter des comptes rendus de livres et faire des exposés au groupe.
3) Assister aux conférences et participer aux discussions organisées dans le cadre formel de l'étude.
4) Prendre part à d'autres formes d'activité qui se rattachent au programme d'étude.

POINT IMPORTANT

Les membres des projets ont établi la coutume de consacrer deux ou trois soirées par semaine au programme d'étude ou à l'activité relative à ce programme. C'est le groupe lui-même qui décide de quelle façon il abordera son sujet d'étude (emploi du temps, forme et étendue de l'étude). Il est néanmoins important que le candidat sache qu'il aura à répondre aux exigences éventuelles du programme. Il doit donc s'assurer, lorsqu'il demande de participer à l'un des "camps", que le thème en question l'intéresse vraiment et qu'il l'étudiera avec goût.

LA FOI CHRÊTIENNE, A-T-ELLE UN RAPPORT ...

- avec le problème social étudié par le groupe?
- avec la société globale dans laquelle ce problème se fait sentir?
- avec la vie personnelle et communautaire des participants?

L'Association chrétienne des Etudiants canadiens – son nom même le laisse entendre – estime que la conception de l'homme et de Dieu, qu'apporte la foi chrétienne ne va pas sans éclairer quelque peu les problèmes auxquels nous faisons face en tant qu'individus et sociétés. Fidèle à elle-même, l'Association propose donc franchement qu'on examine ces problèmes à la lumière – si peu claire qu'elle soit – de la foi, foi pourtant libre et responsable. Par conséquent, les participants seront appelés à confronter leur foi à des problèmes sociaux précis, à l'édifice social en général, aussi bien qu'au domaine de leurs relations person-

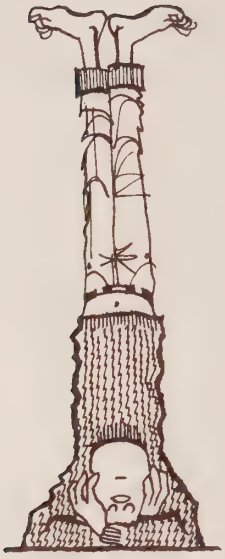

"... on l'expérimentera."

nelles. Dans certains groupes, on sentira le besoin de pousser plus loin la recherche, par des échanges et des lectures plus proprement théologiques et bibliques. Il arrivera aussi que certains participants ou le groupe entier voudra, par le moyen d'une liturgie de la Parole par exemple, témoigner de sa foi commune.

La foi, dans ses implications personnelles et sociales, s'imposera certainement comme une dimension importante de l'étude et de la vie des équipes. On s'y intéressera, plus encore, on l'exprimera, on l'expérimentera. Cet aspect constitue d'ailleurs l'une des préoccupations maîtresses de l'ACEC dans tous les projets qu'elle met sur pied et anime.

UN LIEU DE RENCONTRE

L'ACEC estime que, plus que jamais, le monde étudiant doit s'intéresser vivement aux problèmes sociaux contemporains. Car sa conviction est que le monde moderne est à prendre au sérieux. C'est dire que ses entreprises, tout comme les sujets qu'elle met à l'étude, ne sont en aucune façon des astuces, destinées à entrainer des non-chrétiens, par exemple, à accepter des positions chrétiennes qu'ils ne partagent pas. L'Association ne veut que traiter sérieusement des problèmes sérieux. Tout étudiant, qu'il partage ou non la foi chrétienne, pourvu qu'il s'intéresse à la société dans laquelle il vit, à ses structures, aux hommes qui l'habitent, se sentira chez lui dans une équipe de l'ACEC. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que des agnostiques ou des gens qui adhèrent à une position non-chrétienne sauront découvrir, dans une question, des profondeurs qui resteraient inconnues à un groupe "chrétien" homogène. En outre, il n'existe pas, à notre avis, d'interprétation "chrétienne" unique des événements de ce monde en cours de transformation rapide. Plus donc il y aura de points de vue divers qui s'expriment, plus l'échange sera précieux.

Il va de soi que l'opinion de chacun est accueillie avec le plus grand respect, mais également chacun accepte de se soumettre à l'épreuve du dialogue. C'est une règle, dans les équipes de l'ACEC, que de recevoir et d'examiner, en toute honnêteté, tous les points de vue qui y seront exprimés. On attendra de chrétiens, par exemple, qu'ils scrutent les données des sciences humaines et celles des sciences pures, aussi bien que l'Ecriture, dans leur réflexion sur une situation humaine.

L'examen, par le groupe, d'une piece ou d'un roman contemporain s'est avéré, plus d'une fois dans le passé, un moyen agréable et efficace d'amorcer le dialogue sur les questions au programme.

LES EMPLOIS

Dans l'organisation des équipes-vacances, l'Association tient compte du besoin qu'a la majorité des étudiants canadiens de s'adonner pendant l'été à un travail rémunéré. Il est même entendu que tous les étudiants qui participent à un projet doivent travailler, sauf empechement exceptionnel, qui doit être indiqué au moment de la remise des candidatures.

En principe, votre emploi devra avoir quelque rapport avec le programme d'étude. C'est que nous sommes persuadés que la plupart des problèmes sociaux sont mieux compris si on les examine de l'intérieur, si on les vit en quelque sorte. Ainsi, ceux qu'intéresse le domaine de l'hygiène mentale travailleront dans les hôpitaux pour malades mentaux; ceux qui veulent connaître les problèmes posés par l'automation chercheront un emploi dans les entreprises touchées par ces innovations; quant aux participants des projets "Centre-Ville", ils essaieront de se faire embaucher quelque part au "coeur de la ville". Il arrive que le sujet à l'étude ne se prête pas facilement à une expérience directe. Comment, par exemple, trouver un emploi ayant un rapport précis avec la question de la paix? Il importe néanmoins de tenir compte du principe et de voir tout le profit qu'il y a à "baigner", par son travail, dans le problème qu'on veut étudier.

Sauf pour les équipes "Hôpital psychiatrique", pour lesquelles l'ACEC se charge, par nécessité, de faire elle-même les arrangements de travail, il est laissé à chaque participant de se trouver lui-même un emploi. Disons tout de même que l'ACEC est en mesure de fournir un certain nombre de renseignements sur les possibilités d'emplois, grâce à l'expérience acquise au cours des années passées. Néanmoins, chaque étudiant s'engage à se trouver personnellement du travail. Par conséquent, il sera bon d'entreprendre les démarches nécessaires pour vous trouver un

Vous aurez à trouver votre emploi.

travail, **aussitot qu'aura été agréee votre candidature á un "camp".**

En moyenne, le niveau des salaires dans les équipes-vacances est moins élevé qu'il ne le serait si les étudiants cherchaient ailleurs des emplois bien rémunérés, ceux par exemple qui exigent une formation universitaire. C'est un fait que les salaires réduits sont fréquents dans les équipes. Par contre, le coût modique de la vie en communauté comble jusqu'à un certain point cette différence. C'est ainsi que, dans le passé, les étudiants désireux de rentrer à l'université n'ont pas généralement été empêchés de le faire pour des raisons financières. Il faut bien comprendre tout de même que l'ACEC, dans la mise sur pied de ces "camps" ne vise pas à fournir des emplois. Et, parmi les multiples avantages qu'offre à ses membres une équipe-vacances, l'aspect financier n'est pas le principal.

Il y a aussi des équipes "volontaires"; ces groupes sont évidemment d'un genre particulier. Les candidats à ces équipes devront être en mesure de défrayer leurs propres frais de déplacement (aller-retour) aussi bien que les frais de logement et nourriture pendant l'été. Les participants travailleront, sans rémunération, dans divers organismes municipaux de bienfaisance sociale. L'ACEC leur prêtera son concours dans la recherche des emplois bénévoles. Les candidats qu'intéresserait cette expérience, mais qui seraient dépourvus des ressources nécessaires, pourraient obtenir de l'aide soit par l'intermédiaire d'une section locale de l'ACEC, soit encore auprès d'un mouvement paroissial ou d'autres organismes. (Les frais pour l'été ne devraient pas dépasser $300.00).

PARTAGE MATÉRIEL: EXPRESSION DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DE L'ÉQUIPE

Les participants assument collectivement une part des frais d'organisation des équipes-vacances et assurent de la même manière le fonctionnement de leur propre "camp".

(1) **Les droits d'inscription sont de $20.00**

Vous êtes prié d'inclure $10.00 avec votre formule de demande (Ce montant ne vous sera pas remboursé, si vous retirez votre candidature apres le 15 mars). La date limite pour faire parvenir la deuxième tranche du montant est le 1er juillet.

(2) **La contribution au "fonds d'urgence inter-equipes"**

Chacun offre le salaire d'une journée de travail (Voir l'annexe pour les détails).

(3) **La répartition entre tous des frais de déplacement**

Tous les participants doivent accepter ce principe. Et, bien entendu, on s'attend à ce que vous voyagiez à bon compte (Voir l'annexe pour plus de renseignements).

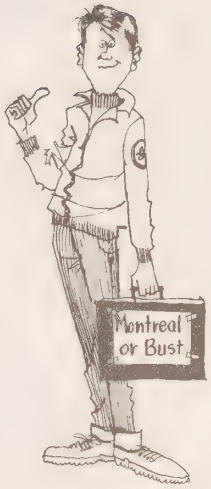

"... à bon compte."

(4) **Le paiement des frais de logement et de nourriture**

Les groupes logent d'habitude dans des locaux qui sont la propriété de paroisses ou des maisons d'étudiants. Personne ne s'étonnera de ne pas y trouver tout le confort du foyer paternel! Les dortoirs sont improvisés, les lits nous sont prêtés; il n'y aura parfois que deux douches pour une vingtaine de personnes . . . , pour ne mentionner que quelques inconvénients. Mais, grâce au loyer modique et aux soins apportés à l'approvisionnement, il n'en coûte à chacun qu'environ $12.00 par semaine pour sa pension. Cette somme comprend le salaire de la cuisinière et la rétribution du directeur (Voir 5).

(5) **La rémunération des cadres**

Les membres de l'équipe versent à la cuisinière un salaire égal à la moyenne des leurs. Les co-directeurs, s'ils ne sont pas employés ailleurs, reçoivent une indemnité déterminée en consultation avec le groupe et le Comité national des Equipes-Vacances.

En plus de ces charges financières obligatoires, les membres des équipes-vacances auront à examiner d'autres formes possibles de partage. Citons, à titre d'exemple, deux systèmes de partage conçus et expérimentés les années précédentes:

Le plan "mise de côte". C'est alors le groupe qui règle les dépenses individuelles et collectives des participants (Voir l'annexe).

"La cassette". A la fin de l'été, les revenus de tous sont répartis d'après les besoins des participants pour l'année qui vient, plutôt que d'après les salaires individuels, qui peuvent être très différents les uns des autres (Voir l'annexe).

Chaque groupe est entièrement libre d'ajouter ou non ces formes de partage à son expérience de vie communautaire. Les co-directeurs d'une équipe en feront voir aux étudiants les avantages. Il appartiendra alors au groupe de prendre une décision sur ce point. Nous voudrions qu'on découvre, par cette expérience, l'emprise qu'a l'argent sur soi-même et l'influence qu'il exerce sur les rapports interpersonnels et l'idée qu'on se fait de la société.

Exigences diverses

TOUT OU RIEN

Il est indispensable que tous les participants des "équipes-vacances" arrivent à temps (le 15 mai) et demeurent avec le groupe pour toute la durée du "camp" (31 août)*. Il peut arriver que, pour être fidèle à cette exigence, on doive manquer une collation de diplômes ou qu'il faille laisser tomber le désir de "voir du pays avant de rentrer" . . .

"Si votre mère . . ."

PARENTS ET "FLAMMES"

Nous ne méconnaissons nullement la valeur des liens familiaux et les vertus de l'amour. Toutefois, membre d'une "communauté estivale", vous consacrerez à ce groupe la plus grande partie de votre temps. Si votre mère ou votre ami(e) devaient s'y opposer trop violemment, pensez-y à deux fois avant d'apposer votre candidature.

PAS DE BILINGUISME A SENS UNIQUE!

Impossible de participer à un "camp" bilingue, à moins que vous ne parliez les deux langues! Car les échanges constituent l'élément essentiel de cette expérience. Il est vrai que votre anglais pourra s'améliorer (peut-être même votre français); n'allez pas considérer tout de même ces "camps" bilingues de l'ACEC comme des cours de langues. Il vous sera donc demandé de faire preuve de compétence dans les deux langues.

*Les équipes-vacances bilingues commenceront le 22 mai et finiront le 27 août.

LES ÉQUIPES

l'équipe "Hôpital psychiatrique"

(a, f ou b)*

Au début, cela vous fait peur ... , mais vivre avec les autres, qui sont dans la même situation, ça aide pas mal ... Tous se font part de leurs observations ... les autres aussi ont l'air de s'inquiéter de se découvrir les mêmes symptômes que les patients ... Souvent, bien après l'heure du coucher, on est encore en train de causer ... on revit ensemble les expériences des salles d'hôpital ... Ces soupers-rencontres ou les psychiatres sont venus nous parler ... On apprend à se connaître les uns les autres ..."

LE TRAVAIL

Vous travaillerez comme aide-infirmier (ou aide-infirmière). Vos fonctions dépendront un peu du service auquel vous serez attaché. Mais une chose est sûre: vous serez toujours au bas de l'échelle, toujours celui qui reçoit les ordres, qui n'a presque jamais l'occasion de prendre des initiatives. Vous serez là pour observer, apprendre et servir.

Au cours des années passées, l'ACEC a passé des accords avec plusieurs hôpitaux. Les salaires et les conditions de travail varient d'un hôpital à l'autre. A Toronto, par exemple, l'ONTARIO HOSPITAL paie $250.00 par mois aux hommes et $230.00 aux femmes, et tous les étudiants travaillent aux mêmes heures. Le VERDUN PROTESTANT HOSPITAL ne paie que $180.00 par mois, et il n'est pas toujours possible d'obtenir que les heures de travail de tous coïncident: ce qui crée des difficultés pour la vie de communauté et les soirées d'étude. Cependant, tous les groupes qui, dans le passé, ont fait cette expérience estiment que, malgré les inconvénients mentionnés, ils en ont tiré un grand profit, et ils demandent que soient maintenues ces équipes travaillant en hôpital.

UNE IMAGE COURANTE

L'idée que vous vous faisiez des aliénés et de leurs habitudes bizarres est vite démentie. Vous ne tardez pas à découvrir qu'ils sont de pauvres gens, isolés, effrayés, des gens qui souffrent et, en somme, ne sont pas totalement différents de vous-même.

UN FAIT ÉTONNANT

Dans une étude publiée récemment par un service public, on trouve affirmee avec force qu'aucun hôpital mental ne devrait être appelé à traiter plus de trois cents malades à la fois. Comment donc, alors, fait-on encore construire des hôpitaux psychiatriques d'une capacité de mille lits? Le coût serait-il trop élevé, si l'on faisait autrement? Est-ce que ce sont des préoccupations matérielles plutôt que les besoins de la personne qui déterminent l'établissement des politiques sociales? Qui, en fin de compte, est responsable de ces décisions? Y pouvons-nous quelque chose? Quoi? Comment?

*a — langue parlée: anglais; b — langues parlées: français et anglais; f — langue parlée: français.

UNE REPONSE SATISFAISANTE?

– Comment expliquer que les aides-infirmiers, dans les hôpitaux psychiatriques, bien souvent ne donnent pas la qualité de service qu'on serait en droit d'attendre d'eux?

– Eh bien, c'est qu'ils sont mal rétribués, et parfois mal choisis. Quant à ceux qui ont diplômes et compétence, ils vont travailler là ou de meilleurs salaires leur sont offerts.

– Mais pourquoi sont-ils mal rétribués?

– Parce qu'ils n'ont pas une bonne formation professionnelle.

– Et ne leur est-il pas possible d'obtenir cette formation?

– Certainement. Plusieurs hôpitaux offrent des cours dans ce but.

– Mais alors, les salaires vont augmenter en proportion des qualités acquises?

– Oui, mais pas suffisamment. Ce qui fait que plusieurs infirmiers s'en iront encore travailler ailleurs. Et l'hôpital psychiatrique restera aux prises avec le même problème!

ET NOS QUESTIONS À NOUS!

Des opinions, des impressions, des faits concrets, autant d'éléments qui entrent dans l'expérience extrêmement complexe vécue dans une équipe "Hôpital psychiatrique". Mais pour en retirer quoi? Travaux, réunions, discussions permettront de sonder, mieux qu'on le fait souvent, la condition humaine et ses misères. Les hôpitaux s'efforcent de rebâtir des vies. Comment? En vue de quoi? Quelle est, en fait, la différence entre le "normal" et l' "anormal"? Comment établir la distinction? Qui peut la déterminer? La philosophie et la théologie tentent-elles de répondre à ces questions? Quelle "image de l'homme" présentent la Bible, les grands auteurs, la littérature moderne, la publicité ... et les salles de services psychiatriques?

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

– **Cité libre**, XIIIe année, No. 48, juin-juillet 1962, numéro spécial consacré à "la psychiatrie"
– Igor A. Caruso, **Psychanalyse pour la personne**, Paris, Editions du Seuil, Collection Esprit
– **More for the Mind**, a study in psychiatric services in Canada, Toronto, Canadian Mental Health Association, 1963
– Harry Milt, **Basic Facts about Mental Illness**, 31 pages
– Dominique Bédard, M.D., **et al, Rapport de la Commission d'étude des Hôpitaux psychiatriques**, Québec, Ministère de la Santé, 1962

l'équipe "Centre-Ville" (a, b)

Cette expérience vous confrontera aux gens et aux institutions que l'on trouve au coeur de toute grande ville industrielle.

D'ordinaire, le biais de la sociologie s'avère un utile point de départ, parce qu'elle "sensibilise" les participants aux forces sociales et économiques qui pèsent sur les hommes demeurant et travaillant dans l'ambiance des centres de grandes villes. L'expérience se complète par la vie et le travail au coeur même de la ville.

Certains étudiants réussiront à se trouver du travail auprès des organismes de service social, publics ou privés, qui desservent le centre de la ville. Les autres s'efforcent de se faire embaucher dans des entreprises qui desservent directement les habitants de ces quartiers, toujours dans le but de multiplier les contacts avec ces gens. (Il n'est pas besoin de souligner que les salaires habituellement offerts ne sont pas particulièrement élevés). En dehors des heures de travail, et à titre bénévole, les équipes "Centre-Ville" participent souvent aux activités des "centres" et mouvements de quartier. C'est ainsi qu'ils prêteront leur concours à l'animation de programmes récréatifs pour enfants, de carrefours pour jeunes gens, de cercles d'étude pour adultes.

C'est tout un monde, inconnu, insolite, qui se révélera à la plupart des étudiants d'université. Langues et cultures multiples s'y rencontrent. Déchus et infortunés de la société s'y entassent, et c'est loin d'être le tranquille hâvre qu'ils recherchent. Pour les immigrants, le centre de la ville constitue un pied-à-terre, le point de départ pour la conquête du succès social. C'est un fait, fortunes et carrières s'y édifient. Des groupes entiers de citoyens, au contraire, n'y trouvent que dégradation et écrasement.

Voilà un peu ce que vous aurez l'occasion de constater. Vous goûterez même, en quelque mesure, à cette vie des "ratés". Vous pourrez aussi porter un meilleur jugement sur l'efficacité des mesures prises par l'Etat, l'Eglise et les oeuvres de service social, en vue de porter secours aux prisonniers de la ville et de garantir aux citadins une ville plus humaine.

l'équipe "Volontaires Centre-Ville" (a)

Un certain nombre d'étudiants ne sont pas dans l'obligation de travailler pour payer leurs études. Si vous êtes de ceux-là, peut-être aimeriez-vous consacrer un été à rendre service à autrui?

Les équipes de volontaires ont, elles aussi, l'occasion de se familiariser avec le visage d'une grande ville. C'est un aspect assez peu connu de la réalité canadienne. Vous apprendrez à reconnaître les visages du "centre de la ville", les chômeurs, les enfants de la rue, les hommes d'affaires surmenés qui habitent la banlieue . . .

Les étudiants de ces équipes travailleront au sein des organismes bénévoles (animés par des Eglises ou d'autres groupes privés). L'ACEC vous aidera à trouver des postes. Gardez-vous de penser que, dans votre équipe, vous trouverez aisément la réponse à donner, la solution à suggérer, l'aide à apporter ... L'aventure n'est pas facile, et n'allez pas vous y embarquer si vous avez à l'esprit qu'"on va s'y amuser". Et pourtant, il arrivera que, vous étant trouvé les mains vides devant les pauvres, vous vous découvrirez enrichi.

Ce "camp" ne ressemble pas à la plupart des autres que l'ACEC veut proposer. Les candidats doivent, en effet, disposer des moyens suffisants pour assurer leurs frais de déplacement, de nourriture, de logement, etc., pendant l'été. On évalue ces frais à environ $300. Rappelons qu'il existe des organismes qui accepteraient de vous aider financièrement, si vous en aviez le besoin: des groupes de votre ville, des organismes paroissiaux, etc. Peut-être aussi, des mouvements semblables à l'ACEC, dans votre université, appuieraient-ils vos efforts pour vous permettre de vivre cette expérience.

BIBILIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- Lewis Mumford, **La cité à travers l'histoire**, Paris, Editions du Seuil, Coll. Esprit
- "Un ouvrier de Montréal parle ...", in **Socialisme 64**, printemps 1964, numéro 1; voir aussi "La condition ouvrière: extraits d'interviews", in **Socialisme 64**, automne 64, numéro 2
- S.D. Clark, **ed., Urbanism and the Changing Canadian Society,** Toronto, University of Toronto Press, 1961. Voir surtout le chapitre intitulé "The Social System of a Slum: The Lower Ward, Toronto", par W..E. Mann, pp. 39-69
- Michael Harrington, **The Other America,** Poverty in the United States, Penguin, $1.25

l'équipe "Automation" (a)

Un aérobus à réaction prend de la vitesse sur la piste d'envol, quitte la terre et gravit rapidement la pente des airs. A l'intérieur de la carlingue, les passagers commencent à déboucler leur ceinture de sécurité et à s'installer pour un voyage agréable. Tout à coup, la voix du haut-parleur rompt le bourdonnement paisible des moteurs: "Cette annonce est enregistrée. Il n'y a pas de pilote à bord de l'appareil. Le décollage de l'avion était automatique. Des dispositifs électroniques tracent la route de l'appareil et corrigent toute déviation. Lorsque l'appareil approchera sa destination, des mécanismes régleront les manoeuvres de l'atterrissage, qui se fera en toute sécurité. Il n'y a rien à craindre. Rien ne saurait se détraquer ... , rien ne saurait se détraquer ... , rien ne saurait se détraquer ... , rien ne saurait se détraquer ... , rien ne saurait se détraquer ..."

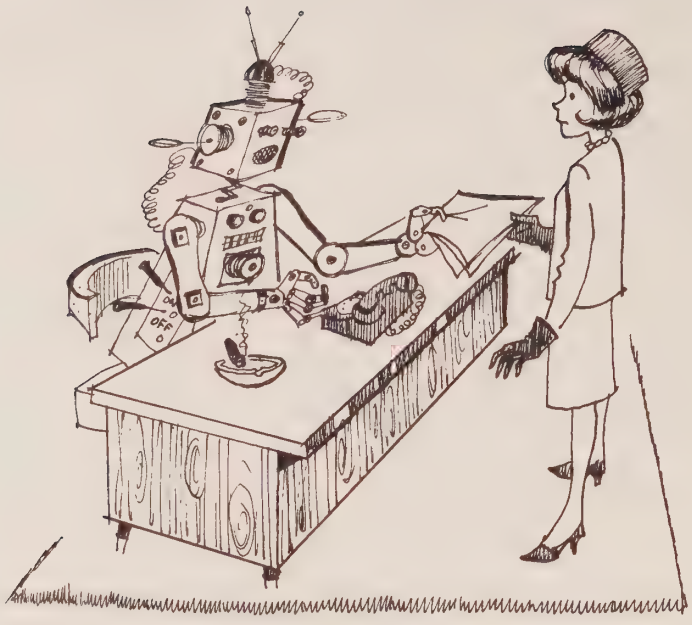

"Nous regrettons, Mademoiselle, vous n'avez pas l'air de posséder les qualités . . . ."

La conquête, par l'automation et la cybernétique, de l'immense domaine du travail humain n'est plus un rêve; elle est déjà solidement amorcée. L'automation désigne l'accomplissement total, par des dispositifs exclusivement mécaniques, de tâches qui engageaient jusqu'ici les forces motrices et sensorielles de l'homme. Quant à la cybernétique, elle évoque ces calculatrices capables de prendre, en quelques secondes, des décisions extrêmement complexes et d'en diriger l'accomplissement. Ces deux techniques sont révolutionnaires: elles sont capables d'améliorer le rendement de l'homme à un point inimaginable et même de supprimer le travail de l'homme complètement dans l'accomplissement de plusieurs tâches.

D'aucuns sont persuadés que, "dirigé par l'électronique, motorisé par la force atomique, adapté à la marche douce et sans effort de l'automation, le tapis magique qu'est notre économie libre se dirige vers des horizons lointains qui passent l'imagination. Faire ce trajet, ce sera l'affaire la plus sensationnelle de notre époque!"

D'autres affichent toutefois moins d'optimisme. Ils soutiennent que les conséquences de l'apparition des machines "penseuses" exigent une analyse beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'imagine généralement. En effet, rappellent-ils, il n'est pas établi que celui qui a construit la machine sache toujours la maitriser.

Les étudiants qui feront partie de ce groupe d'étude et d'expérimentation de l'automation auront donc à examiner aussi bien les difficultés

complexes soulevéees par ces phénomenes modernes que les possibilités prometteuses qu'ils ouvrent. Toutes les disciplines académiques représentées dans l'équipe apporteront des éléments propres à mieux poser les problèmes. Tous essaieront de mieux saisir quelques-uns des effets de cette montée de la technologie sur l'industrie, les affaires, le gouvernement, l'éducation, les loisirs et toutes les valeurs de notre société.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- **Pierre Naville, Vers l'automatisme social?,** Problèmes du travail et de l'automation, Paris, Gallimard, 1963
- Georges Friedmann, **Le travail en miettes,** Coll. Idées, N.R.F., 2ème édition, Paris, 1964, 368 p.
- John C. McDonald, **Automation and the Changing Meaning of Work,** Ottawa, Department of Labour, Economic and Research Branch, 1963
- Serge Mallet, **La nouvelle classe ouvrière,** Coll. Esprit "La cité prochaine", Paris, Ed. du Seuil, 1963, 365 p.

l'équipe "la Paix" (a)

L'ACEC vous propose ici une initiation aux problèmes et aux questions qui se posent à propos de la paix. Cela ne signifie pas évidemment que vous aurez à accepter telle ou telle interprétation philosophique ou théologique de la question. Vous ne serez pas non plus confronté à l'ultimatum: "La paix selon notre manière de voir ou pas de paix!" Etant donné, toutefois, le caractère ouvert de cette réflexion, vous serez invité à tenir compte d'une large gamme d'opinions, qui pourra aller du militarisme agressif à la non-violence, de l'engagement acharné à l'apathie totale, d'un point de vue chrétien à telle position athée.

Au fur et à mesure que vous avancerez dans l'étude des problemes de la paix et dans la vie de la communauté, vous aurez à faire face à d'autres points de vue et d'autres philosophies. Ce faisant, vous serez obligé de préciser votre propre point de vue et de commencer le travail difficile qu'est la mise en question de votre position. Cette réflexion vécue en communauté pourrait facilement ne pas être très paisible! Vous serez membre d'un groupe toujours en devenir, et cette évolution pourra ne pas toujours aller sans heurts. La question de la paix au-dedans de soi, par exemple, se posera inévitablement, de même que celle de la paix au plan des rapports personnels, dans la société canadienne, dans ce monde déchiré par les inégalités économiques, les différends politiques, religieux, idéologiques et raciaux. Face à ces problèmes et pour tenter d'y apporter quelques éléments de solution, le groupe examinera les fondements du pacifisme et de la non-violence, les philosophies diverses de la paix, les positions chrétiennes, l'évolution sociale ... Etude qui ne peut manquer d'être profitable, même si elle doit demeurer rapide et incomplète.

L'équipe élaborera et dirigera elle-même le programme à suivre, études et activités. Pour l'aider, l'ACEC lui fournira un plan à titre de suggestion.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- Raymond Aron, **Paix et guerre entre les nations,** Paris, Calmann-Levy, 1962
- James M. Minnifie, **Open at the Top,** Toronto, McLelland and Stewart, 1964
- Richard Gregg, **The Power of Nonviolence,** Nyack, N.Y., Fellowship Publications, 1959
- Xavier Florès, **"Desarmement et sous-developpement"** in **Esprit,** décembre 1964, pp. 950-969

l'équipe "Sexualité et Monde moderne" (a)

Beaucoup disent aujourd'hui que les normes de la morale que nous avons héritées du passé ne conviennent plus. Faut-il, alors, nous acheminer vers une manière plus juste de voir la question, ou ne serait-il pas plus réaliste d'abandonner la poursuite d'une morale si imprécise?

Autres questions: de quelle manière la transformation des rôles de l'homme et de la femme influence-t-elle notre façon de voir la morale? Qu'est-ce qui constitue la perversion sexuelle? Est-ce par méprise qu'on a employé le mot "perversion"? L' "explosion de la population" est-elle vraiment un problème alarmant? Et ce problème affecte-t-il nos opinions concernant l'emploi des moyens contraceptifs et l'avortement? La morale sexuelle, que veut-on dire par là? Celle-ci fait-elle partie d'une morale plus large? Notre comportement envers autrui, est-il le même lorsqu'il s'agit de rapports "sexuels" que quand il s'agit des rapports personnels et sociaux d'un autre ordre?

La réalisation de ce projet, que l'ACEC lance pour la première fois, sera placée sous la direction d'un couple bien préparé pour cette tâche. Un programme bien charpenté guidera l'étude du groupe. Cette équipe se verra chargée de préparer un rapport pour le Congrès National d'Etude de l'ACEC, qui aura lieu au mois de septembre 1965 et aura pour thème: "Les deux sexes dans une société en évolution".

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- **Esprit,** novembre 1960, numéro spécial consacré à "la sexualité"
- M. J. et P. H. Chombart de Lauwe, **et al., La Femme dans la societe, son image dans différents milieux sociaux,** (travaux du groupe d'ethnologie sociale, CNRS, 1963)
- Albert Ellis, **The American Sexual Tragedy,** Blackcat Paperback
- Dr. J. Ferin et Abbé G. Ponteville, **Amour et fécondité,** Paris, Casterman

l'équipe "Canadien/Canadian" (b)

L'Association s'est récemment engagée dans un nouveau camp d'étude: le problème des relations entre les deux Canada, les deux solitudes", comme on les a nommées. Le manque à peu prés total de contacts entre les deux "nations fondatrices" de la Confédération est une situation anormale, qui prive chacun des deux groupes de très précieux avantages et affaiblit le pays tout entier. Que ce manque de contacts existe aussi entre les étudiants ne fait aucun doute, et il y cause les mêmes dommages que chez les autres groupes de Canadiens. L'ACEC veut assumer sa responsabilité en ce domaine et a décidé de poser des gestes positifs, même si leur portée doit rester plutot limitée. C'est dans cette intention qu'elle offre aux étudiants canadiens ces "camps" bilingues.

Au sein d'une telle communauté étudiante, vous examinerez et vérifierez la signification – si, en effet, ces mots usés en ont une – des termes "bilinguisme" et "biculturalisme". Vous pourrez comparer votre attitude et vos idées sur vous-même, votre société, le Canada, à des

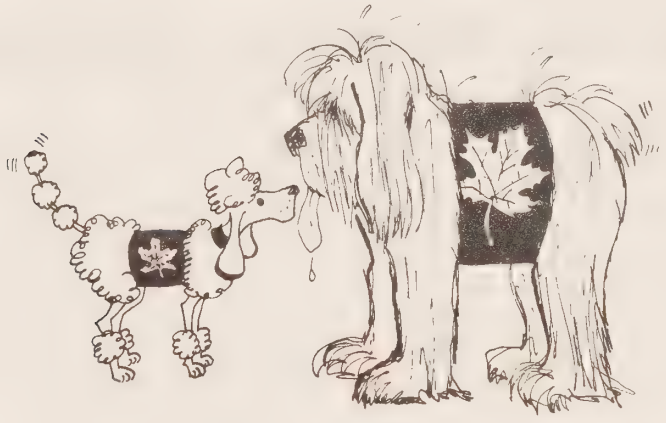

attitudes et à des idées formées dans d'autres traditions culturelles. Il vous sera possible de saisir, mieux que ne vous permettent les manchettes des journaux, l'authentique réalité et d'approcher les réalités historiques qui déterminent notre avenir.

Le sujet est immense; il embrasse en somme tous les rapports entre les anglophones et les francophones du Canada. Seront sûrement étudiés et vécus les barrières de langue, de religion, de perspectives nationales diverses, et les points d'accord et de divergence entre les deux cultures.

Ce "camp" constitue à la fois une aventure fascinante et délicate. Il faudra choisir entre bien des points d'étude possibles. Pour cela, le groupe s'efforcera à la fois de tenir compte des centres d'intérêt de chacun et d'établir une base commune d'échanges.

Recherches et dialogue permettront à chacun de se frayer un chemin à travers les mythes et les images stéréotypés et de parvenir à saisir quelques réalités solides. Ce ne sera pas le moindre des avantages d'une telle expérience. Et, du même coup, vous serez devenu plus en mesure de comprendre le monde, et de l'aimer.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- Mason Wade, **ed., La dualité canadienne – Canadian Dualism,** Québec, Presse universitaire Laval, 1960
- Philippe Garigue, **L'option politique du Canada français,** Montréal, Ed. du Lévrier, 1963
- Scott Symons, **The Meaning of English Canada,** An address delivered to the Canadian Centenary Council Symposium, Winnipeg, 1963, fourni gratuitement sur demande, par l'Institut canadien d'Education des Adultes, 3425 rue St. Denis, Montréal 18, P.Q.
- Gwetholyn Graham et Solange Chaput Rolland, **Chers ennemis,** Montréal, Editions du Jour, 1963

l'équipe "Fonction publique" (b)

(Ce camp n'aura pas lieu en 1965.)

Le gouvernement joue un rôle de plus en plus important dans les affaires de la nation. Ce phénomène touche un grand nombre d'étudiants puisque plusieurs décideront de se mettre au service de l'Etat. Et il nous touche tous, en tant que citoyens d'une société démocratique.

D'importantes questions se posent à propos de cette évolution. Quels rapports établir entre la technocratie et la démocratie? Qui doit déterminer les politiques du gouvernement: le conseil des ministres, la bureaucratie, l'opinion publique, les groupes qui ont des droits acquis? Un gouvernement à l'échelle du gigantesque est-il encore un gouvernement responsable? Jusqu'à quel point la liberté académique – dans la recherche scientifique, par exemple, – est-elle compatible avec le large soutien financier de l'Etat? Le système de la "libre entreprise modifiée" est-il valable? L'Etat est-il l'arène des ambitieux, une niche tranquille pour bureaucrates en pantoufles? Ses services sont-ils efficaces ou des méandres inextricables d'administration? Une grande autorité étatique est-elle, aujourd'hui, nécessaire à l'épanouissement de la nation?

Voilà quelques-unes des questions qui seront passées en revue si vous faites partie du groupe d'étude sur la Fonction publique. Quant à votre travail, il vous permettra d'observer de près les gens, leur mentalité, les débouchés et les limites de la fonction publique, ce qui explique la fascination qu'elle exerce, la routine qui la guette. Enfin, des recherches communes ainsi que des lectures en sciences politiques vous aideront à voir plus clair dans les faits et leurs implications, et peut-être à mieux vous situer en face de l'Etat.

Cette expérience de travail et d'étude n'est pas offerte aux seuls spécialistes en sciences politiques ou futurs fonctionnaires. Si l'organisation politique de la société est une question qui vous intéresse, ce "camp" ne peut vous laisser indifférent.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE (voir supplément)

ANNEXE

La Répartition des Frais de Déplacement

Il est exigé de tous les participants qu'ils acceptent le principe du partage des frais de voyage. En réduisant la différence entre les frais de voyage de chacun, ce système rend plus facilement accessible à tous les étudiants du pays la participation aux "Equipes-Vacances".

Vous êtes invité à voyager le plus économiquement possible (toujours de manière honnête, bien sûr!). Vous en bénéficiez, ainsi que tous les membres de votre équipe. Voici quelques suggestions: il y en a qui se déplacent en auto-stop; d'autres s'arrangent pour livrer une automobile à un courtier; quelques-uns s'entendent pour utiliser la voiture de l'un d'eux, etc.

Chaque équipe calcule ses frais d'après les normes établies par le Conseil national de l'ACEC. Le système est le suivant:

1) Le tarif de base est celui de l'autobus. Chaque personne qui voyage en autobus soumet un chiffre égal aux deux-tiers du prix du billet, plus le montant de l'indemnité de voyage. Celle-ci est de $5.00 par quarante-huit heures de voyage. Elle vous permet des pauses sur de longs trajets!
2) Dans le cas où l'on voyage par auto-stop ou par un autre moyen moins coûteux que l'autobus, on soumet un chiffre égal aux deux-tiers du prix total du billet, plus le montant de l'indemnité de voyage.
3) Si l'on voyage par un moyen plus coûteux que l'autobus, on soumet un chiffre égal aux deux-tiers du prix du billet de l'autobus, plus le montant de l'indemnité.

On fait la moyenne de ces montants afin de déterminer la part de chacun. Ceux qui ont payé au-delà de ce "coût moyen" sont remboursés à même le fonds; ceux qui n'ont pas atteint le prix moyen remettent au fonds commun le montant correspondant à l'écart. De sorte que tout le monde aura payé en "frais de voyage" la moyenne établie. Toute difference entre celle-ci et le coût réel relève de la responsabilité de chacun.

Vous remarquerez que, d'après ce système de répartition, un tiers (au moins) des frais de déplacement reste à la charge de chacun. Enfin, rappelez-vous que, en réduisant au strict minimum le coût du voyage, c'est vous-même et tout votre groupe qui en tirez profit.

Le plan "Mise de coté"

C'est la coutume dans les Equipes-Vacances de l'ACEC que, une fois l'expérience de travail et de vie communautaire bien engagée, les participants de chaque groupe examinent l'opportunité d'adopter le plan "mise de côté". A la différence de la répartition des frais de voyage, qui est de règle pour tous, la décision d'appliquer ou non ce système d'épargne relève entièrement de chaque équipe.

Le plan "mise de côté" a été mis sur pied pour répondre à deux besoins importants. En premier lieu, il favorise l'épargne. Nous l'avons déjà dit plus haut, il arrive souvent qu'un étudiant doive, pour participer à tel ou tel "camp", accepter un emploi moins bien rémunéré que d'autres qu'il aurait pu obtenir. Et, par contre, la grande majorité des étudiants se trouvent dans l'obligation de gagner et d'épargner le plus possible pendant leurs vacances. Ce plan peut donc les aider. Il est un autre point, tout aussi important, qui concerne la vie de communauté du groupe. Il peut devenir gênant pour certains que des membres de leur équipe disposent de plus d'argent qu'eux pour leurs divertissements, leurs déplacements ou même l'achat de vêtements. Qu'une partie du groupe, par exemple, puisse se permettre un week-end en dehors du "camp", et que l'autre ne le puisse pas, la communauté ne risque-t-elle pas de se diviser si le projet est proposé, et s'il se réalise?

Quand ce plan est adopté, on ouvre d'habitude un compte en banque commun, et les salaires y sont déposés. C'est alors le trésorier qui en est responsable et qui remet à chacun l'allocation hebdomadaire que le groupe a décidé de s'allouer.

La Cassette

L'idée d'une "cassette" ou de la mise en commun des revenus fut conçue et réalisée au cours du premier "camp" de l'ACEC, en 1945. Bon nombre des participants voyaient dans cette nouvelle expérience un aboutissement logique de leur vie en communauté: ne fallait-il pas aussi envisager le partage matériel entre eux? En outre, certains membres de l'équipe voyaient leurs études menacées par des difficultés financières. C'est alors que le groupe entier entreprit d'examiner ensemble les besoins de chacun pour l'année qui venait. On tentait, à la fois, de faire face au problème causé par les inégalités de salaires, presque inévitables, et d'aider chacun à obtenir un revenu mieux proportionné à ses besoins réels.

La participation à la cassette relève d'une décision individuelle.

Si votre groupe se met d'accord sur le principe de la Cassette, et si vous, personnellement, décidez d'y prendre part, un délicat travail d'evaluation et d'ajustement s'imposera. Les revenus de tous ceux qui

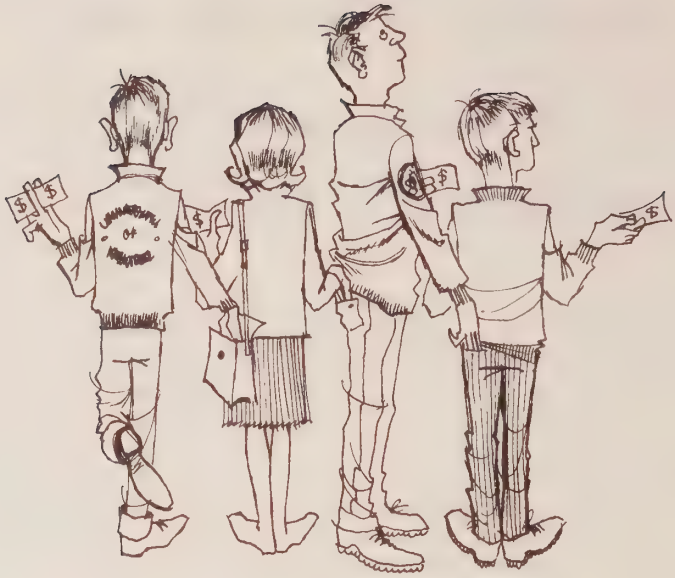

prennent part à la Cassette y seront versés, et le groupe élaborera les modalités d'une nouvelle répartition, basée cette fois sur les besoins des participants.

Chacun devra tenir compte de toutes ses sources de revenus pour l'année qui vient: salaires, bourses, dons de la part des parents, etc. Puis on dressera la liste de ses dépenses éventuelles, sans rien omettre, depuis les frais de scolarité jusqu'à l'argent de poche. Alors le budget de chacun sera soumis à l'examen minutieux de tous les participants à la Cassette. Il est possible qu'à la lumière de cette confrontation, la nécessité de telle dépense soit mise en question; par ailleurs, d'autres tranches apparaîtront insuffisamment pourvus, car on oublie parfois qu'on aura besoin de pâte dentifrice ou qu'il faut prévoir des étrennes.

On soupçonne facilement les échanges révélateurs dont ce travail peut devenir l'occasion. Encore une fois, le principe qui régit l'examen est celui de la répartition d'après les vrais besoins. Or ceux-ci ne sont établis qu'après de longues et franches discussions au sein du groupe. Car il faut être certain de bien saisir toutes les nuances des situations individuelles.

Le but principal de la Cassette reste de permettre à tous ceux qui désirent rentrer à l'université de pouvoir le faire. D'habitude, il a été possible d'atteindre cet objectif. Il a même permis à certains qui n'auraient pu le faire autrement, de continuer leurs études.

Le Fonds d'urgence inter-équipes

Il sera exigé de vous, ainsi que de tous les participants des "équipes-vacances", la contribution d'une somme équivalant au salaire moyen d'une journée de travail. Ces contributions sont versées au fonds d'urgence.

Comme son nom l'indique, ce fonds a été créé pour faire face à des besoins pressants, imprévus, qui pourraient survenir soit à des participants, soit à des équipes, au cours de l'été. Nous avons longtemps cherché un moyen de combler l'inégalité qui peut surgir entre les "équipes-vacances" d'une même année ou même entre les "camps" des bonnes et des mauvaises années. On ne touchera pas au fonds – on ne doit pas s'y attendre – , dans le but d'atténuer la pression financière qui accompagne normalement le fonctionnement d'un "camp". Le fonds constitue, en effet, un prolongement du principe de la Cassette, étendu cette fois à l'ensemble des équipes et sur une longue période de temps. Il vise à soulager les cas de détresses financières imprévues.

Dans les cas de besoin, c'est l'équipe qui fera parvenir la demande d'aide et c'est elle qui distribuera toute subvention octroyée. Le Comité des Equipes-Vacances administre le fonds: pour apprécier les demandes qui pourront lui parvenir, il consultera les représentants des "camps" qu'il lui est possible d'associer à ses délibérations. La date limite pour les cotisations au fonds est fixée au 1er juillet. Quant aux demandes, elles ne seront étudiées que si elles parviennent au Comité avant le 15 août au plus tard.

Table des Matières

l'Association chrétienne des Etudiants canadiens 1

Les Equipes-Vacances 1

l'Historique des Equipes-Vacances 2

Le Caractère des Equipes 2

Principes directeurs 3

- Le caractère démocratique des équipes 3
- Vie en communauté 4
- Le problème social 5
- Point important 5
- La foi chrétienne, a-t-elle un rapport? 5
- Un lieu de rencontre 6
- Les emplois 7
- Partage matériel 8

Exigences diverses 10

LES ÉQUIPES

"Hôpital psychiatrique" 12

"Centre-Ville" 14

"Volontaires Centre-Ville" 14

"Automation" 15

"la Paix" 17

"Sexualité et Monde moderne" 18

"Canadien/Canadian" 19

"Fonction publique" 20

ANNEXE

La Répartition des Frais de déplacement 24

Le plan "mise de côté" 25

La Cassette 25

Le Fonds d'urgence inter-équipes 27

M.8,4.65.1.

STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA
IN AFFILIATION WITH THE WORLD STUDENT CHRISTIAN FEDERATION
ASSOCIATION CHRETIENNE DES ÉTUDIANTS CANADIENS
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ASSOCIATIONS CHRÉTIENNES D'ÉTUDIANTS

1139 Bay Street, Toronto 5, Ontario - Telephone, 925-4291

April 8, 1965

MEMORANDUM TO THE MEMBERS OF THE ROYAL COMMISSION CONCERNING THE SUMMER PROJECT 'CANADIAN/CANADIEN' OF THE STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA.

Dear Sirs:

With reference to the request made by certain members of the Commission at the time of our appearance before it March 30, 1965, we take pleasure in submitting the following material relevant to our Project 'Canadian/Canadien' 1964. Some of these materials also describe more widely the whole of our Summer Project programme. This dossier includes:

1) Summer Projects. A booklet in English describing the SCM summer project programme.

2) Equipes-Vacances. French version, somewhat enlarged, of the above.

3) Item entitled "Summer Projects" appearing on page 3 of the Newsletter.

4) Copy of an article which appeared in 'Le Devoir' October 14, 1964: 'Deux témoignages d'étudiants appelés à vivre tout un été au sein de l' "autre groupe".'

5) Copy of two articles appearing in the 'Winnipeg Free Press' October 21 and September 16, 1964,

a)"Brotherhood Has Meaning For Quebecois".

b)"Students Learn of Quebec - ' A Whole Way of Life ' ".

6) Excerpt from a presentation made to the mental hospitals of Quebec outlining the organization etc. of the project 'Canadian/Canadien'.

We feel that these materials together provide a good measure of insight into the operation and dynamics of the project. Perhaps the most significant elements contributing to what we feel was a very successful experiment, were:

a) the rather lengthy duration of the project - 3 1/2 months;
b) the strong interest of all participants in the problem;
c) the openness with which participants approached the experiment and each other; the principle of equality underlying participation;
d) the fact that the project had the problem built into its very life;
e) the opportunity which the City of Montreal offered to a group interested in this question.

We were pleased by the interest the Commission expressed in this undertaking and trust that this further elaboration of the scheme will be of use in your work.

Yours sincerely

Fred Caloren
Associate Secretary (Study)

WHFC/HS

752484

Article paru dans --

Le Devoir, Montréal, mercredi 14 octobre 1964.

DEUX TEMOIGNAGES D'ETUDIANTS APPELES A VIVRE TOUT UN ETE AU SEIN DE L'"AUTRE GROUPE"

par Monique VACHON, de l'Université Laval et
Charles Douglas HAY, de l'Université de Toronto

Cet été, quatorze étudiants Canadiens et Canadians ont survécu à trois mois et demi de vie commune au coeur de la cité de Montréal. Nous avons pu vivre cette expérience unique grâce à l'initiative de l'Association chrétienne des étudiants canadiens, "Student Christian Movement of Canada", qui depuis plus de quinze ans organise des projets d'été pour les étudiants de langue anglaise.

Comme jusqu'ici tous les camps du SCM ont été anglais, la création d'un camp biculturel a nécessité la mise en oeuvre de tout un programme publicitaire destiné aux universités françaises. Cinq étudiants français, deux de l'Ouest et trois du Québec, ont relevé le défi que représentait pour eux cette expérience nouvelle. A la mi-mai, ces cinq Canadiens et neuf braves Canadians (dans le terrible Québec) venus de Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau Brunswick se sont lancés dans l'étude des relations entre francophones et anglophones. Malheureusement, nous n'avons reçu aucun octroi gouvernemental ce qui fait que chacun de nous a dû se lancer à la chasse aux emplois. Pendant plus d'une semaine, nous avons épluché les petites annonces, fait la queue aux bureaux d'emploi et parcouru la ville en tous sens dans l'espoir de dénicher un travail qui nous permettrait non seulement de survivre pendant l'été, mais aussi de retourner à l'université en septembre. Aux difficultés d'ajustement, car nous étions tous des inconnus les uns pour les autres, se sont donc joints les problèmes du chômage. Enfin, après deux semaines de recherches ardues et de longues marches à travers la ville, nous n'étions plus de simples travailleurs, employés de bureau, infirmiers, déménageurs, manoeuvres, vendeuses, réceptionniste, serveuse de restaurant, etc. qui après une journée de dur labeur se lançaient dans de longues discussions politiques, oecuméniques ou culturelles.

Pourtant, au bout d'un mois d'efforts presque héroïques pour étudier les aspects politiques, sociologiques, économiques, culturels et oecuméniques du fait canadien, nous nous sommes rendus compte que nous n'avions ni le temps ni les connaissances nécessaires pour faire une étude vraiment satisfaisante. Nous avons alors décidé de demander l'aide de personnes vraiment compétentes, qui pourraient, pendant quelques heures, nous expliquer leur point de vue sur telle ou telle question qui nous intéressait particulièrement. C'est ainsi que nous avons eu la visite du Pasteur Pourchot, de la commission scolaire protestante, qui nous a entretenus de questions oecuméniques, puis lors d'une seconde visite, de questions scolaires et politiques. Quelques jours plus tard,

l'abbé Martucci nous a présenté le point de vue catholique sur le problème de l'oecuménisme. En plus du pasteur Pourchot et de l'abbé Martucci, nous avons eu la chance de recevoir le Père Hébert, s.j., homme très versé dans les questions syndicales, qui nous a montré la relation entre la religion catholique et le syndicalisme dans le Québec; il était accompagné de monsieur l'abbé Buron, aumônier à l'université de Montréal, qui nous a entretenus de quelques problèmes étudiants. Nous avons pu discuter avec ces diverses personnalités grâce à l'initiative des étudiants de notre groupe qui s'intéressaient particulièrement à la question oecuménique et religieuse.

En plus du groupe oecuménique, nous avions, au sein de notre petite communauté, deux autres sous-groupes, l'un culturel et l'autre politique. Le groupe culturel devait s'occuper d'organiser quelques loisirs enrichissants et surtout de nous faire connaître autant que possible les différences entre la culture canadienne-française et la culture canadienne-anglaise. C'est ainsi que tout le groupe a assisté à un concert à la Place des Arts, à une représentation théâtrale du groupe "Les Saltimbanques", et à un récital de Félix Leclerc, récital très apprécié de tous, mais particulièrement des Canadiens anglais pour qui Leclerc était un inconnu. Toujours au point de vue culturel, nous avons eu une rencontre très intéressante avec un groupe d'étudiants et de professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts qui, à l'aide de quelques oeuvres, nous ont fait connaître l'orientation de l'école. Nous avons aussi passé une soirée passionnante avec M. Claude Savard, monteur, qui nous a montré quelques-unes des photos qu'il a faites et qui a projeté pour nous, deux de ses courts métrages. En plus de ces activités artistiques, le groupe culturel nous a présenté les traits caractéristiques de la culture canadienne-française et de la culture canadienne-anglaise et nous a fait bénéficier d'une rencontre avec le professeur Philip Narowsky de l'université Sir George Williams qui enseigne la littérature canadienne.

Parallèlement à ces études oecuméniques et culturelles, nous avons abordé les problèmes politiques du Canada deux-nations. Pour ce faire, nous avons d'abord considéré deux institutions très importantes, i.e. les Unions anglaises et le Syndicalisme au Québec.

M. Jolicoeur, président de la section de l'éducation à la CSN, nous a retracé le cheminement du mouvement syndical au Québec ainsi que son influence sur la vie de la population. Conjointement aux mouvements ouvriers du Canada, nous nous sommes penchés sur l'économie de la province de Québec. Un membre de notre camp s'est particulièrement intéressé à cette question, et avec l'aide d'un étudiant en sciences économiques, il nous a présenté les faits saillants de l'économie québécoise.

Comme l'indépendance du Québec est une question très à l'honneur en ce moment et qu'elle peut influencer toute la vie du Canada, nous avons invité quelques membres du RIN à venir nous expliquer les objectifs du mouvement et les raisons qui l'ont amené à se constituer en parti politique. Le Dr Dufresne ainsi que deux confrères du RIN sont donc venus nous présenter leur programme et répondre aux

nombreuses questions que soulevait l'indépendance du Québec tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais. Toujours dans le contexte politique, nous avons successivement reçu M. Claude Ryan, du DEVOIR et M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales à l'université de Montréal qui chacun à leur manière nous ont donné une idée des problèmes qui opposent actuellement le Canada français au Canada anglais, et ont présenté des solutions possibles à ces problèmes. Il a été très intéressant de constater comment ces deux hommes très éclairés sur les questions politiques, économiques et sociales, envisageaient différemment l'avenir du Québec et du Canada.

Il y aurait eu beaucoup d'autres personnalités que nous aurions aimé rencontrer, ainsi que de nombreuses autres questions que nous aurions voulu débattre, mais malheureusement le temps a été trop court. Même si cet été nous n'avons résolu aucun problème, même si nous n'avons pas écrit une nouvelle constitution, ce qui d'ailleurs n'était nullement notre but, nous nous sommes tous considérablement enrichis au contact les uns des autres, et nous avons gagné une compréhension plus profonde entre Canadiens.

* * *

Les quatorze étudiants de notre groupe venus de points aussi distants que Saskatoon et Sackville, devaient, sinon être parfaitement bilingues, du moins connaître assez l'anglais et le français pour occuper un emploi dans l'une ou l'autre langue. Au début, nous avons inévitablement eu à surmonter quelques difficultés de langage mais à mesure que l'été avançait, ces problèmes se sont dissipés pour devenir presque inexistants: souvent même des membres se sont surpris à converser dans leur langue seconde, i.e. deux Anglais parlant français, ou vice-versa. Bien que très vite il n'y eût à peu près aucune difficulté pour la plupart d'entre nous à nous exprimer dans l'une ou l'autre langue, chacun a toujours employé sa langue maternelle pour les réunions académiques. Il faut dire ici que le problème de communication était considérablement facilité par les fous rires provoqués par des perles telles "escaliers croulants", "socialism is gauche, then?", et la déclaration solennelle qui commençait en ces termes: "Au sujet des maladies vénérées, je pense..."

Dans un groupe comme le nôtre, composé d'étudiants de disciplines et d'intérêts très divers, il y avait naturellement plusieurs approches au problème des relations entre le Canada anglais et le Canada français, et même différents degrés de compréhension. Chacun de nous a étudié plus particulièrement ce qui l'intéressait le plus, c'est-à-dire soit l'aspect politico-socio-historique, soit l'aspect oecuménique, soit l'aspect culturel du fait canadien. Pourtant une grande partie de la compréhension des problèmes des deux Canadas nous est venue par voies imprévues et très informelles telles: l'expérience, au travail, de cette atmosphère de tension légère mais constante qui semble particulière à la collection de ghettos qu'est Montréal; la manifestation occasionnelle de l'hyper-susceptibilité française à propos de l'ignorance crasse des Anglais; la découverte surprenante, que même parmi nous, dans une atmosphère de profonde amitié, il existait de véritables barrières psychologiques qui

empêchaient la compréhension. Nous avons aussi établi des contacts avec d'autres groupes qui ont grandement élargi notre champ d'expérience, en même temps que notre cercle d'amis: plusieurs étudiants de l'université de Montréal, la maison de la Paix de la rue Ste-Famille, les Copains de St-Henri, etc.

Si nous avons pu tirer quelques conclusions générales à propos du Canada, elles étaient probablement quelque peu pessimistes, du moins comparées à la bienheureuse complaisance dans laquelle nous avons si souvent nagé, particulièrement les Canadiens anglais, depuis l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Quelques-uns d'entre nous ont vu à Montréal comme un microcosme de toute la situation: des concentrations isolées d'énergie culturelle, affectant à distance les uns les autres dans leurs rôles sociaux séparés, mais rarement, si jamais, touchant ou agissant sur l'intelligence ou même sur la compréhension élémentaire.

Il est difficile de voir comment une solution significative de nos difficultés pouvait survenir dans une telle situation -- une situation dans laquelle un groupe comme le nôtre, avec de si évidentes raisons d'être, pourrait fidèlement être décrit comme d'une certaine façon "unique".

M.2.4.65.1.

Article which has been published on

"WINNIPEG FREE PRESS", Wednesday, October 21, 1964.

Brotherhood Has Meaning For Quebecois

By Bob Grist

Bob Grist, an engineering student at the University of Manitoba, was one of three students from this province chosen to take in a special project X studying the problems of biculturalism. This is the final article of a series by Mr. Grist reporting on the project.

The unheralded aim of Project Canadien/Canadian was to accomplish the work of the Dunton-Laurendeau Royal Commission and the Massey Commission and the World Council of Churches between 14 people in four months.

In three words, we experienced brotherhood.

As such, the only real conflicts that developed were between personalities. The anticipated and much-predicted clash of two different worlds never came about.

Still, to understand the French mentality, I literally had to impose myself on it. I see now, that this was due primarily to my own.

It is an integral part of our Anglo-Saxon system to look on the French Canadians as a race apart.

After all, the French in Canada are a once-conquered people, who, for all intents and purposes, should long ago have been assimilated into our way of life.

We have allowed them to practise their language and to maintain their own culture in their own province.

We tend to think of them as yet another cultural minority, not unlike the significant minorities here in Manitoba.

In effect, we have separated them in our thinking - we are the Canadians, there are the French.

The shock comes when we find that the French people want to be respected and thought of as being every bit as Canadian as the rest of us.

True enough, in post-Duplessis Quebec, the Canadians have really been moving ahead in provincial development and in education.

There is a real resurgence of nationalism and realization of self-respect. At the same time, the Quebecois want to preserve their culture and tradition, in reality so long suppressed no matter what cost of social, economic or political expediency.

And that, as I see it, is the crux of the crisis in confederation.

Nobody, except for a few extremists, wants to see a civil war in Canada, or the creation of another "Cuba". Yet, this would be the inevitable result of a separatist Quebec.

The answer lies not in stoning the separatists, nor in locking them up, but rather in removing the reasons which brought them into existence - the smug condescending lip-service to equality, the economic squeeze grip of Westmount and its bi-product - the Vice-President-In-Charge-of-French-Canadian-Appearances, "Ottawa will not be bilingual", the forced adoption of English as a working language, the mono-linguality of Canada's public services, and Parliament - the list goes on and on.

But attitudes are deep rooted and changes are slow in coming. In the meantime the Quebecois look more and more fervently to French Canada (i.e.Quebec) as their "... home and native land."

This explains the attitude of many towards the visit of Queen Elizabeth to Quebec; although she is constitutional monarch of Canada, she has no ties or claim to sovereignty of French Canada, and hence should be treated with no more respect than any other foreign visitor.

From that, the hate-mongering of the extremists is not such a large step.

It is up to each one of us to find the courage to get involved.

M.2.4.65.1.

750-485

Article which has been published on
"Winnipeg Free Press", Wednesday, September 16, 1964

'PROJET CANADIEN-CANADIAN'

STUDENTS LEARN OF QUEBEC - 'A WHOLE WAY OF LIFE'

by Bob Grist

Bob Grist, an engineering student at the University of Manitoba, was one of three students from this province chosen to take part in summer project studying the problems of biculturalism. This is a report by him on the progress of the experiment.

Projet Canadien-Canadian is a worthwhile venture. Through it, 14 people have built a small community. We have learned to laugh and love and live together in a way none of us has ever before experienced.

C-C is special. There is no doubting that. The participants come from a complete cross-section of backgrounds.

Nevertheless, there is one common factor - we are all university students which, in this instance, means more than it usually does. For why do people go to university? You may say to learn or to have a good time or to secure their futures, or ..... a thousand'ors'. You may then ask why people come to C-C. The answer is the same - to learn, to have a good time, to secure their futures.

We secured them by knowing ourselves far more deeply than ever before - seeing our faults and adepting our thinking to understand a whole way of life.

MORE LEARNING

The point is there must be more learning and less "good times" if Confederation is to have any future.

Quebec is evolving as a nation. The primary evolutionary influence is separatism - not as imposed on the rest of Canada, but as imposed by the rest of Canada on Quebec.

So, what did we learn?
We learned that Canada is composed of two nations - the nation of French Canada (Quebec) and the melange of English Canada.

We learned that it is impossible to define an English Canadian to an English Canadian.

BACKFIRED

We learned that nearly all efforts to appease or to win over French Canada backfired, simply because English Canada had not, and still hasn't, an understanding of the French Canadian mind.

p.t.o.

And did we have a good time?

We had a terrific time at the rained-out Festival St. Jean Baptiste, where hundreds of thousands of people sloshed through the streets and sang and danced in a torrential rainstorm.

We stood in awe and amazement at the Festival Sur l'Isle when at the toll of a church bell, blacked-out Montreal became ablaze with light. We stood in frustrated indignation when thousands at the festival booed the Mounties and God Save the Queen - a fact not recorded in this newspaper.

And did we secure our futures?

Yes, we secured them by learning the ins - and - outs of the French language. This knowledge will be of inestimable value to all of us.

Where but Quebec is French culture and language given equality with those of English? Where else is French the language at work and in schools?

We have spent many hours talking with M. Philippe Garrigue, dean of social sciences at the University of Montreal, with M.Claude Ryan, editor of Le Devoir, with French Protestant and Catholic ministers, with laymen, and with hundreds of students.

Although the concept of a separate nation-state is outmoded, it has not been dismissed as unfeasible. Post- Duplessis Quebec has a government which is truly concerned about the people. When the Manicougan power project is completed next year, Quebec will have enough power to export, as well as enough to exploit her vast untapped resources.

The grass roots philosophy of Caisse Populaire is helping Quebecois make economic progress by pulling on their own shoelaces.

The universities of Montreal and Laval turn out more than 500 social scientists each year. Most of these are staying in Quebec.

To say Quebecois are nation-building may sound trite but that, in a nutshell, is what they are doing.

One thinks often of the marriage of Confederation. French Canada now speaks of divorce - divorce from the inequality of working conditions and the sting of prejudice, and into an equality of human dignity.

Too often false equality has been hailed in rhetorical speeches. Now the positions of the two Canadas are subtly changing. Each time Quebecois ask for equality, they speak with a little more insistence. The time for entente hasn't completely passed but the time for indifference has.

The separatist outbursts are only the turbulent indication of an undertow which is pulling Quebec to independence.

M.8.4.65.1.

750-485

EXTRAIT D'UN MEMOIRE SUR LES

EQUIPES-VACANCES.

Destiné aux hôpitaux psychiatriques du Québec.

(Janvier 1965)

A titre d'exemple : le projet CANADIEN/CANADIAN

L'an dernier, l'ACEC a pour la première fois recherché la participation d'un nombre d'étudiants canadiens-français à une équipe bilingue axée sur la question: "Canada: pays de deux nations". L'équipe-vacances a réuni à Montréal pour trois mois et demi quatorze étudiants dont la provenance était la suivante:

Directeur:	langue maternelle française	Montréal
Directrice:	langue maternelle anglaise	Montréal
Participants:	langue maternelle française	Redvers, Sask. St.Boniface, Man. Montréal Québec

Participants:	langue maternelle anglaise	Winnipeg (2)
		Burlington, Ont.
		Alliston, Ont.
		Don Mills, Ont.
		Sackville, N.B. (dont le domicile est à Esterhazy, Sask.)
		Moncton, N.B.
		La Nouvelle Zélande.

Vu le niveau de compétence exigé en ce qui concerne les deux langues, aucun problème de communication ne s'est posé. Personne ne s'est senti lésé ni compromis.

Les participants ont travaillé un peu partout à Montréal de sorte qu'ils aient eu ensemble un aperçu général de la "situation actuelle" telle qu'elle est vécue "au boulot".

Le programme d'études fut abordé par les trois biais suivants:

(i) la perspective historique, sociologique, économique et politique

(ii) la perspective culturelle

(iii) la perspective oecuménique

Des contacts établis avec des groupes et des individus divers de la ville ont été d'une valeur considérable.

Deux étudiants en ont rapporté leurs impressions de la manière suivante:

(1) Study: A disappointment in what we accomplished. But difficult to see how we could have better tackled such a vast subject. Our task was the task of the Bilingualism and Biculturalism and the Massey Royal Commissions plus the Ecumenical Movement. I personally was surprised that we ended up studying on so many fronts:

a) Historico - sociologico - politico - economic
b) cultural
c) ecumenical

I had envisaged just the first --- but glad of the other two ... Canadian/Canadien camp is a terrific idea and it should have started years ago. Must be continued! The misinformation and prejudices even at the student level are appalling --- and the two psychological viewpoints give each other so much ...

(11) Notre vie communautaire est vraiment formidable, même si parfois j'aurais désiré être un peu seule --- ce qui est à peu près impossible au camp. Nous avons maintenant l'impression de former une famille ... Pour moi, cette vie de camp m'a vraiment ouvert des horizons nouveaux. Par exemple, "la cassette" ne me disait à peu près rien, au début; peut-être à cause de l'individualisme français, mais maintenant je considère "la cassette" comme une marque de confiance extraordinaire et comme une preuve de solidarité véridique, solidarité créée et développée pendant trois mois et demi de vie commune.

***

750-485

B R I E F

Submitted by

The Board of Directors of

THE STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA

to

THE ROYAL COMMISSION

ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM

SUMMARY OF CONCLUSIONS AND RESOLUTIONS

> "Pour tout Etat et tout gouvernement modernes, le problème fondamental est de concilier le juste avec l'efficace (la morale vivante avec la rationalité), et de concilier tous deux avec la raison, en tant que possibilité d'une vie sensée pour tous, et comprise comme telle par tous."
>
> Eric Weil, Philosophie politique

1. While not all historians are agreed, nevertheless, for the purposes of this presentation, the Board of Directors of the Student Christian Movement of Canada accepts the compact or dualistic theory of Confederation as written into our constitutional tradition and history, and expressive of an experiment in political association which is full of promise and richness. The present situation, however, is so clearly stamped with the dependence and alienation of the French-Canadian nation, that there can be no realistic thought of bilingualism and biculturalism until all possible measures are taken to guarantee the survival and self-respect of this nation. Perhaps the most serious long-term menace to French Canada is the Anglo-Saxon technological society. Its prime value, efficiency, brooks no differences inherited from the past, and its dynamics are rapidly producing a standard culture which is spreading across national, racial and ideological frontiers. The French language and the acquisition of a significant measure of political self-determinism, as the two significant modes of French-Canadian national self-identity, are, happily, as compatible as any when it comes to linking an identity inherited from the past, with the responsibilities of participating in the present.

2. Our position and recommendations flow from this analysis and certain theological bases. The Christian's attitude and action are informed by a freedom from the prevalent values and structures of society. Love is the work with which he is charged. At the political level, this means the reconciliation of diversity, the respect for difference, the pre-eminence of that which is human. Far from being a mere idealist, the

Christian is a realist who gives expression to his love by working in society for the establishment of justice and equality through social structures and ordinances. Critical and independent, the Christian will cast his lot at any time and place for the values and course of action which, cognizant of reality, are most compatible with brotherhood and justice.

3. Respecting language, we recommend that the Federal Administration, the armed services and crown corporations give full recognition as working languages to both French and English; that private agencies be encouraged to do the same and promote the respect for each of the two languages; that the C.B.C. establish a country-wide French radio and television network to serve all Canada.

4. Respecting education and provincial responsibility, we recommend the constitutional recognition of the right of all Canadian children to instruction offered in either the French or the English language; that English or French as second languages be made obligatory early in elementary school; that an independent commission representative of the two collectivities be established to ensure the guarantee of minority rights; that valid cultural and personal exchange be encouraged and subsidized; that provision be made for the air-mail distribution of daily newspapers.

5. Respecting the Constitution and the Confederation, we recommend the establishment of constitutional provision to ensure the fiscal ability of the provinces to carry out their responsibilities. We feel, however, that the time is right for an even more radical reconstitution of confederation based on the "association principle" for participation of Quebec, state of the French-Canadian nation.

6. With respect to the French-Canadian minorities beyond Quebec we recommend the treatment accorded by Quebec to its English-speaking minority as the norm to be established.

7. In considering the other ethnic groups, we rejoice in the distinctiveness which their continued presence means to Canada. We urge public subsidization of their cultural life and that their gifts to us be

better exploited in the area of higher education. Greater language opportunities should be provided in the school curriculum in areas where this is appropriate. It would be desirable for the C.B.C. to assume greater responsibility for broadcasting in the languages of other ethnic groups under the current provisions of the Board of Broadcast Governors for "foreign language broadcasting".

8. With respect to the long range perspective, we are not altogether sanguine that one of the conditions of dualism, the continued flourishing of the French-Canadian nation, is assured. Responsibility in this task is divided, and we urge each party to assume its part: the French Canadians, in terms of power, to impose themselves upon the life of the country in a manner demanding respect and recognition; the English-speaking Canadians, in terms of good will, to accord the extra measure of consideration and respect necessary for the flourishing of any minority.

THE STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA

9. The Student Christian Movement of Canada is a movement of students which has been active in most English-speaking universities since 1920. It seeks, in the midst of the University Community, to bring about an examination of the Christian message in the light of all the resources of human understanding; and to examine human life and responsibility in their personal and social dimensions, in the perspective of the Christian message. It is a basically ecumenical movement whose aim in terms of program is to provide a ground of encounter for students of all persuasions. It is a community without formal membership whose activities are open to all. The only criteria for participation are intellectual honesty and the willingness to test one's ideas and beliefs in an open dialogue. The S.C.M. of Canada is affiliated through the World Student Christian Federation with similar Student Christian Movements in more than eighty countries of the world. Employing at present a secretarial staff of over twenty-five persons, it has units in twenty-five university centres and serves a total of about fifty colleges and universities. It organizes activities in which participate an uncounted number of university students

from all the regions of this country and abroad, from a wide variety of academic disciplines, and from almost every shade of religious belief and unbelief. Activities and interest of the S.C.M. extend generally over areas of intellectual, cultural, religious, social and political concern.

10. Generally speaking, the S.C.M. of Canada has been characterized by its Protestant inspiration and the English language. It has always welcomed Roman Catholics and has occasionally enjoyed the participation of French Canadians. Recently it has adopted French as one of the official languages of its National Council, and it has made a concerted effort to encourage and promote a fuller, an equal participation, by French-Canadian Roman Catholics in its activities. Steps are at present being taken to extend its recognition of the French-Canadian community through the appointment, in the near future, of a French-Canadian Roman Catholic member of staff. As another indication of the effort in this regard, we mention the Summer Project CANADIEN/CANADIAN operated by the S.C.M. in Montreal, and which brings together to live in a community situation for three and a half months a group of French and English Canadian students, who will work, and study together the problems of Canadian dualism.

11. This brief, which is submitted with respect and conviction, does not represent the detailed findings of specialists in the political area of the problem. Although it makes several recommendations of a quite specific nature, this brief represents above all, a declaration of intention, a kind of manifesto, the detailed working out of which will rest in more expert hands.

PRELIMINARY STATEMENT: PRESENT SITUATION

12. The Board of Directors of the Student Christian Movement of Canada holds to the belief that the Canadian Confederation represents an agreement between two founding nations to form a state in which each was bound to live with respect for the essential peculiarities of the other. There is evidence of this in legislation pertaining to the relationship of the two nations leading up to 1867, and in the British North America Act. Despite clear indications that the English-speaking party to the agreement was motivated by the conviction of a fairly rapid assimilation

of the French, it has been established to our satisfaction that the latter party viewed the act of Confederation as a pact between the two. The French Canadians have continued to live within this reference, which has indeed become one of the major determining factors of their collective life. The English-speaking majority, which throughout the history of Confederation, has not taken seriously the implications and consequences of the pact to which it was a party in the eyes of the other is now confronted by its partner with the demand for a fuller acceptance of the agreement. The very conditions of industrialization and urbanization which were thought to have destroyed the soul of French Canada, have led to the situation where, more vigorously and persuasively than ever before, French Canada insists upon the recognition of and respect for the qualities which characterize her as a distinctive nation in this country. In this day, the rights to which attention is especially directed are that of the French language and the great cultural tradition of which it is the bearer, and that of self-determination through the instrument of state to the highest degree compatible with the political and economic realities of our time. Despite the fact that English-speaking Canada has lived in ignorance of this pact, or in the expectation of its obviation, we of the S.C.M. wish to affirm the necessity of its re-establishment in new terms relevant to the present situation, and this for at least three basic reasons: (1) The right of their continuing self-identity has been believed in and adhered to throughout their history by French Canadians. (2) The existence of this peculiar nation has constituted a continuous and perhaps the most significant historical reality of the Canadian identity. (3) The presence of this nation in our midst constitutes a possibility of great enrichment for all our people; and a promise, in terms of the political association of diversity, for peoples elsewhere.

13. The present situation, far from reflecting this "equal partnership between the two founding races" is characterized by a state of dependence and alienation on the part of French Canada, which is in need of no further documentation from us. In attempting to understand this

situation, and make recommendations for the achievement of such a partnership between the two nations, we list the following as significant factors to be considered.

1) The minority position of French Canada in the English-speaking North American scene.

2) The development on this continent of a technological society which has enthroned as supreme the values of efficiency and conformity.

3) The unconscious reaction of the French-Canadian dependent minority until very recent years, to shape its own institutions and aspirations into forms which reduced their participation and leadership in the spheres of influence and power in this country.

4) The disregard by the English-speaking majority of the spirit of the Canadian constitution, especially with respect to the sections on fiscal arrangements and minority rights in education. This development is evident and is strengthened, the history of constitutional judicial interpretation notwithstanding, in the tendency towards centralization at the federal level, and the penchant to view Ottawa as <u>the</u> government of the country.

5) Perhaps most important of all, the attitude of English-speaking Canada, which, with respect to its French-Canadian counterpart, has been characterized by a sense of superiority, the consequences of which extend from a Canadian nationalism conceived in white Anglo-Saxon Protestant terms, to an almost total ignorance indeed, refusal, of the French language.

<u>THE ETHICAL PRESUPPOSITION OF THIS BRIEF</u>

14. As a group particularly concerned with the Christian faith in its relevance and relation to social and personal realities, and with the social responsibilities of men and women, the Board of Directors of the Student Christian Movement underlines the following theological considerations which are basic to the position expressed in this brief.

15. Confession of faith in a God who in reality exists, does not mean, in terms of social stance, the adhesion to a number of values, systems, structures, principles or religions, which may be qualified as either Christian or eternal. For example, no particular language is guardian of

the faith, nor is the religion of Jesus Christ, as conceived of in Protestant form, concomitant with, or a means to, "Canadian citizenship" in its highest expression. We take this occasion to express our regret that the Protestant churches of this country have often been most offensive in their indiscriminate confusion of matters of faith and "national" interest.

It is the freedom which accompanies faith which is the significant factor in determining social attitudes and conduct for those who claim to be Christians. That is, that those who profess the reality of a God whose outstanding trait is love, claim an attachment which enables them, while enjoying the constituent values, relationships and structures of their milieu, to remain independent of total and final attachment to any of them. This applies just as much to the values of nation or denomination as it does to the primordial value of my own existence and welfare. The believer is one who stands in a measure of freedom from himself and the constituent forces of his surroundings.

16. The believer is by this same token under the obligation and constraint to realize this state of freedom for himself and others. This requires the application of all his faculties, but above all, the disposition to live the whole of his existence in love. There are several implications of this for the present context. It means that attitudes inspired by fear, ignorance and prejudice are under the obligation to become informed by objective knowledge, by concern, by self-effacement and to be opened, to be reshaped by understanding and respect. Grievances are to be met with a sense of responsibility for both the condition complained of and the remedy, rather than the "What do they want?" so often heard. This latter response is basically a refusal to recognize our mutual solidarity in the present situation of inequality. Since it is persons who are the object and source of love, it goes without saying that personal values will always stand above those of language, nation, or political ideology. This is no denial of sociological, economic and ideological components of man, for these things are not necessarily mutually exclusive. In fact, the Christian is able to affirm the value of nation as contributing to the self-identity and welfare of its members, as well as providing for the

ordering of society. Similarly, he can appreciate the multinational state as a worthwhile political venture at the present juncture. It is an attempt to recognize the fact of growing interdependence, and the possibility of mutual enrichment, while at the same time attempting to safeguard peculiarity and diversity. The foregoing affirmation of personal values is rather a statement of final priorities, and a warning against any programs or dogmas which would find a solution to our present ill in terms which reduce men, women and children to something less than persons. Banal though it be, it bears reiteration that love only enjoys the name when it embraces him who is different, in, and because of, his particularity and peculiarity. The Christian faith sees the plight of man in this world in terms of broken and frustrated relationships between man and God, man and man. The Christian's motivation and hope is the sign to faith that the breach has been crossed. That is why the work to which he has been summoned is that of reconciliation, of promoting better relations across lines of language, culture, religion, nation, race, ideology, party, class, colour of skin.

17. Lest it be thought that the solutions proposed by this point of view depend on attitudes, ideals, and good will alone, let us quickly state the other half of the paradox of faith. Despite the reality of his freedom to love, the man of faith just as readily as anyone else in the course of his daily round reverses the order of love and reverts to a way in which inequality, injustice, mistrust, and self-seeking are common currency. The only checks to such anarchy, the only guarantees of a modicum of justice, are the ordinances and institutions of society. Without becoming the uncritical defender of any political, social or economic order, the Christian, because he is aware of the weakness of man's nature, will exercise especial responsibility and effort in the establishment of a social, political and economic order, which, in its structures, founds, protects, and embodies as much of equality and justice as is possible. We cite two examples of particular importance in the present context. Although in the final analysis, the welfare and very survival of a minority group depends upon the attitude and good will of the dominating majority,

concessions to the minority must be committed to institutional, structural form, or else in the day-to-day course of events, these rights will be gradually lost sight of, and abuse and injustice will result. In a situation where, for example, geographical distance or economic reason militate against the learning and use of the minority language, minimum provision for the learning and use of that language will have to be made to assure that it will not eventually die out. Even for those who profess the faith of Christ, the belief in, and experience of freedom to love is not enough. The command to love, ironically, remains valid, and is executed in this foible-ridden world in the struggle for the erection of structural supports for an improved social justice.

18. The Christian by nature is expected to be ruthlessly critical in his choice of values at any particular time and place. None of these, despite the common practice of our time, has any claim to the designation as Christian, eternal or absolute. Just as he is expected carefully to choose, so also is he expected to sit loosely to the values which he claims and which claim him. This does not imply that he will not be shaped by them, nor react to them without responsibility. It means they will not claim his allegiance, his person, as though they were unconditioned and personal in their nature. We feel that our epoch and our society are particularly dominated by the values implicit in the industrial society. Efficiency is openly hailed or silently revered as the goddess of our time, ironically enough, even to the cause of great material waste, and the sacrifice of the humanity of man. Reduction to a standard is an inevitable result of this cult. We hold that in these circumstances, it is of the greatest human significance and worth that there should stand in our midst a people who in their language and tradition of culture are distinctive. We express the hope that they may not be unduly disadvantaged economically or any other way, as has been the case up until now, because of their particularity as a small minority in a vast sea of basic uniformity. We count it of particular significance that the present focus of French-Canadian peculiarity is the French language and political self-determination. These are qualities, means of expression, which are perhaps more

compatible than any with the full participation of French Canada in the responsibilities and benefits of our industrial society, and they ensure at the same time, the on-going distinctiveness of French Canada as a peculiar nation. Concession by the majority, of greater freedom in these respects, can become the means of reducing the discrimination, dependence, and disadvantage which have been inflicted upon French Canadians in the name of one particular language, set of values, or concept of "Canadian". There are abroad, however, certain dogmas of independence and language education, for example, which, if accepted would be just as discriminatory and disadvantageous. The Christian will voice a resounding No to any system or dogma which would find in a nationalism of whatever hue or quality, the solution of the greatest problems facing Canadian people today, or an answer to the human condition. Far from becoming the unqualified partisan of this doctrine, or that order of reality, the Christian would retain his uncomfortable, elusive stance of critical, responsible engagement on behalf of that which is preëminently human and just in a dehumanizing and blind social order.

RECOMMENDATIONS

LANGUAGE

19. Language is eminently human insofar as it is perhaps the most common and important means by which man expresses himself and communicates with his fellows. Because it is so closely associated with what is intimately personal, and with self-identity, it is certainly one of the key means by which citizens of this country will be made to feel at home through its length and breadth. While a thoroughgoing bilingualism is by the nature of the situation unrealistic, it is only common courtesy that servants of the public and educated people should be prepared to use either French or English in the exercise of their duties, and the conduct of their relationships.

20. Both French and English should have equal status as working languages in all departments and agencies of the Federal Administration. One of the qualifications for entry into posts of responsibility in the Federal Civil Service should be competence in understanding both languages at the conversational level.

21. Provision should be made for the equal respect as working languages of

both French and English in the Canadian armed services.

22. Officers of Crown Corporations and personnel dealing with the public should be competent in the use of both languages.

23. We approve of steps taken by government agencies, both at the federal and provincial levels, to encourage the use of French by organizations in the private sector which have dealings with French Canada within or outside of Quebec.

24. We advocate the establishment by the C.B.C. of a country-wide network of French language radio and television. This would be for the benefit not only of people whose mother tongue is French, but for all who, because of the general excellence and differing viewpoint of broadcasting in this language, would find it useful and enriching

EDUCATION AND PROVINCIAL RESPONSIBILITY

25. It is obvious that the development of any viable and worthwhile type of bilingualism in this country will rely on a refounding of our educational presuppositions and systems. The teaching of language and history will will have to become more generous, more realistic, and more enlightened.

26. We look to the status enjoyed by the English language in Quebec as the norm to be sought after on behalf of French speaking minorities in the other provinces.

27. We regret the constitutional confusion of language and confessional rights (B.N.A. Act, Section 93) which has caused particular hardship to the French-language non-Catholic minority in Quebec.

28. We recommend a constitutional amendment, whereby, without jeopardy to confessional rights, the right to primary and secondary education, given in either the French or the English languages, may be assured for the children of all our present provinces at public expense equally borne by all.

29. We recommend that the serious teaching of French or English as second languages, as the case may be, be made compulsory as of the early grades of primary school.

30. We recommend that the minimum basic guarantees in the area of minority rights (such as embodied by the educational measures mentioned above), be spelled out by Constitutional reference, and that a permanent board or commission with equal French-Canadian and English-Canadian representation be

appointed by the constituent authorities, to survey, help co-ordinate, and report on the observation of these guarantees.

31. We urge that public monies be made available, perhaps through the medium of such an agency, to public and private organizations, for the encouragement of personal exchange in a wide variety of cultural and social activity across these two major national frontiers.

32. We urge that provisions be made by the Post Office of Canada, at public expense, for the distribution across the country by air-mail of air-mail editions of the daily newspapers of Canada.

33. We laud all attempts on the part of private organizations and agencies to promote better mutual comprehension and knowledge of the two nations, and to respect the use of the two languages in their mutual dealings.

RESHAPING OF THE CONFEDERATION

34. As well as in matters referring to education, the Constitution of Canada clearly requires reshaping in respect to federal and provincial jurisdiction in fiscal matters.

35. We suggest as a minimum course of action, the amendment of articles 91 and 92 of the B.N.A. Act, to clarify jurisdiction and ensure that the respective governments are guaranteed by constitution the fiscal power to carry out matters within their defined competence. This should be accomplished without infringement of the principle of economic equalization across regional lines, which is recognized by the Constitution.

36. We recommend that constitutional provision be made to ensure that in Ottawa, seat of the federal government, official recognition be given to both languages in public affairs.

37. For two important reasons, however, it is advisable in the present situation, to conceive of a more radical reshaping of the Confederation, either within or without the structure of the present Constitution. These reasons are: (1) that today the forces — technological and urban — making for the disappearance of the distinctive French-Canadian nation are more to be taken account of and opposed, than the pressures which dictated the terms of the B.N.A. Act almost one hundred years ago; (2) that French

Canada's increasing demonstration of political will, power and responsibility lends credence to and evokes sympathy for a more fully binational compact theory and practice of Confederation, a fuller measure of French-Canadian self-determination, than has been the case.

38. Although we share the view that the present Constitution has not always been exploited to the best advantage of Quebec's self-interest, and that it is inadequate as a guarantee of the rights and welfare of the whole of French Canada, and that a major re-writing of the Canadian Constitution would appear to be a most difficult achievement in the absence of the pressure of extreme crisis, we of the S.C.M. would view with interest, pleasure, and hope, the founding of a radically new confederation from that hitherto conceived as acceptable in English-speaking Canada.

39. We believe that the conditions for such an undertaking are not as absent as would appear to most English-speaking Canadians: (1) We hold the present state of feeling and unrest in Quebec to be of very serious proportions, and bound to alter radically the constitutional <u>status quo</u>. (2) The desire and ability of French Canada to assume the weight of its growing stature, to attain its own self-realization, are manifestly clear. While deploring all recourse to violence, we applaud the responsible actions and measures which, taken in recent years by representative organisms and individuals of French Canada, have led to the taking in hand, to a considerable degree, of her own affairs and destiny. In all significant points, this must finally be her own work. (3) Preliminary to any reconstitution of our Confederation must be the acquisition of mutual respect, and self-respect, on the part of the parties involved, and some practical knowledge of what, in our world and situation, is feasible from an economic and political point of view. Considerable progress has been made in recent years in this direction. However, in the lengthy process required to produce a reasonably stable reconstitution of Confederation, a considerably larger measure of self-assertion may have to be exercised and conceded, before fruitful dialogue, a dialogue of equals, can be engaged. We urge simply that in this process leaders and men of good will will act, in the case of the majority, with magnanimity and flexibility of spirit, and in the case of the minority,

with reason and moderation.

40. The detailed form of such a Confederation is difficult to make out at the present time, and even more incapable of presentation in a document such as this. It will inevitably be the product of negotiation, concession, political skill, public education and debate. Lines have been converging in the recent past, to form a rather suggestive pattern which we find quite full of promise. It is the pattern of a Quebec, state of the French-Canadian nation: confederated with the other nine provinces for matters such as trade and commerce, defense, public transportation, finance and currency, and the levying of taxes in these respects, enjoying a good measure of autonomy in matters of social welfare, natural resources, education, cultural life, civil rights and property, industry, labour, immigration, external affairs related to such areas of jurisdiction, and power to levy taxes in these respects. In regard to the former areas of jurisdiction, Quebec's association with the other provinces would be based on representation by population, somewhat as now the case; for the latter, it would be associated as an equal, to deal with any matters of mutual concern or overlapping jurisdiction, with, as the case may be, the government at Ottawa, or an association of the other provinces mandated to speak and act in these matters for the citizens of those provinces.

41. Obviously, a supreme court with authority to interpret the constitution, chosen by the constituent parties, with equal representation from English- and French-speaking Canada, would have to be set up to deal with conflicts of jurisdiction.

42. The continuance and fostering of biculturalism and bilingualism within Canada depend, it goes without saying, on two presuppositions: (1) that both languages and cultures continue to flourish, (2) that both "nations" feel a part one of the other, and take pride in one another. Measures required to ensure the former could readily jeopardize the latter, just as neglect of the latter has been at the price of great prejudice to the former. The happy and equitable resolution of this basic conflict will remain as the continuing problem of any Canadian Confederation. At the present time, we feel that priority must be given to the former consideration, and can be so

done, not only without prejudice to the second, but indeed with enhancement of mutual respect, and the strengthening of our association. The time has come when these presuppositions must be seen not only as conflicting, but as interdependent.

FRENCH CANADA BEYOND QUEBEC

43. The measures advocated here cannot but help to foster the continuance of French-speaking minorities in provinces other than Quebec. They will also increase the familiarity with, and appreciation of the French language and culture among the English-speaking majority. It is questionable, however, given the North American social and economic structure, whether, beyond the demographic mass of French Canada, these minorities will succeed in continuing as any more than culturally based elites. As such, their survival will be a function of the vigour of the French-Canadian nation state, which can offer them an outlet, and a living in more than cultural dimensions.

44. While lauding any responsibilities assumed by Quebec for the cultural life of these minorities, we urge upon the English-speaking majorities of the other provinces the necessity of extending to these groups the same rights which are enjoyed by the English-speaking minority of Quebec. Such recognition will in no way deny the demographic realities of the so-called English-speaking provinces. It will, however, provide a basis for fundamental human respect which will encourage the consolidation and development of a people, a language, and culture, which, as great resources of this country, have long been discounted or neglected.

OTHER ETHNIC GROUPS

45. We hasten to reassure members of the other ethnic groups, and the all-too-readily forgotten Indians and Eskimos, who first peopled this land, that our acceptance of the basic bi-national quality of our country, and our desire to strengthen it, do not in any way imply either the ignoring of their respective, distinctive existences, or prejudice the preservation of that existence. Although all immigrants to this country have automatically opted for one or both of the languages recognized by the B.N.A. Act, we believe, and take pleasure in the fact that the foundations and traditions

of this country have permitted a retention of a considerably greater degree of ethnic identity than has often been the case in the New World. This diversity and the respect for diversity which it implies, are among the distinctive and worthwhile characteristics of our country.

46. We believe that the improvement in status which we so sincerely desire for the French language and the culture which it bears, far from being of prejudice to the other ethnic groups, will be more likely to enhance their position and influence.

47. It is only the very restricted notion of language education in this country which would lead one to see in the serious, obligatory teaching of both English and French a threat to the present status and strength of other languages. In terms of neither demographic weight nor distribution, historical tradition, nor public life, do any one of these several languages occupy a place in the affairs of this country which would suggest its being accorded official recognition. We urge upon public authorities, however, the value of public subvention to the cultural life of these groups within the framework of a much more realistic policy of public support of the arts generally. Although the strengths of most of these groups do not coincide with the priorities dictated by our present world so far as the opening of our minds to its demographic and cultural realities is concerned, we feel that much more opportunity should be given by educational authorities, especially at the higher level, for the exploration and cultivation of the multicultural depths of this country.

48. In areas where it would be appropriate, opportunity should be provided at the elementary and secondary school levels for the optional study of the languages of considerable minorities.

49. We suggest that it would be generally beneficial if the C.B.C. were to assume greater responsibility for exploiting the possibilities offered by the Board of Broadcast Governors in its statement of principles governing "foreign-language broadcasting" in Canada.

ULTIMATE RESPONSIBILITY

50. A realistic consideration of the reality of the long term prospects obliges us to situate the French-Canadian nation as a small minority in

what must be recognized as a basically uniform North American society. We also recognize with regret that the evolution of that society represents a current destined to erode and engulf even the vast minorities whose distinctiveness lies in traditional characteristics such as language and culture.

51. Responsibility for preserving the French-Canadian nation lies in two places. Insofar as it is a question of power, responsibility lies essentially with French Canada. It is a source of gratitude to us that this Commission itself is the product of a greatly increased self-awareness and self-assertion on the part of the French-Canadian nation. Through it, we commend those who have responsibly sought to bring to the attention of our country the measure of French Canada's importance. Through it, we encourage the people and government of that nation, by all the means compatible with a free and ordered society, to impose upon this country the necessity of their continued distinctive existence, the acknowledgement of their rights, and the realization of the great wealth they represent. This will be accomplished through firmness, self-respect, presence in the seats of power, the fostering of excellence that demands respect, a spirit of independence appreciated for its truth. Above all, it will require bringing under the sign of the French language and into the river bed of the French-Canadian cultural tradition the economic and technological forces which today polarize culture in lines cutting, without respect, across national, linguistic, racial and geographic lines. We are neither able nor authorized to suggest ways and means of bringing this about. We venture to think, however, that it will require a considerable measure of collectivization by the French-Canadian nation state, both in the economic and resource sphere, and in the field of ill-defined technological forces which prevail in our time.

52. Insofar as the survival of the minority is a matter of good will, the burden of French Canada's survival lies elsewhere. Without wishing to appear patronizing, or paternalistic, we feel that in the last analysis, no amount of formal independence or constitutional protection will make much difference to the economic and technological lines of force which, playing

over this continent and world, determine the life of the French-Canadian minority. Such measures may serve to strengthen the will of French Canada to survive and flourish. In the end, this desire will count for much. However, as is the case with all minorities, its survival and its flowering ultimately depend upon the attitude and the will of the majority. For this reason, we hold that the English-speaking majority of Canada is finally responsible for the life of the French-Canadian nation. It is a rule of political life that minorities live and flourish only in the measure in which consideration and respect are accorded to them over and above the demands of simple equality. We come close, at this point, to speaking of love. At the political level, this attitude, more correctly described as respect, is expressed in the type of measures we have suggested above. But the political will and expression in a democratic state rests ultimately upon the attitudes of individual men and women. We commend the Royal Commission for the contribution its work has already made to enlightenment of public opinion in English-speaking Canada. We recommend in the strongest possible terms that as a servant of the people of this country, this Commission will lay before the public and its representatives in government and private agencies, the responsibility of English-speaking Canada for the preservation among us of the French-Canadian nation. Through the Commission, we make a plea to all individuals and groups who espouse the cause of brotherhood, have at heart the public well-being or place the person above non-human values, to work for the advancement among English-speaking Canadians of enlightenment, understanding, and respect for their French-Canadian compatriots.

Student Christian Movement of Canada,
1139 Bay Street,
TORONTO 5, Ont.

July 6, 1964

750-485

CA1 Z 1
-63B22

M É M O I R E

Présenté par

Le Conseil d'Administration de

L'ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES ÉTUDIANTS CANADIENS

(THE STUDENT CHRISTIAN MOVEMENT OF CANADA)

à la

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RÉSOLUTIONS

> "Pour tout Etat et tout Gouvernement modernes, le problème fondamental est de concilier le juste avec l'efficace (la morale vivante avec la rationalité), et de concilier tous deux avec la raison, en tant que possibilité d'une vie sensée pour tous, et comprise comme telle par tous".
>
> Eric Weil, Philosophie politique

1. Bien que tous les historiens ne soient pas d'accord, le Conseil d'administration de l'Association chrétienne des Etudiants canadiens donne son adhésion, dans la perspective de la présentation que voici, à la théorie dualiste, ou de pacte, de la Confédération. Une telle vue nous paraît être en accord avec notre tradition et notre histoire constitutionnelles. En même temps, elle reflète une expérience dans le domaine de l'association politique qui est prometteuse et pleine de richesse. Pourtant la situation actuelle se caractérise si clairement par la dépendance et l'aliénation de la nation canadienne-française que l'on ne peut imaginer un bilinguisme et un biculturalisme réels à moins de prendre toutes les mesures possibles en vue d'assurer la survivance et le respect de soi-même de cette nation. Ce qui constitue à long terme peut-être la menace la plus grave pour le Canada français, c'est la société technologique anglo-saxonne. La valeur primordiale de celle-ci, à savoir l'efficacité, ne supporte pas de différences héritées du passé; sa dynamique va créant une culture étalonnée qui s'étend à travers les frontières nationales, raciales et idéologiques. L'accent sur la langue française et l'ac-

quisition d'une mesure importante d'auto-détermination politique sont les deux modes principaux de l'établissement de l'identité nationale du Canada français. Ce sont des moyens d'expression qui s'accomodent, heureusement, assez bien lorsqu'il s'agit d'enchaîner l'identité héritée du passé avec les responsabilités qu'exige la participation au présent.

2. Notre point de vue et nos recommandations sont déterminés par cette analyse et un certain nombre de présuppositions théologiques de base. L'attitude du chrétien, et ses actions, s'inspirent d'une certaine liberté à l'égard des valeurs et des structures prédominantes de la société. Le travail qui appartient au chrétien, c'est l'amour. Sur le plan politique, cela veut dire la réconciliation des diversités, le respect pour ce qui est différent, la mise en avant de ce qui est humain. Loin d'être un simple idéaliste, le chrétien est un réaliste qui témoigne son amour dans l'effort qu'il déploie au sein de la société afin d'établir la justice et l'égalité par le truchement des structures et des ordonnances sociales. Dans son attitude critique et son indépendance d'esprit, le chrétien fera siennes à chaque moment et en chaque lieu, les valeurs et la ligne de conduite qui, tout en reconnaissant la réalité des choses, s'accomodent le mieux avec la fraternité et la justice.

3. En ce qui concerne la question de la langue, nous recommandons que dans l'Administration fédérale, les Forces armées et les sociétés de la Couronne, le français et l'anglais soient reconnus comme langues de travail; que les sociétés du secteur privé soient encouragées à faire de même ainsi que de développer le respect pour chacune des

deux langues; que Radio-Canada établisse un réseau francophone de radio et de télévision sur toute l'étendue du pays, afin de le desservir dans son entier.

4. En ce qui concerne la question de l'éducation et de la responsabilité provinciale, nous recommandons que la Constitution reconnaisse le droit de tous les enfants canadiens de recevoir leur instruction soit en langue française, soit en langue anglaise; que l'anglais ou le français soient enseignés comme langues secondes de façon obligatoire dès les premières années de l'école primaire; qu'une commission indépendante qui sera composée de représentants des deux collectivités soit établie afin de garantir les droits des minorités; que soient encouragés et subventionnés des échanges authentiques de caractère culturel et personnel; que des mesures soient prises en vue de la distribution par avion des journaux quotidiens.

5. En ce qui concerne la Constitution et la Confédération, nous recommandons que des mesures constitutionnelles soient prises afin d'assurer aux provinces le pouvoir fiscal nécessaire à l'exercice de leurs responsabilités. Nous estimons pourtant que la conjoncture actuelle se prête à une refonte constitutionnelle de la Confédération. Elle devrait être fondée, en ce qui concerne la participation du Québec, Etat de la nation canadienne-française, sur un "principe d'association".

6. En ce qui concerne les minorités canadiennes-françaises qui sont situées en dehors du Québec, nous préconisons que l'on accepte de leur accorder des droits similaires à ceux dont jouit la minorité anglophone dans la province de Québec.

7. En ce qui concerne les autres groupes ethniques, nous nous réjouissons du caractère distinctif que connaît le Canada à cause de leur présence permanente. Nous conseillons fortement que leur vie culturelle soit subventionnée et que leur apport à notre vie commune soit mieux exploitée sur le plan de l'éducation supérieure. Les programmes scolaires devraient fournir, dans les endroits appropriés, de plus grandes possibilités en matière d'enseignement des langues. Il est à désirer que Radio-Canada assume une plus grande responsabilité pour la diffusion des programmes dans les langues des autres groupes ethniques, possibilité que prévoient les règles de base établies par le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion pour régir "les émissions en langues étrangères".

8. En ce qui concerne la perspective à long terme, nous ne sommes pas assurés que l'une des conditions de la dualité, à savoir l'épanouissement continu de la nation canadienne-française, soit garantie. La responsabilité de veiller au maintien de cette condition est partagée. Nous insistons pour que chacune des deux parties en assume sa part: que les Canadiens français, dans la mesure où le problème relève du domaine de la force, s'imposent à la vie du pays de manière à inspirer le respect et la reconnaissance; que les Canadiens anglophones, dans la mesure où il s'agit de bonne volonté, fassent montre du ménagement et du respect qui sont nécessaires à l'épanouissement de toute minorité.

L'ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES ÉTUDIANTS CANADIENS

9. L'Association chrétienne des Etudiants canadiens est un mouvement d'étudiants qui est à l'oeuvre depuis 1920 dans la plupart des universités anglophones. Elle cherche, au sein de la communauté universitaire, à faire examiner le message chrétien à la lumière de toutes les ressources de l'intelligence humaine, et à faire étudier la vie et la responsabilité personnelles et sociales de l'homme dans la perspective de ce message. C'est un mouvement essentiellement oecuménique, dont le but est de fournir aux étudiants de toutes croyances un terrain de rencontre. C'est une communauté à laquelle l'adhésion n'est pas formelle et dont l'activité, sous toutes ses formes, est ouverte à tous. L'honnêteté intellectuelle et le désir de se mettre à l'épreuve du dialogue, dans ses idées et croyances, constituent les seuls critères de participation à cette communauté. L'ACEC est affiliée, par le truchement de la Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Etudiants avec des mouvements frères dans plus de quatre-vingts pays du monde. Il y a au service de l'Association à l'heure actuelle une équipe de plus de vingt-cinq secrétaires. Le mouvement se compose de sections locales qui sont situées dans vingt-cinq villes universitaires et qui desservent une cinquantaine d'universités et de collèges. Il déploie dans plusieurs domaines une activité à laquelle participe un nombre non chiffré d'étudiants universitaires provenant de toutes les régions du Canada et d'ailleurs. Ces étudiants représentent toute la gamme des disciplines académiques et incarnent toute la diversité de croyances et d'incroyances religieuses. L'activité et l'intérêt de

l'ACEC s'étendent en gros aux affaires intellectuelles, culturelles, religieuses, sociales et politiques.

10. Dans l'ensemble, l'ACEC s'est caractérisée par une inspiration protestante et l'emploi de la langue anglaise. Toutefois, elle a toujours bien accueilli les catholiques romains, et à l'occasion a joui de la participation de Canadiens français. L'Association a récemment adopté le français comme une des langues officielles de son Conseil national, de même qu'elle s'est sérieusement efforcée de rechercher une plus grande participation des Canadiens français. On procède actuellement à la nomination au secrétariat d'une personne qui sera Canadien français et catholique romain, ce qui voudrait signifier de la part du mouvement une reconnaissance plus ample de la communauté canadienne-française. Nous nous permettons de signaler comme autre indice de notre intention à cet égard l'Équipe-Vacances CANADIEN/CANADIAN, organisée et dirigée par l'ACEC. Ce "camp", qui se tint à Montréal l'été dernier, a réuni pour une période de trois mois et demi un groupe d'étudiants Canadiens-anglais et Canadiens-français qui vécurent en communauté, travaillèrent et étudièrent ensemble la question du caractère binational du Canada.

11. Ce mémoire, qui est soumis avec respect et conviction, ne comporte pas de conclusions de spécialistes sur l'aspect politique de la question. Quoiqu'il donne certains avis assez précis, ce mémoire se veut surtout une déclaration d'intention, une sorte de manifeste, dont la mise en application sera élaborée par des esprits plus qualifiés.

DÉCLARATION LIMINAIRE: LA SITUATION ACTUELLE

12. Le Conseil d'administration de l'Association chrétienne des Etudiants canadiens tient à croire que la Confédération canadienne représente un pacte entre les deux nations fondatrices en vue de créer un Etat où chacune d'elles s'engageait à vivre dans le respect des traits distinctifs de l'autre. La législation antérieure à 1867 relative aux rapports de deux nations, et l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, portent témoignage en ce sens. Malgré de nettes indications que le partenaire anglophone, dans cet accord, était mu par la conviction d'une assimilation assez rapide des Français, il est apparu à notre satisfaction que ce dernier partenaire envisageait la Confédération comme un pacte entre les deux. Les Canadiens français ont continué à orienter leur vie par rapport à ce point de répère, qui est devenu en fait un des éléments majeurs déterminant leur vie collective. La majorité anglophone, qui n'a pas pris au sérieux au cours de l'histoire de la Confédération les implications et les conséquences du pacte dont elle était un partenaire aux yeux de l'autre, est maintenant confrontée par ce partenaire ,qui exige une plus grande reconnaissance de cette entente. Les conditions mêmes de l'industrialisation et de formation des agglomérations urbaines où l'on croyait devoir détruire l'âme du Canada français ont conduit à une situation dans laquelle celui-ci, d'une façon plus vigoureuse et convaincante que jamais, demande la reconnaissance et le respect des qualités qui le caractérisent comme nation distincte dans ce pays.

De nos jours, les droits sur lesquels converge particulièrement son attention sont ceux de la langue française et de la grande tradition culturelle dont elle est porteuse, et le droit à l'auto-détermination par l'intermédiaire de l'organe de l'Etat au plus haut degré compatible avec les réalités économiques et politiques de notre temps. En dépit du fait que le Canada anglophone a vécu dans l'ignorance de ce pacte ou dans l'attente de sa disparition, l'ACEC tient à affirmer la nécessité de son rétablissement en termes nouveaux, qui se rapportent à la situation présente, et cela pour au moins trois raisons:

1) le droit à leur identité propre est un fait auquel les Canadiens français ont eu foi et auquel ils ont adhéré pendant toute leur histoire.

2) L'existence de cette nation particulière a constitué l'une des réalités les plus significatives, sinon la plus significative, de l'identité canadienne.

3) La présence de cette nation dans notre sein offre la possibilité d'un grand enrichissement pour tout notre peuple, et un exemple prometteur pour d'autres peuples de ce qui est possible dans le domaine de l'association politique de groupes divers.

13. La situation actuelle, loin de refléter l' "égalité entre les deux peuples qui ont fondé le Canada" est caractérisée par un état de dépendance et d'aliénation de la part du Canada français. Cet état de choses n'a besoin d'aucune documentation supplémentaire de notre part. En nous efforçant de comprendre cette situation et de présenter des recommandations visant à établir une véritable

alliance sur un pied d'égalité entre les deux nations, nous avons dressé la liste des différents éléments à considérer:

1) La position minoritaire du Canada français vis-à-vis de la masse anglophone de l'Amérique du Nord.

2) Le développement sur ce continent d'une société technologique qui a couronné l'efficacité et la conformité comme valeurs suprêmes.

3) La réaction inconsciente de la minorité canadienne-française, jusqu'à une époque toute récente, qui la poussa à façonner ses propres institutions et aspirations, de sorte que sa participation et son contrôle dans les sphères d'influence de ce pays en furent réduits.

4) L'indifférence du Canada anglais à l'égard de l'esprit de la Constitution canadienne surtout en ce qui concerne les articles traitant des arrangements fiscaux et des droits de minorités en matière d'éducation. Ce développement est évident, et est renforcé, en dépit de l'histoire de l'interprétation judiciaire constitutionnelle par les tendances centralisatrices au niveau fédéral et le penchant à considérer le gouvernement d'Ottawa comme étant LE gouvernement du pays.

5) Point qui est peut-être le plus important: la disposition du Canada anglais, qui, en ce qui concerne le Canada français, a été caractérisée par un sens de supériorité, ayant comme conséquence des attitudes qui vont d'un nationalisme canadien conçu dans une optique anglo-saxonne, protestante, et parfois raciale, jusqu'à l'ignorance presque totale, voire le refus, de la langue française.

LES PRÉSUPPOSITIONS MORALES DE CE MÉMOIRE

14. En tant que groupe particulièrement intéressé par la foi chrétienne sous ses rapports avec les réalités sociales et personnelles, et avec les responsabilités sociales de l'Homme, le Conseil d'administration de l'ACEC désire souligner les considérations théologiques ci-dessous qui sont essentielles quant au point de vue exprimé dans ce mémoire.

15. La confession de foi en un Dieu qui existe réellement n'implique pas, quant à la posture sociale, l'adhésion à un nombre de valeurs, systèmes, structures, principes ou religions qui peuvent être qualifiés de chrétiens ou d'éternels. Par exemple, nul langage n'est gardien de la foi, pas plus que la religion de Jésus-Christ, telle que parfois conçue dans une optique protestante, n'est concomitante de la "citoyenneté canadienne" dans sa plus haute expression, ni un moyen d'y accéder. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre regret que les eglises protestantes de ce pays aient fait si souvent montre d'une attitude des plus offensantes par leur confusion aveugle en matières de foi et d' "intérêt national". C'est la liberté qui accompagne la foi qui constitue l'élément principal servant à déterminer les attitudes sociales et le comportement de ceux qui prétendent être chrétiens. En d'autres termes, que ceux qui professent la foi en un Dieu dont le trait essentiel est l'amour revendiquent une attache qui leur permet, tout en jouissant des valeurs, des rapports et des structures constitutives de leur milieu, de rester libre d'un attachement définitif et total à leur égard. Cela s'applique tout

autant aux valeurs de Nation, ou de Confession, qu'à la valeur primordiale de l'existence et du bien-être de l'individu. Le croyant est celui qui se maintient dans une position de liberté à l'égard de lui-même et des forces constitutives de son environnement.

16. Le croyant est par là même dans l'obligation et dans la contrainte de réaliser cet état de liberté pour lui-même et pour les autres. Cela exige la mise en action de toutes ses facultés, et surtout la disposition à vivre la totalité de son existence dans l'amour.

Il y a plusieurs implications de cela dans la situation qui nous intéresse. Cela veut dire que les attitudes inspirées par la peur, l'ignorance et les préjugés seront dans l'obligation de devenir éclairées par une connaissance objective des faits, par la sollicitude, l'effacement de soi-même, et d'être ouvertes, d'être repensées en fonction de la compréhension et du respect.

Les griefs devraient être accueillis avec un sens des responsabilités, concernant à la fois la condition dont on se plaint et son remède, plutôt qu'avec le "qu'est-ce qu'ils veulent" si souvent entendu. Cette dernière réponse est essentiellement un refus de reconnaître notre solidarité mutuelle dans la situation d'inégalité actuelle. Puisque ce sont des personnes humaines qui sont l'objet et la source de l'amour, il va sans dire que les valeurs personnelles l'emporteront toujours sur celles de la langue, de nation, ou d'idéologies politiques. Ceci n'est pas un déni des parties constituantes de l'homme, qu'elles soient d'ordre sociologique,

économique et idéologique, car ces éléments et les dites valeurs personnelles ne s'excluent pas mutuellement. En fait, le chrétien est capable d'affirmer la valeur de la Nation comme contribuant à l'identité et au bien-être de ses membres, tout comme elle pourvoit au bon ordre de la société. De la même façon, il peut apprécier l'Etat multi-national, comme étant une entreprise politique risquée, mais qui en vaut la peine, dans ce moment critique. C'est une tentative de reconnaître le fait d'une interdépendance grandissante et la possibilité d'un enrichissement mutuel, tout en s'efforçant en même temps de sauvegarder la diversité et les traits distinctifs de chacun.

L'affirmation précédente des valeurs personnelles constitue surtout un énoncé des priorités primordiales et un avertissement contre tous programmes ou dogmes qui trouveraient une solution à notre présent mal, mais de manière telle que la personne humaine en soit abaissée à un niveau inférieur à elle-même. Bien que cela soit l'évidence même, il n'en est pas moins utile de réitérer que l'amour ne peut porter ce nom que lorsque celui qui le donne l'étend à celui qui, de par sa singularité et ses particularités, se trouve être différent de lui. La foi chrétienne regarde la condition humaine dans ce monde en termes de rapports brisés et déçus entre l'homme et Dieu, l'homme et l'homme. Ce qui meut le chrétien et constitue son espoir est le signe donné à la foi que la brèche a été comblée.

C'est pourquoi l'oeuvre à laquelle il est appelé est celle de la réconciliation: promouvoir de meilleurs rapports, à travers les barrières que constituent le

langage, la culture, la religion, la nation, la race, les idéologies, les partis, les classes et les couleurs de la peau.

17. De peur qu'on ne comprenne que les solutions proposées de ce point de vue dépendent seulement d'une question d'attitude, d'idéal et de bonne volonté, nous nous empressons d'énoncer brièvement la deuxième partie du paradoxe de la foi: en dépit de sa liberté d'aimer, l'homme qui a la foi, tout comme n'importe qui dans le train ordinaire des jours, renverse inévitablement l'ordre établi par l'amour et se rabat sur un mode de vie dans lequel l'inégalité, l'injustice, la défiance et l'égoisme sont monnaie courante. Les seuls freins à une telle anarchie, les seules garanties d'un certain degré de justice sont les ordonnances et les institutions de la société. Sans devenir le défenseur aveugle de n'importe quel ordre politique, social ou économique, le chrétien, parce qu'il a conscience de la faiblesse humaine, exercera une responsabilité et un effort accrus dans l'établissement d'un ordre social, politique et économique qui, dans ses structures, établisse, protège et incarne autant d'égalité et de justice que possible. Nous en donnons deux exemples d'une importance particulière, dans le contexte actuel. Bien qu'en dernière analyse, le bien-être et même la survivance d'un groupe minoritaire dépendent de l'attitude et de la bonne volonté de la majorité, les concessions à la minorité doivent être établies dans des formes institutionnelles et structurales. Sinon, dans la marche quotidienne des événements, ces droits se perdront graduellement et des abus et des injustices en résulteront. Dans une situation où, par exemple, des distances géographiques ou des raisons économiques

militent contre la connaissance et l'usage de la langue de la minorité, une provision minimum pour la connaissance et l'usage de cette langue devra être faite, afin de s'assurer que cette langue ne finira pas par mourir. Même pour ceux qui professent la foi chrétienne, la croyance en la liberté d'aimer et son expérience ne sont pas suffisantes. Ironiquement, l'obligation d'aimer reste valable et est mise en exécution dans ce faible monde par le combat pour l'édification des supports institutionnels d'une justice sociale améliorée.

18. Le chrétien, de par sa nature, se doit d'être en tous temps et lieux impitoyablement critique dans le choix de ses valeurs. Nulle d'entre celles-ci, en dépit de l'usage habituel de ce temps, n'a de titre à être appelée chrétienne, éternelle ou absolue. De même que son choix doit être judicieux, de même le chrétien se doit de rester indépendant vis-à-vis des valeurs qu'il revendique et qui le régissent. Cela ne veut pas dire qu'il ne sera pas façonné par elles, ni qu'il ne réagira sans être responsable envers elles. Cela veut seulement dire qu'elles ne peuvent prétendre à son allégeance, sa personne, comme si elles n'étaient pas relatives et personnelles de par leur nature même. Nous pensons que notre époque et notre société sont particulièrement dominées par les valeurs qui régissent une société industrielle. L'efficacité est ouvertement accueillie ou silencieusement révérée comme la déesse de notre temps, même si, ironiquement, elle se trouve être la cause d'un grand gaspillage matériel et de l'abandon de l'humanité de l'homme. La réduction de toute chose à un produit de série est le résultat inévitable de ce culte. Nous croyons qu'étant donné ces circonstances, il est de la

plus haute importance pour la valeur et la dignité humaine qu'il y ait parmi nous un peuple dont la langue et les traditions culturelles soient distinctes. Nous formons le voeu qu'il ne soit pas injustement désavantagé, économiquement, ou de n'importe quelle autre façon, ainsi qu'il en a été jusqu'à présent, à cause de sa particularité en tant que petite minorité dans une masse fondamentalement uniforme. Nous estimons particulièrement significatif que les points sur lesquels converge la particularité canadienne-française soient la langue française et le droit à l'auto-détermination politique. Ce sont là des qualités, des moyens d'expression, qui sont peut-être le plus compatible avec l'entière participation du Canada français aux responsabilités et aux bénéfices de notre société industrielle. Ils permettraient en même temps la permanence du caractère distinctif du Canada français en tant que nation particulière. La concession par la majorité d'une plus grande liberté d'action dans ces deux domaines pourrait devenir le moyen de réduire la discrimination, la dépendance et le désavantage qui ont été infligés au Canada français au nom de la seule langue, du seul ensemble de valeurs par lesquels on prétend définir ce qui est "canadien". Cependant, certains dogmes d'indépendance et d'éducation linguistique par exemple se répandent qui, s'ils étaient adoptés ici, seraient tout autant discriminatoires et désavantageux. Le chrétien opposera un NON retentissant à tout système ou dogme qui voudrait trouver dans un nationalisme, de quelque nuance ou qualité qu'il soit, la réponse au plus grand problème qui confronte aujourd'hui les Canadiens, c'est-à-dire une réponse à la condition humaine. Loin de devenir un partisan sans réserve

de telle doctrine ou de tel ordre de réalité, le chrétien devrait garder son inconfortable et difficile position d'engagement critique et responsable, au nom de ce qui est par excellence humain et juste dans un ordre social essentiellement inhumain et aveugle.

RECOMMANDATIONS

LANGAGE

19. Le langage est éminemment humain, à un tel degré que c'est peut-être l'outil le plus courant et le plus important qu'a l'homme pour s'exprimer et communiquer avec ses semblables. Parce qu'il est associé de si près avec ce qui est intimement personnel, et avec l'identité propre, c'est certainement un des moyens primordiaux, par lesquels les citoyens du Canada se sentiront chez eux à travers toute l'étendue du pays. Bien qu'un bilinguisme complet ne soit guère réaliste, étant donné la situation, la moindre politesse exigerait que les gens au service du public et les personnes cultivées fussent capables d'utiliser l'anglais et le français dans l'exercice de leurs fonctions et dans la conduite de leurs rapports.

20. Les deux langues devraient avoir un statut d'égalité comme langues de travail dans tous les ministères et organismes de l'Administration fédérale. L'une des qualités requises pour être admis aux postes importants de la Fonction Publique fédérale devrait être la capacité de comprendre et de s'exprimer couramment dans les deux langues.

21. Des dispositions devraient être prises pour assurer le respect et l'égalité du français et de l'anglais comme langues de travail dans les forces armées canadiennes.

22. Les agents des sociétés de la Couronne et leur personnel ayant affaire au public devraient être compétents dans le maniement des deux langues.

23. Nous approuvons toutes dispositions prises par les organismes des gouvernements tant fédéral que provinciaux, afin d'encourager l'utilisation du français par les organisations du secteur privé qui ont affaire avec le Canada français tant au Québec qu'ailleurs au pays.

24. Nous préconisons l'établissement par Radio-Canada d'un réseau français de radio et de télévision couvrant tout le pays. Ceci en faveur non seulement des gens dont la langue maternelle est le français, mais aussi de tous ceux qui, à cause de l'excellence et de la différence de point de vue des émissions en cette langue, trouveraient une telle mesure utile et enrichissante.

L'ÉDUCATION ET LA RESPONSABILITÉ PROVINCIALE

25. Il est évident que le développement dans ce pays d'un type de bilinguisme qui soit viable et authentique, reposera sur une refonte de nos présuppositions et systèmes d'éducation. L'enseignement des langues et de l'histoire devra devenir plus généreux, plus réaliste, et plus éclairé.

26. Nous considérons que le statut de la langue anglaise au Québec est la norme à rechercher en faveur des minorités de langue française dans les autres provinces.

27. Nous regrettons la confusion constitutionnelle en matière de langue et de droit confessionnel (AANB article No. 93) qui a été la cause d'épreuves particulièrement dures pour la minorité francophone non-catholique du Québec.

28. Nous recommandons un amendement constitutionnel par lequel, sans porter préjudice aux droits confessionnels, le droit à l'éducation primaire et secondaire, donnée dans l'une ou l'autre langue, puisse être assuré pour les enfants de toutes nos provinces, aux frais publics également répartis.

29. Nous recommandons qu'un enseignement sérieux du français ou de l'anglais comme langue seconde, suivant le cas, soit rendu obligatoire dès les premières années de l'école primaire.

30. Nous recommandons que le minimum des garanties essentielles, en ce qui concerne les droits des minorités telles que les établiraient les mesures éducationnelles ci-dessus, soit élaboré par la Constitution écrite, et qu'une commission ou un bureau permanent, comprenant une représentation égale de Canadiens anglophones et francophones soit créé par le pouvoir constitutif, afin de contrôler, de coordonner et de veiller à l'observation de ces garanties.

31. Nous conseillons fortement que, par l'intermédiaire d'un organisme semblable à celui mentionné ci-dessus, des fonds publics soient mis à la disposition des organisations publiques et privées, en vue d'encourager des échanges personnels d'ordre social et culturel, entre les deux collectivités.

32. Nous conseillons fortement que des dispositions soient prises aux frais publics, par les Postes canadiennes, en vue de la distribution par poste aérienne des principaux quotidiens canadiens. Des éditions spéciales sur papier fin seraient ainsi expédiées à travers tout le pays.

33. Nous louons toutes tentatives de la part des organisations privées qui seraient destinées à promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure connaissance mutuelle des deux nations, et qui feraient respecter l'utilisation des deux langues dans tous leurs rapports.

LA RÉFORME DE LA CONFÉDÉRATION

34. Ainsi que pour ce qui a trait à l'éducation, la Constitution canadienne a nettement besoin d'une refonte en ce qui concerne les juridictions fédérales et provinciales en matière de fisc.

35. Nous suggérons, comme ligne de conduite minimum, les amendements des articles numéros 91 et 92 de l'AANB, afin que les juridictions des gouvernements en question soient clarifiées et qu'ils soient assurés d'un pouvoir fiscal garanti par la Constitution, leur permettant de mener à bien les diverses entreprises assignées à leur compétence. Ceci devrait être effectué sans infraction au principe d'égalisation économique des différentes régions du pays, principe déjà entériné par la Constitution.

36. Nous recommandons que des mesures constitutionnelles

soient prises pour s'assurer qu'à Ottawa, siège du Gouvernement fédéral, une reconnaissance officielle soit accordée aux deux langues dans les affaires publiques.

37. Il est deux raisons, cependant, qui nous incitent à concevoir, étant donné la conjoncture actuelle, une réforme plus radicale de la Confédération en se basant sur les structures de la présente Constitution, ou, si nécessaire, y passant outre. Ces raisons sont:

1) Aujourd'hui, les forces technologiques et urbaines, militant en faveur de la disparition d'une nation canadienne française distincte, doivent être prises en considération et combattues plus sérieusement que ne l'étaient les pressions semblables qui dictèrent les termes de l'AANB il y a presque cent ans.

2) La démonstration d'une volonté politique, d'un pouvoir et d'une responsabilité accrus, de la part du Canada français, prête croyance plus que jamais à la théorie de pacte de la Confédération, et à la mise en vigueur d'une Confédération pleinement binationale. Ce qui plus est, cette démonstration suscite une attitude plus sympathique à l'égard d'une plus grande mesure d'auto-détermination canadienne-française que cela n'a été le cas par le passé.

38. Nous partageons le point de vue que la Constitution actuelle n'a pas toujours été utilisée au meilleur avantage des intérêts du Québec, et qu'une refonte majeure de la Constitution canadienne serait une tâche des plus difficiles, en l'absence de la pression d'une crise grave. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est inadéquate en tant que garantie des droits et du bien-être du Canada français

dans son entier. Par conséquent, en tant que représentants de l'Association chrétienne des Etudiants canadiens, nous verrions avec intérêt, plaisir et espoir l'établissement d'une nouvelle Confédération qui soit nettement différente de ce qui a été jusqu'ici considéré comme acceptable par le Canada anglais.

39. Nous croyons que les conditions qui nécessiteraient l'entreprise dont il est question ci-dessus ne sont pas si absentes qu'il n'apparaisse à la plupart des Canadiens anglais:

1) Nous tenons pour certain que l'état actuel d'inquiétude et de malaise au Québec a pris des proportions très sérieuses et qu'il est destiné à changer radicalement le statu quo constitutionnel.

2) Le désir et la capacité du Canada français d'assumer le poids de sa stature grandissante, d'atteindre sa propre réalisation est manifestement clair. Tout en déplorant tout recours à la violence, nous applaudissons aux mesures réfléchies et positives qui ont été prises récemment par les organismes représentatifs et les particuliers canadiens-français, en vue de prendre en main, à un degré considérable, leurs propres affaires et destinées. Sur tous les points importants, l'accomplissement de cette oeuvre dépendra, en définitive, du seul effort canadien-français.

3) Comme préliminaire à toute refonte de la Constitution, les parties en présence devront acquérir un respect mutuel, le respect de soi-même, et une connaissance pratique de ce qui peut être accompli, dans ce monde et dans notre situation, en matières d'économie et de poli-

tique. Des progrès considérables ont été faits depuis quelques années, dans cette direction. Cependant, dans le long processus nécessaire à reconstruire une Confédération qui soit raisonnablement stable, il est possible qu'on devra d'une part exercer, et d'autre part accepter, une revendication plus ferme des droits du Canada français. Alors, un dialogue productif, un dialogue entre égaux pourra être amorcé. Nous insistons seulement pour que dans ce processus, les dirigeants et les hommes de bonne volonté agissent avec magnanimité et flexibilité d'esprit, lorsqu'ils font partie de la majorité, et avec raison et modération,lorsqu'ils font partie de la minorité.

40. La forme détaillée d'une telle Confédération est difficile à entrevoir à l'heure actuelle, et encore plus difficile à présenter dans le cadre d'un document tel que celui-ci. Elle sera de façon inévitable le produit de débats, de négociations, de concessions, autant que de l'habileté politique et de l'éducation du public.

Les éléments en présence dans la conjoncture actuelle sembleraient converger pour en former une esquisse assez suggestive et prometteuse. L'idée se dessine d'un Québec qui serait l'Etat de la Nation canadienne-française: confédérée avec les neuf autres provinces pour ce qui touche au commerce, à la défense, aux transports publics, aux finances, à la monnaie, et à la levée des impôts relatifs à ces matières; mais jouissant d'une large autonomie en ce qui concerne le bien-être social, les richesses naturelles, l'éducation, la vie culturelle, les droits civiques et la propriété, l'industrie, le travail, l'immigration, et les affaires extérieures en autant

qu'elles touchent ces domaines de juridiction, et le pouvoir de lever les impôts à ces intentions. En ce qui concerne ces premiers domaines de juridiction, l'association du Québec avec les autres provinces serait basée sur la représentation proportionnelle à la population, comme le cas se présente maintenant. En ce qui concerne les derniers domaines de juridiction, l'Etat du Québec serait associé sur un pied d'égalité avec, suivant le cas, le Gouvernement d'Ottawa ou une association des autres provinces mandatée pour parler et agir au nom de leurs citoyens; ceci afin de traiter de toutes matières d'intérêts mutuels ou de dépassement de juridiction.

41. Il est bien évident qu'une Cour suprême, possédant l'autorité d'interpréter la Constitution, choisie par les parties constituantes et comportant une représentation égale du Canada anglais et du Canada français devrait être instituée pour résoudre les conflits de juridiction.

42. La conservation et le développement du biculturalisme et du bilinguisme au Canada dépend, cela va sans dire, de deux présuppositions:

1) que les deux langues et les deux cultures continuent à s'épanouir;

2) que les deux "nations" aient le sentiment de s'appartenir mutuellement et soient fières l'une de l'autre.

Des mesures nécessaires à assurer la première de ces présuppositions pourraient facilement porter atteinte à la seconde, tout comme la négligence de la seconde a porté préjudice à la première. La résolution harmonieuse et équitable de ce conflit essentiel demeurera le problème

perpétuel de n'importe quelle Confédération canadienne. A l'heure actuelle, nous croyons que la priorité doit être donnée à la première de ces considérations, et peut l'être non seulement sans porter préjudice à la seconde, mais encore en rehaussant le respect mutuel et en renforçant notre association. Il est temps qu'on se rende compte que ces présuppositions, bien que divergentes, certes, sont essentiellement interdépendantes.

LE CANADA FRANÇAIS EN DEHORS DU QUÉBEC

43. Les mesures que nous recommandons ici ne peuvent qu'aider à la survie des minorités francophones en dehors du Québec. Elles devraient également accroître la connaissance et l'appréciation de la langue et de la culture françaises parmi la majorité anglophone. On peut se demander, cependant, étant donné les structures économiques et sociales de l'Amérique du Nord, si, en dehors de la masse démographique canadienne-française, ces minorités réussiront à survivre sous d'autres formes que celles d'élites culturelles. Comme telles, leur survie dépendra de la vigueur de l'Etat de la nation canadienne-française qui peut leur offrir un débouché et une existence dans des dimensions autres que culturelles.

44. Tout en louant les responsabilités assumées par le Québec pour la vie culturelle de ces minorités, nous exhortons les majorités anglophones des autres provinces de comprendre la nécessité d'étendre à ces groupes les mêmes droits dont jouit la minorité anglophone du Québec. Une telle reconnaissance n'oubliera pas les réalités démogra-

phiques des provinces dites anglophones. Elle offrira cependant une base pour le respect fondamental de la personne humaine qui encouragera la consolidation et le développement d'un peuple, d'une langue, d'une culture, qui, en tant que grandes richesses de ce pays, ont longtemps été méprisées ou négligées.

LES AUTRES GROUPES ETHNIQUES

45. Nous nous hâtons de rassurer les membres des autres groupes ethniques, et surtout ceux qu'on oublie si souvent, les Esquimaux et les Indiens, qui furent les premiers habitants de ce pays, que notre acceptation de la qualité essentiellement binationale de notre pays et notre désir de la renforcer n'implique en aucune façon l'ignorance de leur existence distincte respective, ni ne porte préjudice à la préservation de cette existence. Bien que tous les immigrants dans ce pays aient automatiquement opté pour l'une, l'autre, ou les deux langues reconnues par l'AANB, nous nous félicitons du fait que les fondations et les traditions de ce pays ont permis le maintien d'un degré d'identité ethnique beaucoup plus considérable que cela n'a été généralement le cas dans le Nouveau Monde. Cette diversité et le respect pour la diversité qu'elle implique sont parmi les caractères les plus valables et les plus distinctifs de notre pays.

46. Nous croyons que l'amélioration du statut de la langue française et de la culture qu'elle représente, chose que nous désirons si sincèrement, loin de porter préjudice aux autres groupes ethniques, renforcera au contraire leur position et leur influence.

750-485

47. C'est seulement la notion très restreinte qu'a ce pays de l'enseignement des langues qui pourrait conduire à envisager l'enseignement sérieux et obligatoire de l'anglais et du français comme une menace pour le statut et la position actuels des autres langues. Ni en termes de poids et de répartition démographique, de tradition historique, ni de vie publique, aucune de ces langues ne pourrait prétendre à occuper une place dans les affaires de ce pays qui lui permettrait d'accéder à une reconnaissance officielle. Nous attirons cependant l'attention des autorités publiques sur l'importance d'octroyer des subventions publiques afin d'aider la vie culturelle de ces groupes dans le cadre d'une politique à la fois plus réaliste et plus générale de soutien des Arts. Bien que l'importance de la plupart de ces groupes ne coïncide pas avec les priorités dictées par notre monde actuel, en ce qui concerne notre ouverture d'esprit aux réalités démographiques et culturelles, nous pensons que beaucoup plus de possibilités devraient être offertes, par les autorités, en matière d'éducation, surtout au niveau supérieur, en vue d'approfondir et de cultiver les richesses multiculturelles de ce pays.

48. Dans les régions où cela s'avérerait approprié, la possibilité d'étudier les langues des minorités devrait être fournie aux niveaux élémentaire et secondaire.

49. Nous suggérons qu'il serait généralement utile que Radio-Canada assume une plus grande responsabilité en ce qui concerne l'exploitation des possibilités offertes par le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion dans sa déclaration des principes et règles de base régissant les "émissions en langues étrangères" au Canada.

750-485

RESPONSABILITÉS ULTIMES

50. Un examen réaliste de la réalité des perspectives à long terme nous oblige à situer la nation canadienne-française comme n'étant qu'une petite minorité dans ce qui est sans nul doute une société nord-américaine essentiellement uniforme. Nous devons également reconnaître avec regret que l'évolution de cette société représente un courant qui tend à ronger, voire engloutir, même les grandes minorités dont la particularité tient à des caractères traditionnels tels que la langue et la culture.

51. La responsabilité de préserver la nation canadienne-française est double: En ce qui touche au domaine de la force, la responsabilité appartient essentiellement au Canada français. Nous nous félicitons que cette Commission même soit issue d'une prise de conscience et d'une affirmation de volonté accrues, de la part de la nation canadienne-française. Par son truchement, nous louons ceux qui se sont efforcés d'une manière responsable de porter à l'attention de notre pays la grande importance du Canada français. Par son intermédiaire, nous encourageons le peuple et le gouvernement de cette nation à imposer à ce pays, par tous les moyens compatibles avec les exigences d'une société libre et ordonnée, la nécessité de leur existence distincte et continue, la reconnaissance de leurs droits, et la réalisation de la grande richesse qu'ils représentent. Ceci sera accompli par la fermeté, le respect de soi-même, une présence aux leviers de commande, la stimulation de l'excellence qui attire le respect et un esprit d'indépendance apprécié pour sa véracité. Par dessus tout, cela demandera de placer sous le signe de la langue française et de canaliser dans la tradition culturelle du Canada français, les forces écono-

750-485

miques et technologiques qui, de nos jours, polarisent la culture, violant sans respect les frontières nationales, linguistiques, raciales et géographiques. Nous ne sommes ni capables, ni habilités à suggérer les voies et les moyens d'obtenir ce résultat. Nous nous aventurons toutefois à penser que cela exigera un degré considérable de collectivisation par l'Etat de la nation canadienne-française. Ceci à la fois dans les sphères économiques, celles des richesses naturelles et dans le champ des forces technologiques mal définies qui s'imposent de nos jours.

52. Dans la mesure où la survie de la minorité relève du domaine de la bonne volonté, la charge d'assurer la conservation du Canada français réside ailleurs. Sans vouloir faire du paternalisme, nous pensons, en dernière analyse, que nul degré d'indépendance formelle ou de protection constitutionnelle n'apporteront beaucoup de changements aux lignes de forces économiques et technologiques qui s'étendant sur ce continent et de par le monde, déterminent la vie de la minorité canadienne-française. De telles mesures peuvent servir à renforcer la volonté qu'aura le Canada français de survivre et de s'épanouir. En fin de compte, ce désir comptera pour beaucoup. Cependant, ainsi qu'il en est avec toutes les minorités, sa survie et son épanouissement dépendront finalement de l'attitude et de la volonté de la majorité. Pour cette raison, nous soutenons que la majorité anglophone du Canada est finalement responsable de la vie de la nation canadienne-française. C'est une règle en politique que les minorités ne vivent et ne s'épanouissent que dans la mesure où la considération et

750-485

le respect leur sont accordées, par-dessus les exigences de la simple égalité. A ce point, nous sommes tout près de parler de l'amour. Sur le plan politique, cette attitude, appelée plus correctement respect, prend forme dans le genre de mesures que nous avons suggérées plus haut. Mais la volonté politique et son expression dans un état démocratique résident finalement dans les attitudes des individus, hommes et femmes. Nous félicitons la Commission Royale de la contribution que son travail a déjà accomplie pour éclairer l'opinion publique au Canada anglophone. Nous recommandons dans les termes les plus forts qu'étant au service du peuple de ce pays, cette Commission présente au public et à ses représentants au Gouvernement et dans les organismes du secteur privé, la responsabilité qu'a le Canada anglais de préserver la nation canadienne-française dans notre sein. Par l'intermédiaire de cette Commission, nous lançons un appel à tous les individus et groupes qui épousent la cause de la fraternité, ont à coeur le bien public ou placent la personne humaine au-dessus des valeurs non-humaines, en vue de travailler à promouvoir parmi les Canadiens anglophones, la compréhension et le respect pour leurs compatriotes francophones.

L'Association Chrétienne
des Etudiants Canadiens,
1139 Bay Street,
Toronto 5, Ont.

le 6 juillet 1964

Phone 422-6011

780-827

Dr. H. T. Southwood
Dental Surgeon
203 Medical Dental Building
Edmonton, Alberta

Brief to be Presented to The Royal Commission on Biculturism and Bilingualism in Edmonton, Alberta, Sept. 17-18, 1965

780-827

INTRODUCTION: Presented by Harold Thomas Southwood, born 1912 in Sherbrooke, Quebec. McGill Graduate, D.D.S., 1935. Continual Quebec resident until early 1961. Alberta resident four years. Paternal grandmother a Dupont, Roman Catholic, French speaking only. Paternal grandfather English, Anglican. Mother, Canadian descendant of Scot and American. Family of mixed religion, very amiable and proud of mixed blood. In brief; Canadian. I represent no Society, no group.

Personally, I believe that much good will come of your arduous labours. You have my admiration and respect. Do not be disappointed in the howls of protest that will arise from all interested parties upon publication of your ultimate results.

Qualifications: a) Heritage. Contained in Introduction. I have the blood, I bleed for both parties.

b) Residence. Changes in the Province of Quebec in economic, cultural and spiritual relationships between French and English observed first hand during years 1912-1960. Observation of Western pulse for four years.

c) Research. Many years of study of French-English relationships; intensified study since formation of your Royal Commission. I read two Western and three Eastern newspapers daily, and several extra Eastern papers on week-end. That is the editorials, correspondent columns, feature reports on this problem and all printed material from French newspapers appearing in English papers. News stories so often well out of line are observed with strong reservations. I believe not all I read, but attempt to get a picture-composite from these various sources. I also observe on T.V. all news commentaries from qualified persons, panels, discussion groups. At present, I am immersed in Sloan's "Quebec, The Not-So-Quiet Resolution", and Desbarat's "The State of Quebec". I also read McLean's and Canada Month on this problem of ours.

Definitions: Let us for sake of brevity refer to the French-speaking Canadian as F.S.C. and the English-speaking Canadian as E.S.C.

Contentions: Fact A: The contention that Canada is a two-nation country must be combatted at all levels and at all costs. The F.S.C. does not wish to have, see, or belong to a strongly united Canada.

Political parties: Well known fact that any political party must within itself present and be a strongly knit firm group. No country can exist when its two major parties and its several splinter parties are in themselves divided. Yet this fact exists in Canada today. Every time the Quebec members feel that the wishes of their minority (numerical) group are not placed first, then they split off. To those of you who say that this is recent and temporary, may I quote from Mr. Lesage himself when he refers to an incident in 1945 between himself and the then Prime Minister, Mr. Mackenzie King, and I quote from Ottawa Citizen of June 22, 1965, page 13, "We made quite a bit of noise. We prevented adoption of the Red Ensign design as the Canadian flag. We went to see King- in the little office he had behind the Commons - and told him we'd quit the Liberal party if he tried to impose it. So the motion for adoption of the committee report recommending the Red Ensign was never moved." So Lesage and his ten Liberal Quebec members defied the Prime Minister who with his majority of three was powerless. This is 1945. Today Mr. Lesage gives lip service to a united Canada, yet refuses to recognize the Supreme Court of Canada in certain fields. And no one can say that Mr. Lesage is not representative of his people. In brief: give us what we want or we don't play.

What national group is there that does not have difficulty effecting unity with their Quebec cousins? The Chamber of Commerce, The Junior Chamber of Commerce, the various labour parties, the Civil Servants, the Boy Scouts, the Canadian Union of Students. The list seems endless and points out without a shadow of a doubt that the F.S.C. wishes to be by himself. I can think of no Canadian national body conceived in the Province of Quebec, developed for the good of the country and imported by other provinces. The reverse condition seems to hold one hundred percent. Yet once any national body has developed across the nation and exists for the strength of the country

and the good of the individual, then the Quebec division says in fact "thank you for the idea, the development, the benefits; we now are understanding enough and clever enough to go our own way, good-bye." No, the F.S.C. does not stand in any field of endeavour for a national unity. Many petty instances from personal first hand knowledge, direct quotes from friends and press accounts can be advanced but let us not take the pulse of the nation from petty incidents. They do exist however.

Fact B.: What does the E.S.C. fear? He does not fear bilingualism itself, but he fears domination of our country by the Gallic mentality. Bilingualism in itself is no threat. What cares the E.S.C. if his postman, his restaurant waiter, his travel ticket seller, his transportation personnel, his federal employee of every description, his member of parliament, his defense staff from corporal to general can speak French as well as English. The F.S.C. does care and is noisy in his insistence that all these people be bilingual. Why? The E.S.C. is notoriously stupid at learning another language. The F.S.C. is fairly quick and clever at the art of languages. Both parties know that only 12% of our population is bilingual. This figure will certainly increase, and it should. But who are these 12%? They are certainly not equally divided between French and English. To you in your travels I present the fact that must be well known to yourselves that practically all bilingual contacts you make are F.S.C.'s who have become bilingual.

It is the Mind behind the bilingualism that the E.S.C. deplores, fears and fights. It is a mind associated by the E.S.C. with ambitions towards eradication of the E.S.C. from Canada and return of Canada "in toto" to the F.S.C. The western E.S.C. knows nothing of the S.S.J.B. - but he is learning. The E.S.C. respects certain F.S.C.'s as St. Laurent, but recognizes such men are few and far between. More often than not and with, as you know, excellent reason, he associates the F.S.C. with incompetence, graft, income tax evasion, bankruptcy, fraud, etc. Present day problems have to be solved by present day reflections. Past eminent F.S.C.'s of integrity unfortunately have no bearing on today's problem. The present image of the Jacques Cartier Bridge graft, federal income tax padded by church donations, names-in-the news: Duplessis, Johnson, Lesage, Rene

Levesque, and all those associated with the Dorion Report and the Rivard affair bring to a focus the E. S. C.'s fears of federal domination by a bilingual group. He, the E. S. C., knows that he and his children will never be fifty percent of the bilingual group. He is language-stupid and will never make it. But he sees Canada dominated by bilingual F. S. C's with all the implications, such as the present day management of Quebec City to be brief, and this fact he fights, not bilingualism in itself.

Bilingualism may not ever increase beyond its present 12%. Population growth may be greater than desire, but from past world history you all know that a dedicated 5% can control any country. In the past, and I speak from personal experience, it was necessary for the F. S. C. to learn English if he wished to advance himself in any economic field. Hence papa says to the children you will learn English. Now the Quebec F. S. C. knows he can be born, educated, get a good job and not even hear a word of English, let alone speak the language. This is and has always been the feeling outside of Quebec. 'Why do I need French', or 'English', as the case may be now exists on both sides. As Levesque says "the greatest achievement of Manic-5 Quebec's wonderful Hydro development- was not its vastness, its world dominating size, but the single fact that not one word of English was spoken on this site." Unilingualism is you must know as rampant in Quebec as in Central and Western Canada; lately Quebec's cultural and municipal affairs minister, Pierre Laporte, made a plea for French language priority in the province. Unilingualism in Quebec is far from a dead issue.

Who will become bilingual in the immediate future? The children of E. S. C. parents (a few) and F. S. C. parents (more) who carefully considering the future of the country and economic advancement of their children demand of said children that they become bilingual. Not a large group. Despite one of your commission "French is not for fun."

Neither your final report nor normal progress and enlightenment will cause two tribes to settle down in friendship and unity. Never. Consider, I beg you, the history, so old, of Belgium, and the present day muddle in so many African countries where imposed geographical boundaries are forcing various tribes together as a so-called nation. The Anglo Saxon and the Gallic minds are worlds apart; you can never put Black and White together in one firm solid united oneness without getting Grey.

Solution A) Keep your black and white separate. Friendly, helpful to each other, like a family with one grown-up child now a young man moving down the street. That is to permit in a friendly way Quebec to separate.

B) Enact "Belgium-Congo laws" and try to force your two tribes to live in peace.

C) Remove the barriers separating black and white and allow one solid united mass to form. May I present a quote from the Calgary Albertan dated 10th June, 1965. Speaking in Victoria, B. C. our beloved Governor-General Vanier: "Our only real problem is one of language and that could be settled. It may sound absurd, but the answer is for all Canadians to inter-marry. That will effectively settle the problem."

Six days later in Calgary again our beloved Governor-General Vanier: "It's a little daring for a country to count on drawing its strength from diversity.....It's much easier perhaps to talk of a melting pot and to force everyone to behave alike. How much simplier if all our people were the same dull shade of grey - but how much more shallow."

That word "Grey" has been made to sound like a dirty word, and now it becomes shallow. This belief I decry, and so should you. Examine it I beseech you. To date, you have had ears for the colors black and white only, the organized groups of both colors, each clamoring for a final solution in its own image. The greys are few perhaps but these families living in harmony can give you the solution you seek. You must seek them out and examine this solution. You must achieve acknowledgment that one religion is the equal of another. You are all well educated people and know that language is no barrier to marriage. Remove the only barrier that exists today and you have found the solution.

I emphatically defy the belief that grey is a shallow dirty word. I am a grey, I am French and English, I am a Canadian, and so are millions of others in Canada. The smaller ethnic groups form a colorful, dynamic and purposeful segment of our country. We E. E. C.'s in the West at least boast of them, we're proud to have them, we mix with them, we can talk to them and marry them and become one of them. We can't do this with the F. S. C.

(1) Divide your black and white in a friendly manner, encourage your two separate cultures to exist in geographical contact alone. Separate.

(2) Keep your two cultures, black and white, distinct, form a solid geographical boundary enclosing the two, and recommend imposing a drafted form of government such as in Belgium and the Congo.

(3) Remove the barrier to amalgamation and allow a real Nation to arise.

I can only hope your decision will be more grounded on past history and experience than by present day clamoring.

The preceding portion of this brief was written in September 1965. At the end of October, 1965, the author received Documents No. 1, 2, 3, and 4 from the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

It is distressing that the Commission started its mission with the intent of recommending a set of rules that would strengthen two basic cultures and at the same time keep them separate while welding them into one unit. When presented in this light doesn't the machinery sound unworkable?

The problem of bilingualism is easily solved. Our old out-of-date laws must be changed. When population concentration makes it feasible, the French language should be a language of instruction from coast to coast and some teaching of French or a language other than English should be virtually compulsory in schools where English is the language of instruction. This is an important beginning, it should be carried out with dispatch. Particularly now that the educational standards of the F.S.C. are being modernized. The proximity of the present two separated groups of children may now to some degree be increased in their early formative stages to result in a better understanding. Bring the young people of both religions together and you will eventually get one united nation.

It is biculturism that is not easily solved; rather the unification of two separate cultures to make one nation. We can never have a strong united Canada as long as one group insists that it is a nation in itself. All your future recommendations strengthening two separate cultures activitate the division of our country. The F.S.C. of my generation does not want one country, he wants protection for his own culture, non-contamination socially.

"We demand respect, we demand equality" is the cry of the Quebecker. These words particularly from the mouths of those whose basic education is Classical are utter nonsense. Respect is always granted when earned. It comes from the hearts of others in recognition of ability, voluntarily, never on demand. Equality is likewise earned, it cannot be granted as it does not belong to anyone to give. How much "respect" and "equality" does the F.S.C. grant the E.S.C.? Are my children as good as his? I recognize his marriage ceremony, does he recognize mine? Can any of my grandchildren preserve my culture if we join forces to become one family? Must one individual possess only one culture in his body to be of a culture? No culture is ever destroyed, it may be modified not obliterated. Premier Lesage enjoys boasting that he is from England, via Normandy. Let us today in our country skip the early years of painful Norman rule in England; but let us ever remember that when language and marriage took place between Anglo-Saxon and Norman, there emerged and still exists one strong united people, one glorious race, and an unconquerable nation. This can happen today in Canada - or we can forever be a Belgian, a Congo.

All praise be to our Governor-General who, as previously stated, offered you a solution. May our Commission offer suitable recommendations.

THE SOCIETY OF INDUSTRIAL AND COST ACCOUNTANTS OF CANADA

BRIEF TO THE ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM

June, 1964.

THE SOCIETY OF INDUSTRIAL & COST ACCOUNTANTS OF CANADA

BRIEF TO THE ROYAL COMMISSION

ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM

INTRODUCTION:

1. In accordance with proposals of The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, the Society of Industrial and Cost Accountants of Canada takes pleasure in submitting this brief. The terms of reference are:

2. "To report on the role of public and private organizations, including the mass communications media, in promoting bilingualism; better cultural relations and a more wide spread appreciation of the basically bicultural character of our country and of the subsequent contribution made by other cultures; and to recommend what should be done to improve that role."

3. The Society of Industrial and Cost Accountants of Canada is one of the major accounting bodies in Canada which offer courses of study leading to qualifying accounting designations. While the other bodies are concerned in the main with providing accounting personnel for public practice, our course of study is designed to provide qualified accounting personnel for commerce, government and industry.

4. We offer the means of obtaining the R.I.A. (Registered Industrial and Cost Accountant) designation. Our curriculum contains not only the fundamentals of accounting but also advanced courses in accounting as it relates to the needs of management. These subjects are:

Accounting
Industrial Legislation
Managerial Statistics

Report Writing
Industrial Organization and Management
Fundamentals of Cost Accounting
Auditing
Advanced Cost Accounting
Thesis.

5. The curriculum is offered through association with 22 universities in Canada and may be taken either by lecture or correspondence over a five year period.

Membership in the Society is of three classifications:

a) Registered members - those who have completed the course of study and have received their R.I.A. certificates.

b) General members - those who are in responsible positions in commerce, business or industry and who are interested in the aims and objectives of the Society and wish to participate in its activities.

c) Student members - those who are enrolled in the courses leading to the R.I.A. designation.

6. There are 2,300 Registered members; 1,700 General members and 7,500 Student members for a total of 11,500 members from all parts of Canada.

7. The Constitution of the Society states that its main purpose is the provision of well qualified personnel to assume the accounting functions in business, industry and government services, and to provide opportunities for advanced education beyond the R.I.A. designation.

8. Since the provincial governments have jurisdiction over educational matters, a Society of Industrial and Cost Accountants

has been incorporated in each of the ten provinces in order to provide educational courses. These are affiliated to form the Society of Industrial and Cost Accountants of Canada.

9. Each provincial Society is comprised of local chapters and is directed by a Council and an Executive of the Council. There are 33 such chapters in Canada.

10. The National Office co-ordinates the educational programme across Canada and offers certain concurrent services to the provincial Societies and the members. These include:

a) Chapter activities - the provision of monthly meetings designed to advance knowledge of the latest accounting techniques.

b) An accounting journal - 'Cost and Management' which is provided to our members and offered on a subscription basis to the business community.

c) Special studies - books which explore in depth specific accounting and management areas. These have been used by many universities as text books.

d) Executive seminars - three day in-residence study groups (under the guidance of well qualified moderators). The registrants are comprised of both financial and non-financial managerial executives.

e) National and provincial conferences - these are held annually for educational and policy forming purposes.

f) Library services - a library containing over 10,000 books, theses and articles is maintained

at National Office for research purposes and use by Society members and others in the business community.

BILINGUALISM IN THE ACCOUNTING PROFESSION:

11. A number of our members, including some outside of the Quebec Society, are Canadians whose mother tongue is French.

12. Considering the facts of bilingualism as they relate to the accounting profession the view has been advanced that, since the financial reports of national corporations are published predominantly in the English language, effective information is not readily obtainable by French speaking shareholders. While some of these reports may state that they are available in the French language upon request, it is suggested that this service, proffered in this manner, does not alleviate the problem.

13. Because accounting text books are printed predominantly in the English language, the French Canadian universities are hampered in the presentation of accounting courses and consequently many prospective students are reluctant to enroll in business and commerce courses.

14. Because professional conferences and executive seminars, in common with those of most other organizations and groups, are conducted mostly in English, solely French speaking persons are not inclined to register. There has been some progress made toward the presentation of conferences and seminars in French but there is still much more that could be done.

15. Because accounting journals, technical literature and promotional literature emanating from Canadian sources are usually in the English language, the value of these services to French speaking members is minimal. Thus, they do not reap the full benefits of the research and advanced knowledge that is contained in these publications.

16. We propose to discuss the problem of bilingualism as it affects the accounting profession under the following headings:

I. The role of professional accounting societies:

a) Business communications and terminology

b) Promotion of education.

II. The causes of specific problems:

a) Business Education

b) Text Books

c) Personnel Transfers

III. Recommendations:

a) Educational Texts

b) Conferences and Seminars

c) Publications and Journals

d) Interchange of Personnel

IV. Conclusion

I. The role of professional accounting societies:

17. Accounting societies which offer an educational programme and related services to its members are

concerned not only with the promotion of their own goals, but also with the effects that their various procedures and programmes have upon the professional life of their members.

a) Business communications and terminology:

18. One of the roles of all professional accounting societies should be to promote a better understanding of the two languages by lending their assistance in the preparation of an acceptable and agreed upon translation of accounting terms for business communications.

19. The current terminology often presents variations of meanings between the two languages. Thus an English firm may have difficulty in understanding the communications of a French speaking business firm and vice versa. The interpretation of terms should not be left to a translator who may not be specifically trained in accounting terminology. The interpretation should be agreed upon by a body of bilingual professional men and educators.

b) Education:

20. Another role of professional accounting societies is the education of accountants in either language at the option of the student.

21. Having courses in his own language would provide greater stimulus to the student. He would also achieve a deeper understanding of the subjects under

study. The increased availability of bilingual education would provide greater numbers of technically qualified personnel.

II. The causes of specific problems:

22. We shall confine our discussion to an analysis of the causes of these problems as they relate to an accounting society:

a) Business Education:

23. Business education in French speaking universities has not received the same degree of attention as other curriculum areas until a relatively recent date. This was due in a large measure to the classical approaches to education taken by the French speaking universities. Furthermore, in the cultural background of the French speaking Canadian, greater stress has been placed upon the value of receiving a more classical education and entering such other professional fields as law, medicine and teaching. This being the case, accounting has not been considered as having the status of other professions. This point of view is slowly being dispelled and more French speaking students are now entering the fields of business, commerce and accounting.

b) Text books:

24. Accounting text books used by professional accounting bodies as well as the texts used by the universities in presenting their business courses

are published mainly in the United States.

25. Because of the limited market, it is rarely economically feasible to print texts in both languages in Canada.

26. This same fact is applicable to a lesser degree to the publication of accounting journals and other technical literature.

c) Personnel transfers:

27. French speaking personnel are generally more reluctant to move into a predominantly English community to accept employment. Following, are some of the reasons for this:

- Firstly there is the language barrier to be overcome either by the person being transferred or by his family or both.
- Secondly there is a difference in cultural background. The French speaking Canadian family is less mobile that its English speaking counterpart because of stronger family and racial ties, educational facilities and community relationships.

28. By and large there is also the non-recognition of French as an official language by many English speaking Canadians. This causes the fear of the loss of the mother tongue and traditions for the French speaking Canadian family, if the bread-winner accepts a transfer. On the other hand, when English speaking Canadians are transferred they tend to settle in communities which are

predominantly English speaking.

29. The French speaking Canadian professional accountant is sometimes penalized because of his bilingual abilities. He may achieve a top position in a company within a predominantly French speaking community, but his bilingualism makes him too valuable to transfer to a higher position in a predominantly English speaking community.

III. Recommendations:

a) Educational texts:

30. It is recommended,

THAT, the teachers of business, commerce and accounting courses in both English and French speaking universities, together with professional accountants, agree on uniform texts in all accounting subjects in both languages.

31. While it is recognized that university teachers have a right to maintain their freedom of choice, it must be pointed out that this lack of uniformity in the choice of texts is detrimental to the French speaking Canadian student.

32. If uniformity is achieved, availability of French texts will be assured thereby attracting more French speaking students in business, commerce and accounting courses.

b) Conferences and seminars:

33. It is recommended that:

1) Bilingual moderators be invited to participate in and give leadership to conferences and seminars.

2) Speeches and technical articles for use at conferences and seminars be presented bilingually.

3) Instantaneous translation be used wherever feasible.

4) Promotion material be bilingual.

34. Conferences and seminars find their justification in being of value to members within the business community and the professional accounting bodies. Since some of the members speak only French and others speak only English, communications and services must be provided in both languages.

c) Publications and journals:

35. It is recommended that:

1) Accounting journals publish editorials in both languages wherever feasible, using editorials that are not necessarily translations of each other. Articles of a technical nature which have been written in the French language be included in accounting journals. Such articles could arouse sufficient interest to create a request for translation into the English language.

2) Special studies in specific technical areas be translated into the opposite language.

3) French speaking professional accountants be invited to prepare special technical studies in French.

4) National corporations be encouraged to publish their financial statements on a bilingual basis, thereby recognizing the bilingual nature of the country and providing exposure to both languages.

36. Our Society is well aware that the ideal would be to be completely bilingual, but we have to recognize that the cost of doing so at this time is prohibitive.

d) Interchange of personnel:

37. It is recommended that:

- Business firms be urged to give greater consideration to transferring bilingual personnel from the predominately French speaking communities. In this way, broader understanding of both cultures would be automatically promoted within the business community.

IV. Conclusion:

38. The matter of bilingualism should be approached with sincerity, coupled with a strong desire on the part of Canadians to maintain and promote our national unity. Of supreme importance is a reflection of the attitudes of mutual respect and understanding.

39. It is our plan to provide bilingual material for our members wherever possible. The recommendations which we have outlined above are those which we are attempting to implement. We have secured the services of a French speaking associate editor and our future conferences will reflect our attempts to meet the requirements of our French speaking members. We recognize that our contribution to this cause is modest and will continue to be so until we have the necessary financial resources.

40. We are of the opinion that a co-ordinated effort on the part of all accounting bodies will contribute to a greater degree of bilingualism not only within our profession but with the business community as a whole.

Respectfully submitted,

The Society of Industrial
and Cost Accountants
of Canada.

SICA/Canada
Hamilton, Ontario
June, 1964.

La Société des Comptables en Administration Industrielle
et en Prix de Revient du Canada

Un Bref à la Commission Royale d'Enquête

sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

November 20, 1964.

La Société des Comptables en Administration Industrielle
et en Prix de Revient du Canada

Un Bref à la Commission Royale d'Enquête

sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

L'INTRODUCTION:

1. Dans la ligne du programme établi par la Commission Royale, la Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient a le plaisir de présenter ce rapport. Les directives données sont les suivantes:

2. "Soumettre un rapport sur la contribution fournie par les organisations publiques et privées, y compris les organes de diffusion pour les masses, à l'encouragement du bilinguisme, à l'établissement de meilleures relations culturelles et à une plus large appréciation du caractère fondamentalement bilingue de notre pays et de l'apport ultérieur d'autres cultures et suggérer les moyens pour améliorer ce rôle."

3. La Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient est une des principales associations de comptables du Canada organisant un cycle d'études préparant au titre de comptable qualifié. Alors que les autres associations s'occupent surtout de former des comptables indépendants, notre cycle d'études a pour but de former un personnel de comptables qualifiés pour le commerce, l'industrie et l'administration.

4. Nous donnons les moyens d'obtenir le "R.I.A." (comptable agréé en administration industrielle et en prix de revient).

Notre programme d'études comprend non seulement les bases de la comptabilité mais aussi des cours avancés pour les futurs directeurs.

Ces sujets sont les suivants:

- comptabilité
- législation industrielle
- statistique de gestion
- rédaction de rapports
- organisation et direction industrielles
- fondements de la comptabilité en prix de revient
- vérification des comptes
- cours avancé de la comptabilité en prix de revient
- thèse

5. Par l'intermédiaire de notre association, ces cours sont offerts par 22 universités canadiennes et on peut les suivre soit dans un cycle de conférences, soit par correspondance, la durée des études étant de 5 ans.

Notre société comprend 3 sortes de membres:

a) les membres inscrits - qui ont terminé leur cycle d'études et ont reçu le diplôme (R.I.A.)

b) les membres d'honneur - quit, occupant des postes de responsabilité dans le commerce, l'industrie ou les affaires, sont interessés par les buts et les objectifs de la société et désirent participer à ses activités. (General members.)

c) les membres étudiants - inscrits aux cours préparant au R.I.A.

6. Sur un total de 11,500, il y a 2300 membres inscrits, 1700 membres d'honneur et 7500 membres étudiants répartis dans toutes les régions du Canada.

7. Le Règlement de la Société pose que le but principal de celle-ci est de fournir un personnel de haute qualification pour assurer des fonctions de comptables dans les services gouvernementaux, industriels et commerciaux et aussi d'offrir les moyens d'un enseignement avancé, au-delà du R.I.A.

8. Puisque l'enseignement relève de la compétence des gouvernements privinciaux, une Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient a été constituée dans chacune des 10 provinces afin d'assurer le cycle d'études. Ces 10 sociétés se sont affiliées et forment la Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient du Canada.

9. Chaque société provinciale est divisée en sections locales, et est dirigée par un Conseil et un Exécutif. Il y a 33 sections locales au Canada.

10. L'office national coordonne le programme d'enseignement pour tout le Canada et offre certains services aux membres et aux Sociétés provinciales, par exemple:

a) Activités des sections - Un certain nombre de réunions mensuelles destinées à présenter les dernières techniques comptables.

b) une revue comptable - "Cost and Management" est servie à nos membres et, par abonnement, à la communauté commerciale.

c) des études spéciales - livres qui traitent en profondeur des secteurs particuliers de la comptabilité et de la direction. Ceux-ci sont utilisés par plusieurs universités comme manuels.

d) Séminaires pour les Administrateurs - Ce sont des groupes d'études qui travaillent pendant trois jours sous la conduite de directeurs-animateurs qualifiés.

Les participants sont des Gérants et Exécutifs appartenant ou non à la direction financière.

e) Conférences nationales et provinciales - Elles sont annuelles et ont pour but d'étudier les questions relatives à notre enseignement, et de décider des grandes lignes de la politique de notre Association.

f) Bibliothèque de l'office national qui contient plus de 10,000 livres, thèses et articles; elle est utilisée pour la recherche par les membres de la société ou par des membres de la communauté commerciale.

Bilinguisme dans la profession comptable

11. Un certain nombre de nos membres, dont plusieurs à l'extérieur de la Société Québécoise sont francophones.

12. La profession comptable, reconnait que, puisque les rapports financiers des Sociétés sont publiés surtout en anglais, les actionnaires de langue française ne peuvent pas obtenir sur-le-champ une information utile. Quoique certains de ces rapports précisent qu'on peut les obtenir sur demande en français, il convient de remarquer qu'un tel service, ainsi présenté, ne résoud pas le problème.

13. Les manuels étant imprimés généralement en anglais, les universités françaises canadiennes sont gênées pour offrir des cours de comptabilité et ainsi beaucoup de personnes qui, sans cela, s'inscriraient à nos cours, hésitent à le faire.

14. L'anglais étant d'ordinaire la langue des réunions professionnelles et des séminaires, les personnes de langue française hésitent à y assister. Un certain progrès a été réalisé dans l'organisation de séminaires et de conférences en français mais on peut faire encore plus.

15. Les revues comptables, la littérature technique et publicitaire de source canadienne étant généralement en anglais, ces services sont sans intérêt pour nos membres de langue française. Ils ne peuvent donc tirer de ces publications le bénifice des recherches et des connaissances nouvelles.

16. Nous poserons le problème du bilinguisme, tel qu'il intéresse la profession comptable, dans les termes suivants:

I Le rôle des sociétés professionnelles comptables:

a) Communications d'affaires et terminologie

b) Promotion de l'enseignement comptable.

II Les causes de quelques problèmes:

a) Education commerciale

b) Manuels

c) Transferts de personnel

III Recommendations:

a) Manuels

b) Conférences et séminaires

c) Publications et revues

d) Echange de personnel

IV Conclusion:

I Le rôle des sociétés professionnelles comptables:

17. Les sociétés comptables qui offrent à leurs membres un programme d'enseignement et un certain nombre de services ne sont pas intéressées seulement par la réalisation de leurs buts propres mais aussi par les effets qu'ont leurs méthodes et leurs programmes sur la vie professionnelle de leurs membres.

a) Communications d'affaires et terminologie:

18. Un des objectifs de toutes les sociétés professionnelles de comptables devrait être de promouvoir une meilleure compréhension entre les deux langues en aidant à la réalisation d'une traduction convenable des termes de comptabilité pour les communication d'affaires.

19. La terminologie courante présente souvent des variations de sens entre les deux langues. Ainsi une firme anglaise peut avoir des difficultés à comprendre les communications d'une firme commerciale de langues française, et vice-versa. L'interprétation des termes employés ne doit pas être confiée à un traducteur non versé dans la terminologie comptable.

Un groupe de professionnels et d'éducateurs bilingues devrait convenir de cette interprétation.

b) Education

20. Un autre rôle des sociétés de comptables est l'éducation des comptables, dans l'une on l'autre langue, au choix de l'étudiant.

21. Suivre des cours dans sa propre langue serait un encouragement pour l'étudiant. Il parviendrait ainsi à une compréhension plus profonde des sujets étudiés. Ainsi, des possibilités plus grandes d'éducation bilingue fourniraient un plus grand nombre de personnel qualifié.

II Les causes de quelques problèmes:

22. Nous limiterons la discussion à une analyse de problèmes qui affectent particulièrement la société comptable.

a) Education commerciale:

23. Jusqu'à une date relativement récente, l'éducation commerciale dans les universités de langue française n'a pas reçu le même degré d'attention que d'autres secteurs de l'éducation. Ceci est dû, dans une large mesure, aux conceptions classiques de l'éducation dans les universités francophones. C'est à dire qu'on insiste sur l'intérêt de recevoir une éducation plutôt classique, pour entrer dans des carrières comme le droit, la médecine ou l'enseignement. C'est pourquoi on n'a pas considéré que la comptabilité avait le même rang social que les autres professions. Ce point de vue disparaît peu à peu, et des étudiants francophones toujours plus nombreux entrent dans les affaires, le commerce ou la comptabilité.

b) Manuels

24. Les manuels de comptabilité dont se servent les organismes professionnels comptables, aussi bien que ceux utilisés par les universités pour les cours commerciaux, sont publiés pour la plupart aux Etats-Unis.

25. A cause d'un marché limité, il est rarement possible d'imprimer des textes dans les deux langues au Canada.

26. A un moindre degré, la situation est semblable pour la publication de revues comptables et pour les autres littératures spécialisées.

c) Transferts de personnel:

27. Le personnel d'expression française hésite généralement beaucoup plus à accepter un emploi et à se déplacer dans une communauté à majorité anglophone. On présente plusieurs raisons:

- Il faut d'abord soit pour l'employés, soit pour sa famille, soit pour les deux à la fois, franchir la frontière linguistique.
- Le fonds culturel est, d'autre part, différent. La famille canadienne francophone est moins mobile que l'anglaise à cause des liens plus étroits de la famille et de la race, des facilités de l'instruction publique et des relations avec la communauté.

28. Pour une grande part enfin, il y a la non-reconnaissance du français comme langue officielle par beaucoup de

Canadiens d'expression anglaise. D'où, dans les familles canadiennes francophones, la crainte de perdre la langue maternelle et les traditions, si le chef de famille accepte la mutation. D'autre part, quand les Canadiens anglais se déplacent, ils tendent à s'etablir en communautés où la langue anglaise prédomine.

29. Le comptable canadien francophone est souvent lésé à cause précisément de son bilinguisme; il peut arriver à une situation importante dans une compagnie, à l'intérieur d'une communauté francophone, mais son bilinguisme lui donne trop de valeur pour qu'on accepte son transfert dans une communauté à prédominance anglaise, où il aurait une position plus importante.

III Recommendations

a) Manuels

30. Nous recommandons que les professeurs d'enseignement commercial et comptable, dans les universités francophones et anglophones, et les comptables professionnels, se mettent d'accord sur des textes uniformes pour toutes les questions de comptabilité, et ce dans les deux langues.

31. Bien que nous reconnaissions aux enseignants le droit de maintenir leur propre choix, nous devons souligner que le manque d'uniformité dans le choix des textes est nuisible aux étudiants canadiens francophones.

32. Si la normalisation se réalise, des textes français seront utilisés et les cours commerciaux et comptables attireront plus d'étudiants francophones.

b) Conférences et séminaires

33. Nous recommandons:

1) que des directeurs bilingues soient invités à prendre part et à animer des conférences et séminaires d'études.

2) que les discours prononcés et les articles techniques utilisés au cours de ces conférences soient présentés dans les deux langues.

3) qu'un système de traduction instantanée soit utilisé à chaque fois que c'est possible.

4) que le matériel d'enseignement soit bilingue. Les conferencés et séminaires doivent servir aux membres de la communauté commerciale et aux organismes professionels comptables. Puisque certains de ces membres parlent seulement le français et d'autres seulement l'anglais, les communications et les services doivent être donnés dans les deux langues.

34. c) Publications et revues

Nous recommandons:

1) que les revues comptables publient des éditoriaux bilingues à chaque fois que c'est possible, l'éditorial dans une langue pouvant être différent de celui dans l'autre langue;

que les articles de caractère techniques écrits en français soient reproduits dans les revues comptables. De tels articles pourraient provoquer un intérêt suffisant pour qu'il en soit demandé une traduction en anglais.

2) que les études techniques spécialisées soient traduites dans l'autre langue.

3) que les comptables professionnels francophones soient invités à écrire dans leur langue des études techniques spécialisées.

4) qu'on encourage les sociétés nationales à publier leurs rapports financiers dans les deux langues, reconnaissant de ce fait le fondement bilingue du pays.

35. Notre société n'ignore pas que l'idéal serait un complet bilinguisme, mais nous devons reconnaître que le coût de sa réalisation est, dans la conjoncture actuelle, prohibitif.

d) Echange de personnel

36. Nous recommandons que les maisons de commerce soient encouragées à accentuer le transfert du personnel des communautés à prédominance francophone. De cette façon, une plus grande compréhension des deux cultures se réaliserait dans le monde des affaires.

37. IV Conclusion

Le problème du bilinguisme doit être posé avec sincérité, sincérité renforcée du ferme désir de maintenir

et de promouvoir l'unité nationale. Il est d'une importance capitale que l'on s'efforce d'établir un climat de compréhension et de respect entre les deux groupes.

38. Notre plan est de fournir à nos membres un matériel bilingue chaque fois que cela est possible. Les recommandations que nous avons faites ci-dessus, nous essayons de les réaliser. Nous nous sommes assurés l'aide d'un éditeur de langue française et nos prochaines conférences marqueront nos efforts pour répondre aux besoins de nos membres d'expression française.

Nous reconnaissons que notre contribution à cette cause est modeste et continuera à l'être tant que nous n'aurons pas des ressources financières suffisantes.

39. Nous pensons qu'un effort coordonné de la part de toutes les sociétés de comptables contribuera à un bilinguisme plus étendu, non seulement à l'intérieur de notre profession mais à l'intérieur de toute la profession commerciale.

Respectueusement soumis,

La Société des Comptables en
Administration Industrielle et
en Prix de Revient du Canada.

750-463

La Société des Comptables en Administration Industrielle
et en Prix de Revient du Canada

Un Bref à la Commission Royale d'Enquête

sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

June, 1964.

La Société des Comptables en Administration Industrielle
et en Prix de Revient du Canada

Un Bref à la Commission Royale d'Enquête

sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

L'INTRODUCTION:

1. En conformité avec des propositions de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, la Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient du Canada éprouve du plaisir à soumettre ce bref. Voici les termes de référence:

2. "Faire le reportage du rôle des organisations publiques et particulières, comprenant les techniques de diffusion de la penséé en encourageant le bilinguisme; les meilleures relations culturelles et une plus grande appréciation populaire des fondations biculturelles de notre pays et de la contribution subséquente faite par les autres cultures; et recommander ce qu'il faut faire pour améliorer ce rôle."

3. La Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient du Canada est une des sociétés comptables les plus importantes du Canada qui offrent des cours d'étude conduisant à la compétence en les désignations comptables. Pendant que les autres sociétés s'occupent généralement de fournir le personnel comptable pour l'exercise public, notre cours d'étude est fait pour fournir le personnel comptable compétent en le commerce, en le gouvernement et en l'industrie.

4. Nous offrons les moyens d'obtenir le R.I.A. (la Designation Recommandée comme Comptable en Administration Industrielle et en Prix de Revient). Notre plan d'études contient non seulement les fondamentals de la comptabilité mais aussi des cours avancés de comptabilité comme elle

se rapporte aux besoins de maniement. Voilà ces sujets:

la Comptabilité
la Législation Industrielle
la Statistique de Maniement
l' Ecriture des Rapports
l'Organisation Industrielle et le Maniement Industriel
les Fondamentals de la Comptabilité en Prix de Revient
Apurement
la Comptabilité Avancée de Prix de Revient
la Thèse

5. Le plan d'études s'offre par association avec 22 universites au Canada et se peut suivre par lecture ou par correspondance pendant une période de cinq ans.

La Cotisation de Membre dans la Société est de trois classifications:

a) Les Membres Enregistrés - ceux qui ont fini le cours d'étude et ont reçu leurs certificats R.I.A.

b) Les Membres Générals - ceux qui sont dans les milieux autorisés dans le commerce, dans les affaires ou dans l'industrie, et qui s'intéressent aux desseins et aux objectifs de la Société et veulent prendre part à ses fonctions.

c) Les Membres Etudiants - ceux qui sont inscrits pour les cours conduisant à la désignation R.I.A.

6. Il y a 2,300 membres enregistrés, 1,700 membres générals et 7,500 membres étudiants donnant un nombre total de 11,500 membres de toutes les parties du Canada.

7. La Constitution de la Société affirme que son dessein principal est la prise des dispositions nécessaires pour assurer le personnel bien compétent pour assumer les fonctions comptables dans les affaires, dans l'industrie et dans les emplois de l'état, et pour fournir des occasions pour l'éducation avancée au delà de la désignation R.I.A.

8. Puisque les gouvernements provincials ont la juridiction des choses d'éducation, une Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient s'est incorporée dans chacune des dix provinces pour fournir les cours d'éducation. Ces sociétés sont affiliées pour faire la Société des Comptables en Administration Industrielle et en Prix de Revient du Canada.

9. Chaque société provinciale est comprise de chapitres locals et est administrée par un Conseil et un Administrateur du Conseil. Il y a 33 de tels chapitres au Canada.

10. Le Bureau National coordonne le programme d'éducation pour tout le Canada et offre certains services concourants aux sociétés provinciales et aux membres. Voilà les services:

a) Les Fonctions du Chapitre - la prise des dispositions nécessaires pour des assemblées mensuelles dessinées pour avancer la connaissance des plus nouvelles techniques de la comptabilité.

b) Une Revue Comptable - 'Cost and Management' qui se fournit à nos membres et qui s'offre sur souscription à la communauté de commerce.

c) Les Etudes Spéciales - les livres qui explorent à fond des régions spécifiques de comptabilité et de maniement. Beaucoup d'universités se sont servies de ces études comme manuels.

d) Les Groupes Etudiants des Administrateurs - Des groupes étudiants dans une résidence pendant trois jours (sous la direction des moderateurs bien compétents). Ceux qui ont enregistré continnent les administrateurs financiers et aussi ceux qui ne sont pas financiers.

e) Les Conférences Nationales et Provinciales - Elles se tiennent annuellement pour les desseins d'éducation et de formation de politique.

f) Les Services de la Bibliothèque - une bibliothèque contenant plus de 10,000 livres, thèses et articles se maintient au Bureau National pour les recherches et l'usage par les membres de la Société et des autres dans la communauté de commerce.

LE BILINGUISME DANS LA COMPTABILITE:

11. Un nombre de nos membres, comprenant quelques-uns hors de la Société du Québec, sont Canadiens de qui la langue maternelle est le français.

12. Après avoir considéré les faits du bilinguisme comme ils se rapportent à la comptabilité on a avancé l'avis que, puisque les rapports financiers des corporations nationales se publient en grande partie en anglais, les informations efficaces ne sont pas procurables avec empressement par les actionnaires d'expression française. Pendant que quelques-uns de ces rapports peuvent affirmer qu'ils sont procurables en français sur demande, on suggère que ce service, offert de cette manière, n'allège pas le problème.

13. Puisque les manuels comptables s'impriment généralement en anglais, les universités du Canada-français sont gênées dans la présentation des cours de comptabilité et par conséquent beaucoup d'étudiants en perspective hésitent à se faire inscrire pour des cours d'affaires et de commerce.

14. Puisque les conférences professionnelles et les groupes étudiants des administrateurs, en commun avec ceux de la plupart des autres organisations et groupes se conduisent généralement en anglais, les gens qui ne parlent que de

français ne sont pas enclins à enregistrer. Il y a du progrès fait vers la présentation des conférences et des groupes étudiants en français, mais il reste encore beaucoup plus à faire.

15. Puisque des revues comptables, la littérature technique et la littérature de promotion qui émanent des origines canadiennes sont ordinairement en anglais, la valeur de ces services aux membres d'expression française est le moindre possible. Ainsi, ils ne gagnent pas les plus grands bénéfices des recherches et de la connaissance avancée que ces publications contiennent.

16. Nous proposons discuter le problème du bilinguisme comme il a un effet sur la comptabilité sous les titres suivants:

I Le rôle des sociétés professionnelles de comptabilité:

a) les communications et la terminologie des affaires

b) la promotion de l'éducation

II Les causes des problèmes spécifiques:

a) l'éducation commerciale

b) manuels

c) le déplacement du personnel

III Les recommandations:

a) les manuels d'éducation

b) les conférences et les groupes étudiants

c) les publications et les revues

d) la permutation du personnel

IV La conclusion

I. Le rôle des sociétés professionnelles des comptabilité:

17. Les sociétés comptables qui offrent à leurs membres un programme d'éducation et des services connexes s'intéressent non seulement à la promotion de leurs propres buts mais aussi aux effets que leurs divers procédés et programmes ont sur

la vie professionnelle de leurs membres.

a) les Communications et la terminologie des affaires:

18. Un des rôles de toutes les sociétés professionnelles de comptabilité doit être encourager une meilleure compréhension des deux langues par aider à préparer une traduction acceptable et convenue des termes de la comptabilité pour les communications commerçantes.

19. La terminologie courante présente souvent des variations des acceptions entre les deux langues. Alors une maison anglaise peut avoir la difficulté à comprendre les communications d'une maison française et vice serva. L'interprétation des termes ne doit pas être confiée à un traducteur peut-être sans instruction spécifique de la terminologie de comptabilité. L'interprétation doit être convenue par un groupe bilingue des hommes professionnels et des éducateurs.

b) l'Education:

20. Un autre rôle des sociétés professionnelles de comptabilité est l'éducation des comptables en une langue ou l'autre selon l'option de l'étudiant.

21. En ayant des cours en sa propre langue, l'étudiant trouverait une plus grande stimulation. Il réaliserait aussi une compréhension plus profonde des matières à l'étude. La disponibilité augmentée de l'éducation bilingue fournirait des plus grands nombres du personnel compétent en la technique.

II Les causes des problèmes spécifiques:

22. Nous limiterons notre discussion à une analyse des causes de ces problèmes comme ils se rapportent à une société comptable.

a) l'Education commerciale:

23. L'éducation commerciale dans les universités d'expression française ne recevait pas le même degré d'attention comme des autres régions du programme jusqu'a une date relativement récente. C'était le résultat en grande partie des approches classiques à l'éducation prises par lesuniversités francophones. Par ailleurs, à l'expérience culturelle du Canadien francophone, on mettait une plus grande concentration sur la valeur de recevoir une éducation plus classique et d'entrer dans de tels autres domaines professionels comme la loi, la médecine et l'enseignement. C'est pour ça qu'on ne considérait pas que la comptabilité avait le statut personnel et le rang social des autres professions. Ce point de vue se dissipe lentement et plus d'étudiants d'expression française entrent maintenant dans les domaines des affaires, du commerce et de la comptabilité.

b) Manuels:

24. Les manuels comptable employés par les société professionnelles de comptabilité et aussi les manuels employés par les universités dans la présentation de leurs cours d'affaires se publient principalement aux Etats-Unis.

25. A cause du marché limité, c'est rarement faisable économiquement imprimer des manuels en les deux langues au Canada.

26. Ce même fait s'applique à un plus petit degré à la publication des revues comptables et de l'autre littérature technique.

c) le Déplacement du personnel:

27. Le personnel d'expression française sont généralement plus hésitant à déménager à une communauté en grande

partie anglaise pour accepter l'emploi. Voici quelques-unes des causes:

- D'abord il y a la barrière de langue à vaincre par l'individu déplacé ou par sa famille ou par tous les deux.
- Deuxièmement, il y a une différence à l'expérience culturelle. La famille canadienne d'expression française est moins mobile que sa contre-partie d'expression anglaise à cause des liens plus forts de famille et de race, des facilités pour l'éducation et des relations de la communauté.

28. En grande partie, il y a aussi l'absence de reconnaissance du français comme une langue officielle par beaucoup de Canadiens d'expression anglaise. Ce fait cause la crainte de la perte de la langue maternelle et des traditions pour la famille canadienne d'expression française, si le gagne-pain accepte un déplacement. De l'autre côte, quand on déplace les Canadiens d'expression anglaise ils tendent à s'établir dans les communautés qui sont en grande partie anglaise.

29. Parfois on a pénalisé le comptable professionnel d'expression française à cause de ses capacités bilingues. Il peut réaliser une haute situation dans une maison dans une communauté en grande partie française, mais son bilinguisme se fait trop précieux à déplacer à une plus haute situation dans une communauté en grande partie anglaise.

III Les recommandations:

a) Les manuels d'éducation:

30. On recommande que:

Les professeurs des cours d'affaires, de commerce et de comptabilité dans les universités francophones et

anglophones avec les comptables professionnels, conviennent des manuels uniformes en les deux langues dans toutes les matières comptables.

31. Pendant qu'on reconnait que les professeurs de faculté ont droit à maintenir leur liberté de choix, il faut remarquer que ce manque d'uniformité au choix des manuels est nuisible à l'étudiant canadien d'expression française.

32. Si l'uniformité se réalise, la disponibilité des manuels français sera certaine. Alors les cours d'affaires, de commerce et de comptabilité attireront plus d'étudiants d'expression française.

b) les Conférences et les groupes étudiants:

33. On recommande que:

1) On doit inviter les modérateurs bilingues à prendre part aux conférences et à donner la direction aux conférences et aux groupes étudiants.

2) On doit présenter en les deux langues les discours et les articles techniques pour l'usage aux conférences et aux groupes étudiants.

3) On doit employer la traduction instantanée chaque fois faisable.

4) La matière de promotion doit être bilingue.

34. Les conférences et les groupes étudiants trouvent leur justification à avoir de la valeur aux membres dans la communauté de commerce et dans les société professionnelles de comptabilité. Puisque quelques-uns des membres ne parlent que de français et des autres ne parlent que d'anglais, il faut fournir les communications et les services en deux langues.

c) les publications et les revues:

35. On recommande que:

1) Les revues comptables doivent publier les éditorials en deux langues chaque fois faisable, employant des éditorials qui ne sont pas nécessairement des traductions des unes des autres. Les articles d'une nature technique qu'on a écrits en français doivent être compris dans les revues comptables. Des articles parleils peuvent susciter assez d'intérêt pour créer une demande pour la traduction en la langue anglaise.

2) On doit traduire des études spéciales dans des régions spécifiques de la technique en l'autre langue.

3) On doit inviter les comptables professionnels d'expression française à préparer des études spéciales de technique en français.

4) On doit encourager les corporations nationales à publier leur états des finances sur une base bilingue. Par conséquent ils reconnaîtraient la nature bilingue du pays et ils fourniraient l'exposition en deux langues.

36. Notre société sait bien que l'idéal serait être complètement bilingue, mais il faut reconnaître que le coût de le faire à cette occasion est prohibitif.

d) la Permutation du personnel:

37. On recommande que:

- On doit encourager les maisons de commerce à réfléchir mûrement au déplacement du personnel bilingue des communautés en grande partie d'expression française. De cette façon une plus large compréhension des deux cultures s'encouragerait automatiquement dans la communauté de commerce.

IV La conclusion:

38. On doit s'approcher de la matière du bilinguisme avec la sincérité, accouplée d'un désire fort de la part des Canadiens de maintenir et d'avancer notre unité nationale. Une réflexion des attitudes du respect et de la compréhension réciproques est de l'importance sourveraine.

39. C'est notre plan de fournir la matière bilingue pour nos membres chaque fois possible. Les recommandations que nous avons tracées ci-dessus sont celles que nous essayons d'exécuter. Nous nous sommes assurés l'aide d'un éditeur associé d'expression française et nos conférences futures réfléteront nos efforts pour répondre aux besoins de nos membres d'expression française. Nous reconnaissons que notre contribution à cette cause est modeste et continuera à l'être jusqu'à ce que nous ayons les ressources nécessaires des finances.

40. Nous sommes d'avis qu'un effort coordonné de la part de toutes les sociétés comptables fera une contribution à un plus grand degré du bilinguisme non seulement dans notre profession mais aussi dans toute la communauté de commerce.

Soumis respectueusement,

La Société des Comptables en
Administration Industrielle et
en Prix de Revient du Canada.

NO.: 750-463

TITLE: Brief to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism

AUTHOR: The Society of Industrial and Cost Accountants of Canada, Hamilton, Ontario

Publication: 'Cost and Management'

Brief of .....12.....pages ; ....4..... recommendation(s)

REMARKS OF ANALYST:

This brief presents an analysis of bilingualism and biculturalism within the professional accounting societies.

ATT.: RESEARCH

TABLE OF CONIENTS:

	PAGES
RECOMMENDATIONS:	9 - 11
BRIEF :	
"Introduction"	1 - 4
"Bilingualism in the Accounting Profession"	4 - 7
"Role of Professional Accounting Societies"	5 - 7
a) "Business. communications and terminology"	6
b) "Education"	6 - 7
"Causes of Specific Problems"	7 - 9
a) "Business Education"	7
b) "Text books"	7 - 8
c) "Personnel transfers"	8 - 9
"Conclusion"	11 - 12

SUMMARY:

"Introduction" Pages 1 - 4

The Society of Industrial and Cost Accountants of Canada provides qualified accounting personnel for commerce, government and industry rather than for public practise. The curriculum offers the means of obtaining the R.I.A. designation. The curriculum is offered in 22 Canadian universities or may be taken over a five year period.

Presently there are 2,300 Registered members; 1,700 General members and 7,500 Student members from all parts of Canada.

The main purpose of the Society is the provision of qualified personnel in business industry and government and provision of opportunities for advanced education beyond the R.I.A. designation. Ten provincial societies have been incorporated to comply with the educational responsibilities of the provinces.

There are 33 chapters in Canada for which the National Office supplies services including:

a) Chapter activities

b) "Cost and Management", an accounting journal.

c) Special studies, some of which are used as texts in univeristies

d) Executive seminars

e) National and provincial conferences

f) Library services with a volume of over 10,000 books, theses and articles.

"Bilingualism in the Accounting Profession" Pages: 4 - 7

There are some French members of the Society from Quebec and the other provinces.

Since accounting texts are predominantly English, French Canadian universities are hampered in their courses and many prospective students are reluctant to enrol in business courses. Similarly solely French speaking persons are not inclined to register at conferences. Some progress has been made, but more should be done.

Technical and promotional literature from Canadian sources is usually in English and value to the French speaking members is minimal.

"Role of professional accounting societies" Pages: 5 - 7

Interest of such societies in the effect of their procedures and programmes on the professional life of their members.

a) "Business communications and terminology" Page 6

Professional societies should promote a better understanding between the two languages by provision of translation terms of accounting.

Current terminology presents variations in meaning between two languages; interpretation should be agreed upon by a body of bilingual professional men and educators.

b) "Education " Pages: 6 - 7

A role of professional accounting societies is the education of students in either language. Increased availability of bilingual education would provide more qualified personnel.

"Causes of specific problems" Pages: 7 - 9

a) "Business Education" Page: 7

The traditional French view favouring classical education has resulted in a lack of emphasis on business education in French Canadian Universities; this attitude is now changing.

b) "Text books" Pages: 7 - 8

Since most texts are printed in the United States, and there is a limit of market for French texts, they are in English.

c) "Personnel transfers" Pages: 8 - 9

French-speaking personnel are reluctant to move into a predominantly English area to seek employment because of the difference in language and cultural background. Lack of official status accorded French by many English-Canadians causes a fear of loss of the mother tongue.

French Canadians are sometimes penalized since they are bilingual; their bilingualism in a French community makes them too valuable for a promotion and transfer to a predominantly English community.

"Conclusion" Pages: 11-12

Bilingualism should be approached with sincerity with a strong desire to promote national unity through mutual respect and understanding.

The Society will provide bilingual material for members wherever possible and is attempting to implement its own recommendations. The services of a French-speaking associate editor have been secured. A co-ordinated effort on the part of all accounting bodies will contribute to a greater degree of bilingualism with the business community as a whole.

Le 27 juin 1968

Les Secrétaires,
Commission d'Enquête sur le
Bilinguisme et le Biculturalisme
C.P. 1908
OTTAWA, Ont. (Canada)

Messieurs,

Nous présentons ici un mémoire des sociétés canadiennes-françaises réunies de la région métropolitaine de Windsor sur le désir de la Commission à Windsor le 30 avril.

Cette séance a établi de façon certaine qu'il y a ici une population canadienne-française importante se chiffrant jusqu'à 40%, tout à fait après nos concitoyens anglophones. Les premiers signataires de ce mémoire ont un total de 12,000 membres actifs.

Nous avons noté de la part des dirigeants des débats amenés ici par la Commission une tendance à interpréter le mandat de la Commission dans le sens strict que celui des conseillers exprimés au Parlement portait les titres TERME DE REFERENCE et MANDAT.

Le bilinguisme et le biculturalisme qui sont l'objet de l'enquête de la Commission en raison de réalités sociales auxquelles elle veut apporter remèdes par des recommandations éventuelles, intéressent d'abord les groupes d'origine française et ceux d'origine des Iles Britanniques ou d'ailleurs qui ont adopté la langue anglaise.

Au document N°3, page 4, nous signalons les problèmes d'égalité devant la loi, indiquant qu'elle doit rester inébranlable parce qu'elle est basée sur la dignité et sur la société.

Pour cette situation vous y opposez les exigences de la démocratie parlementaire. Vous soulevez là le fond de tout le problème des deux cultures. La majorité démocratique peut être tyrannique et l'un des Canada sur les questions qui font l'objet de votre enquête.

Nous reconnaissons à la Commission le bien-fondé de son mandat dans l'appui des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, mais ce n'est pas là son mandat principal.

Nous voulons de nous aussi insérer dans les autres groupes ethniques voudrait les dirigeants des débats de la Commission nous en convaincre. Nous tenons ici à exprimer à nos concitoyens de nos groupes ethniques notre profond respect de leur héritage culturel.

Nous appuyons nos revendications sur des titres. Nous habitons un pays où nous avons été les maîtres et où se trouve le plus ancien établissement d'occupation européenne continue au Canada. Nous n'avons jamais cessé de parler français entre nous malgré les difficultés rencontrées de notre entourage. Elles se retrouvent à tous les niveaux et tous lieux, dans les organismes publics, privés et religieux.

Le membre de la Commission qui siégeait et nous ne nous en souvenons qu'aux services de ce ressort.

Les services d'emploi, de douanes, d'immigration et de l'armée, par l'autorité qu'ils donnent à leurs occupants d'exercer leur autorité d'un façon vexante et,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] extra courtes seront mises en service.

Nous remercions la Commission d'avoir répondu à notre appel précédent et nous vous exprimons, Messieurs, l'assurance de notre entier dévouement à [illegible] du pays de contribuer à l'union nationale,

Anne J. Goulet (par D.A.G.)

[illegible]

Windsor, Ont.

pour les officiers ci-dessous des sociétés indiquées:

Mgr Augustin Caron, Mgr Jean Z. Noel, M. le Curé Léo Charron, M. l'Aumonier Oscar Martin, M. le Juge Joseph Legris, MM. les Docteurs Paul Poisson, Norbert Sylvestre, Albert Thibault, Mesdames Homer D'Aoust, Joseph Goulet, Mademoiselles Marie Flore Cabazon, Théodora Villemaire, Messieurs Louis Bézaire, Donat Gauthier, Raymond Marentette, Charles Marier, Rosario Masse, Jean Mongenais, Cléophas Renaud, Paul Simard, Léo Sylvestre,

L'Association des Anciens de l'Université d'Ottawa
[illegible]
L'Association des Enseignants Franco-Ontariens
L'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne
L'Association des Médecins de Langue Française
L'Association des Parents et Instituteurs
Le Club Alouette
Le Club Richelieu
La Fédération des Caisses Populaires
[illegible]
La Ligue des Retraitants
La Société Saint Jean-Baptiste

de la salle, McGregor, Riverside, Rivière au Canard, Tecumseh et [illegible].

NO.:750-462

TITRE:

AUTEUR: Mme J. Goulet,
au nom des sociétés canadiennes-françaises de la région métropolitaine de Windsor (énumérées en page 2)

Mémoire de 2 pages; 2 recommandations.

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Ce mémoire est présenté par un groupe de sociétés canadiennes-françaises de la région métropolitaine de Windsor, réunies à la suite de la séance de la Commission à Windsor le 30 avril, 1964.

La thèse générale qui se dégage du mémoire, est celle-ci. Les auteurs admettent que l'inégalité numérique des deux principaux groupes ethniques (Français & Anglais) rend leur égalité culturelle difficile. Cependant ils souhaitent que le bilinguisme soit respecté dans les services fédéraux desservant les régions où il y a des éléments de langue française. Finalement, ils aimeraient que des émissions radiophoniques françaises de qualité soient transmises dans leur région.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

-statistiques sur la population francophone de la région de Windsor - p. 1.

-problème de la Radiodiffusion dans cette région - p. 2.

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:

-Bilinguisme dans les services fédéraux. 2

-Radiodiffusion de programmes français de qualité et transmission éventuelle du réseau français dans la région de Windsor. 2

AUTEUR:

Les sociétés signataires de ce mémoire ont un total de 10,000 membres actifs - (sociétés énumérées en page 2)-

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #: 750-462

Sociétés Canadiennes Françaises de la région Métropolitaine de Windsor

TORONTO

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

1. MEMBRES

L'Association des Anciens de l'Université d'Ottawa
L'Association Canadienne Française d'éducation d'Ontario
L'Association des Enseignants Franco-Ontariens
L'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne
L'Association des Parents et Instituteurs
Le Club Alouette
Le Club Richelieu
La Fédération des Caisses Populaires
La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
La Ligue des Retraitants
La Société St. Jean-Baptiste

claims approximately 10,000 members in all associations.

2. PURPOSE

These societies got together at the regional meeting at Windsor for the purpose of attending the meeting and later preparing the brief.

3. PREPARATION OF BRIEF

A group of 21 executive officers from the societies, chaired by Mme Joseph Goulet prepared the brief.

NOTE (Jean Mongenais is one of those 21 members, he is also submitting a personal brief to the Commission.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

p.1 "Nous n'avons jamais cessé de parler français entre nous malgré les difficultés innombrables de notre entourage".
Could you explain exactly what you mean? Have you encountered discrimination in the Windsor area? Can you buy French newspapers, etc.?

p.2 Could you explain the activities of the organizations listed? Are they well supported by the French-speaking community of the Windsor area?

General No mention of French language schools. Why?

General What are the requirements for survival of French-speaking minorities outside Quebec?

3-16-65

710-57

BREF A LA COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON

DE LA PART

DE

LA SOCIETE SAINT THOMAS D'AQUIN

DE

L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

RECOMMENDATIONS

1. ECOLE NORMALE FRANCAISE:

Afin d'acquérir un personnel plus qualifié pour l'enseignement du français, nous recommendons l'établissement d'un Ecole Normale française où le personnel enseignant acadien se dirigerait pour parfaire leurs études pédagogiques.

2. PROGRAMME DE FRANCAIS:

Nous recommendons qu'on insiste auprès du gouvernement provincial qu'un programme pour les écoles des centres français soit étudié, organisé et adopté officiellement par le département de l'instruction publique, afin d'améliorer l'enseignement du français chez les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Nous recommendons également qu'un réorganisation soit réalisée relativement à l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires de la province et que le cours de français à l'Ecole Normale provinciale soit orienté de façon à donner une préparation plus efficace aux personnes qui enseignent le français dans les écoles publiques de la province.

3. RADIO ET TELEVISION FRANCAISE:

Nous suggerons qu'on augmente la puissance des postes d'émission de la radio et de la télévision françaises déjà existants dans les provinces voisines afin que les gens de l'Ile puissent avoir le choix d'écouter le français ou l'anglais. Il serait nécessaire aussi, d'avoir des émissions de nouvelles et de programmes d'intérêt local.

4. FONCTIONNARISME:

Nous avons besoin des personnes bilingues dans le Service civil au plan fédéral ainsi qu'au plan provincial. Nous insistons surtout sur le fait qu'il doit y avoir des fonctionnaires bilingues au service fédéral.

5. SENATEUR ACADIEN:

Les Acadiens demandent qu'au moins un des leurs soit au nombre des huit représentants fédéraux que les deux chambres accordent à l'Ile.

BREF HISTORIQUE DES ACADIENS DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

a) Arrivée:

Avant l'arrivée des colons français, les micmacs étaient les seuls à parcourir le sol insulaire-l'ancienne Ile Saint-Jean, découverte par le matelot français Jacques Cartier en 1534. On avait tenté à quelques reprises d'y établir une colonie mais ce ne fut qu'en 1720--lorsque le comte de Saint-Pierre obtint une concession "Pour la culture des terres et l'exploitation des bois et pêcheries"--que le premier établissement se réalisa dans la rade du Port-Lajoie, aujourd'hui Charlottetown--300 personnes y compris deux missionnaires ainsi que tout le nécessaire pour l'établissement d'une nouvelle colonie dans un pays à peu près sauvage.

b) Avant la déportation:

Cette nouvelle colonie devait grandir et prospérer pendant quelques années avant que la cruelle et douloureuse dispersion de 1758 vint mettre fin à ce beau rêve champêtre. Ces colons, cultivateurs et pêcheurs acadiens, étaient de rudes travailleurs de France et surtout d'Acadie; on a écrit à leur sujet qu'ils avaient peu d'ambition, de goûts modestes, de moeurs simples d'habitudes frugales. Ils aimaient leur Ile Saint-Jean--cette terre vierge dont ils étaient les conquérants pacifiques et qu'ils avaient fait leur seconde patrie. L'immigration se fit lente--- elle provenait en partie de France, mais surtout de l'Acadie où les nôtres, après leur dispersion de 1755, las des tracasseries que leur causaient les Anglais, cherchèrent refuge ailleurs. Le récensement de 1753--le dernier sous le régime français--donne les faits suivants: 2663 habitants en 27 différentes localités-- 1692 vaches--152 chevaux. 22 prêtres se sont succédés à Port-Lajoie pendant ses 38 années d'existence. Le grand travail dans le domaine religieux--il ne faut pas l'oublier--se poursuivait à une allure lente à cause de difficultés sans nombre, un hommage aux pionniers catholiques de la première heure.

3. Après la déportation:

Dispersés de tout côté, la plus grande partie des exilés sont surtout renvoyés en Europe: quelques uns réussissent à s'échapper des patrouilles anglaises et se réfugient au fond des bois. En 1764, l'arpenteur Holland arrive dans l'Ile. Il y trouve très peu d'habitants: l'oeuvre d'Amherst et de Boscowan avait été parfaite. Les terres défrichées se recouvrent d'arbustes et de buissons. Il y a une trentaine de familles acadiennes traitées comme des prisonniers-habitant le fond des bois, subsistant dans une paubreté extrême. L'immigration anglaise se fait graduellement; les écossais catholiques y arrivent aussi, y amenant leur prêtre qui s'intéresse aux Acadiens. Lorsque la mort enlève ce dernier en 1785, les catholiques demeurent sans secours spirituels. Quelques missionnaires, desservant les indiens de l'Acadie, les visitent de temps à autre. Le premier prêtre acadien est ordonné en 1772--Mathurin Bourg; il doit s'occuper de l'Acadie entière, ce qu'il fait presque seul pendant 16 ans, une situation pénible et pour le prêtre et pour les fidèles.

Après leur retour de l'exil, les quelques acadiens qui réussissent à se fixer dans l'Ile doivent tout recommencer; on s'établit à Rustico, à la rivière de Fortune et à Malpec. Ici les Anglais tracassent nos ancêtres de nouveau, à tel point qu'un grand nombre de familles doivent quitter les lieux et trouver de nouveaux refuges. Récultat: la fondation des paroisses de Tignish; Cascumpeque; Mont-Carmel; Baie-d'Egmont et de Miscouche. Jamais nous n'aurons assez de reconnaissance pour ces vaillants de la première heure---Aujourd'hui nous récoltons le fruit de leur travail; notre fidélité à notre foi catholique. Faut-il se demander ici la raison pour laquelle nous voulons aussi conserver notre langue?

d) De nos jours:

Sur une population totale d'environs 100,000 âmes, les Acadiens comptent environs 18,000. Ces derniers sont tous catholiques pratiquants. Nous formons aussi le tiers de la population catholique, mais nous ne comptons que 12 prêtres qui la desservent. Ce qui veut dire que certaines paroisses à majorité acadienne sont encore desservies par des

4. curés de langue anglaise.

A la chambre des communes à Ottawa, ainsi qu'au Sénat canadien, il nous semble impossible de pouvoir réussir à faire élire ou nommer l'un des nôtres--cette situation injuste demeure depuis plus de 60 ans. A la chambre législative de l'Ile-du-Prince-Edouard, nous comptons deux Acadiens sur un total de 30 députés.

L'agriculture et la pêche sont encore, comme jadis, les industries de base dans l'Ile--le tourisme se taille une place importante aussi. Les coopératives des pêcheurs ainsi que les caisses populaires les plus florissantes se trouvent dans les centres acadiens.

Au point de vue scolaire--c'est l'école dite neutre qui existe ici. Le français y est reconnu officiellement à partir de la 8me. année, mais on l'enseigne à l'anglaise, avec les piêtres résultats que cette méthode accuse. Nos Acadiens doivent donc faire leurs études élémentaires et secondaires en anglais--on impose la lecture anglaise à nos petits Acadiens dès la première année de scolarité. En plus, la télévision et la radio d'état, toujours en anglais, complète l'anglicisation à pas de géant. Pour résister à cette marée montante, nous sommes fiers de souligner le travail d'arrache-pied de quelques patriotes qui ne cessent de lutter pour la préservation de nos droits les plus chers--dans un pays officiellement bilingue. Nous avons une autre arme puissante--la Société Saint-Thomas d'Aquin--qui avec la Société de l'Assomption accomplit un travail herculéen dans le domaine de l'éducation patriotique des nôtres. Il s'agit de trouver les moyens d'éduquer les nôtres en leur procurant des bourses d'études en dehors de la province--où le français est enseigné d'une manière plus pratique. Si aujourd'hui nous comptons une douzaine de prêtres, un médecin, un dentiste, acadiens, qui vivent dans l'île, nous le devons à ces sociétés patriotiques qui n'hésitent pas à affronter la tâche difficile et parfois ingrate de souligner le fait français dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

LA SOCIETE ST THOMAS D'AQUIN

a) BREF HISTORIQUE:

La Société Saint-Thomas d'Aquin fut fondée lors de la troisième séance du 27e Congrès Annuel de l'Association des Instituteurs et Institutri-

ces acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, tenu à Bloomfield, les 28 et 29 août, 1919. Ci-suit copie du procès-verbal de cette séance.

3e séance, le 28 août, 1919.

A huit heures ce soir eut lieu l'assemblée annoncée ce matin, M. l'abbé F.-X. Gallant fut nommé président, et M. J.-H. Blanchard, secrétaire.

M. l'abbé P.-P. Arsenault dit qu'il s'agissait de jeter les bases d'une société qui aurait pour but le prélèvement de fonds destinés à l'instruction de la jeunesse acadienne. Il sera nécessaire d'établir des succursales dans toutes nos paroisses acadiennes et aussi là où ils se trouvent des groupes d'Acadiens. M. l'abbé Arsenault fait un beau discours pour montrer les avantages d'un tel organisme. Il cite comme exemple les Ecossais qui viennent d'organiser une semblable caisse pour l'instruction des leurs. Cette question fut expliquée plus au long par M. l'avocat Adrien Arsenault, dont le discours intéressa vivement l'auditoire.

Après une longue discussion on décide de nommer un comité provisoire et M. l'abbé P.-C. Gauthier en sera le président. (Ce procès-verbal a paru au complet dans l'Evangéline du 18 septembre, 1919.)

Les membres du Comité provisoire se rassemblèrent à Summerside la semaine suivante dans le bureau de M. l'avocat Adrien-F. Arsenault. Il fut décidé de nommer un bureau de direction pour la Société. M. l'abbé F.-X. Gallant, curé de Bloomfield, proposa que le nom de la nouvelle société soit: "La Société Saint-Thomas d'Aquin". Cette proposition fut adoptée à l'unanimité. Il fut ensuite adopté que la devise de la Société serait: "COURAGE ET PERSEVERANCE". M. l'avocat Adrien Arsenault fut autorisé de préparer un projet de loi qui serait présenté au mois d'avril, 1920, à la Législature Provinciale, et qui donnerait statut légal à la Société. Ce projet fut adopté et le lieutenant-gouverneur y apposa son seing le 22 mai, 1920.

Ci-suit la liste des noms des membres du comité de la Société qui figurent sur l'acte d'incorporation: Les abbés Jean Chaisson, D.D.,

P.-C. Gauthier, D.D., et Pierre-Paul Arsenault, MM. Aubin-E. Arsenault, Benjamin Gallant, Henri Blanchard, Emmanuel-F. Gaudet, Mar[illegible] Gallant, Joseph-J. Arsenault et Béloni Gaudet.

b) La première réunion annuelle.

La première assemblée annuelle eut lieu à Summerside, au bureau d[illegible] l'avocat Adrien Arsenault, En plus des membres du Comité exécut[illegible] plusieurs délégués des différentes paroisses acadiennes de l'Ile étaient présents.

Le trésorier présenta le rapport financier de l'année. Ce rapport accusait des recettes au montant de $380.20. Cet argent provenait de souscriptions de $25.00 de chacune des membres du clergé acadien de l'Ile, de quelques particuliers, et des contributions de six succursales fondées pendant l'année. Ces succursales étaient celles des paroisses de Bloomfield, Baie-Egmont, Mont-Carmel, Rustico, Charlottetown et Nouvelle Acadie. Les déboursés pour l'année 1920 s'élèvaient à $311.38, dont $197.00 payés au collège St-Dunstan pour un élève, et $76.00 payés au journal "l'Acadien" de Moncton pour un dépliant annonçant la fondation de la Société et une invitation à souscrire à sa caisse. Ce dépliant imprimé à 1,000 exemplaires fut distribué dans les familles acadiennes de l'Ile, et aussi adressé à plusieurs sociétés patriotiques de l'extérieur.

Ce court aperçu des débuts de la Société nous rappelle ses modestes origines et en même temps fait comprendre que les premières années furent difficiles. Même ses plus enthousiastes promoteurs ne s'imaginaient guère que cet embryon de société connaîtrait plus tard de grandes et remarquables réalisations.

Pendant les années qui suivirent jusqu'en 1929, qui vit le commencement de la grande dépression économique, industrielle et commerciale qui dura plusieurs années, la Société Saint-Thomas d'Aquin progressait très lentement.

La Société n'avait que très peu à offrir à notre population et, en général, nos gens ne s'y intéressaient que peu. Cependant, chaque

année on recueillait des montants d'argent qui variaient de $600 à $1,200., et cet argent était employé à payer certains frais d'études des élèves qui fréquentaient le collège St-Joseph ou le collège St-Dunstan.

Les plus enthousiastes promoteurs ne manquaient jamais de se réunir chaque année dans le bureau de l'avocat Arsenault à Summerside, où on entendait des rapports financiers assez peu encourageants, sans que l'on perde toutefois courage.

Ce sont ces personnes qui, en dépit des obstacles et des revers, ont tenu bon et ont ainsi par leur "COURAGE ET PERSEVERANCE" assuré le succès final qui, aujourd'hui, fait de la Société Saint-Thomas d'Aquin une des oeuvres les plus remarquables chez les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Comme nous venons de le constater les débuts furent pénibles. Mais grâce à l'initiative de ses dirigeants, elle se préparait un avenir brillant et rempli de réalisations quasi-miraculeuses. De 1919 à 1, les progrès furent lents. Mais la société avait déjà accompli une oeuvre admirable. Elle avait déjà aidé financièrement à plusieurs élèves dont deux sont devenus prêtres.

C'est à la suite du Congrès de la Langue Française et de la création du Comité Permanent de la Survivance Française en 1937 que la Société Saint-Thomas d'Aquin prit un nouvel essor grâce au support moral et à la générosité des organismes patriotiques et aux institutions éducationnelles de la province de Québec. Afin d'étendre le champ d'action de la Société on fonda des succursales dans la plupart des districts scolaires acadiens. Cette initiative fut fort bien réussie et une trentaine de succursales furent établies. Elles fonctionnent encore et constituent les noyaux d'action de la Société.

En 1937, grâce à la collaboration de nos amis du Québec, les jeunes Acadiens de l'Ile obtenaient une douzaine de bourses dans des collèges de la Province de Québec. Cette même année, sept jeunes acadiens s'en

allaient parfaire leurs connaissances dans des institutions canadiennes-françaises, là où ils pourraient acquérir une formation catholique et française. La Société continue d'envoyer des boursiers dans les institutions éducationnelles de la province de Québec et des Provinces-Maritimes.

La générosité des institutions des nos provinces-soeurs a donné un nouvel élan à la vie française chez-nous. Nos gens sont devenus plus désireux de s'aider eux-mêmes. Ils collaborent plus intiment aux oeuvres de la Société et de ses succursales. Ils se sentent appuyés; ils apprécient la générosité de leurs frères du Québec.

Les oeuvres de la Société continuent de progresser et de grandir. Le nombre d'élèves boursiers et protégés augmente d'année en année. Au fur et à mesure des finissants nous reviennent. Ils iront compléter leurs études à l'université, au grand séminaire ou s'en iront enseigner dans les écoles acadiennes.

Ere de progrès et de réalisations.

Au sujet des réalisations concretes de la Société Saint-Thomas d'Aquin nous allons vous fournir quelques chiffres qui vous mettront à même de constater que les résultats obtenus ont été, pour ainsi dire, quasi-miraculeux. De 1919 à 1937 la Société avait fait instruire une trentaine élèves. De 1937 à 1964 elle à aidé financièrement plus de 500 étudiants. Ceci ne veux pas dire qu'elle a défrayé toutes leurs dépenses d'instruction ni que tous ont complété leurs études et sont gradués. Parmi les qui ont complété leurs cours nous comptons:

18 prêtres réguliers et séculiers
50 bacheliers-es-arts
30 instituteurs et institutrices
5 médecins
2 dentistes
2 agronomes
40 diplômes divers
1 abocat
10 diplômés des cours moyens d'agriculture.

En 1963-64 la Société aide à 54 élèves, dont 14 sont boursiers et 40 sont protégés.

Du côté financier la Société a fait d'immenses progrès. Au cours des

premières années de son existence, elle ne recueillait que quelques centaines de dollars par année; dons des prêtres acadiens et de quelques autres patriotes convaincus de la nécessité de l'oeuvre. Quelques paroisses acadiennes fournissaient quelques dollars.

En 1963, les trente succursales ont fourni un total de $7,707.30. remboursements effectués par les anciens élèves s'élevaient à $4,4[illegible] Les dons, les intérêts sur le capital investi s'unissaient auz deux items plus haut mentionnés pour fournir un revenu total de $18,53[illegible] La Société possède un actif financier de $99,400.00. Ceci frise les cent mille dollars.

Relations extérieures:

La Société Saint-Thomas d'Aquin forme le trait d'union et maintient les contacts entre les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard et les groupements francophones du Canada. Elles est donc en relation très étroite avec l'ACELF, le Conseil de la Vie Française en Amérique, la Société Nationale des Acadiens, la Société l'Assomption, les Sociétés Saint-Jean Baptiste et le ministère des affaires culturelles de la Province de Québec.

Ce bref historique de la Société Saint-Thomas d'Aquin témoigne des merveilleuses réalisations d'un organisme bénévole, sans employés permanents ou rémunérés, enfin un organisme fondé et maintenu par un groupe minoritaire d'Acadiens issus d'un petit peuple, que l'on avait cru, voilà deux cents ans, bannis à tout jamais des rivages de l'Isle-Saint Jean. Emouvant exemple du "Miracle de la Survivance".

Nous doutons qu'il y ait une autre Société en Amérique qui, avec les cotisations d'un petit groupe de membres, a fait autant pour la cause de l'éducation de la jeunesse. La Société continue à progresser et le jour viendra où les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard auront créé une élite digne de ce nom. La Société peut se vanter d'avoir aider à maintenir un clergé acadien pour nos paroisses et un personnel acadien pour les écoles acadiennes. Nous osons croire qu'elles verra de plus grand succès et de plus merveilleuses réalisations au cours des années à venir.

Enseignement:

LA SITUATION SCOLAIRE CHEZ LES ACADIENS DE l'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Les Ecoles publiques de l'Ile-du-Prince-Edouard sont organisées d'après une loi provinciale adoptée en 1877. En verty de cette loi, toutes les écoles publiques de la Province doivent être anglaises et neutres, et elles doivent dépendre directement du Bureau de l'Instruction publique, c'est-à-dire du gouvernement provincial.

Les écoles relèvent d'un directeur nommé par le gouvernement provincial et sont administrées directement par des commissaires élus par les contribuables dans une assemblée annuelle tenue dans chaque district scolaire. Dans la majorité des paroisses acadiennes, les districts étant pour la plupart composés d'Acadiens, on choisit des commissaires de langue française. Ainsi on peut imprimer une direction plus ou moins française aux écoles.

AVANT 1877:

Remontons aux années précédant la mise en vigueur de cette loi de 1877, et voyons quelle était la situation desAcadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard au point de vue scolaire.

Avant l'année 1830, un très petit nombre d'écoles existaient chez les Acadiens. Cependant, nous pouvons croire qu'il y en eut quelques-unes, puisque cette année là, la Législature provinciale vota une somme d'argent pour les écoles acadiennes.

En 1833 à 1852, les programmes d'études dans les écoles acadiennes étaient exclusivement français. Ces écoles étaient considérées comme écoles séparées. Pendant cette période, seulement quelques-un des instituteurs enseignaient un peu d'anglais.

Un nouveau projet de loi fut adopté en 1852 qui accordait un salaire plus élevé aux instituteurs acadiens qui enseignaient la lecture anglaise à leurs élèves en plus d'enseigner le français. Un amendement à cette loi en 1861 mit les instituteurs acadiens sur un pied d'égalité avec ceux de langue anglaise: même salaire, même cours à l'école normale et mêmes examens. A partir de cette date le programme des écoles acadiennes devint de plus en plus anglais.

LOI DE 1877:

Enfin, la loi de 1877 faisait table rase de toutes les concessions faites aux catholiques et aux Acadiens. En dépit de ces stipulati on continue encore d'enseigner un peu le français dans la plupart d paroisses acadiennes de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Disons qu'aujourd'hui on tolère l'enseignement du français dans lc paroisses acadiennes, mais c'est le programme anglais qui est le se officiel. Ainsi les élèves acadiens sont tenus à se préparer en an glais en vue des examens provinciaux.

Dans les programmes d'études du Bureau de l'Inatruction publique d la province, la part faite au français est très maigre. Le françai est enseigné dans toutes les écoles à partir de la huitième année Cet enseignement, cependant, n'est que livresque.

PROGRAMME d'ETUDES FRANCAIS:

Présentement il existe un programme d'études pour les écoles acadi nes. Ce programme a été préparé par un comité composé de trois mem bres de l'Association des Instituteurs et Institutrices acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, et de trois membres de la Société Saint-Thomas d'Aquin. Ce programme a été accepté par le Bureau de l'Instruction publique pour la première fois en 1963. Le personnel enseignant suit ce programme en autant que le temps le permet, car les élèves doivent subir les examens en anglais avec les autres élèves de la province. Par conséquent les matières du cours français sont assez souvent mises à l'écart.

PENURIE d'INSTITUTEURS:

Depuis de nombreuses années, et surtout de nos jours, il existe une pénurie d'instituteurs de langue française dans les écoles des centres acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans une vingtaine d'écoles acadiennes les professeurs sont de langue anglaise, incapables d'enseigner le français convenablement et afin de remédier à cette lacune la Société Saint-Thomas d'Aquin offre des bourses aux candidats qui suivent des cours d'école normale.

Depuis quelques années, notre système d'éducation subit de notables

améliorations. On a compris l'importance d'une bonne organisation scolaire. De nombreuses écoles régionales ont été établies en divers centres de la province. Il est heureux de constater qu'il existe de telles écoles dans la plupart des centres acadiens. La première école régionale de l'Ile-du-Prince-Edouard a été établie dans un centre acadien, c'est l'Ecole Régionale Evangéline au village des Abrams.

Malheureusement les institutions à caractère français sont rares. Il nous manque le personnel nécessaire pour l'enseignement du français. Aussi, le programme officiel est à tel point chargé qu'il est très difficile de faire davantage.

Au bureau de l'Instruction publique et partout, en général, on est assez bien disposé envers l'enseignement du français.

Depuis 1892, les écoles acadiennes sont dirigées par un surintendant de langue française.

Les grandes lacunes sont: la pénurie d'instituteurs compétents, la faiblesse du programme français à l'Ecole normale et le programme officiel surchargé.

Sans aucun doute, une des solutions au problèmes de l'enseignement du français chez les Acadiens serait l'établissement d'une école normale française pour les provinces maritimes, où les sujets Acadiens pourraient se préparer convenablement comme instituteurs et institutrices pour enseigner dans les écoles de tous les centres Acadiens.

A présent, presque tous les futurs instituteurs et institutrices de l'Ile acadiens ou autres, sont obligés de se préparer à l'école normale du collège Prince of Wales, où le français est une des matières au programme, mais on l'enseigne comme langue morte. Il s'ensuit, que les résultats d'un tel système ne peuvent être que médiocres. Quelle valeur pratique est-ce pour un élève de savoir écrire une phrase parfaite au point de vue grammaticale comme: "la plume de ma tante est grise", et qui d'autre part va prononcer l'expression "deux livres" à l'anglaise "ducks livers". Il faut évidemment changer le système, et nous croyons que c'est le désir

non seulement des Acadiens mais aussi de l'élement anglophone.

PROGRAMME DES ECOLES:

Il y a maintenant des élèves dans les écoles françaises de l'Ile qui doivent suivre le programme du Département de l'Instruction Publique, qui est entièrement en anglais, et en plus entreprendre volontiers des cours de français afin de conserver leur propre langue maternelle. Est-ce qu'en justice on peut demander les mêmes résultats de ces élèves que l'on peut espérer des élèves qui suivent le cours anglais seulement? En principe, non, mais il est encore surprenant de voir les résultats des élèves acadiens aux concours provinciaux. Les élèves acadiens n'ont pas à rougir, ce qui montre au moins l'existence d'un désir d'apprendre et même l'effort qu'ils font pour être bilingues.

Peut-être nous devons faire une étude spéciale des systèmes d'éducation employés au Canada. Peut-être pourrions nous examiner sérieusement les systèmes employés en Europe dont l'influence semble très efficace même dans cette Afrique qu'on appelle l'Afrique noire.

Nous n'avons pas ici l'intention de même supposer que les Canadiens doivent être aussi bilingues que la plupart des européens, et cela s'explique par les différences géographiques. Il importe cependant d'examiner les méthodes d'enseignement employés par les européens.

RADIO ET TELEVISION FRANCAISES:

Des chiffres assez récents nous signalent que 52.5% des Acadiens de l'Ile du-Prince-Edouard parle le français. Plusieurs causes expliquent cette situation.

Ici nous avons deux villes, Summerside et Charlottetown qui sont de véritables cimetières de vie française. Mais ce n'est pas la seule cause d'anglicisation. En général nous pouvons affirmer que cela est surtout le résultat du système scolaire, de l'ambiance, de la prédication en anglais aux églises des centres français, mais aussi de la radio et de la télévision. Il ne faut pas être surpris alors si la formation des jeunes a une tendance vers l'anglicisation.

Les Acadiens qui se trouvent à l'ouest de la province peuvent capter les ondes de C. B. A. F., Moncton, et un peu partout dans la province, ils peuvent capter les ondes de C. H. N. C., Nes Carlisle. Il n'y a pas radio française à l'Ile-du-Prince-Edouard. Si quelques cantons peuvent capter les ondes de C. B. A. F., et de C. H. N. C., ce n'est que par accident. Pourquoi ne pourrait-on augmenter la puissance des postes de la gue française afin que les gens de l'Ile puissent avoir le choix d'écouter le français ou l'anglais? De plus, il serait nécessaire que ces postes donnent des nouvelles locales de l'Ile-du-Prince-Edouard qu'interesseraient les gens à syntoniser les postes.

Du point de vue de la télévision, la situation n'est pas meilleure. Pourquoi ne pas établir un poste de relais comme on le fait présentement au Cap Breton, qui serait assez puissant pour atteindre les Acadiens de tout l'Ile?

En même temps nous sommes certains que le bénéfice qu'apporterait le choix de langue à la télévision et à la radio sera non seulement bien reçu, mais même souhaité par l'élément anglophone.

FONCTIONNARISME:

a) Ottawa:

A l'Ile-du-Prince-Edouard on peut obtenir toutes les publications d'Ottawa en français si on en fait la demande. Aussi on peut écrire à Ottawa en français et recevoir une réponse en français, mais ceci n'est pas toujours respecté.

b) A l'Ile-du-Prince-Edouard:

Quant aux services fédéraux à l'Ile, il est presqu'impossible de recevoir une réponse en français, parce qu'il n'y a pas de personnel capable de le faire. Nous avons l'impression que si on insiste, le fonctionnaire peut faire traduire une lettre par une personne en dehors du service, mais ceci nous semble peu pratique et peu compréhensible dans un pays biling

Dans d'autres services fédéraux subventionnés par l'Etat, tels que les chemins de fer, Air Canada etc., il est très rare qu'on peut s'exprimer en français et recevoir une réponse.

Il faudra que tous les gens puissent s'exprimer, écrire et recevoir des réponses en français ou en anglais, selon le cas. Ceci nous semble tout à fait normal.

De plus, il doit y avoir des fontionnaires bilingues, sans que tous le soient. Chez les Acadiens, la plupart sont actifs dans l'agriculture ou la pêche. Il semble logique alors, que les inspecteurs, qui s'occupent de ces gens, soient bilingues.

Aussi on doit pouvoir s'exprimer en français dans tous les bureaux fédéraux, tels que l'assurance-Chomage et l'impot sur le revenu, et recevoir des réponses en français par des gens qualifiés.

ASPIRATIONS DES ACADIENS DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Comme nous l'avons démontré plus haut, malgré la Dispersion de 1758, malgré des années de grandes difficultés, les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard ont réussi à surmonter ces obstacles et on les trouve aujourd'hui au nombre de 17,418, selon le recensement de 1961.

Ils sont aujourd'hui un peu de la mentalité d'autrefois. Chez les Acadiens il n'y a pas de haine ni de rancune. L8esprit de revenge n'existe pas. Cependant ils tiennent à leurs droits, les droits qu'accorde à tous les Canadiens la Constitution.

Ils veulent donc conserver leur langue, la parler et la faire respectée. Pour cela ils veulent un système scolaire qui permet à leurs enfants de faire des études dans leur propre langue maternelle. Ils veulent un service gouvernementale qui répond à leurs exigences. Ils veulent être representés sur le plan gouvernemental, le plan social et le plan religieux en proportion de leur nombre. Enfin, les Acadiens ne veulent pas dépasser les autres groupes dans aucun domaine, au contraire ils veulent vivre au niveau de leurs semblables, le niveau que l'homme a non seulement le droit de poursuivre, mais l'obligation d'atteindre dans la mesure du possible.

ETAT IDEAL D'UN PAYS BILINGUE:

Le définition de l'état idéal d'un pays bilingue serait sans doute

le pays où chacun parle non seulement sa propre langue, mais aussi une seconde langue officielle. Mais nous savons qu'il existe des pays où deux ou plusieurs langues sont officielles et où on peut se servir de ces langues officielles dans tous les secteurs du service gouvernemental sans être obligé de se servir de la langue qui convient au fonctionnaire.

Ce qui nous semble logique, c'est la possibilité de pouvoir communiquer en sa propre langue et recevoir une réponse en sa propre langue, et ceci, d'un bout à l'autre du Canada, sur le plan fédéral et provincial. Peut-être si nous re-organisons notre système d'enseignement de langues, nous pourrons réaliser ce projet d'ici quelques années.
C'est dans l'espoir de voir ces résultats que la Société Saint-Thomas d'Aquin et tous les Acadiens de l'Ile vont continuer à travailler dans un sens positif pour améliorer la situation de l'homme dans notre petit coin du Canada.

NO.: 710-51

TITRE: La Société Saint-Thomas-d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard

AUTEUR:

Mémoire de 16 pages; 5 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

La survivance du fait français chez les Acadiens de l'I.P.E. est liée pour une grande part à un programme de réorganisation scolaire qu'il faudrait mettre en oeuvre et à l'extension de la radio et de la télévision françaises.

Les Acadiens ne cherchent pas à s'imposer aux autres groupes, mais ils veulent vivre avec eux sur un pied d'égalité.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

Vérifier les chiffres de la population acadienne à l'I.P.E. d'après le recensement du 1961, p. 15.

Les effets de la loi de 1877 sur la situation scolaire des Acadiens de l'I.P.E., p. 10.

Etudier la possibilité d'augmenter la puissance des postes de radio de Moncton et de New Carlisle (C.B.A.F. et C.H.N.C.) en direction de l'I.P.E. p. 14.

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:---------- 1

MEMOIRE:

"Bref historique des Acadiens de l'I.P.E."---------- 2

"La Société St-Thomas d'Aquin"---------- 4

"La situation scolaire chez les Acadiens de l'I.P.E."-- 10

"Radio et télévision françaises"---------- 13

"Fonctionnarisme"---------- 14

"Aspirations des Acadiens de l'I.P.E."---------- 15

"Etat idéal d'un pays bilingue"---------- 15

I - Historique des Acadiens de l'I.P.E. p. 2

Avant et après la déportation, cf. pp. 2 et 3

Aujourd'hui: 18,000 Acadiens sur 100,000 de population.
Aucun représentant au Sénat et à la Chambre des Communes 2 sur 30 députés à l'Assemblée législative de l'I.P.E.

Sur le plan scolaire, c'est l'école dite neutre qui existe.
Reconnaissance officielle du français - "on enseigne à l'anglaise" toutefois, à partir de la 8e année. Par conséquent, les études primaire et secondaire doivent être faites en anglais.
L'unilinguisme de la radio et de la télévision d'état complète l'anglicisation.

II - La Société Saint-Thomas d'Aquin:

Historique détaillée, pp. 4 à 6.
Fondée en 1919, elle travaille à la survivance du fait français chez les Acadiens de l'I.P.E. Elle vient en aide tout particulièrement, par des bourses et des prêts, aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études en français hors de la province.
En 1963-64, elle compte 14 boursiers et 40 protégés.
Elle sert de trait d'union entre les Acadiens de l'I.P.E. et les autres groupements francophones du pays.

III - La situation scolaire chez les Acadiens de l'I.P.E.: p. 10

En vertu de la loi de 1877, les écoles publiques sont anglaises et neutres.
Dans la majorité des paroisses acadiennes, les commissaires d'écoles sont généralement francophones.

Avant 1877:

1830 - existence d'un petit nombre d'écoles acadiennes.
1830-1852 - programmes exclusivement français dans ces écoles, considérées comme des écoles séparées.
1852 - traitement supplémentaire aux instituteurs qui enseignent la lecture anglaise en plus du français.
1861 - même salaire, mêmes écoles normales et mêmes examens pour les instituteurs anglophones et francophones. D'où, anglicisation progressive des écoles acadiennes.

Loi de 1877: p. 11

Table rase des concessions faites aux catholiques et aux Acadiens.
Aujourd'hui, l'enseignement du français est toléré, mais le programme anglais seul est officiel. Les examens provinciaux sont en anglais.
Dans toutes les écoles, le français est enseigné à partir de la 8e année, mais il n'est que livresque.
Depuis 1963, un programme d'études pour les écoles acadiennes est en vigueur, approuvé par le Bureau de l'Instruction publique.
Les examens continuent dêtre en anglais. En conséquence, les matières du cours français sont assez souvent mises à l'écart.
Pénurie d'instituteurs francophones. Dans une vingtaine d'écoles acadiennes, les professeurs sont anglophones unilingues.
Depuis quelques années, application d'un programme de régionalisation scolaire; de telles écoles régionales existent dans la plupart des centres acadiens. Les institutions à caractère français sont rares.
La personne nécessaire pour l'enseignement du français manque.
Pourtant, on est assez bien disposé partout en général et au Bureau de l'instruction publique envers l'enseignement du français.
Les grandes lacunes: - pénurie d'instituteurs compétents;
- faiblesse des programmes de français à l'Ecole normale;
- programme officiel surchargé.
Une des solutions à envisager: la création d'une école normale française pour les Maritimes.

Programme des écoles: p. 13

Dans les écoles françaises, en plus du programme officiel du Département, les élèves ont des cours de français hors programme.
Opportunité d'une étude comparative des systèmes d'éducation canadien et européen du point de vue de l'enseignement des langues.

Radio et télévision françaises: p. 13

52.5% des Acadiens de l'I.P.E. parlent français.
Plusieurs causes à cette anglicisation: système scolaire; prédication en anglais; inexistence de la radio française.
On capte accidentellement CBAF de Moncton ou CHNC de New Carlisle.
Nécessité d'augmenter la puissance de ces postes.

Même problème pour la télévision.

Fonctionnarisme: p. 14

a) Ottawa:

possibilité d'obtenir des services en français

b) I.P.E..

unilinguisme des fonctionnaires

Air Canada et Chemins de fer nationaux: il est rare qu'on puisse s'y exprimer en français.

Possibilité qu'il y ait des fonctionnaires bilingues - inspecteurs de l'agriculture et des pêcheries, employés de l'assurance-chômage et de l'impôt sur le revenu - sans que tous le soient.

IV - Aspirations des Acadiens de l'I.P.E.: p. 15

Recensement de 1961: 17,418 Acadiens à l'I.P.E.

Chez eux, volonté de conserver leur langue, de la parler et de la faire respecter.

Pour ce faire: nécessité d'un système scolaire adéquat;
d'un service gouvernemental répondant à leurs exigences;
d'une représentation proportionnelle à leur nombre sur les plans gouvernemental, social et religieux.

Volonté, non de dépasser les autres groupes mais de vivre avec eux sur un pied d'égalité.

V - Etat idéal d'un pays bilingue: p. 15

Celui où tous parlent les deux langues officielles.

Ce qui serait logique: que chacun puisse communiquer et recevoir une réponse dans sa langue, à travers tout le Canada tant au niveau fédéral que provincial. Projet réalisable, peut-être, compte tenu d'une réorganisation scolaire.

720-101

Mémoire Présenté

à

la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme

et le Biculturalisme

par

La Société Saint-Pierre du diocèse d'Antigonish

Comité

Dr. Rémi J. Chiasson, président

M. Léo Doiron

M. Jean Babin

Ce mémoire est présenté à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme par la Société Saint Pierre, Société des Acadiens du diocèse d'Antigonish.

Cette société fut fondée en 1947 et son siège social est Chéticamp, Comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. La société a pour buts - "de constituer en une association les Acadiens de notre région, c'est-à-dire, l'est de la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Cap-Breton, de développer chez eux un esprit de solidarité et de fraternité, de travailler à la conservation de leur héritage, de promouvoir leurs intérêts intellectuels, sociaux et économiques, surtout en encourageant par tous les moyens possibles, l'éducation de sujets de descendance ou d'origine acadienne ou française qui ont les aptitudes et les qualifications nécessaires."

PRÉAMBULE

Nous les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, nous ne voulons qu'être considérés comme citoyens égaux aux Anglais. Cela ce n'est que justice. Nous voulons les mêmes droits et les mêmes concessions dont jouissent les citoyens anglais de la province de Québec. Pour que la confédération soit une réalité il nous faut une entente mutuelle entre les deux races, anglaise et française. Il doit y exister une confiance et un respect mutuel au lieu d'une atmosphère où règne la crainte, la méfiance et même la bigoterie.

Nous les Acadiens faisons partie de la nation Canadienne. Bien que nous tenions à notre indentité acadienne, nous voulons aussi participer à la grandeur et à l'avenir du pays. Alors, au point de vue nationale, voici ce que nous désirons. L'égalité des deux langues officelles du Canada dans tous les services publics;

A savoir:

1. Chaque citoyen canadien-français ou canadien-anglais a le droit de bénéficier de tous les services publics sans exception;
2. chaque citoyen canadien, soit anglais ou français, a le droit d'utiliser sa langue dans la fonction publique sur les plans provincial et fédéral;
3. chaque citoyen a le droit d'utiliser sa langue devant n'importe quel tribunal.
4. l'égalité des deux langues officielles dans l'éducation, c'est-à-dire:
   a. que partout au Canada, chaque citoyen canadien-français

ou canadien-anglais puisse être éduqué dans sa langue au primaire, au secondaire et sur le plan universitaire.

b. que ce droit soit efficacement reconnu par une équitable répartition des fonds publics aux institutions scolaires de langue française et de langue anglaise.

5. droits équivalents, dans tout le Canada, en rapport avec les techniques de diffusion et de communication tel que la radio, le téléphone et la télégraphie.

6. Une répartition juste et équitable des revenus publics aux provinces.

Pour ce qui concerne l'enseignement du français aux Français dans nos écoles acadiennes il ne faudrait pas oublier que leur langue maternelle est le français et par conséquent leur langue de base. Ce n'est seulement qu'après avoir maîtrisé cette langue qu'une seconde langue telle que l'anglais doit s'imposer.

D'après le dernier recensement il existe en Nouvelle-Ecosse environ 88,000 personnes d'origine française, mais de ce chiffre seulement 51,000 parlent français. Au Cap-Breton on donne comme 25,000 le nombre de personnes d'origine acadienne. De ce nombre seulement 12,000 considèrent le français comme langue maternelle. A moins que ce procès d'assimilation cesse ou au moins diminue, la langue française en Nouvelle-Ecosse est en grand danger de disparaître. Etant donné que la population acadienne est repartie en cantons qui sont presque isolés et entourés par les Anglais, elle offre peu de résistance à l'assimilation des Anglais. Les régions en Nouvelle-Ecosse où se trouvent les Français en plus grand nombre sont les comtés de Digby et de Yarmouth dans le sud-ouest de la province; les comtés

d'Inverness et de Richmond au Cap Breton; et les comtés d'Antigonish et de Guysborough dans l'est de la Nouvelle-Ecosse.

On dit parfois que les relations entre les Anglais et les Acadiens de cette province sont très bonnes. Cela est très vrai. Mais voyons quel prix payent les Acadiens pour cette bonne entente. Il est grand temps pour nous les Acadiens de revendiquer nos droits ou bien nous résigner à voir disparaître notre langue française.

Le programme de français dans nos écoles acadiennes ou bilingues est vraiment insuffisant et injuste. "Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, dit un savant écrivain canadien, M. l'abbé H.R. Casgrain, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Durant toute cette douleureuse période, ils ont eu on peut dire aucun moyen d'instruction." La situation s'est un peu améliorée mais il y a encore beaucoup à désirer.

Arrivés au Grade XI et au Grade XII les étudiants de langue française doivent subir les mêmes épreuves aux examens provinciaux que les étudiants de langue anglaise. Le français n'est pas un sujet obligatoire comme l'anglais et l'histoire. Nos Acadiens ont donc peu de difficulté à réussir à un examen de français préparé pour des Anglais. Comme résultat ils obtiennent d'assez bonnes notes en français mais ils ne sont pas du tout préparés à entrer dans des universités françaises.

Le Departement d'Education à Halifax bien souvent ne se rend pas compte des problèmes et des besoins de nos écoles acadiennes. Ce serait absolument nécessaire qu'un personnel français et de mentalité française

attaché au Département d'Education s'occupe du programme de français dans nos écoles acadiennes et bilingues. Un tel personnage pourrait beaucoup faire pour améliorer les relations entre les groupes acadiens de la province et il en découlerait un programme plus uniforme que celui qui existe actuellement Ce serait surtout les Français du Cap Breton qui profiteraient d'un tel système. Les écoles acadiennes des comtés de Digby et de Yarmouth sont un peu mieux organisées. Elles ont des chefs et un personnel assez bien entraînés grâce au Collège Ste-Anne de Church Point qui est situé dans cette région.

Pour enseigner le français d'une manière efficace à nos acadiens il nous faut d'abord un personnel enseignant qui connaisse bien le français et qui soit aussi d'une mentalité acadienne. Actuellement nos instituteurs acadiens reçoivent leur entraînement au Collège Normal à Truro, Nouvelle-Ecosse. Cet entraînement est le même que celui des Anglais. Comme résultat ils en sortent avec peu plus de connaissance du français que lorsqu'ils y sont entrés. Il va sans dire qu'ils ne sont pas préparés pour enseigner le français à des Français.

Une solution au problème serait d'envoyer le personnel qui se destine à enseigner dans des écoles acadiennes ou bilingues, faire leurs cours de pédagogie à l'Université de Moncton au lieu de Truro. Dans ce cas il faudrait que le Département d'Education reconnaisse ce brevet d'éducation de Moncton comme l'équivalent de celui de Truro, qu'on leur paye tous les frais qui sont accordés à ceux qui suivent des cours de pédagogie dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Les mêmes conditions devraient être accordées aussi aux cours d'été.

Actuellement il n'y a pas de collège Normal à Moncton. Cependant

comme ce besoin se fait sentir de plus en plus on dit que ce rêve va bientôt devenir une réalité. Cette Ecole Normale serait affiliée à l'Université de Moncton.

Il faudrait aussi songer aux petites minorités françaises qui sont parsemé dans les écoles anglaises. D'après la loi actuelle en Nouvelle-Ecosse, comme dans les autres provinces, excepté le Quebec, lorsqu'un très petit nombre d'Anglais (même un élève) se présente à une école française ils peuvent exiger qu'on leur enseigne l'anglais et seulement l'anglais. Au contraire quelques Français ne peuvent pas exiger les mêmes droits dans nos écoles anglaises. Sans doute il y a ici grande injustice. On pense que lorsqu'un certain nombre d'étudiants, soit Français soit Anglais, se présente (peut-être environ une vingtaine) que leurs droits doivent être respectés. Pour l'enseignement du français dans les écoles anglaises un tel programme pourrait commencer au Grade IV. Pendant les premières années il ne faudrait pas insister sur la grammaire, mais plutôt sur la conversation et l'histoire, la culture du Canada français et même de la France.

La radio et la télévision jouent un rôle si important dans la vie de l'individu maintenant que ce serait un désastre de les négliger. Par ces moyens de communications l'anglicisme pénètre au coeur même de notre race acadienne. Pour ce qui est des écoles, le Département d'Éducation devrait s'efforcer de présenter des programmes de français plus nombreux et à la portée des différents grades. Pour ce qui est de la population française en général, nous avons besoin d'un réseau à Chéticamp ainsi que sur l'Ile Madame et l'est de la Nouvelle-Ecosse. On dit que ces postes

seront construits sous peu. Nous espérons que ce rêve deviendra une réalité.

Le téléphone et la télégraphie posent des problèmes tous les jours. Avec des opérateurs unilingues il faut faire l'épellation lettre par lettre pour chaque mot d'un télégramme. Le résultat en est que souvent le message arrive à sa destination dans un état incompréhensible. Il en est de même lorsque nous recevons des messages en français - souvent on ne peut rien comprendre du sens du message. Nous croyons qu'il est notre droit et qu'il n'est que justice que nous puissions recevoir ou envoyer des communications en français sans se servir de l'anglais.

Si le peuple acadien a conservé par le passé sa langue, sa religion et sa culture, pendant notre période d'isolement et d'abandon, nous pouvons remercier en grande partie notre clergé acadien qui a lutté sans répit pour son peuple. Maintenant que les barrières sont ouvertes, que l'assimilation se fait à grands pas nous avons besoin plus que jamais de son appui. Il y a dans l'est de la Nouvelle-Ecosse quelques paroisses où il y avait autrefois une bonne proportion de gens de langue française. Dans ces mêmes paroisses aujourd'hui le français est presque complètement disparu sauf chez quelques vieillards qui le parlent encore couramment. On attribue ce métamorphose au fait que ces paroisses n'ont eu depuis plusieurs années que des curés anglais qui se sont peu intéressés ou qui ont même négligé l'élément français. L'influence d'un clergé actif est immense et sans l'aide et la coopération du clergé nous n'arriverons pas à conserver notre langue. Cela s'applique surtout chez les Acadiens étant donné qu'ils sont en majorité Catholiques.

Les avis qui découlent de ce mémoire et présentés par le comité sont:

1. qu'il y ait de différents examens de français pour les

Français et les Anglais aux examens provinciaux.

2. qu'il y ait un personnel français dont la compétence ne laisse rien a désirer et pourvu de tous les pouvoirs values pour préparer, diriger, et exécuter un programme scolaire qui répond complètement aux besoins légitimes de la population française de la Nouvelle-Ecosse, attaché au Département d'Education à Halifax qui s'occuperait des écoles acadiennes et bilingues.
3. que les instituteurs qui se destinent à enseigner dans les écoles acadiennes suivent des cours de pédagogie dans des Ecoles Normales françaises et que leurs brevets soient reconnus par le Département d'Education de la Nouvelle-Ecosse.
4. que les petites minorités d'étudiants français dans les écoles anglaises, où ceux-ci sont en nombre suffisant, soient enseignées du français préférablement à partir du commencement du Grade IV.
5. que l'enseignement de la langue française dans nos écoles par l'entremise de la radio et de la télévision soit encouragé et developpé d'avantage afin d'offrir ce service à un plus grand nombre d'étudiants.
6. que les réseaux de la télévision s'étendent au service des groupes français dans tous les comtés d'Inverness, de Richmond de Cap Breton, de Victoria, d'Antigonish, de Pictou et de Guysborough.
7. que le clergé acadien continue comme par le passé son appui dévoué envers la race acadienne.

8. que les cours de Français à l'Ecole Normale à Truro soient améliorés afin de mieux préparer le personnel enseignant. Cela s'applique surtout aux instituteurs de langue anglais qui enseignent le français dans les écoles publiques de la province. Un grand nombre d'eux ne peuvent pas parler et même prononcer correctement le français.
9. que le Département d'Education mette à la disposition des écoles acadiennes plus de manuels francais à chaque niveau scolaire afin d'enseigner des matières telles que l'histoire et la géographie, etc. en plus de la langue et la grammaire françaises.

Ce mémoire a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Société Saint-Pierre à une assemblée tenue à Chéticamp le 15 juin, 1964.

NO. 720-101
CA1 E
-63D22

TITRE:

AUTEUR: La Société Saint-Pierre du diocèse d'Antigonish

Mémoire de 8 pages; 9 recommandation(s)

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Les Acadiens font partie de la nation canadienne et à ce titre, réclament un traitement analogue à celui qui est accordé aux anglophones du Québec.

Les correctifs doivent être appliqués en premier lieu au système scolaire et aux moyens de communication.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

Statistiques sur l'origine ethnique et la langue maternelle des Acadiens - p.2

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:.....6 à 9

MEMOIRE:

"Préambule"..... 1

La population acadienne en Nouvelle-Ecosse..... 2

L'enseignement du français..... 3

Les moyens de communications..... 5

Le clergé et les communautés francophones..... 6

Société Saint-Jean-Baptiste

SAINT-PIERRE-APÔTRE DE LONGUEUIL

DROITS VITAUX QU'UNE CONSTITUTION CANADIENNE

DEVRA RECONNAITRE EXPLICITEMENT

Concernant les techniques de diffusion, des droits équivalents à tous devront être reconnus à travers tout le Canada.

En matière d'éducation, trois droits essentiels sont à considérer:

(1) le droit, partout au Canada, de recevoir l'enseignement primaire, secondaire et universitaire dans sa propre langue.

(2) conséquemment, une équitable répartition des fonds publics s'impose;

(3) également, la distribution, sans discrimination des fonds publics aux institutions confessionnelles et non-confessionnelles.

Quant aux services publics, une constitution canadienne devra reconnaître le droit pour tout fonctionnaire municipal, provincial ou fédéral de s'exprimer dans sa propre langue; elle devra reconnaître le droit pour tout individu de profiter de tous les services publics sans exception, et cela dans sa propre langue.

En matière judiciaire, tout citoyen aura droit d'utiliser sa propre langue devant n'importe quel tribunal ou dans n'importe quelle procédure contentieuse ou non-contentieuse.

Respectueusement vôtre.

La Société St-Jean-Baptiste,
Section St-Pierre-Apôtre de
Longueuil.

Société Saint-Jean-Baptiste

SAINT-PIERRE-APÔTRE DE LONGUEUIL

DROITS VITAUX QU'UNE CONSTITUTION CANADIENNE

DEVRA RECONNAITRE EXPLICITEMENT

Concernant les techniques de diffusion, des droits équivalents à tous devront être reconnus à travers tout le Canada.

En matière d'éducation, trois droits essentiels sont à considérer:

(1) le droit, partout au Canada, de recevoir l'enseignement primaire, secondaire et universitaire dans sa propre langue.

(2) conséquemment, une équitable répartition des fonds publics s'impose;

(3) également, la distribution, sans discrimination des fonds publics aux institutions confessionnelles et non-confessionnelles.

Quant aux services publics, une constitution canadienne devra reconnaître le droit pour tout fonctionnaire municipal, provincial ou fédéral de s'exprimer dans sa propre langue; elle devra reconnaître le droit pour tout individu de profiter de tous les services publics sans exception, et cela dans sa propre langue.

En matière judiciaire, tout citoyen aura droit d'utiliser sa propre langue devant n'importe quel tribunal ou dans n'importe quelle procédure contentieuse ou non-contentieuse.

Respectueusement vôtre.

La Société St-Jean-Baptiste,
Section St-Pierre-Apôtre de
Longueuil.

NO: 740-213

CF

TITRE: Droits vitaux qu'une constitution canadienne devrait reconnaître explicitement.

AUTEUR: La S.S.J.B. section Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil

Mémoire de 1 page; 7 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Sept recommandations dans les domaines des techniques de diffusion, de l'éducation, des services publics et du système judiciaire constituent le "mémoire" de cette Société.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:

MEMOIRE:

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 740-213
Société Saint Jean-Baptiste de St.-Pierre Apôtre de Longueuil
MONTREAL

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

1. MEMBERSHIP

a) This brief is from only one parish in Longueuil.

b) The parish organization has 300 members

c) The S.S.J.B. in Longueuil as a whole numbers 1000 members.

2. PREPARATION OF BRIEF

a) Executive meeting decided that a brief would be prepared and agreed on the broad structure.

b) Membership meeting - the membership were consulted on points raised by the executive, some were accepted, some modified, and some rejected.

c) a "limited" meeting was held composed of the executive and some members at which the final brief was written.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

(1) Qui a préparé cette déclaration? Les membres ont-ils voté son contenu?

(2) Croit-on qu'une déclaration de principe va résoudre les problèmes en matière de bilinguisme?

(3) Ceci n'est pas un mémoire et peut-être ne dèvrait-on ne pas "interroger" ses auteurs mais simplement le déposer.

(4) Re Le droit à l'éducation en français à tous les niveaux partout au Canada.

Qu'est-ce qui est envisagé: des institutions françaises confessionnelles ou non-convessionnelles? Ou les deux?

C. SECTION DE LA RECHERCHE

1. COMMENTAIRES

(a) Le mémoire comprend quatre paragraphes.

1 - Les techniques de diffusion,
2 - L'Education
3 - Les services publics
4 - Le judicaire.

(b) Le premier paragraphe est obscur quant aux "techniques de diffusion"et quant aux "droits" dont il est question. On peut se demander les questions suivantes à propos de ce paragraphe:

- Que veut-on dire par "Techniques de diffusion"?

- Quels sont ces droits? Quelle est leur nature, leur extension?

- Quel rapport veut-on établir entre "des droits équivalents à tous" et "les techniques de diffusion"?

(c) Les trois autres paragraphes ne sont pas plus plus clairs. Les termes employés pour désigner les dépositaires des droits touchant la langue sont beaucoup trop vagues. Par exemple "Tout citoyen" et "tout individu", peuvent aussi bien désigner celui dont la langue est le Chinois que celui dont la langue est l'Iroquois.

(d) Ce mémoire demande en somme, que les langues de tous les groupes ethniques si infimes soient-ils, deviennent officielles. On peut se demander si ceux qui l'on présenter voulaient rire (ou pleurer).

2-3-65

D. SUPPLÉMENT

Société Saint-Jean-Baptiste

SAINT-PIERRE-APÔTRE DE LONGUEUIL

DROITS VITAUX QU'UNE CONSTITUTION CANADIENNE DEVRA RECONNAITRE EXPLICITEMENT

Concernant les techniques de diffusion, des droits équivalents à tous devront être reconnus à travers tout le Canada.

En matière d'éducation, trois droits essentiels sont à considérer:

(1) le droit, partout au Canada, de recevoir l'enseignement primaire, secondaire et universitaire dans sa propre langue.

(2) conséquemment, une équitable répartition des fonds publics s'impose;

(3) également, la distribution, sans discrimination des fonds publics aux institutions confessionnelles et non-confessionnelles.

Quant aux services publics, une constitution canadienne devra reconnaître le droit pour tout fonctionnaire municipal, provincial ou fédéral de s'exprimer dans sa propre langue; elle devra reconnaître le droit pour tout individu de profiter de tous les services publics sans exception, et cela dans sa propre langue.

En matière judiciaire, tout citoyen aura droit d'utiliser sa propre langue devant n'importe quel tribunal ou dans n'importe quelle procédure contentieuse ou non-contentieuse.

Respectueusement vôtre.

La Société St-Jean-Baptiste,
Section St-Pierre-Apôtre de
Longueuil.

CA1 Z 1
-63B22

le bilinguisme et l'union canadienne

MÉMOIRE
DE LA
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL
À LA
COMMISSION FÉDÉRALE D'ENQUÊTE SUR
LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

JUILLET 1964

CA1 31

LE BILINGUISME

ET L'UNION CANADIENNE

le bilinguisme et l'union canadienne

MÉMOIRE
DE LA
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL
À LA
COMMISSION FÉDÉRALE D'ENQUÊTE SUR
LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

JUILLET 1964

TABLE DES MATIÈRES

Lettre-préface du président général 9

Notes sur la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 10

Avant-propos 17

Chapitre premier —

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE 19

Chapitre deuxième —

LE BILINGUISME COMME PHÉNOMÈNE SOCIAL ET POLITIQUE..... 25

I — Première partie 27

II — Deuxième partie 29

Chapitre troisième —

LE BILINGUISME AU CANADA 31

I — The Province of Quebec 33

II — Le Bas-Canada 35

III — Le Canada-Uni 38

IV — La Constitution de 1867 42

1. La province de Québec 43

2. Le Kingdom of Canada 50

Chapitre quatrième —

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 59
I — L'État du Québec 61
1. Action des individus et des groupes 61
2. Intervention étatique 61
3. Bilinguisme à double voie 63
4. Priorité de la langue française 63
5. Conclusion 65
II — L'Union canadienne 66
1. État national du Canada anglais 66
2. État confédéral 66
3. Bilinguisme des élites 67
III — Conclusion générale 68

LETTRE-PRÉFACE

Montréal, 8 juillet 1964.

Chers compatriotes,

Il y a quelques semaines, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal publiait le Mémoire qu'elle a présenté au Comité parlementaire de la constitution du gouvernement du Québec.[1] *Nous y avons exposé les raisons profondes du malaise politico-constitutionnel actuel et proposé un programme de réformes à long terme qui, selon nous, répond aux défis contemporains et aux aspirations du Canada français de 1964.*

Nos conclusions et recommandations ont soulevé l'approbation enthousiaste des uns et provoqué les avertissements prudentiels des autres. Nous nous y attendions. Naturellement, nous avons surtout retenu les réactions de ceux qui approuvent notre option. Ils sont d'ailleurs, les plus nombreux. Nous soutenons qu'un nouvel homme canadien-français a pris naissance depuis une génération et réclame pour la nation à laquelle il s'identifie le droit à l'autodétermination. Qui peut continuer à en douter après les manifestations populaires de la semaine inoubliable que nous avons tous vécue pendant les célébrations de notre fête nationale? Seuls les aveugles et les sourds

[1] *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français* (Montréal : Editions de l'Agence Duvernay Inc., 1964).

On peut se procurer ce volume en s'adressant au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

n'ont pas compris la réponse et le message que le peuple québécois a donnés aux hommes et aux institutions chargés de le représenter à ce moment décisif de notre histoire. Cette réponse et ce message de la nation n'ont pas pris par surprise la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elle les avait prévus.

Aujourd'hui nous invitons nos compatriotes à prendre connaissance de notre Mémoire à la Commission royale ou fédérale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Celui-ci complète notre Mémoire au Comité parlementaire de la constitution. Ces deux publications ont pour but de préciser les objectifs du Canada français de la seconde moitié du XXe siècle, de renseigner tous nos compatriotes et d'éclairer nos dirigeants. Ceux qui liront nos deux Mémoires ne sont pas tenus de les approuver intégralement mais, s'ils sont honnêtes, ils reconnaîtront qu'ils présentent dans une nouvelle perspective nos problèmes nationaux. En prenant ainsi position, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demeure fidèle au rôle qu'elle a toujours rempli dans le milieu canadien-français.

Le Conseil général avait confié la préparation de ce Mémoire à un comité présidé par le professeur Michel Brunet, secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Veuillez me croire,

votre tout dévoué,

Paul-Émile Robert,
président général,
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal.

NOTES SUR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a été fondée en 1834, à Montréal, par Ludger Duvernay. Son premier président général a été Jacques Viger, alors maire de Montréal, et son premier secrétaire général, Georges-Étienne Cartier.

La Société fut officiellement connue jusqu'en 1912 sous le nom « Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal » et s'est donné comme but, dès sa fondation, d'être la société nationale des Canadiens français. Elle a cherché à réaliser ce but en travaillant à l'union et à la protection, au point de vue national, des Canadiens catholiques de langue française et des étrangers catholiques de langue française, naturalisés Canadiens ou considérés comme tels. Parmi ses moyens d'action, la Société a toujours placé au premier plan la diffusion de l'instruction publique et l'aide aux œuvres de bienfaisance et de prévoyance sociale.

La Société a été constituée en corporation en vertu de la Loi 12 Victoria, chapitre 149 (30 mai 1849). La charte actuelle de la Société date d'une loi de

1912, refondant la charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, chapitre 93 des Statuts 3, Georges V.

La Société a pour devise : RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR. Son siège social est dans la ville de Montréal. Elle a tous les pouvoirs conférés aux corporations civiles par la loi du pays. La Société comprend actuellement environ vingt mille membres actifs et elle est administrée et dirigée par un Conseil général de quinze directeurs.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a occupé et occupe encore une place prépondérante dans la vie canadienne-française au pays. Son rayonnement s'accomplit par d'innombrables œuvres et réalisations dans tous les domaines de l'activité nationale : religieux, patriotique, culturel, économique et social.

Parmi les œuvres récentes ou actuelles, signalons le maintien et le développement de ses trois Filiales économiques : L'Économie mutuelle d'assurance, la Société nationale de Fiducie et la Société nationale d'assurances. La Société a également institué en 1945 son service de PRÊT D'HONNEUR aux étudiants; elle maintient un organisme de propagande patriotique, l'Agence Duvernay, qui diffuse des timbres historiques, le drapeau fleurdelysé et les livres de doctrine nationale. Elle a organisé des cours de formation sociale et nationale, connus sous le nom de

Conférences Duvernay, à l'intention des élèves de nos maisons d'enseignement classique et secondaire. Elle publie aussi un journal mensuel qu'elle distribue à tous ses membres, **L'Information Nationale.**

La Société décerne annuellement un grand nombre de prix : Prix Duvernay de littérature, Prix Olivar-Asselin de journalisme, Prix Calixa-Lavallée de musique, Prix Victor-Morin de théâtre, Prix de langue française dans les collèges classiques, Prix Jean-Baptiste-Meilleur pour les finissants du cours secondaire public.

Elle a fondé l'Oeuvre des bibliothèques enfantines et distribue pour plus de quinze cents dollars de volumes par année aux bibliothèques d'enfants qui ne sont pas subventionnées; la Société donne des cours gratuits de français sous les auspices de son Institut Duvernay, cours connus également sous le nom de « Cours publics du Monument National ». La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise aussi, chaque année, les brillantes célébrations de la Fête nationale du 24 juin.

La Société, fidèle depuis toujours à l'un de ses buts principaux qui consiste à venir en aide aux œuvres de bienfaisance et de prévoyance sociale, ne compte plus les services rendus en ce domaine tant elle s'est continuellement dévouée à toutes les causes importantes qui sollicitaient son appui moral et financier.

Elle a contribué notamment, pendant plusieurs années, au soutien du secrétariat général de l'Association de la Jeunesse canadienne-française (l'A.J.C.). Elle s'est portée au secours de toutes les causes canadiennes-françaises dans quelque partie du pays que ce fût. En ces récentes années, elle a notamment appuyé les justes revendications des Canadiens français de Maillardville, elle est venue en aide à Radio-Edmonton et à la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Ile du Prince-Edouard; le collège de Falher, en Alberta, et l'école française de Winnipeg reçoivent aussi son appui financier. La Société organise en outre à Montréal la souscription annuelle de la Fraternité française au bénéfice des minorités françaises de l'Amérique.

Grâce à son Oeuvre du livre français, des centaines d'écoles et de bibliothèques, chez nos groupes minoritaires, ont été pourvues de manuels et de livres de lecture français. L'Université de Montréal, le journal Le Devoir, *les Concours de la Bonne Chanson, les Clubs juvéniles, les Disciples de Massenet et plusieurs autres institutions ont bénéficié, à tour de rôle, de l'appui de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. C'est elle qui a créé le Conseil d'expansion économique dont l'influence rayonne maintenant à travers toute la province.*

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, consciente de ses responsabilités comme mouvement d'action patriotique, n'a rien négligé pour favoriser le progrès de la nation canadienne-française. En plus de fonder elle-même ou de soutenir un grand nombre d'institutions au service de la collectivité, elle a largement contribué à définir les idéaux et les objectifs du Canada français. Ses interventions dans la vie publique ne se comptent plus : reconnaissance des droits de la langue française, juste représentation des nôtres dans la fonction publique fédérale, nécessité d'adopter une politique d'immigration rationnelle, législation sociale et ouvrière protégeant les droits des économiquement faibles, mise en valeur des ressources naturelles au bénéfice de la population de la province, importance de l'autonomie provinciale, création de bourses d'études, aide financière du gouvernement québécois à l'enseignement universitaire, développement des coopératives, etc.

C'est à ces titres divers que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est légitimement acquis le respect et l'autorité dont elle jouit dans tous les milieux. Et c'est dans cet esprit de vigilance nationale et de fidélité à ses buts et à sa mission qu'elle soumet respectueusement le présent mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

AVANT-PROPOS

Dans une déclaration préliminaire[1] annexée au présent Mémoire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a expliqué pourquoi elle rejette le pluralisme culturel et pourquoi le Canada doit demeurer un pays où coexistent comme langues officielles les langues maternelles des deux nations dont l'association a donné naissance à l'union canadienne.

Notre Mémoire complète cette déclaration préliminaire et doit être interprété en tenant compte de notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution du gouvernement du Québec. C'est pourquoi nous soumettons à la Commission ce dernier Mémoire intitulé *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français.* Tous les problèmes qu'analysent nos deux Mémoires sont liés entre eux. Ce sont les défis auxquels doivent répondre les citoyens et les dirigeants du Canada en cette seconde moitié du XXe siècle.

Nous sommes les premiers à reconnaître l'ampleur de la tâche confiée à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. C'est la première

[1]Soumise à la Commission, lors d'une séance publique tenue à Ottawa, le 7 novembre 1963. C'est le premier chapitre du Mémoire.

fois que le gouvernement fédéral sent la nécessité de faire étudier à fond les relations entre les deux grands groupes linguistiques et culturels qui forment la population canadienne. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'y ait pas songé plus tôt. En effet, la situation politique canadienne serait peut-être moins tendue qu'elle ne l'est actuellement si les dirigeants du Canada français et du Canada anglais avaient assumé toutes leurs responsabilités à une époque moins troublée où un véritable dialogue aurait pu s'engager entre Canadiens français et Canadiens anglais. Plusieurs de nos compatriotes et concitoyens semblent croire aujourd'hui que ce moment privilégié nous a échappé. L'avenir seul dira s'ils ont raison ou tort.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal reconnaît qu'il appartient aux hommes de bonne volonté et aux groupes intermédiaires de collaborer avec la Commission d'enquête. Ses membres méritent la confiance et l'appui de tous les citoyens canadiens. Nous espérons que notre témoignage et nos recommandations les aideront dans la préparation de leur rapport au gouvernement et au parlement fédéraux. Nous les assurons de notre entière collaboration.

Chapitre premier
DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE[1]

On a déjà dit que le Canada était un « pays voulu ». En effet, son existence a toujours reposé sur un choix volontaire et réfléchi des générations qui l'ont édifié.

Oeuvre de création continue, le Canada n'a pas la liberté de s'en remettre au déterminisme aveugle des forces et des pressions qu'il subit. Celles-ci l'auraient depuis longtemps détruit si ses dirigeants n'avaient pas cherché à les canaliser. C'est pourquoi chaque génération doit s'interroger sur les raisons d'être, les traditions et les objectifs du Canada.

Nouvelle étape

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme constitue une autre étape dans

[1]Texte de notre déclaration soumise à la Commission le 7 novembre 1963.

la construction de notre patrie commune, le Canada. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fidèle aux idéaux qui l'ont toujours inspirée, est heureuse d'apporter sa collaboration à cette entreprise.

Avant de soumettre notre Mémoire et pour répondre à l'invitation de la Commission, nous croyons nécessaire de rappeler certains faits de la réalité canadienne. Les ignorer serait désastreux. Il ne faut pas que cette enquête dégénère en un dialogue de sourds. Ne répétons pas l'aventure malheureuse de la tour de Babel.

Coexistence des Canadiens et des Canadians

Le Canada est un pays où existent, à l'intérieur d'un État fédéral, deux groupes culturels ayant conscience de leur existence propre et disposant de moyens d'action collective. Le Canada français prend naissance au XVIIe siècle. A la fin du XVIIIe siècle, une Nouvelle-Angleterre se fonde dans la vallée du Saint-Laurent. Les Français sont devenus des Canadiens. Les *British Americans* s'appellent depuis plus d'un siècle des *Canadians*. Ensemble, ils forment la population du Canada. Celui-ci existe parce que Canadiens et *Canadians* ont accepté de demeurer unis. Le Canada, c'est le mariage de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre dans

la vallée du Saint-Laurent. L'avenir de l'union canadienne dépend toujours de la collaboration des deux groupes culturels qui l'ont formée. Cette collaboration exige, à chaque génération, de nouveaux compromis qui tiennent compte de l'équilibre des forces en présence.

Extension de l'union canadienne

La venue de millions d'immigrants qui n'étaient pas d'origine anglo-saxonne ou d'origine française a modifié le peuplement du Canada mais n'a pas détruit le dualisme fondamental de l'union canadienne. Celle-ci s'est simplement élargie. Elle a acquis une nouvelle dimension.

En effet, les immigrants ne se sont pas établis au Canada comme collectivités distinctes mais y ont demandé leur admission à titre d'individus. Ils ont librement choisi de s'associer au Canada français ou au Canada anglais. Cette intégration s'est accomplie au niveau des individus qui ont pris leur décision en relation avec le milieu où ils vivaient. Ces immigrants ont apporté une contribution originale au groupe culturel qui les a reçus. Il est indéniable que le Canada anglais d'aujourd'hui, bénéficiant des apports culturels dont l'ont enrichi les immigrants, n'est plus le Canada anglais de 1900 ou de 1867.

De même, la collectivité canadienne-française contemporaine a subi l'influence des Néo-Canadiens qui ont lié leur sort au sien.

Permanence du dualisme traditionnel

Est-ce à dire que l'ancien dualisme est maintenant dépassé? Nous dirigeons-nous vers un État où survivraient et coexisteraient plusieurs groupes ethniques ayant les moyens d'action collective nécessaires pour réclamer une reconnaissance officielle? Est-il réaliste de parler de pluralisme culturel?

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avant de présenter le texte intégral de son Mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, désire faire connaître sa position à ce sujet. C'est celle de tous les Canadiens français et de tous les citoyens canadiens qui acceptent le dualisme culturel et ont compris que l'union canadienne dépend de sa permanence.

Certains défenseurs du pluralisme culturel n'invoquent celui-ci que pour rejeter le dualisme traditionnel. Ils soutiennent une thèse absurde dans le seul espoir de rallier une majorité de citoyens canadiens à leurs idéaux unitaires. En agissant ainsi, ils sapent les bases mêmes de l'union canadienne. Leur agitation ne convaincra pas les Canadiens français qu'ils doivent renoncer à leurs droits au nom de

l'unité nationale mais risque de précipiter le Canada dans une crise insoluble.

D'autre part, s'il existe des partisans convaincus et sincères du pluralisme culturel, c'est la preuve que beaucoup de citoyens canadiens ignorent encore l'histoire véritable du Canada, leur patrie. Eux aussi, mais pour d'autres raisons que celles qui inspirent les propagandistes de l'unification, refusent le dualisme traditionnel.

Il appartient à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de rappeler aux uns et aux autres qu'ils se leurrent. Cette enquête apportera une contribution importante à la stabilité et à la prospérité du pays dans la mesure où elle permettra à une majorité de ses citoyens de se rendre compte que l'union canadienne repose sur la permanence du dualisme culturel. Elle devra aussi indiquer les moyens propres à créer un climat favorable à ce dualisme grâce auquel se poursuivra pacifiquement la coexistence des Canadiens français et des Canadiens anglais.

C'est à cette tâche urgente et éminemment patriotique qu'entend collaborer la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en soumettant un Mémoire à la Commission. Si celle-ci poursuivait d'autres buts, nous ne serions pas intéressés.

Chapitre deuxième

LE BILINGUISME COMME PHÉNOMÈNE SOCIAL ET POLITIQUE

Un pays ou un État bilingue est celui où cœxistent deux langues. Cette coexistence est imposée par l'histoire.

I — PREMIÈRE PARTIE

Quand un État doit reconnaître deux langues officielles c'est la preuve que sa population ne forme pas une nation véritable. Forcées de s'associer, les collectivités nationales qui composent le peuple placé sous l'autorité de cet État refusent de se fusionner. Aucune nation n'étant assez forte pour intégrer l'autre et chacune ayant les moyens de protéger son identité, il a fallu créer des institutions politiques respectant les droits collectifs des groupes culturels et linguistiques ainsi associés.

Un État bilingue est nécessairement un État affaibli. Il n'est pas exagéré de dire que c'est un État infirme en ce sens qu'il s'est révélé incapable de devenir l'État national de tous les citoyens. La nation la plus nombreuse et la plus dynamique réussit toujours à dominer l'État bilingue mais ne parvient pas à assimiler complètement la nation la plus faible. De son côté, celle-ci se voit forcée de lutter constamment contre les pressions assimilatrices de la première.

Conséquence d'un certain équilibre de forces entre les deux collectivités nationales mises en présence au sein d'un même État et résultat d'un compromis conclu entre elles, le bilinguisme est aussi une source

de tensions inévitables. Chaque nation soupçonne l'autre de vouloir imposer sa langue maternelle. La nation majoritaire reproche à la nation minoritaire de s'alarmer inutilement et de faire de l'agitation lorsque celle-ci soutient que ses droits linguistiques ne sont pas respectés. La nation minoritaire accuse la nation majoritaire de poursuivre une politique d'assimilation. Et le débat continue de génération en génération...

II — DEUXIÈME PARTIE

Nous n'ignorons pas que ce point de vue sur le bilinguisme ne s'accorde pas avec les arguments de ceux qui prétendent qu'un pays bilingue a l'avantage de puiser à deux cultures. Ils commettent l'erreur de croire qu'un pays bilingue se compare à un individu bilingue. Celui-ci parle deux langues et peut ainsi élargir son expérience humaine. Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler que les plus grands génies humains sont souvent unilingues et que les personnes qui se disent parfaitement bilingues ne possèdent pas nécessairement une grande culture.

Dans un pays où l'histoire et les impératifs politiques ont imposé le bilinguisme celui-ci devient habituellement un facteur d'appauvrissement culturel pour les membres de la nation minoritaire. Ils apprennent la langue de la nation majoritaire comme moyen de promotion sociale et en viennent à négliger sinon à mépriser leur langue maternelle. Le bilinguisme est chez eux le signe extérieur de leur état de subordination. C'est la marque d'une servitude. Chez les membres de la nation dominante, la connaissance de la langue du groupe culturel dominé constitue souvent une forme de paternalisme et un instrument de domination.

En terminant, qu'il nous soit permis de faire remarquer que parmi les grands pays qui, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, ont fait progresser la civilisation et enrichi l'humanité, aucun n'était bilingue.

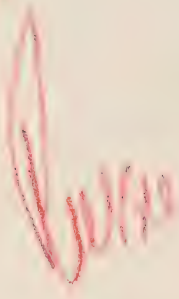

Chapitre troisième

LE BILINGUISME AU CANADA

Ce sont la Conquête anglaise et la survivance des Canadiens français comme collectivité qui ont imposé le bilinguisme au Québec et dans l'administration fédérale. L'histoire du bilinguisme au Canada est inséparable de l'évolution des relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

I — THE PROVINCE OF QUEBEC

La Proclamation royale de 1763 donna le nom de *Province of Quebec* à la nouvelle colonie britannique de la vallée du Saint-Laurent. Le texte de la Proclamation et les instructions envoyées au gouverneur Murray ne permettent aucun doute : il était entendu que la *Province of Quebec* serait une colonie anglaise.

Toutefois, les administrateurs coloniaux durent tenir compte du fait que l'immense majorité des habitants de la *Province of Quebec* était francophone. Sans avoir le statut de langue officielle, la langue française fut utilisée régulièrement comme moyen de communication. Les fonctionnaires y avaient recours pour transmettre à la population les instructions et les ordres de l'administration. Les Canadiens s'adressaient en français au gouvernement et s'exprimaient dans leur langue maternelle lorsqu'ils comparaissaient devant les tribunaux. Cette situation se perpétua sous l'Acte de Québec. Si celui-ci rétablissait les lois civiles françaises et donnait une existence légale à la dîme perçue par le clergé catholique, il ne reconnaissait pas la langue française comme langue officielle.

Les commerçants et les hommes d'affaires venus des colonies américaines ou de Grande-Bretagne prirent l'habitude de parler français à leurs four-

nisseurs, clients et employés canadiens. Le succès de leurs entreprises en dépendait. Plusieurs dirigeants de la population britannique établie dans la colonie avaient épousé des Canadiennes. Eux-mêmes et leurs enfants étaient bilingues. Par exemple, le couvent des Ursulines de Québec comptait parmi ses élèves les jeunes filles de quelques familles anglaises influentes de la colonie.

De leur côté, de nombreux Canadiens jugèrent utile d'apprendre la langue anglaise. La connaissance de celle-ci leur était apparue comme un moyen de promotion sociale. Quelques familles canadiennes en vue envoyèrent leurs fils étudier dans des écoles anglaises soit au pays, soit en Angleterre, soit aux États-Unis. Très tôt, l'étude de la langue anglaise reçut une attention particulière dans les programmes des séminaires de Québec et de Montréal.

On peut dire qu'au cours des années 1760-1791 un *modus vivendi* s'était établi au sujet du bilinguisme au niveau des classes dirigeantes des deux collectivités appelées à coexister dans la vallée du Saint-Laurent. Ce *modus vivendi*, véritable entente à l'amiable entre gens de bonne éducation désireux d'éviter toute querelle, ne pouvait être que temporaire. La situation changea lorsque la population britannique augmenta et lorsque les Canadiens se donnèrent de nouveaux porte-parole.

II — LE BAS-CANADA

L'Acte constitutionnel de 1791 divisa la *Province of Quebec* en deux colonies britanniques : le Haut et le Bas-Canada.

Dès la première session de l'Assemblée, les représentants des deux collectivités entrèrent en lutte. Les dirigeants de la minorité britannique s'étaient imaginé qu'ils mettraient à leur service les nouvelles institutions représentatives. Au contraire, celles-ci augmentèrent l'influence de la population canadienne et de ses nouveaux chefs élus par le peuple. Aux membres de l'ancienne classe seigneuriale et militaire, qui durant la première génération après la Conquête avaient parlé au nom de leurs compatriotes, se substituèrent graduellement les députés canadiens. Ceux-ci, pour répondre aux demandes de leurs électeurs et pour se gagner leur confiance, ne se contentèrent pas du *modus vivendi* antérieur.

Un Canadien présida l'Assemblée et la langue française y fut considérée sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. Le gouvernement impérial ne reconnut pas la langue française comme langue officielle mais laissa l'Assemblée libre d'organiser son travail comme elle l'entendait et de publier ses documents dans les deux langues. A plusieurs reprises,

les députés du parti canadien accusèrent le gouvernement colonial d'ostracisme à l'égard de la langue française. De nombreuses et violentes polémiques se poursuivirent à ce sujet entre journaux canadiens et anglophones. Les miliciens canadiens se plaignirent souvent d'être commandés dans une langue qu'ils ne comprenaient pas.

Parmi les facteurs qui envenimèrent le conflit politico-racial qui conduisit aux coups de feu de 1837-1838, il faut attacher une grande importance à la langue maternelle des collectivités en opposition. Chacune évaluait ses succès ou ses échecs en se basant sur le rayonnement de sa langue maternelle.

Pour la population anglaise du Bas-Canada, le désir des Canadiens de conserver leur langue maternelle et de lui donner un statut officiel apparaissait comme un refus d'admettre la Conquête, comme une attitude déloyale envers la Couronne, comme une provocation. D'ailleurs, n'était-ce pas leur rendre service que de les forcer à abandonner leur "patois" pour apprendre la langue du continent, celle de leurs maîtres, celle de l'avenir? Ainsi raisonnaient les chefs les plus exacerbés de la minorité anglaise du Bas-Canada.

Quant aux Canadiens, la défense de leur langue maternelle était devenue une affirmation de leur

vouloir-vivre collectif, un geste d'autodétermination — geste timide et incomplet mais très révélateur de leur état d'âme. Parallèlement, la défense des lois et coutumes françaises manifestait le même vouloir-vivre collectif. Une nationalité dominée extériorise et exprime son existence avec les moyens d'action collective dont elle dispose. L'appartenance à une religion différente de celle du dominant sert les mêmes fins.

III — LE CANADA-UNI

L'Acte d'Union stipula que seule la langue anglaise serait officielle. Cependant, les membres de l'Assemblée et du Conseil avaient le droit d'utiliser la langue française et les documents officiels pouvaient être traduits. En somme, la nouvelle constitution ne faisait que reconnaître par un texte du Parlement de Westminster ce qui avait toujours existé dans les faits depuis la Conquête.

Cette situation ne pouvait plus satisfaire les Canadiens français. L'Acte d'Union et les ambitions de ceux qui l'avaient inspiré n'eurent pour résultat que de durcir la résistance canadienne-française. Les circonstances, d'ailleurs, favorisaient les leaders politiques de la collectivité. En effet, les réformistes du Haut-Canada avaient compris qu'ils ne pourraient pas établir la responsabilité ministérielle sans l'appui de la députation canadienne-française. L'alliance LaFontaine-Baldwin s'ensuivit. Les dirigeants libéraux du Canada anglais se montrèrent prêts à consentir aux Canadiens français les concessions qui leur donneraient satisfaction. LaFontaine devint procureur général du Bas-Canada et la langue anglaise cessa d'être la seule langue officielle.

Ainsi rassurés sur le sort des lois françaises et de leur langue maternelle, les députés canadiens-français se soumirent docilement au leadership et

au paternalisme des entrepreneurs capitalistes et des hommes politiques qui dirigeaient les destinées de la colonisation britannique dans la vallée du Saint-Laurent. LaFontaine fut décoré par la reine Victoria, Morin s'allia à MacNab, membre en vue du *Family Compact* du Haut-Canada, et Georges-Etienne Cartier, qui avait milité parmi les Fils de la Liberté en 1837 et avait dû s'enfuir aux États-Unis après l'échec des Patriotes, devint avocat du Grand-Tronc et porte-parole des capitalistes anglo-montréalais à l'Assemblée et au gouvernement du Canada-Uni.

La reconnaissance de la langue française comme langue officielle n'empêcha pas l'usage de la langue anglaise de se répandre rapidement dans le Bas-Canada sous l'Union. Le pays était relativement prospère : construction de canaux, de chemins de fer et de routes, arrivée de nombreux immigrants, création de nouvelles industries grâce à un début de protectionnisme à l'égard des produits anglais, traité de réciprocité avec les États-Unis, placements anglais et américains au Canada, etc. Les Canadiens français à la recherche d'un emploi se convainquirent qu'ils devaient plus que jamais apprendre l'anglais.

Des écoles et des collèges appelés commerciaux ou industriels se fondèrent. A Montréal, les Sulpiciens jugèrent nécessaire de retenir les services de

quatre instituteurs anglo-catholiques pour enseigner l'anglais aux jeunes Canadiens français et les convaincre ainsi de ne pas suivre les cours de maîtres protestants. Les institutions d'enseignement qui existaient déjà modifièrent leurs programmes afin, disaient-elles, de mieux préparer la jeunesse aux affaires. Il est amusant de rappeler que plusieurs collèges classiques d'aujourd'hui ont d'abord été de véritables *Business Schools*. Ceux qui soutiennent que les Canadiens français n'ont pas réussi en affaires parce que le commerce et l'industrie ne les intéressaient pas ou parce qu'ils ignoraient l'anglais devraient réétudier l'histoire de leurs compatriotes à l'époque de l'Union.

Ce désir d'apprendre l'anglais et cette ambition de prendre place dans la vie économique scandalisèrent quelques dirigeants de la collectivité. De jeunes intellectuels, conscients de la pauvreté de la langue parlée et inquiets sur l'avenir de la culture française au Canada, lancèrent des cris d'alarme, accusèrent les politiciens de trahison et dénoncèrent le matérialisme de leurs compatriotes. Leurs interventions donnèrent naissance à l'Institut canadien, à des journaux et revues et à d'autres institutions ayant pour but d'instruire le peuple et de lui inspirer un plus grand respect pour la langue et la

culture françaises. L'organisation du système d'enseignement sous l'Union et la fondation de l'Université Laval servirent ces fins. La publication de quelques œuvres littéraires, dont l'*Histoire du Canada* de Garneau, ranima la confiance de ceux qui n'avaient jamais renoncé à l'avenir de la collectivité canadienne-française.

IV — LA CONSTITUTION DE 1867

La constitution de 1867 traduit bien l'équilibre des forces qui existait au moment de son adoption entre les régions du pays et entre ses citoyens anglophones et francophones. Ceux-ci avaient été annexés par le Canada anglais.[1]

Le *fédérateur*, c'est-à-dire les dirigeants politiques et économiques de la vallée du Saint-Laurent, avait uni sous son autorité toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord pour former le *Kingdom of Canada*. Pour rassurer les Canadiens français et la population anglaise du Bas-Canada, que la perspective d'être soumise à un gouvernement provincial dont les membres seraient en majorité canadiens-français rendait nerveuse, l'article 133 imposait à la province de Québec deux langues officielles. Les autres provinces étaient soustraites à cette obligation. Comme l'article 93 confiait l'éducation aux gouvernements provinciaux, l'enseignement du français avait peu de chance de se développer en dehors du Québec. Quant aux dispositions du même article destinées à protéger les droits acquis des minorités religieuses, elles répondaient principalement aux

---

[1]Voir notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution du gouvernement du Québec, *Le Fédéralisme, L'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français* (Montréal, 1964), 71-77.

exigences de la population anglo-protestante du Bas-Canada.

1. La province de Québec

A l'époque de la Confédération, les Canadiens français acceptaient encore le leadership et le paternalisme du Canada anglais. C'est pourquoi l'entente fut relativement facile entre les deux collectivités. Jusqu'à la première décennie du XXe siècle, la minorité anglo-québécoise réussit sans trop de difficultés à imposer sa langue chaque fois qu'elle entrait en communication avec des Canadiens français.

Une résistance commença à se manifester à la fin du XIXe siècle. Les sociétés patriotiques accusèrent leurs compatriotes de servilisme. Quelques chefs politiques, dont le plus éloquent fut Armand Lavergne, dénoncèrent une situation qu'ils jugeaient inacceptable et réclamèrent une législation forçant les compagnies de transport, de gaz, d'électricité et de téléphone à respecter la langue d'une partie de leurs clients. Après bien des hésitations, le gouvernement Gouin fit adopter la loi Lavergne (1910). Le premier ministre avait reçu des présidents de quelques grandes compagnies l'assurance qu'ils se soumettraient à la nouvelle législation et n'en contesteraient pas la constitutionnalité devant les tribunaux. Ce simple fait n'est-il pas très symptomatique?

Au Congrès eucharistique de Montréal (1910), Bourassa donna une leçon de catéchisme aux catholiques anglophones et un exemple de fierté à ses compatriotes. Le climat changeait graduellement au Canada français. A mesure qu'ils prenaient conscience d'eux-mêmes et de leurs problèmes, les Canadiens français se montraient moins soumis aux déterminismes de leur histoire. Le Premier Congrès de la langue française (1912), dû à l'initiative de la Société du Parler Français, stimula leur enthousiasme pour la cause de la langue française en leur démontrant que celle-ci avait peut-être un avenir sur le continent américain.

Toutefois, il faut noter que les principaux orateurs et conférenciers invités au Congrès jugèrent bon, nécessaire ou prudent de proclamer que si les Canadiens français vénéraient leur langue maternelle, l'une des grandes langues de la civilisation, ils n'en demeuraient pas moins de loyaux sujets de l'Empire britannique. Quelques conférenciers, parmi lesquels l'archevêque de Montréal lui-même, rappelèrent la nécessité et l'avantage pour les Canadiens français d'apprendre l'anglais. Cela se passait à un Congrès convoqué pour apprendre aux Canadiens français à avoir le respect d'eux-mêmes et de leur langue maternelle! L'historien ne peut s'empêcher de constater que ces orateurs étaient les dirigeants presque

impuissants d'une nation dominée. Refuser d'admettre cette dure réalité c'est renoncer à comprendre l'histoire des Canadiens français et le caractère particulier de l'union canadienne, véritable alliance du pot de terre et du pot de fer.

La guerre de 1914, la crise de la conscription et la persécution scolaire en Ontario provoquèrent un sursaut unanime chez les Canadiens français. Le Canada anglais venait d'affirmer jusqu'à l'extrémisme son nationalisme panbritannique et son racisme continental anglo-saxon. Le Canada français se vit en quelque sorte forcé de préciser son propre nationalisme.

Une collectivité minoritaire s'affirme en s'opposant à l'hégémonie du groupe dominant. Chaque fois que celui-ci cherche trop ouvertement à utiliser la force dont il dispose comme majorité pour imposer sa politique à la minorité, il lui donne de puissants motifs de s'unir pour faire face aux attaques injustes dont elle est victime. Elle se découvre alors de nouveaux chefs qui se désolidarisent des anciens dirigeants, jugés trop timides, et proposent à leurs compatriotes un programme d'action plus audacieux. Porte-parole d'un groupe d'avant-garde dans les débuts, leur influence ne tarde pas à s'exercer dans tous les milieux. Telle fut l'histoire de l'équipe qui

anima la Ligue des droits du français, la Ligue d'action nationale, l'*Action française*, l'*Action canadienne-française* et l'*Action nationale*. La défense de la langue maternelle engendra graduellement une pensée politique, économique et sociale au service de la collectivité canadienne-française.

L'entre-deux-guerres constitue une étape importante dans l'histoire des Canadiens français. La prospérité relative des années 1923-1929 accéléra l'industrialisation de la province. Les Canadiens français continuaient à s'initier au monde urbain et industriel principalement par le truchement de la langue anglaise. Néanmoins, la radio donna un plus grand rayonnement à leur langue maternelle. Plusieurs d'entre eux, sans renoncer à leur origine ethnique, firent fortune dans le commerce, dans l'industrie et dans la finance. Chaque année, les institutions canadiennes-françaises d'enseignement supérieur augmentaient le nombre et la compétence de leurs diplômés. Les échanges intellectuels entre la France et le Canada français se multiplièrent. Les Canadiens français se montraient plus confiants en eux-mêmes et les nouvelles générations mettaient en doute la supériorité supposée de leurs concitoyens anglo-canadiens.

La crise économique frappa lourdement la collectivité canadienne-française mais lui révéla en même

temps la fragilité de l'économie qu'avaient édifié les capitalistes anglo-saxons de l'Amérique du Nord. Les problèmes économiques et sociaux retinrent davantage l'attention des penseurs et des chefs canadiens-français. Ceux-ci commençaient à se rendre compte que la langue d'un peuple rayonne dans la mesure où celui-ci est capable d'organiser lui-même la mise en valeur du territoire qu'il habite.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la pensée politique des Canadiens français a rapidement évolué. Notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution du gouvernement du Québec en indique les principales étapes.[1] Aux luttes engagées pour faire respecter les droits de la langue française, a succédé un vaste mouvement de libération nationale. Celui-ci embrasse toute la vie collective : réforme du système d'enseignement, encouragement aux arts, aux lettres et aux sciences, législation ouvrière et sociale, expansion des Caisses populaires et des autres institutions financières canadiennes-françaises, fondation de nouvelles entreprises commerciales et industrielles dirigées par des hommes d'affaires et des administrateurs canadiens-français, participation de l'État provincial au développement industriel, nationalisation des compagnies d'électricité, création

[1]Voir *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français (Montréal, 1964)*, 80-96.

d'un Conseil provincial d'orientation économique, projets d'une réforme constitutionnelle, etc.

Cette œuvre de modernisation et de reconstruction de la société canadienne-française contemporaine a nécessairement eu pour résultat de revaloriser la langue maternelle des Canadiens français. Il est maintenant possible pour un plus grand nombre d'entre eux de gagner leur vie sans être obligés d'avoir recours à la langue anglaise. La radio, la télévision, les journaux, le cinéma et tous les moyens modernes de communication rappellent quotidiennement à tous les citoyens du Québec que la langue française est la langue maternelle de la majorité de ses habitants. Les agences de publicité ont joué un grand rôle dans l'éducation du public à ce sujet. Toutes les compagnies qui offrent leurs produits et leurs services aux consommateurs québécois ont recours à la langue française pour augmenter leur clientèle.

On peut dire qu'aujourd'hui chaque Canadien français, peu importe la classe sociale à laquelle il appartient et le niveau de son instruction scolaire, manifeste le souci de mieux parler et de mieux écrire sa langue maternelle. Que de chemin parcouru depuis l'époque, pas très lointaine encore, où celui qui s'efforçait de bien parler risquait de passer pour

un prétentieux et où ceux qui s'opposaient à l'anglicisation de leurs compatriotes étaient accusés d'étroitesse d'esprit! Il faut bien se rendre compte que la génération présente des écrivains, des artistes, des entrepreneurs, des savants, des chefs syndicaux, des hommes politiques et des administrateurs canadiens-français a su donner au vouloir-vivre collectif de la nation une nouvelle dimension. Chaque membre de la collectivité en est conscient. Toute l'évolution historique contemporaine a contribué à cette prise de conscience canadienne-française.

Le Canadien français contemporain a acquis une autre conception de lui-même, de son milieu et de son avenir. Il est en voie de se libérer des entraves qui limitaient l'action collective des générations précédentes. Il rejette le leadership et le paternalisme du Canada anglais. Un nouvel équilibre des forces s'est établi entre *Canadians* et Canadiens. Ceux-ci, conscients d'appartenir à une nation qui a droit à l'autodétermination, sont prêts à assumer toutes leurs responsabilités. Ils refusent de demeurer le dernier peuple colonisé du monde nord-atlantique. Ne viennent-ils pas de découvrir que c'est seulement au Québec qu'un peuple constituant plus de 80% de la population n'a pas toujours le droit d'utiliser sa langue maternelle au travail?

Si des générations d'ouvriers et d'employés ont subi jusqu'ici presque sans réagir cette servitude que la Conquête avait imposée, leurs descendants entendent y mettre fin. Ils ne toléreront plus que leur langue maternelle soit considérée comme un patois appelé à disparaître pour céder la place à la langue d'une civilisation supposée supérieure. En un mot, les Canadiens français du Québec, ayant repris foi en eux-mêmes, ne croient plus qu'ils ont l'obligation d'être *TOUS* bilingues. C'est avec ces nouveaux Canadiens français que les Anglo-Québécois et le Canada anglais devront apprendre à vivre. Le Canadien français contemporain rejette le bilinguisme à sens unique.

2. *Le Kingdom of Canada*

La constitution de 1867 avait pour but de créer un État quasi-unitaire ou quasi-fédéral qui constituerait un royaume britannique. L'article 133 prévoyait que la langue française serait officielle au Sénat, aux Communes et devant les tribunaux fédéraux. Cette concession était censée donner pleine satisfaction aux Canadiens français. Il n'était nullement question de créer un gouvernement ou un État bilingue.

Pour plusieurs dirigeants du Canada anglais, il ne fallait pas en accorder davantage à la minorité

francophone. Tout privilège qui lui serait octroyé l'encouragerait dans sa résistance, nourrirait son nationalisme et retarderait son assimilation. Ainsi raisonnaient de nombreux Canadiens anglais qui aimaient se répéter que tôt ou tard les Canadiens français abandonneraient leur entêtement puéril et se fusionneraient finalement à la population anglo-canadienne. Tous les habitants du Canada seraient alors et enfin des *Canadians*.[1]

Les Canadiens français ne l'entendaient pas ainsi. En toute naïveté ils s'imaginaient, quant à eux, que le Canada serait un jour uniquement peuplé de Canadiens c'est-à-dire de citoyens communiant à leur propre idéologie.[2] Ils jugèrent insuffisant le bilinguisme fédéral prévu par la constitution. Graduellement, leurs exigences augmentèrent. Pendant les vingt premières années de la Confédération, le gouvernement conservateur de Macdonald, jouissant d'un grand prestige auprès des électeurs québécois, réussit à manœuvrer de façon à ne pas provoquer trop de mécontentement parmi les Canadiens français.

L'affaire Riel, la victoire d'Honoré Mercier aux élections provinciales de 1886 et le choix de Laurier comme chef du parti libéral fédéral détournèrent

[1] A ce sujet, voir *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français* (Montréal, 1964), 101-105.
[2] Voir *ibid.*, 97-101.

les Canadiens français du parti conservateur. Ayant gagné l'appui des électeurs québécois, les libéraux fédéraux et provinciaux s'entendirent pour leur donner partiellement satisfaction sans indisposer la majorité anglo-canadienne. La nomination de quelques fonctionnaires canadiens-français dans la fonction publique fédérale, des déclarations éloquentes en faveur de la culture française et autres gestes symboliques du même genre eurent, en général, le bon effet désiré.

Jusqu'à la décennie de 1920, le bilinguisme fédéral avait fait peu de progrès. Les nouveaux porte-parole de la collectivité canadienne-française se révélèrent un peu plus exigeants. Le gouvernement King se décida à imprimer des timbres-poste bilingues. L'institution de la *Canadian Broadcasting Corporation* obligea l'État fédéral à établir des postes de radiodiffusion bilingues auxquels succédèrent bientôt des postes et un réseau unilingues de langue française. La création de la Banque du Canada posa le problème d'un papier-monnaie bilingue. Le premier ministre Bennett, qui soutenait, non sans raison, que le Canada n'était pas un pays bilingue, opta pour des billets unilingues français et anglais. Cette décision eut le don de provoquer la colère des Canadiens anglais et des Canadiens français. Les Ontariens avaient en leur possession des billets unilingues

français et les Québécois s'échangeaient des billets unilingues anglais. En revenant au pouvoir, les libéraux adoptèrent le papier-monnaie bilingue.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Commission des prix et du commerce, chargée de distribuer les coupons de rationement, fut peut-être le premier organisme fédéral à pratiquer rigoureusement le bilinguisme. Son directeur, M. Donald Gordon, s'attira l'ire de plusieurs *Maritimers*, *Ontarians* et *Westerners* qui voyaient rouge lorsqu'ils lisaient les mots « beurre », « sucre » ou « viande » sur leurs coupons de rationnement.

Le gouvernement Saint-Laurent continua la tradition de ses prédécesseurs en posant quelques gestes spectaculaires : lettres de créance de l'ambassadeur du Canada à Paris rédigées exclusivement en français et signées par la souveraine, obligation pour les hommes d'État étrangers de passage à Ottawa de dire quelques mots en français devant les micros et les caméras de la télévision, transmission sur le réseau transcanadien de la télévision du discours du Trône lu en français par le gouverneur général, etc. Mais au même moment, la plupart des fonctionnaires canadiens-français de l'administration *Canadian* doivent oublier que leur langue maternelle est la langue française quand ils ne sont pas même forcés de se renier eux-mêmes!

Le gouvernement Diefenbaker a complété cette tragi-comédie en émettant des chèques bilingues! Il a eu, cependant, le mérite d'installer au parlement l'interprétation simultanée. Les députés créditistes ont obtenu des menus bilingues au restaurant du parlement!

Impossible pour un Canadien français de 1964, conscient des véritables problèmes de la nation à laquelle il appartient, de se remémorer l'histoire du bilinguisme dans l'administration fédérale sans éprouver un sentiment de lassitude ou de révolte. Quatre-vingt-dix-sept ans de luttes, de pétitions, de mémoires et de discours pour aboutir à cela! Dans l'administration centrale du *Kingdom of Canada*, les Canadiens français ont toujours été et demeurent des citoyens de seconde zone. Pourquoi s'en étonner? Ne le sont-ils pas, jusqu'à un certain point, sur leur propre territoire québécois depuis la Conquête? Inutile, dans ces conditions, de parler du sort des Canadiens français dans les provinces anglo-canadiennes.

En ce qui concerne l'administration fédérale, Me F.-Eugène Therrien, membre de la Commission royale d'enquête sur l'administration du gouvernement, résumait ainsi la question :

1) Le bilinguisme n'est pas traité dans l'administration fédérale canadienne comme il

devrait l'être, c'est-à-dire comme un instrument d'administration efficace;

2) Le nombre des fonctionnaires canadiens-français dans l'administration fédérale, au niveau supérieur, est insuffisant;

3) La politique suivie dans l'administration en matière de bilinguisme entraîne un gaspillage d'énergie et de deniers.[1]

Il est indéniable que quelques fondateurs et dirigeants du *Kingdom of Canada* ont manifesté de l'intérêt pour la culture canadienne-française. Celle-ci leur apparaissait comme un article de musée digne d'être conservé ou bien ils jugeaient nécessaire de s'attacher les Canadiens français pour atteindre leurs fins politiques et économiques.

En général, la sollicitude des *Canadians* envers la langue et la culture des Canadiens est une forme de paternalisme. Immédiatement après la Conquête, les administrateurs britanniques les plus lucides de la colonie comprirent qu'ils ne devaient rien négliger pour rallier les dirigeants canadiens au nouveau régime. Cette politique de bienveillance engendra l'Acte de Québec. Après la guerre de 1812, Sewell

[1]"La question du bilinguisme dans l'administration fédérale : exposé divergent par le Commissaire F.-Eugène Therrien, c.r.,", dans *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement* (5 vol. Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1962-1963), 1 : 77.

lui-même, que personne ne peut soupçonner d'indulgence envers les Canadiens, recommanda une politique de générosité à leur égard comme étant le moyen le plus efficace de faire échec à l'expansionnisme américain et de conserver le Canada à la Couronne britannique.

Les porte-parole officiels et traditionnels de la collectivité canadienne-française ont eux-mêmes pris l'habitude de développer ces thèmes pour cultiver et proclamer le loyalisme de leurs compatriotes et se mériter ainsi la confiance des dirigeants du Canada anglais. Aujourd'hui encore, quelques politiciens, orateurs et conférenciers canadiens-français, héritiers d'une tradition dépassée et incapables de saisir la marche contemporaine des événements, répètent ces naïvetés! Deux siècles de mauvaises habitudes les excusent partiellement . . . mais il est temps pour eux de régler leur montre à l'heure contemporaine.

L'exemple le plus récent et le plus révélateur de ce paternalisme des dirigeants les plus perspicaces du *Kingdom of Canada* envers la culture canadienne-française demeure le Rapport Massey. Celui-ci cherchait à faire accepter par le Québec une politique de centralisation et d'unification, conforme aux objectifs et aux intérêts du nationalisme *Canadian*, en encourageant les Canadiens français à maintenir leur tradition culturelle et en leur offrant l'aide

financière de l'État fédéral à cette fin. Quelques Canadiens français se laissèrent éblouir par une telle générosité!

Il semble assuré que, si elle avait été pratiquée trente ans plus tôt, l'immense majorité des Canadiens français aurait accueilli avec enthousiasme et reconnaissance une politique culturelle fédérale semblable à celle que proposait le Rapport Massey. En cette deuxième moitié du XXe siècle, il se trouva un nombre suffisant de dirigeants canadiens-français assez clairvoyants pour comprendre qu'en acceptant ce cadeau de Grecs la nation canadienne-française limiterait sa liberté collective. Ils demandèrent à l'État du Québec d'adopter lui-même une politique culturelle plus généreuse et plus dynamique. L'histoire de la nation canadienne-française avait pris une nouvelle orientation.

L'erreur des dirigeants du *Kingdom of Canada* fut d'avoir appris trop tard que, pour intégrer la nation canadienne-française dans leurs cadres politiques et économiques et lui communiquer leur propre idéologie, ils devaient respecter sa culture. Lorsque, enfin, ils se sont montrés prêts à rejeter certains de leurs préjugés et ont adopté une attitude de tolérance fonctionnelle à l'égard de la culture des Canadiens français, ceux-ci avaient acquis suffisamment de maturité pour leur répondre qu'ils

assumeraient eux-mêmes la responsabilité de leur progrès collectif.

Tel est l'état actuel des relations entre les deux nations qui forment la population du Canada. Deux siècles d'histoire, troublés par de nombreuses luttes, ont préparé cette minute de vérité.[1]

[1]Voir *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français* (Montréal, 1964), 97-107.

Chapitre quatrième

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, convaincue d'interpréter fidèlement le point de vue de ses membres et celui de l'immense majorité des Canadiens français du Québec, proclame que le moment est venu de mettre fin au bilinguisme à sens unique. Comme notre Mémoire le démontre, celui-ci fut l'une des conséquences malheureuses des déterminismes auxquels la nation canadienne-française a dû longtemps se soumettre partiellement mais dont elle veut maintenant se libérer en exerçant ses droits à l'autodétermination.

Le problème, nous semble-t-il, peut se résumer ainsi : a) donner à la langue française la place qui lui revient dans tous les domaines de la vie collective sur le territoire de l'État du Québec; b) créer, si

l'on veut maintenir l'union canadienne, une administration confédérale où le bilinguisme sera intégralement et rigoureusement respecté.

Nos conclusions et nos recommendations tiennent évidemment compte de celles que nous exposons dans notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution du gouvernement du Québec.[1]

[1]Voir *Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français* (Montréal, 1964), 97-125.

I — L'ÉTAT DU QUÉBEC

Appelé à être l'État national des Canadiens français, l'État du Québec aura nécessairement la politique que lui imposent les nouvelles responsabilités qu'il assume.

1. Action des individus et des groupes

Il appartient aux Canadiens français eux-mêmes d'assurer la vitalité et le rayonnement de leur langue maternelle. Les institutions d'enseignement, les associations d'éducateurs, d'écrivains, de journalistes, de professionnels, d'artistes et de comédiens, les journaux, la radio, la télévision, les agences de publicité, les syndicats ouvriers, les employeurs, les gouvernements municipaux et tous les corps intermédiaires ont un grand rôle à jouer pour atteindre ce but. Il faut reconnaître que ces organismes et leurs membres sont aujourd'hui plus que jamais auparavant conscients de leurs responsabilités envers la nation canadienne-française.

2. Intervention étatique

Toutefois, il ne faut jamais oublier que les individus et les corps intermédiaires demeurent en grande partie impuissants s'ils sont privés de l'appui d'un État national. Ce fut l'erreur — erreur inévitable — des générations précédentes de s'imaginer

que la collectivité canadienne-française parviendrait à relever les lourds défis de son histoire et à s'épanouir sans avoir un État à son service. Incapables de lui donner un gouvernement national entièrement dévoué à la défense de ses intérêts, les dirigeants du Canada français ont longtemps entretenu une conception diminuée de l'État et de la politique. Heureusement, les nouvelles générations, mieux averties du processus démocratique sur un territoire où les Canadiens français constituent la majorité des électeurs, se sont libérées de l'ancien anti-étatisme qui a très longtemps limité la liberté d'action de la nation.

L'État du Québec aura donc la tâche d'encourager toutes les institutions et associations dont l'action contribue à étendre l'influence et le prestige de la langue française. Les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles ont des responsabilités particulières en ce domaine. Ils doivent recevoir les moyens matériels de s'en acquitter. Néanmoins, aucun ministère ne peut se désintéresser de ce problème.

Par sa législation, qui oriente toute la vie des citoyens à une époque où les interventions de l'État sont appelées à augmenter pour répondre aux besoins de la société urbaine et industrielle, le gouvernement peut créer un milieu que l'homme canadien-français reconnaîtra comme étant le sien. C'est à cette

condition qu'il se libérera de l'aliénation dont l'a rendu victime le bilinguisme à sens unique que lui a imposé jusqu'ici la présence d'une culture étrangère qui le dominait politiquement et économiquement.

3. Bilinguisme à double voie

Il n'est nullement question d'obliger toute la population du Québec à pratiquer l'unilinguisme français. Les cadres de la société québécoise, c'est-à-dire tous ceux qui occuperont des postes de direction et qui auront reçu une formation universitaire, seront en général bilingues.

Ce bilinguisme en sera un à double voie, c'est-à-dire qu'il s'imposera de lui-même comme un moyen de culture et de promotion sociale pour les citoyens francophones et anglophones du Québec qui aspireront à former ces cadres de la société québécoise actuellement en devenir.

4. Priorité de la langue française

Il est devenu urgent pour la population anglo-québécoise de se rendre compte qu'elle a joui jusqu'ici d'un statut de minorité privilégiée qui ne peut pas se maintenir encore bien longtemps. Ses dirigeants les plus éclairés commencent à le reconnaître et sont prêts à admettre que la langue française doit devenir la langue prioritaire au Québec.

Cette priorité doit être immédiatement établie dans toutes les entreprises industrielles et commerciales où les ouvriers et les employés canadiens-français sont en majorité.

Il est inadmissible de continuer à exiger de ces hommes et de ces femmes la connaissance d'une langue étrangère pour obtenir et conserver un emploi au Québec. Les syndicats ouvriers et les associations professionnelles doivent intervenir immédiatement pour mettre fin à une situation anormale qui constitue une humiliation quotidienne pour des milliers de Canadiens français. Le gouvernement de l'État du Québec doit les appuyer pour réaliser cette réforme le plus rapidement possible.

Une nouvelle politique d'accueil aux immigrants qui viennent s'établir au Québec devra faciliter leur intégration à la nation canadienne-française.

5. Conclusion

Comme nos recommendations s'adressent uniquement au gouvernement de l'État du Québec, nous ne jugeons pas nécessaire de donner plus d'explications à ce sujet.

Nous avons simplement mis en lumière les principes et les objectifs d'une politique nationale canadienne-française qui établira un nouvel équilibre dans les relations interethniques au Québec.

Le statut inférieur actuel de la langue française au sein de la société québécoise démontre que celle-ci s'est développée d'une façon anarchique. Il faut mettre fin à ce désordre.

Refuser de recourir aux moyens énergiques que cette orientation nouvelle requiert c'est maintenir des injustices flagrantes dont sont victimes les Canadiens français et préparer de plus graves bouleversements. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal refuse d'être complice d'une politique à courte vue qui consisterait à cacher les problèmes fondamentaux de notre époque en proposant des demi-mesures semblables à celles qui satisfaisaient les générations précédentes. Les temps ont changé. Les hommes et les programmes d'action doivent eux-mêmes changer.

II — L'UNION CANADIENNE

Notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution propose la création de deux États souverains : 1) l'État national du Canada anglais constitué par les neuf provinces anglo-canadiennes et le gouvernement d'Ottawa; 2) l'État du Québec.

L'association de ces deux États formera dorénavant l'union canadienne, appelée la Confédération canadienne.

1. État national du Canada anglais

L'État associé du Canada anglais, y compris ses diverses provinces, décidera lui-même, tout comme l'État associé du Québec, de sa langue officielle ou de ses langues officielles.

Nous croyons qu'il appartient aux électeurs de chacun de ces États, compte tenu du processus démocratique, de trancher cette question.

2. État confédéral

Le français et l'anglais seront les deux langues officielles et obligatoires de l'État confédéral dans tous ses organismes et dans l'exercice de tous ses pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Est-il nécessaire de préciser que ce bilinguisme devra être intégralement à double voie? Tous les

fonctionnaires et tous les dirigeants de l'administration confédérale devront parler et écrire couramment la langue française et la langue anglaise.

La capitale de l'État confédéral devra avoir elle-même un caractère bilingue.

3. Bilinguisme des élites

Nous jugeons que les classes dirigeantes de chaque État associé de l'union canadienne devraient être bilingues.

Les nouvelles générations qui compléteront leurs études secondaires et recevront une formation professionnelle ou universitaire auront besoin de connaître au moins deux langues.

Les lycées et les universités de chaque État associé auront la responsabilité de fournir à leurs diplômés une bonne connaissance des deux langues officielles de la Confédération canadienne.

III — CONCLUSION GÉNÉRALE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se rend très bien compte que ses recommandations apparaîtront comme étant révolutionnaires à ceux qui ignorent ou s'entêtent à nier la gravité des problèmes de l'union canadienne.

Nous nous croyons en droit de présumer que les membres de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, après avoir lu nos deux Mémoires et après avoir complété leur tournée d'exploration à travers le Canada — nous devrions dire au travers le Canada, sont en mesure de constater que nos conclusions et nos recommandations ne sont pas le fruit de notre imagination ou le résultat d'un mouvement d'émotion mal contrôlée.

Six générations de Canadiens et de *British Americans* et *Canadians* se sont mutuellement leurrées sur la nature réelle des relations interethniques au Québec et au sein de l'union canadienne. Les compromis temporaires et les gestes symboliques d'autrefois, même répétés avec plus de mise en scène — jusqu'à l'adoption d'un drapeau dit « canadien », n'arrêteront pas la marche irréversible des événements. Ceux-ci exigent un réaménagement complet de l'union canadienne puisque l'ancien équilibre entre le *fédérateur* anglo-canadien et le *fédéré* québécois

s'est radicalement modifié. C'est ce que nous proposons.

Nous invitons tous les hommes de bonne volonté de la nation majoritaire à consentir les sacrifices nécessaires. Nous songeons en particulier aux Anglo-Québécois qui devront apprendre à devenir une minorité dans un État national canadien-français. Nous rappelons à tous nos compatriotes canadiens-français, surtout aux jeunes générations, qu'ils auraient tort de perdre foi dans le processus démocratique pour atteindre les nouveaux objectifs que s'est donnés la nation québécoise après plus de trois siècles d'existence. Sa patience mérite d'être récompensée.

Achevé d'imprimer
en juillet 1964
à Montréal
sur les presses de
Thérien Frères (1960) Limitée

Éditions
de
l'Agence Duvernay Inc.
1182 Saint-Laurent
Montréal 18

un dollar

CA1 E 1
-63B22

742 - 254

LE BILINGUISME

ET

L'UNION CANADIENNE

RESUME DU MEMOIRE

de la

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

à la

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

juillet 1964

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal croit d'abord nécessaire de rappeler que l'union canadienne repose sur l'acceptation du dualisme culturel qu'a imposé la coexistence des Canadiens français et des Canadiens anglais dans la vallée du Saint-Laurent.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal rejette la thèse du pluralisme culturel. Ceux qui l'invoquent ou la défendent ont surtout pour but de rejeter le dualisme traditionnel.

Le deuxième chapitre du Mémoire analyse le bilinguisme comme phénomène social et politique. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal constate que le bilinguisme caractérise tous les Etats dont la population ne forme pas une nation véritable. Résultat d'un compromis entre les deux collectivités nationales mises en présence au sein d'un même Etat, le bilinguisme est une source de tensions inévitables. Si le bilinguisme peut élargir l'expérience humaine d'un individu, il est faux de croire qu'il soit un facteur d'enrichissement culturel pour un pays.

Le troisième chapitre du Mémoire explique l'histoire du bilinguisme au Canada. Incapable d'assimiler complètement les Canadiens français, la nation anglo-canadienne a dû tolérer la survivance de la langue française dans la province de Québec et dans l'administration fédérale.

C'est à la suite de luttes longues et épuisantes que les Canadiens français ont arraché cette tolérance. Le Mémoire décrit les principales étapes de ce combat jamais terminé d'une

minorité dominée politiquement et économiquement depuis la Conquête de 1760.

Les Canadiens français du Québec ont réussi à conserver leur langue maternelle. Pendant plusieurs générations, la défense de la langue a même été la manifestation la plus éloquente de leur vouloir-vivre collectif. Pour eux, compte-tenu de leur état de subordination, c'était alors le seul moyen d'exprimer - bien timidement - leur droit à l'autodétermination.

Tout en proclamant les droits de leur langue maternelle, les Canadiens français se rendirent très tôt compte qu'il leur était nécessaire d'apprendre l'anglais comme moyen de promotion sociale. Ils furent forcés de pratiquer un bilinguisme à sens unique. Leur gagne-pain en dépendait.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal soutient que les nouvelles générations n'acceptent plus ce bilinguisme à sens unique. Les concessions récentes du gouvernement fédéral et les gestes de bonne entente que semble disposé à faire le Canada anglais les laissent indifférents.

Reprenant les idées et les principes exposés dans son Mémoire au Comité parlementaire de la constitution, [1] la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal conclut que le moment est venu de renoncer aux illusions sur lesquelles a reposé jusqu'ici l'union canadienne. Celle-ci doit devenir une véritable confédération groupant deux Etats associés: le Québec et

1. Voir Le Fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français (Montréal: Editions de l'Agence Duvernay Inc., 1964)

le Canada anglais.

Chacun des deux Etats sera libre de choisir sa ou ses langues officielles, selon le voeu de la majorité des électeurs de chaque Etat.

Au Québec, la population et le gouvernement sont invités à donner à la langue française la place qui lui revient, comme langue de la majorité, dans tous les domaines de la vie collective.

Les classes dirigeantes de chaque Etat associé de l'union canadienne devraient être bilingues.

L'administration confédérale devra être intégralement et rigoureusement bilingue.

Ce bilinguisme à double voie vers lequel il faut tendre le plus rapidement possible exige d'abord un réaménagement radical de l'ordre politique qui prévaut depuis la Conquête. Celui-ci consacre la domination du Canada anglais et la subordination des Canadiens français du Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal juge irréaliste de parler de bilinguisme, de biculturalisme et d'union canadienne aussi longtemps que la constitution ne sera pas revisée en tenant compte du nouvel équilibre des forces en présence et des aspirations contemporaines de la nation canadienne-française.

- - - - - -

NO: 740-254

TITRE:

AUTEUR: La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Mémoire de 69 pages; 4 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Le dualisme traditionnel est le fondement de l'union canadienne. Un état bilingue est un état affaibli où la nation la plus nombreuse et la plus dynamique réussit toujours à dominer l'état bilingue sans parvenir à assimiler complètement la nation la plus faible. De plus, le bilinguisme devient habituellement un facteur d'appauvrissement culturel pour les membres de la nation minoritaire et constitue un instrument de domination pour les membres de la nation majoritaire. Lorsque les dirigeants du Kingdom of Canada ont adopté une attitude de tolérance fonctionnelle à l'égard de la culture des Canadiens français, ceux-ci avaient acquis suffisamment de maturité pour assumer la responsabilité de leur progrès collectif. L'Etat du Québec est appelé à être l'état national des Canadiens français.

L'auteur revient souvent au mémoire présenté au Comité parlementaire de la Constitution du Gouvernement du Québec. Il est d'ailleurs bien spécifié dans la préface que l'un et l'autre sont complémentaires.

Un résumé de mémoire a été fait par la S.S.J.B.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

TABLE DES MATIERES:

	PAGES
RECOMMANDATIONS	59 à 63
MEMOIRE	
Lettre-préface	9
Notes sur la S.S.J.B. de Montréal	10
Avant-propos	17
I - Déclaration préliminaire	19
II - Le bilinguisme comme phénomène social et politique	25
III - Le bilinguisme au Canada	31
Conclusions:	
I - L'Etat du Québec	59
II - L'Union canadienne	66
Conclusion générale	68
Annexe: mémoire au Comité parlementaire de la Constitution du Gouvernement du Québec.	

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 740-254
Société Saint Jean Baptiste de Montréal
MONTREAL

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

1. MEMBERSHIP

a) 1834. (first secretary-treasury was Georges-Etienne Cartier). Incorporated 1849

b) 20,000 members directed by a general council of 15 directors.

2. OBJECTIVES

a) "Rendre le Peuple Meilleur" - i.e.

i) Support of the French Canadian nation

ii) to define the ideals and objectives of French Canadians.

iii) to recognize the rights of the French language

iv) to achieve just representation of French Canadians in federal Civil Service.

v) stress importance of provincial autonomy

vi) financial aid to Quebec grant for university teaching.

vii) Developing of cooperatives.

3. PROJECTS

a) 1. "L'economie mutuelle d'assurance"
2. "La Société nationale de Féducie"
3. "La Société nationale d'assurances"

b) offers "Prêt d'Honneur" to students

c) runs l'Agence Duvernay which distributes patriotic propaganda

d) Conférences Duvernay - courses of instruction for students at classical colleges

e) annual prizes for literature, journalism, music, drama, french language and for graduates from high schools

f) Children books

g) French courses

h) organizes Saint Jean-Baptiste day parades

i) supports a number of French Canadian institutions outside of P.Q.

Brief #: 740-254

4. PUBLICATIONS

L'Information Nationale, a monthly periodical

5. PREPARATION OF THE BRIEF

The General Council entrusted the preparation of the brief to a committee presided over by Professor Michel Brunet, the Secretary-general of the S.S.J.B. de Montréal.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON

p.27 (1) "Quand un Etat doit reconnaître deux langues officielles c'est la preuve que sa population ne forme pas une nation véritable."

a) Qu'est-ce qu'une nation véritable?
b) Ce concept est-il nécessaire à l'épanouissement d'un peuple?

p.27 (2) "Un Etat bilingue est nécessairement un Etat affaibli."

p.30 "En terminant, qu'il nous soit permis de faire remarquer que parmi les grands pays qui, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, ont fait progresser la civilisation et enrichi l'humanité, aucun n'était bilingue."

a) De l'utilité de ces deux arguments dans l'exposé?
b) Vision prophétique où les deux Etats, séparés, ou l'un des deux pourraient jouer un rôle de grande importance dans l'avancement de l'humanité?

p.49 (3) "Les Canadiens (français), conscients d'appartenir à une nation qui a droit à l'autodétermination, sont prêts à assumer toutes leurs responsabilités. Ils refusent de demeurer le dernier peuple colonisé du monde nord-atlantique."

a) Comment définir ce colonialisme auquel sont astreints les Canadiens français?
b) En vertu de quel principe du fédéralisme canadien les Canadiens français peuvent-ils se réclamer du droit à l'autodétermination?

p.55 (4) "En général, la sollicitude des Canadiens envers la langue et la culture des Canadiens est une forme de paternalisme."

Si c'est là une vérité historique, peut-on considérer cette attitude comme une réalité du Canada contemporain?

p.56-57 (5) Re: Le Rapport Massey
"L'exemple le plus récent et le plus révélateur de ce paternalisme des dirigeants les plus perspicaces du Kingdom of Canada envers la culture canadienne-française demeure le Rapport Massey ..."

a) En quoi le Rapport Massey est-il préjudiciable aux intérêts, voire à l'épanouissement, de la culture canadienne-française?
b) Le Rapport Massey n'a-t-il pas servi, en quelque sorte, de stimulant au gouvernement du Québec pour une action plus positive de ce dernier dans le domaine de la culture?
c) Le Conseil des Arts du Canada, issu de ce Rapport, a-t-il joué un rôle néfaste ou bienfaiteur en regard de la culture canadienne-française?

Recomm. (6) Re: Etat confédéral
L'histoire nous enseigne que les Confédérations n'ont jamais eu qu'une existence éphémère.
Appliquer ce fait historique au contexte canadien proposé.

p. 63 (7) Re: Priorité de la langue française
a) Comment la langue française va-t-elle devenir la langue prioritaire au Québec?
b) Par la force des choses?
c) Par une intervention énergique de l'Etat?
Réconcilier priorité de la langue (française) et puissance économique (anglo-canadienne et américaine).

Recomm. (8) Re: Le bilinguisme
La possession de deux langues constitute-t-elle un handicap ou un enrichissement?

C. RESEARCH SECTION : COMMENTS

pp. 23-24-25 1- Re: Nature réelle du Fédéralisme

Il ne m'apparaît pas que la notion même de fédéralisme repose uniquement "sur la mise en oeuvre d'une certaine coercition", ... et "suppose l'action d'un pouvoir fédérant sur un pouvoir fédéré".

Le fédéralisme n'implique-t-il pas une idée de liberté, d'égalité, un esprit de coopération, une volonté d'association entre égaux?

L'action coercitive d'un "pouvoir fédérant qui est à la source du mouvement fédératif" n'est-elle pas contraire à l'idée même d'une libre association, d'un esprit de coopération, d'une volonté d'association?

Un tel fédéralisme n'est-il pas foncièrement anti-démocratique?
Cette description du fédéralisme ne serait-elle pas plutôt une description du colonialisme, d'une forme d'impérialisme déguisée?
Dans ce cas faut-il encore parler de fédéralisme?

QUESTION FROM PROGRAM AND LIAISON

a) Is the concept of confederation in this Brief open to debate?

Reply from Research

b) The definition of "confederation" given in the S.S.J.B. brief would be generally accepted by political scientists, though some might prefer to call an association of states for specific purposes a league or an alliance. It is very difficult to give precise definitions. Generally speaking a league or alliance is less centralized than a confederation which is, in turn, less centralized than a federation. NATO is an alliance, Switzerland would be considered a confederation, and the Common Market is moving from an alliance or league to a confederation. K. C. Wheare points out the difficulty of distinguishing between confederations and federations. I would make the distinction in terms of the degree of initiative left to the centre. If the centre can take initiative without the possibility of veto from the units, you have a federation. Here again, the question of degree is important.

It might be interesting to note that the word "confederation" does not appear in the B.N.A. Act. The preambule to the Act reads "Whereas the Provinces of Canada, Nova Scotia, and New Brunswick have expressed their desire to be federally united.". (my emphasis).

The concept "federal" is widely debated in political science. The debate is evaluated in the first chapter of the study by Dr. Smiley, which is available from research.

2-3-65

MEMOIRE DE LA

SOCIETE NATIONALE POPULAIRE DU QUEBEC

A LA

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

PLAN DU MEMOIRE

A - Introduction

B - Nécessité de l'unilinguisme français

C - Déclaration de principe

D - Bibliographie

INTRODUCTION

La Société Nationale Populaire du Québec fut officiellement fondée le 12 juin 1965 par une assemblée constituante de tous les membres fondateurs. Elle est incorporée par le gouvernement du Québec comme association sans buts lucratifs. Les buts de la Société sont de travailler à l'épanouissement social, culturel, économique et politique de la nation québécoise, par l'action militante, engagée, démocratique et populaire. Elle a des structures à trois paliers, local, régional et national, ainsi que des commissions permanentes.

Notre Société compte présentement quelque 900 membres, avant le lancement prochain de notre première Campagne publique de recrutement. Nos cadres et effectifs rayonnent à partir de la région métropolitaine vers tous les principaux centres du Québec.

Nous avons intégré à ce mémoire la Déclaration de Principe telle qu'amendée et adoptée à notre assemblée constituante, afin de bien vous situer l'optique de l'action de notre Société et de la présentation de ce mémoire. Cette assemblée a également adopté, entre autres, à l'unanimité, une proposition exigeant que le français soit seule langue officielle au Québec, et que ce principe soit intégré à notre déclaration de principe, engageant ainsi tous nos membres. C'est sur ce mandat explicite de nos membres que notre commission politique, présidée par M. Jean-Guy Beaulieu, a préparé

ce mémoire. Cependant, puisque notre Déclaration affirme l'existence de la nation québécoise, concrétisée par l'Etat du Québec, nous ne reconnaissons strictement aucun pouvoir, ni à votre Commission, ni au gouvernement qui l'a mandatée, de statuer sur le sort de la langue et de la culture du Québec. Ce mémoire n'a donc d'autre but que de faire connaître notre position à nos voisins.

Le mémoire qui suit a été adopté à une séance conjointe de notre Commission politique, de notre Conseil national et de notre Exécutif national, tenue le 2 novembre, sous la présidence de M. Raymond Lemieux, président national. N'étant pas une thèse élaborée sur l'unilinguisme, mais posant les principaux arguments en sa faveur, et les principales étapes de sa réalisation, nous avons cru bon de fournir une bibliographie partielle d'ouvrages qui ont approfondi la question.

Sans mettre en doute la bonne foi de la majorité des Commissaires, nous ne pouvons passer sous silence la prise de position publique contre l'unilinguisme au Québec d'un de vos membres, M. Jean-Louis Gagnon, au Journal de Montréal des 27, 28, 29 octobre 1965. Nous nous opposons vivement à ce qu'un juge prenne parti publiquement avant la fin du procès, croyant que cette attitude compromet gravement l'objectivité dont la Commission doit faire preuve et la réception favorable par le public de votre rapport final.

Philippe Drolet, secrétaire
Exécutif national

Montréal, le 5 novembre 1965.

NECESSITE

de

L'UNILINGUISME FRANCAIS

L'Etat du Québec doit devenir unilingue français pour les raisons suivantes :

1. Le Québec doit obtenir le maximum de puissance politique, économique, sociale, culturelle et linguistique afin de donner à la nation une Patrie forte, unie et moderne pour les citoyens.

2. Le rayonnement international du Québec lui impose l'obligation de corriger sa situation linguistique coloniale et de faire partie de la communauté morale et culturelle des Francophones.

3. Le Canada n'est pas un pays bilingue mais unilingue anglais dans neuf provinces sur dix et dans presque tous les services fédéraux.

4. Le français a été ostracisé depuis très longtemps partout au Canada et les francophones persécutés à cause de leur langue. Cette situation intolérable doit cesser.

5. La Conquête anglaise, par les armes et la force, ne donne pas un droit permanent, éternel, à la minorité anglophone du Québec de dominer la majorité francophone. L'usage international sanctionne le droit de reconquête et le Québec est justifié de s'en prévaloir.

6. Le bilinguisme officiel et généralisé au Québec n'est rien moins qu'un génocide pour la nation québécoise.

7. L'imposition de l'anglais comme langue de travail corrompt le français et empêche ceux qui le parlent de se développer.

8. Le Québec doit normaliser sa situation : une patrie, une nation, un Etat, une langue.

9. La langue française doit devenir la seule langue officielle sur tout le territoire québécois.

10. Le français doit devenir la langue de travail partout au Québec.

11. Les avis et documents publics devront être rédigés exclusivement en français.

12. Les noms et raisons sociales seront en français. Au Québec, la publicité et les relations avec le public des maisons d'affaires, des compagnies et des sociétés s'effectueront d'abord dans la langue française. L'affichage doit se faire en français. Toute autre langue utilisée dans l'affichage devra être au deuxième plan et cet affichage sera alors frappé d'une taxe.

13. Seule la langue française sera enseignée durant les premières années scolaires. Les langues étrangères ne seront enseignées qu'aux élèves qui auront d'abord la maîtrise de la langue française.

14. Les écoles publiques seront françaises. Les citoyens de langue étrangère pourront avoir leurs écoles privées à condition de bien enseigner à leurs élèves la langue française.

15. L'unilinguisme français au Québec sera la plus haute affirmation du vouloir-vivre des Québécois.

16. La suprématie du français au Québec est le couronnement des efforts de tout un peuple pour échapper à l'anéantissement.

17. Si la situation actuelle persiste, le danger de l'assimilation des Franco-Canadiens est de plus en plus grave. A la fin du siècle, ils ne constitueraient plus que 17% de la population et ils seraient devenus une minorité permanente, anglicisée, impuissante.

18. Le Québec est depuis longtemps noyé dans le flot des immigrants qui devront désormais devenir des Québécois à part entière, c'est-à-dire francophones.

19. Le corps professoral, les linguistes, les grammairiens sont incapables de régler le sort de la langue française au Québec. Le problème linguistique au Québec est un problème politique que seul l'Etat du Québec peut régler définitivement.

20. Les Québécois doivent rester Français car la culture, la civilisation et la langue françaises sont un héritage extrêmement précieux et universel.

21. La langue, c'est l'âme d'un peuple et elle constitue la valeur essentielle du Québec.

22. Aucune culture authentique ne peut être bi-nationale. La biculture n'existe nulle part au monde.

23. Le bilinguisme officiel est un instrument d'assimilation.

DECLARATION DE PRINCIPE

de

"LA SOCIETE NATIONALE POPULAIRE (DU QUEBEC)"

A l'heure où le Québec entreprend de s'assurer la maîtrise la plus entière de son destin, où il entend affirmer avec plénitude son caractère d'Etat national, où il veut se donner les structures et les instruments d'un Etat moderne et dynamique,

A l'heure où, d'autre part, le bouillonnement des idées et l'éclosion de multiples écoles, partis et tendances politiques - si saines que soient ces manifestations de vitalité - risquent d'égarer l'opinion et de semer le doute ou le désarroi dans l'esprit d'une partie des citoyens, et où, conséquemment, se manifeste avec force le besoin d'une pensée et d'une orientation claires et d'un rassemblement fraternel de la nation,

La SOCIETE NATIONALE POPULAIRE (du QUEBEC) est créée en vue de fournir à tous les Québécois un lieu de rencontre, un organe d'expression et un instrument de coopération dans la poursuite des objectifs fondamentaux en vue de doter l'Etat national d'un grand mouvement de réflexion et d'action.

La Société Nationale Populaire invite tous les francophones à se joindre à elle et à militer dans ses rangs pour former une association réellement démocratique, authentiquement populaire et pleinement nationale. Elle estime, en effet, que ces trois caractéristiques sont indispensables pour affirmer sa vocation et poursuivre avec succès ses objectifs.

Réellement démocratique, la S.N.P.Q. a au premier chef le souci d'assurer une participation constante et active des militants de base à la vie du mouvement. A cette fin, elle se donnera des structures qui assureront le contrôle effectif et permanent du mouvement par ses membres et feront que ses prises de position et expressions d'opinions refléteront véritablement la pensée de la large majorité de ses adhérents.

Authentiquement populaire, la S.N.P.Q. estime que les nécessaires transformations économiques, politiques, culturelles et sociales doivent profiter à la nation entière et tout spécialement aux classes défavorisées. Elle s'élève vigoureusement contre une prétendue "révolution" qui se bornerait à assurer un transfert des richesses et des moyens de puissance d'une bourgeoisie étrangère à une bourgeoisie nationale. Tout en reconnaissant le rôle éminent et nécessaire des milieux d'affaires et en recherchant l'accroissement du nombre et de la qualité des entrepreneurs québécois, elle considère que les classes populaires, urbaines et rurales, industrielles et agricoles, doivent être les principales bénéficiaires de l'émancipation de la nation et doivent être étroitement associées par leurs organisations syndicales et professionnelles à l'édification d'un nouvel ordre de choses marqué par un sens exigeant et rigoureux de la justice sociale.

Pleinement nationale, la S.N.P.Q. rejette toute forme de discrimination et invite à joindre ses rangs tous les francophones du Québec, quelles que soient leur origine ethnique, leur confession religieuse, leur allégeance politique. Elle se tourne notamment vers ces

nouveaux citoyens qui ont choisi le Québec comme patrie; consciente de l'importance de leur apport culturel, économique et technique, elle veut les reconnaître comme des citoyens à part entière, liés au présent et à l'avenir du pays québécois. Résolument opposée à toute forme de racisme et de xénophobie, la S.N.P.Q. ne pose d'autres conditions à l'adhésion de quiconque que l'acceptation loyale de ses objectifs. Et ces objectifs sont l'édification dans le Québec d'une société démocratique, juste et progressive, d'inspiration, de langue et de culture françaises, adaptée aux exigences du monde nord-américain, et la conquête, dans tous les domaines de l'activité nationale, de la plus large mesure possible des pouvoirs de décision.

La S.N.P.Q. considère aussi que la vocation du Québec est irrévocablement française et, dans cette perspective, elle estime que le français doit être la seule langue officielle de l'Etat du Québec et la seule langue de travail du peuple québécois.

La S.N.P.Q. et la confessionnalité

La S.N.P.Q. considère que l'état présent de la société québécoise, que l'intérêt respectif de la nation et des Eglises, que les impératifs de justice et d'égalité, que le besoin enfin de faire cesser la confusion du spirituel et du temporel, lui commandent de n'avoir aucun caractère confessionnel. La S.N.P.Q. respectera donc également toutes les croyances et n'aura elle-même strictement aucun caractère confessionnel.

Conception générale et grands objectifs

La S.N.P.Q. souhaite rassembler tous les éléments conscients et dynamiques de la nation dans une sorte de légion nationale qui, par l'étude, l'éducation populaire et l'action, créera les conditions psychologiques, morales et politiques indispensables à un renouveau en profondeur. Résolument tournée vers l'avenir, la Société estime que le but premier de la nation québécoise n'est plus simplement de s'assurer une survivance médiocre dans la grisaille du statu quo mais de se donner tous les moyens d'un épanouissement complet, en consentant les efforts et en faisant les transformations indispensables. Elle tient, d'autre part, qu'une telle affirmation ne peut se faire seulement d'en haut mais suppose pour sa réussite à la fois l'adhésion et la participation des masses populaires.

Le Québec n'est ni un musée, ni un folklore mais l'Etat d'un peuple jeune, rendu au goût de la dignité, du progrès et de la liberté, résolument en marche vers son avenir. Le fait français en Amérique du Nord, loin de s'identifier à un passé et à un conservatisme sclérosant, doit exprimer des valeurs porteuses d'avenir : il doit se traduire dans un Etat neuf dont la justice sociale sera la règle, la dignité de la personne, l'impératif et la coopération fraternelle, l'esprit.

BIBLIOGRAPHIE

LA REALITE DU BILINGUISME AU CANADA : Michel Brochu, Editions Action catholique.

LE BILINGUISME QUI NOUS TUE : André d'Allemagne, Editions de l'Horizon enrg.

LE FAIT FRANCAIS PARLE : Richard Arès, S.J., Relations, avril 1963.

LE FRANCAIS PARLE : Jean-Marc Léger, Maurice Beaulieu et al., Editions Alerte.

LE QUEBEC CHANGE DE VISAGE : Michel Bernard, Librairie Plon.

LE CANADA FRANCAIS : Raoul Blanchard, Que Sais-je, P.U.F.

NAISSANCE DU BILINGUISME : Michel Brunet, Académie canadienne-française.

LE QUEBEC ET LA LUTTE DES LANGUES : André Belleau, Fernand Ouellette et al., Liberté, mars-avril 1964.

LE SCANDALE DES ECOLES SEPAREES EN ONTARIO : Joseph Costisella, Les Editions de l'Homme.

LE QUEBEC BIENTOT UNILINGUE : Raymond Barbeau, Les Editions de l'Homme.

BACKGROUND PAPER

Brief # 740-307
La Société Nationale
Populaire du Québec

MONTREAL

A. INFORMATION ON ORGANIZATION:

See pp. A-1 and A-2.

This is the dissident group of the S.S.J.B.

See also articles by J.-L. Gagnon attached mentionned on p. A-2.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

p. A-2	"nous ne reconnaissons strictement aucun pouvoir, ni à votre Commission, ni au gouvernement qui l'a mandatée..." Exactly what does this mean? Have you already psychologically separated?
p. B-1 para 1	Do you think it is impossible to be modern and bilingual or multilingual?
p. B-1 para 2	Would you say Francophones in Switzerland were not part of the "communauté morale et culturelle des Francophones?"
p. B-1 para 5	What relationship do you see between dominance and language?
p. B-1 para 6	What evidence is there for this statement?
p. B-2 para 8	Et quelle place font-ils à la religion?
p. B-2 para 10	Are you satisfied with the idea that this would restrict Quebecois to Quebec - that mobility to other parts of Canada or the U.S. would suffer?
p. B-2 para 12	Do you expect this will deter investment or the establishment of new industry in Quebec?
p. B-2 para 13	Much evidence has been given to the Commission that to properly learn a second language in school, it should be introduced early. Is it your intention to prevent the proper mastery of a second language?

Brief # 740-307

p. B-3 para 17	What is the evidence for this projection?
p. B-3 para 21	This seems a little extreme! We have heard the argument that culture can survive the loss of language. Does language contain a set of values, a faith, a way of life? Or is it the method of communicating these things? Are you not over-rating language because you see it as a protective devise against the "sea of North American anglicization?"
p. B-3 para 22	(Perhaps some definition of "culture" and "bi-nationale" would help.) If they mean what I think they mean, does this mean that in most of the countries of the world which contain more than one "nation" the state will disintegrate?
p. B-3 para 23	Do you think that official bi-lingualism in New Brunswick would be "un instrument d'assimilation?"
p. C-3	Re ethnic groups. Is this a French version of the "melting pot"?
p. C-4	You honestly feel that it is impossible to imagine changes in Canada that would allow a Francophone to live in dignity, enjoy his culture and yet participate in the total country of Canada?

November 10, 1965.

NO: 730-153

CA1 E

TITRE: MEMOIRE PRESENTE A LA COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON.

AUTEUR: La Société Nationale des Acadiens.

Mémoire de 31 pages; 11 recommandations.

REMARQUES DE L'ANALYSTE. Le Mémoire fait brièvement l'historique des luttes des Acadiens pour l'obtention d'écoles de langue française et expose les désirs et objectifs des Acadiens relativement à cette question. Un état d'esprit s'en dégage nettement: la volonté patiente des Acadiens de ne pas cesser de lutter, leur espérance en la victoire et leur foi en l'éventuelle compréhension de leurs compatriotes de langue anglaise. Les luttes harassantes des Acadiens font contraste avec le sort de la minorité anglaise de Québec qui "a droit, sans question, sans lutte, à sa juste part". Les Acadiens craignent que leurs efforts ne soient annulés si le Québec se séparait. Ils considèrent que le but premier du mandat de la Commission est de sauvegarder la Confédération.

Les recommandations générales (5) traitent du bilinguisme au Canada et sont suivies de 6 recommandations destinées à monter une campagne de publicité jugée nécessaire si l'on veut mettre en oeuvre les 5 recommandations générales.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

Situation démographique dans les Maritimes selon les comtés (origine ethnique et langue): pp. 9 et 10

Interprétation des statistiques: p. 11

L'histoire des écoles françaises à Moncton: pp. 14 15

Le rapport Mackenzie: Injustice envers les Acadiens: p. 16
: Son sort: p. 17

Les changements apportés par la Confédération relativement à la langue française dans les Provinces Maritimes: p. 18

La situation des écoles françaises à Elgin-Lewisville:p. 18

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS: "RECOMMANDATIONS PRATIQUES"..... 29 - 30

MEMOIRE : 1 "La Société Nationale des Acadiens (Historique-buts-membres)"..... 1 - 5

2 "L'Acadie"..... 6 - 8

3 "Situation démographique"..... 9 - 10

4 "Interprétation des statistiques"..... 11

5 "Une minorité et ses problèmes"..... 12 - 17

6 "Droit à l'éducation"..... 18 - 19

7 "La Province de Québec et nous"..... 20 - 21

8 "Deux groupes ethniques ...et un pays"..... 22 - 25

9 "Recommandations"..... 26 - 28

10 "Conclusions"..... 31

1. "LA SOCIETE NATIONALE DES ACADIENS" (p. 1-5)

La Société Nationale des Acadiens a, en 1957, pris la relève de la Société Nationale de l'Assomption qui existait depuis 1881, alors qu'avait eu lieu le premier Congrès des Acadiens.

Siège social: Moncton, N.B.

Buts: Resserrer les liens entre tous les groupes acadiens de l'Amérique, co-ordonner les efforts des Acadiens, leur servir de porte-parole, encourager l'usage de la langue française et le respect à la foi catholique, être au service des Acadiens en général, aider de façon particulière à la survivance des groupements minoritaires etc.

Membres: Il y a quatre catégories de membres (généraux, associés, délégués, honoraires)

57 associations ou institutions sont membres de la Société nationale des Acadiens. Voir liste p. 3-5.

2. "L'ACADIE" (pp. 6-8)

Il y avait une colonie française en Acadie dès 1604. Champlain, divers traités, la reine d'Angleterre, parlent de l'Acadie qui avait donc une entité légale différente de la Nouvelle-France dès le début de la colonie.

"Aujourd'hui le terme général 'Acadiens' englobe tous les Canadiens d'expression française vivant aux Maritimes."

Recensement de 1961: (population française):

Nouveau-Brunswick:	232,127
Nouvelle-Ecosse :	87,883
I.P.E.	17,418
Terre-Neuve	17,171

Plusieurs descendants d'Acadiens vivent au Québec, en Ontario, en Nouvelle-Angleterre.

La population d'origine française de Terreneuve est presqu'entièrement assimilée. Elle n'est pas représentée dans la Société nationale. Cette population a perdu son héritage culturel "qui aurait dû être la première préoccupation du pays", mais qui n'a pas reçu l'intérêt et la protection qui lui étaient nécessaires. "Dans le contexte actuel, seuls les groupes fortement encadrés ou vivant en marge du temps peuvent espérer résister" à moins que la langue et la culture française n'obtiennent la place officielle qui leur revient.

3. "SITUATION DEMOGRAPHIQUE" (pp. 9-10)

Statistiques de la population d'origine française et de la population parlant français dans les trois provinces maritimes, tirées du livre de H. Emery Leblanc: "Les Acadiens". Voir pp. 9-10 du mémoire.

4. "INTERPRETATIONS DES STATISTIQUES" (p. 11)

Une lecture rapide des statistiques ne donne pas une idée complète de la situation. Par exemple, le comté du Cap-Breton compte autant de citoyens de langue française que la population totale du comté de Richmond mais elle ne compte que pour 10% dans le comté. Si la distribution des sièges électoraux était ré-organisée au Cap-Breton on pourrait "créer un comté à majorité canadienne française et élire un député de langue française".

5. "UNE MINORITE ET SES PROBLEMES:"(pp. 12-17)

Au Nouveau-Brunswick spécialement, le groupement acadien a des cadres sociaux bien établis: ministère religieux en français, écoles paroissiales, associations, écoles supérieures, collèges classiques, une université, un quotidien, (l'Evangéline: 12,000 exemplaires) un poste indépendant de radio française à Edmunston... La région de Moncton est desservie par Radio-Canada et celle d'Edmunston, de Bathurst et de Campbelton peuvent capter les émissions télévisées de Québec.

Les Acadiens ont également un drapeau et un hymne. C'est "un groupe dont la survivance est assurée". Cependant il y a 15,000 Acadiens dans la ville de St-Jean, par exemple, qui n'ont ni école, ni radio, ni télévision françaises. La situation est la même à New Waterford et à Sydney au Cap Breton, ou à Summerside, I.P.E. Dans les autres provinces, les minorités françaises ne sont pas si bien encadrées qu'au Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens sont décidés à conserver leur langue et leur culture mais considèrent que les énergies dépensées à réclamer leurs droits "pourraient servir à faire de la Confédération un tout mieux équilibré".

La langue française, n'étant officielle dans aucune des provinces maritimes, ne peut être utilisée dans les cours de justice et au

parlement. Ce n'est pas non plus un droit strict pour les Acadiens d'avoir des écoles, des collèges, des universités.

Un exemple de la façon dont les Acadiens s'y prennent pour avoir des écoles françaises: En 1930, dans la ville de Moncton, le curé de la paroisse cathédrale faisait construire une école, bien décidé à y faire donner l'enseignement en français. La commission scolaire dut donc louer des locaux au curé et engager des institutrices de langue française.

En 1958 s'éleva enfin l'école Beauséjour, premier édifice scolaire construit pour les Acadiens avec les deniers publics. La première école supérieure de langue française ouvrit ses portes en 1963 grâce aux nombreuses représentations des "Associations Foyer-Ecole." De 1943 à 1962 ce sont les Acadiens qui ont dû soutenir de leurs deniers le Collège l'Assomption, (9e à 12e), en plus de payer leurs taxes scolaires.

"Pourquoi une lutte de trente ans pour obtenir des écoles?" Pour quoi y a-t-il un groupe" qui détient tout et qui ne donne à l'autre sa part que contre revendication?"

En 1955 le rapport Mackenzie (du nom du président de la Commission royale sur les finances scolaires au Nouveau-Brunswick) révéla les injustices flagrantes du régime mais le gouvernement du temps préféra enterrer le rapport. Le temps viendra où justice sera faite mais, d'ici là, "les Acadiens continuent de payer".

6. "DROIT A L'EDUCATION" (pp. 18, 19)

La première institution d'enseignement en Amérique a été fondée en 1632 à La Hève (Nouvelle-Ecosse). "Avant la Confédération, la langue française avait un usage légal." Les lois ont banni le français en Nouvelle-Ecosse en 1864, au Nouveau-Brunswick en 1871 et dans I.P.E. en 1877.

L'émeute de Caraquet (janvier 1875) amena des compromis. "Aujourd'hui, les localités françaises ont des écoles bien à elles" mais dans les milieux mixtes il n'y a que "tergiversations et double taxation" exemple: Port Elgin-Lewisville.

7. "LA PROVINCE DE QUEBEC ET NOUS" (pp. 20-21)

"Dans la province de Québec..., les universités anglaises sont florissantes, la langue anglaise a droit de cité", les Anglais ont leur commission scolaire séparée même lorsqu'ils ne sont que 10% de la population comme à Trois-Rivières. "On ne discute pas des coûts;" un citoyen de langue anglaise a le droit d'écrire aux officiers civils dans sa langue: les Anglais ont "ce qu'il leur revient".

Si Québec devenait un Etat séparé, que deviendraient les Acadiens? Le Québec aide financièrement les Acadiens; ses collèges et universités contribuent à la formation des professionnels acadiens. Ce serait un dur coup pour les Acadiens qui désirent un pays riche de deux cultures. La seule présence du Québec dans la Confédération "affirme le caractère bilingue du pays entier".

8. "DEUX GROUPES ETHNIQUES...UN PAYS. (pp. 22-25)

Si par hasard les Pères de la Confédération avaient en tête de faire disparaître les minorités françaises en dehors de Québec, il faut "changer les textes légaux". La Commission a comme mandat avant tout de sauvegarder la Confédération. Le Canada est une entité politique, un Etat, à l'intérieur duquel il y a deux groupes ethniques. Chaque groupe ayant ses origines, ses traditions, sa mentalité, ses valeurs proprement ethniques, son idéal... possède donc les caractéristiques qui constituent une nation. Le Canada sera fort dans la mesure où les relations entre ces deux nations seront harmonieuses.

Si le Québec se séparait, le Canada perdrait sa chance d'être un pays distinct des U.S.A. et passerait aux mains de ce grand pays. Or Québec veut se séparer parce que la nation française n'a pas les pouvoirs juridiques et constitutionnels pour sauvegarder ses valeurs. Cependant, la nation canadienne-française est là partout au Canada où le français est parlé. Le canadien-anglais lui, se sent chez lui partout au Canada et les auditions de la Commission royale ont montré qu'il ne semblait même pas soupçonner l'existence de problèmes pour le canadien-français.

La situation actuelle maintient le canadien-français dans une continuelle agressivité ce qui ne favorise pas l'union entre les deux nations, que la Commission veut sauvegarder justement.

9. "RECOMMANDATIONS" (Introduction aux "RECOMMANDATIONS PRATIQUES) (p. 26-28)

Indépendamment de toute interprétation de l'A.A.N.B., le gouvernement doit officiellement proclamer le bilinguisme au Canada - et particulièrement dans les trois provinces Maritimes -. Cette proclamation devrait être entérinée par les gouvernements provinciaux. Cela ne signifie pas que tous les fonctionnaires doivent être bilingues et la correspondance officielle française mais qu'il faut "un état de fait". Il faut "que chacun ait le privilège de recevoir l'éducation dans sa langue maternelle", que le groupe français ne se sente pas un groupe inférieur.

Les fonctionnaires, les professeurs d'Université et surtout les Universités elles-mêmes "devraient être les propagandistes de la qualité des cultures". Il est étonnant que les Universités des provinces anglaises n'aient jamais pris la défense des minorités. De par son rôle, l'Université doit être le défenseur des cultures, donc aussi de la culture française qui a une valeur immortelle comme les grandes cultures classiques.

Ce ne sont pas les personnes âgées mais c'est la nouvelle génération qu'il faut persuader de trouver des solutions menant à un accord entre les deux peuples.

Les Canadiens de langue française possèdent leurs droits civiques mais leurs droits nationaux dépendent encore du bon vouloir de la majorité.

10. "CONCLUSION" (p. 31)

Les Acadiens ne veulent pas être "des combattants pour leurs droits" mais des "partenaires à parts égales".

730 -153

CA1 Z 1
-63B22

[illegible]

COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON

PAR

LA SOCIETE NATIONALE DES ACADIENS

730-153

Mémoire présenté à la Commission Laurendeau-Dunton.

PAR

La Société Nationale des Acadiens.

Moncton, N.-B.

1.- La Société Nationale des Acadiens - Historique - Buts - membres.

2.- L'Acadie.

3.- Situation démographique.

4.- Interprétation des statistiques.

5.- Une minorité et ses problèmes.

6.- Droit à l'éducation.

7.- La Province de Québec et nous.

8.- Deux groupes ethniques.... un pays.

9.- Recommandations.

10.- Conclusion.

LA SOCIETE NATIONALE DES ACADIENS

La Société Nationale des Acadiens a été instituée par un congrès réunissant des membres généraux et des délégués de nos principales sociétés, associations et institutions acadiennes, lequel congrès a été convoqué sous le patronage de La Société Nationale l'Assomption, le 22 juin, 1957 à St-Joseph, N.-B.

La Société Nationale l'Assomption existait déjà depuis le 20 juillet 1881, alors qu'avait lieu au Collège Saint-Joseph le premier Congrès des Acadiens. La Société Nationale l'Assomption a tenu dix grands congrès. Elle a eu un magnifique rôle à jouer dans la renaissance acadienne.

En 1957, on a jugé bon de réorganiser la Société Nationale l'Assomption, et c'est La Société Nationale des Acadiens qui a pris la relève.

Le siège social de la Société est à Moncton, N.-B.

Les buts de la Société sont les suivants:

a) Resserrer les liens entre tous les groupes acadiens de l'Amérique.

b) Mettre à la disposition du peuple acadien un organisme de coordination qui soit en mesure d'aider à formuler notre pensée nationale; à unir nos efforts en vue d'une action collective plus efficace; à servir de porte-parole autorisé à notre groupe ethnique.

c) Promouvoir les intérêts du peuple acadien et ainsi contribuer à son avancement dans tous les domaines.

d) Encourager l'amour et l'usage de la langue française et propager le respect dû à la foi de nos ancêtres ainsi qu'à nos institutions acadiennes et catholiques.

e) Enquêter sur les conditions de notre vie économique et sociale; faire connaître et apprécier les ressources et les institutions à la disposition de notre peuple; soutenir notre fierté nationale et développer un sentiment de sain patriotisme par l'étude de notre histoire et la participation de tous les Acadiens à nos oeuvres nationales.

f) Aider de façon particulière aux groupements minoritaires ou isolés qui n'ont pas à leur disposition les moyens d'action voulus pour travailler efficacement à leur survivance ou à leur avancement.

g) Etre au service de toutes les oeuvres qui directement ou indirectement sont vouées au progrès de la cause acadienne afin de les aider et de les encourager.

Il existe quatre catégories de membres:

a) Sont membres généraux tous les Acadiens ou tous ceux qui font cause commune avec les Acadiens, et ces membres ont droit d'assister au Congrès et sont éligibles à l'Assemblée générale;

b) Les membres associés, qui contribuent une cotisation annuelle et qui, en plus d'être éligibles à l'Assemblée générale ont droit d'assister aux réunions de l'Assemblée générale avec voix consultative;

c) Les membres délégués de sociétés ou institutions accréditées, ou de certains territoires, aux termes de l'article 20;

d) Les membres honoraires, choisis par l'Assemblée générale pour leurs services distingués à la cause acadienne, et qui ont droit d'assister à toutes les réunions de l'Assemblée générale, avec tous les égards prévus par la constitution.

Pour être accréditée, une société, association ou institution doit:

a) avoir un statut au moins provincial ou régional;

b) avoir un caractère de permarence;

c) être acceptée par l'Assemblée générale après avoir soumis par écrit sa demande d'admission;

d) payer la cotisation fixée par le conseil d'administration.

Voici la liste des membres accrédités:

Association ou Institution

Les Amis de L'A.A.E.

Association des Cercles d'Etudes du Diocèse de Bathurst

Association Acadienne d'Education du Nouveau-Brunswick

Association Acadienne d'Education de la Nouvelle-Ecosse

Association des Instituteurs Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard

Association des Instituteurs Acadiens du Nouveau-Brunswick

Association des Instituteurs Acadiens de la Nouvelle-Ecosse

Le Cercle Acadien de Moncton

Cercle Sainte-Anne de Fredericton

Le Club Richelieu - Edmundston

Le Club Richelieu - Bouctouche-Richibouctou

Le Club Richelieu - Campbellton

Le Club Richelieu - Dalhousie

Le Club Richelieu - Grand Sault

Le Club Richelieu - Moncton

Le Club Richelieu - Shédiac

Le Club Richelieu - Frédéricton

Collège Notre-Dame d'Acadie

Collège Maillet - St-Basile

Comité Diocésain des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc

Compatriotes des Iles de la Madeleine

La Convention Acadienne de l'I.-P.-E.

Convention Assomption du Maine et du New-Hampshire

Convention Assomption du Massachusetts, Connecticut et Rhode Island

Diocèse de Bathurst

Diocèse d'Edmundston

Diocèse de Moncton

Diocèse de Yarmouth

L'Evangéline

Fédération Agricole du Nouveau-Brunswick

Fédération Agricole de Gloucester et Restigouche

Fédération des Associations des Foyers-Ecoles du Nouveau-Brunswick

Fédération des Caisses Populaires Acadiennes

Fédération des Cultivateurs du Madawaska

Fédération Diocésaine des Dames de Ste-Anne - Diocèse de Bathurst

Fédération des Dames de Ste-Anne - Diocèse de Moncton

Fédération Diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur - Diocèse de Moncton

Fédération Diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur - Diocêse de Bathurst

Fédération Diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur - Diocêse d'Edmundston

La Société Fr. de Littérature Agricole

Le Madawaska

Le Petit Courrier

La Société l'Assomption

La Société St-Pierre

La Société St-Thomas d'Aquin

L'Union Coopérative Acadienne

Université de Moncton

Les Filles de Jésus

Les Scouts Catholiques

L'Aviron

Les Filles Marie de l'Assomption

Les Pères de Ste-Croix

Les Soeurs Maristes

Collège St-Louis

Collège de Bathurst

Collège de St-Joseph

Collège Ste-Anne

L'ACADIE

Il serait oiseux de vouloir définir l'Acadie ou les Acadiens. Certains auteurs parlent du peuple Acadien, d'autres du groupe Acadien. Certains ne veulent voir dans les Acadiens que les valeureux fils des déportés de 1755, d'autres incluent sous ce vocable tous les gens de langue française vivant aux Maritimes.

Rappelons simplement qu'avant la fondation de Québec par Champlain en 1608, il y avait une colonie française dès 1604, à l'Ile de Ste-Croix et en 1605 à Port-Royal. Champlain dans ses récits parle de l'Acadie. Le traité de Bréda mentionne l'Acadie, le traité de Reswick et le traité D'Utrecht en font autant. Une lettre de la Reine Anne d'Angleterre, le 23 juin, 1713, au gouverneur Nicholson se lit en ses termes: "c'est notre vouloir et bon plaisir que tous ceux qui tiennent des terres sous notre gouvernement en Acadie et Terre-Neuve."

Il est donc évident que l'Acadie avait une entité légale différente de la Nouvelle-France dès les débuts de la colonie. Ceux qui demeuraient en Nouvelle-France étaient connus sous le nom de Canadiens et ceux habitant la région côtière comme Acadiens. Ces appellations se sont maintenues pendant deux siècles, et il n'est pas rare de nos jours d'entendre les Acadiens dire: il y avait des Canadiens ici l'autre jour, ou ma soeur est mariée avec un Canadien!

Aujourd'hui le terme général "Acadiens" englobe tous les Canadiens d'expression française vivant aux Maritimes. De fait certaines régions comme le comté de Madawaska compte un apport important de citoyens d'origine québeçoise.

Le recensement de 1961, nous donne les statistiques suivantes:

La population d'origine française est au	Nouveau-Brunswick	232,127
	Nouvelle-Ecosse	87,883
	Ile du P.-Edouard	17,418
	Terre-Neuve	17,171

Nombreux sont les descendants d'Acadiens qui vivent actuellement dans la province de Québec, l'Ontario et divers états de la Nouvelle-Angleterre. Ils sont restés attachés sentimentalement à leur région d'origine, mais dans le présent mémoire nous ne prétendons pas parler en leur nom mais au nom de nos commettants qui sont des institutions logées dans les trois provinces Maritimes.

La population d'origine française vivant à Terre-Neuve a en presque totalité perdu sa langue maternelle; elle est dispersée parmi la population de langue anglaise, ne compte aucune paroisse nationale et n'a aucun corps intermédiaire. Cette population n'est pas représentée au sein de notre Société Nationale.

Nos sentiments à l'égard de ce groupe en est un de sympathie. Nous regrettons de lui voir perdre son héritage culturel.

Voilà en fait le drame de la confédération canadienne. On n'a pas attribué assez d'intérêt, assez de protection à cette valeur qui aurait dû être la première préoccupation de notre pays. Dans le contexte actuel, seuls les groupes fortement encadrés ou vivant en marge du temps dans les régions éloignées peuvent espérer résister

aux forces vives qui les entraînent irrémédiablement vers la perte de leur personnalité française, à moins toutefois que nous puissions donner à la langue et la culture française la place officielle qui lui revient.

SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Pour une bonne compréhension de la répartition des Canadiens de langue française dans les trois provinces Maritimes qui nous concernent, nous publions ici des statistiques tirés du livre de H. Emery LeBlanc: "Les Acadiens".

ILE DU PRINCE-EDOUARD

	Population	Origine française	%	Parlant français	%
Prince	40,894	11,073	27.1	7,292	66.06
Queens	45,842	4,507	10.4	1,528	32.9
Kings	17,893	1,838	10.3	337	18.3
TOTAL	104,629	17,418	16.6	9,157	52.5

POPULATION PAR COMTE

NOUVELLE-ECOSSE

	Total	Origine française	%	Parlant français	%
Richmond	11,374	6,669	58.6	5,912	88.8
Digby	20.216	9,696	47.9	8,177	84.3
Yarmouth	23,386	10,091	32.1	8,242	81.6
Inverness	18,718	4,891	26.1	4,700	96.1
Antigonish	14,360	3,089	21.5	1,665	43.9
Guysborough	13,274	1,457	10.9	830	57.0
Cumberland	37,767	4,130	10.9	1,272	30.8
Cap-Breton	131,507	13,148	9.99	3,789	21.2
Halifax	225,783	22,119	9.8	11,902	53.9
Lunenburg	34,998	1,274	7.8	340	26.6
Pictou	43,908	2,928	6.6	909	31.0
Queens	13,155	763	5.8	172	22.5
Kings	41,747	2,226	5.3	1,274	57.2
Annapolis	22,649	1,307	5.3	610	46.8
Victoria	8,266	362	4.4	125	34.5
Colchester	34,307	1,149	3.3	488	42.4
Hants	26,444	723	2.8	356	49.5
Shelburne	15,208	405	2.7	162	40.0
Total	684,805	87,883	11.9	50,925	57.93

POPULATION PAR COMTE

NOUVEAU-BRUNSWICK

	Total	Origine française	%	Parlant français	%
Madawaska	38,983	36,578	91.3	37,749	103.2
Gloucester	66,343	56,543	85.2	58,410	103.3
Kent	26,667	21,865	81.99	22,329	102.1
Restigouche	40,973	28,003	68.3	27,537	98.3
Westmorland	93,679	40,955	43.7	41,020	100.1
Victoria	19,712	8,333	42.3	8,051	96.6
Northumberland	50,035	15,697	31.6	14,414	91.1
Sunbury	22,796	3,948	17.3	2,909	73.6
St-Jean	89,251	12,275	13.7	7,777	63.3
Queens	11,640	991	8.5	669	67.4
Charlotte	23,285	1,493	6.4	964	63.9
York	52,950	3,295	6.2	2,313	70.2
Kings	25,908	921	3.5	661	71.7
Carleton	23,507	828	3.5	426	56.6
Albert	12,485	402	3.2	310	77.3
TOTAL	597,936	232,127	38.81	225,569	97.1

INTERPRETATION DES STATISTIQUES

Une lecture rapide de la répartition de la population par comté ne peut donner une idée complète de la situation. Ainsi l'Ile du Prince-Edouard ne compte au total que 16.6% d'habitants d'origine française mais le comté de Prince donne un pourcentage de 27.1%. Par ailleurs, la paroisse de Mont-Carmel compte une majorité française de plus de 90%.

En Nouvelle-Ecosse, le comté du Cap-Breton compte 13,148 citoyens d'origine française. C'est tout autant que la population totale du comté de Richmond, mais comme elle est englobée dans un comté dont la population totale est de 131,507 elle ne compte plus que pour 10% du comté.

Il est permis de rêver sur l'interprétation des statistiques. Ainsi on pourrait au Cap-Breton réorganiser la distribution des sièges électoraux pour créer un comté à majorité canadienne française, et élire un député de langue française.

A notre avis, les mots majorités et minorités doivent toujours être pris dans un sens relatif, puisqu'ils sont des formules comparatives. Les citoyens canadiens ne doivent jamais être mesurés et jaugés parce qu'ils font partie d'une majorité ou d'une minorité, ils devraient toujours avoir des droits égaux.

Il est toutefois évident que tout au long de ce mémoire nous devrions quand même utiliser ces deux termes.

UNE MINORITE ET SES PROBLEMES

Au Nouveau-Brunswick spécialement, le groupement acadien a des cadres sociaux bien établis. Dans les paroisses, le ministère est exercé en langue française. Près de l'église se situe une école où l'enseignement est donné dans la langue maternelle. Des associations sportives, culturelles, politiques fleurissent un peu partout. Les Acadiens ont leurs écoles supérieures, leurs collèges classiques et une université. Le quotidien français, l'Evangéline, tire à douze mille exemplaires. La région de Moncton est desservie par Radio-Canada, radio et télévision. Edmundston compte un poste indépendant de radio française et les citoyens de la région peuvent capter les émissions télévisées en langue française en provenance de Québec.

La région de Bathurst et de Campbellton est desservie par les postes de radio et de télévision de New Carlisle et de Carleton situés dans la province de Québec.

Parmi les associations de caractère national, on compte l'Association Acadienne d'Education, l'Association des Instituteurs Acadiens, la Section française des Foyer-Ecole, les Sociétés agricoles, etc. La minorité acadienne est bien encadrée. Ce n'est donc pas un groupe en voie de perdre sa langue et sa culture. Si l'on ajoute à ces quelques éléments sociologiques, le fait que les Acadiens se sont donnés un drapeau et un hymne, nous y trouverons un groupe dont la survivance est assurée.

Si les Acadiens comme groupe sont assurés de survivre, il reste que de nombreux Acadiens sont menacés de perdre leur entité

française. Il y a quinze mille Acadiens dans la seule ville de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, et ils n'ont aucune école française, ils ne peuvent pas écouter la radio française, ni voir la télévision française. Certains efforts sont faits actuellement pour conserver un peu de l'héritage culturel. Un club social essaie de rallier des énergies.

De nombreuses autres régions sont dans la même situation que la Ville de Saint-Jean. A titre d'exemples nous citons New Waterford et Sydney au Cap-Breton, Summerside dans l'Ile du Prince-Edouard. Ajoutons que les minorités françaises des autres provinces ne sont pas si bien encadrées qu'au Nouveau-Brunswick.

Point n'est ici besoin de signaler toutes les lacunes du régime dans lequel nous vivons. Point n'est nécessaire de faire un étalage de toutes nos difficultés. Nous sommes décidés à conserver notre langue et notre culture, mais nous trouvons injuste de devoir toujours lutter; nous croyons que la Confédération devrait nous accorder les garanties nécessaires à l'épanouissement de notre héritage français. Alors les énergies dépensées à réclamer les droits pourraient servir à faire de la Confédération un tout mieux équilibré.

Aucun Canadien digne de ce nom, ne peut être heureux de voir des citoyens, comme ceux de Saint-Jean, lésés d'une part de leur entité ethnique. Ces citoyens ne sont pas heureux du régime qui a créé un tel état de choses, et ne peuvent faire autrement que se sentir mal à l'aise dans la Confédération canadienne.

La langue française n'est officielle dans aucune des provinces maritimes. Il n'est donc pas permis de l'utiliser dans

les cours de justice et au parlement. Si depuis quelques années, les députés ont osé se servir de cette langue pour s'exprimer en Chambre, c'est par mesure de bonne volonté. On l'emploie pour dire quelques phrases au début ou à la fin d'un discours, mais jamais on n'oserait l'employer dans une discussion animée. Cette non-reconnaissance officielle fait que ce n'est pas un droit strict des Acadiens d'avoir des écoles, des collèges, des universités où l'enseignement se donne dans leur langue.

Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur la façon dont se sont pris les Acadiens pour arriver à obtenir ce qu'ils considèrent comme faisant partie d'un droit naturel.

Pour la bonne compréhension de ce sujet, nous nous permettons de relater ici l'histoire des écoles françaises dans la ville de Moncton. En 1930, afin d'assurer aux Acadiens l'enseignement dans leur langue maternelle, le curé de la paroisse cathédrale faisait construire une école. La commission scolaire de la ville aurait bien voulue intégrer tous les enfants sous le même régime, mais le curé était bien décidé à faire donnerl'enseignement aux petits Acadiens en français. La commission scolaire loua donc des locaux au curé et engagea des maîtresses de langue française.

Le système dura jusqu'à 1958, et finalement cette année-là on vit s'élever l'école Beauséjour, premier édifice scolaire construit pour les Acadiens avec les deniers publics. Mais les Acadiens ne recevaient que l'éducation primaire, c'est-à-dire jusqu'à la huitième année. Avant 1963 il n'y avait à Moncton qu'une école

secondaire donnant des cours jusqu'à la douzième année connue sous le nom de Moncton High School. L'enseignement était dispensé en langue anglaise. Et les Acadiens n'y allaient pas. En 1960, Les Associations Foyer-Ecole décidaient qu'il était temps d'obtenir une école supérieure de langue française. Elle a ouvert ses portes en septembre 1963. Il a fallu de nombreuses représentations afin de convaincre les commissaires d'école d'accorder cette école aux Acadiens. Heureusement quelques commissaires ont eu assez de largeur de vue pour comprendre que les Acadiens avaient le droit de recevoir leur éducation dans leur langue maternelle.

Depuis 1943 jusqu'à 1962, les Acadiens soutenaient de leurs deniers Le Collège l'Assomption, externat classique donnant le cours supérieur depuis la 9ème jusqu'à la 12ème année. Il fallait que les parents payent une certaine scolarité, et les paroisses françaises complétaient le déficit. De 1946 à 1962 les Acadiens de Moncton ont dû en plus de payer leurs taxes scolaires, se cotiser pour donner à leurs enfants l'occasion de fréquenter une école supérieure.

Pourquoi faut-il que les Acadiens soient traités comme des citoyens de seconde classe? Pourquoi une lutte de trente ans pour obtenir des écoles? Quelquefois on dit que c'est à cause de la loi, d'autres fois on dit que c'est à cause de raisons pécuniaires, d'autres fois encore parce qu'ils n'ont jamais exprimé le désir qu'il en soit autrement.

Mais pourquoi faut-il qu'il y ait toujours une majorité qui attend que la minorité réclame à grands cris? Pourquoi faut-il que la minorité française doive attendre le bon vouloir de la majorité anglaise? Sommes-nous donc deux groupes distincts, un qui détient tout, et qui ne donne à l'autre sa part que contre revendication? Ou sommes-nous des partenaires à parts égales?

Les Acadiens ont souvent la conviction de ne pas recevoir un traitement juste dans les domaines de l'éducation et du fonctionnarisme et ils doivent lutter constamment pour faire redresser la situation. Les luttes sont longues et harassantes mais presque toujours fructueuses. Les Acadiens remontent la pente. Mais en fera-t-on des meilleurs Canadiens en développant chez-eux cet esprit de combat?

En 1953, une Commission royale fut nommée par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick pour étudier le problème des finances scolaires. En 1955, le rapport Mackenzie, du nom de son président, révélait un grand jour les injustices flagrantes du régime. Ainsi le comté de Charlotte (94% anglais) recevait du gouvernement provincial pour l'administration scolaire la somme de $68.00 par élève, tandis que le comté de Gloucester (85% français) n'était gratifié que de $33.00 par élève. C'est donc dire que les contribuables acadiens doivent être taxés plus que les contribuables anglais pour subvenir aux besoins de la population scolaire.

Le rapport Mackenzie aurait dû normalement provoquer des réajustement. La population acadienne s'attendait à des améliorations,

mais rien n'a été fait, il aurait fallu, ou diminuer les subsides aux comtés anglais, pour les donner aux comtés français, ou tout simplement augmenter les subsides aux comtés français, ce qui aurait coûté cher. Le gouvernement du temps a préféré enterrer le rapport, et les contribuables acadiens continuent de payer. Ce n'est que partie remise, le temps viendra où justice sera faite, mais d'ici là, il faudra de nombreuses démarches, et pendant ce temps tout un groupe de citoyens recevra un traitement injuste.

DROIT A L'EDUCATION

La première institution d'enseignement en Amérique a été fondée en 1632 à la Hêve sur la côte sud de la Nouvelle-Ecosse. Cette fondation précède de deux ans la fondation du Séminaire des Jésuites à Québec et de 4 ans la fondation de Harvard. Avant l'organisation de la Confédération, la langue française avait un usage légal.

Mais depuis les lois organisant le régime des Ecoles neutres, le français a pour ainsi dire été banni des écoles. Les manuels scolaires étaient presque tous en langue anglaise. Ces lois furent adoptées en Nouvelle-Ecosse en 1864, au Nouveau-Brunswick en 1871 et en 1877 dans l'Ile du Prince-Edouard.

Au mois de janvier 1875, il y eut à Caraquet au Nouveau-Brunswick une émeute qui cause deux pertes de vie. Il y avait dans ce village 3,000 Acadiens et 80 Anglais. Une première élection avait fait élire trois commissaires de langue française, mais elle fut annulée et ils furent remplacés par trois anglais. Mais ils eurent la malencontreuse idée d'engager des Instituteurs de langue anglaise, ce qui mit le feu aux foudres.

L'émeute de Caraquet amena des formules de compromis, mais si, aujourd'hui, les localités françaises ont des écoles bien à elles, la situation est différente dans les milieux mixtes ou tergiversations et doubles taxations, sont monnaie courante - exemple - Port Elgin - Lewisville. Il faut presque toujours lutter pour obtenir ce qui devrait être considéré comme un droit tout naturel.

Dans les provinces à majorité anglaise, la minorité française a perdu ses droits tandis que dans la Province de Québec la minorité anglaise s'est toujours trouvée bien traitée. Les Anglais sont heureux dans la belle province, mais on ne peut en dire autant des minorités françaises vivant dans les provinces anglaises.

LA PROVINCE DE QUEBEC ET NOUS

Dans la province de Québec, la minorité anglaise a droit, sans question, sans lutte, à sa juste part. Les universités anglaises y sont florissantes. La langue anglaise a droit de cité. Dans une ville comme Trois-Rivières, à majorité française, a plus de 90% -- les Anglais ont leur commission scolaire séparée.

Les Canadiens de langue anglaise dans la province de Québec sont des citoyens à part entière. On ne discute pas des coûts; des complications administratives, ils sont même à certains égards des citoyens privilégiés. Personne n'oserait discuter à un citoyen de langue anglaise le droit d'écrire aux officiers civils dans sa langue. Les Anglais dans la province de Québec n'ont pas à se battre, ne demandent pas, ils ont ce qui leur revient.

La révolution tranquille de la province de Québec, nous inquiète quelque peu, surtout si elle doit conduire inexorablement au séparatisme. Et le séparatisme québeçois qui est inscrit sur les murs nous effraie. Si Québec devient un état séparé que deviendrons-nous? Toujours les chefs acadiens ont compté sur les grands frères québeçois. La campagne de 1943 pour doter l'Acadie d'un journal quotidien, a rapporté dans la province de Québec la somme de $100,000. Les chefs Acadiens ont en grand nombre fait leurs études dans la province de Québec, soit dans les divers grands séminaires ou les Universités. Un régime de bourses instituées par les Collèges du Québec dans les années 40 a beaucoup contribué à la formation de nos professionnels.

Les campagnes de souscription de l'Evangéline et de Sona ont toujours reçu un accueil chaleureux. Encore de nos jours, nous comptons sur la générosité des Universités canadiennes-françaises pour la formation de nos professionnels et chefs de file. Nous y allons chercher des professeurs. Les communautés religieuses continuent à nous fournir des contingents appréciables et qui plus est, la seule présence d'une province forte d'expression française est pour nous au sein de la Confédération, un garant de la valeur de la culture française.

Le retrait de Québec hors de la Confédération serait un dur coup à nos aspirations qui sont de voir deux peuples de langue et de culture différentes vivre en harmonie.

Si nous reconnaissons le droit des Québeçois à l'autodétermination, nous croyons aussi dans la possibilité d'un pays riche de deux cultures et de deux langues. Si nous tenons tant à voir Québec demeurer dans la Confédération, ce n'est pas dans le seul but qu'il soit le protecteur des minorités françaises des autres provinces, mais surtout à cause du fait que sa seule présence affirme le caractère bilingue du pays tout entier.

DEUX GROUPES ETHNIQUES .... UN PAYS

On aura beau nous dire que les deux langues ne sont officielles que dans Québec, nous n'arrivons pas à croire que les pères de la Confédération avaient dans l'esprit de faire disparaître les minorités des autres provinces. Et, si par hasard, les pères de la Confédération avaient cette idée en tête, eh bien, il n'y a qu'à changer les textes légaux, autrement la Confédération n'est pas viable.

Si nous lisons attentivement le mandat de la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, il est bien évident que l'esprit qui a présidé à l'établissement de ce mandat voulait avant tout trouver les moyens de sauvegarder la Confédération.

La Confédération comme tout le monde le sait, ce fut la réunion sous une même autorité juridique du Haut, du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

La Confédération ne créait pas le Canada mais faisait de ces quatres provinces ce qu'il est commun d'appeler aujourd'hui: un état. L'état du Canada c'est donc une entitée politique. A l'intérieur de cet état, il y a deux grands groupes - ou en d'autres mots l'état du Canada est constitué de deux groupes - anglais et français, chacun ayant ses origines, ses traditions, sa mentalité, sa façon de comprendre les choses, les hommes et la vie. Chacun a des valeurs proprement ethniques, a des aspirations propres, un idéal bien enraciné dans son être. Ce sont ces différentes caractéristiques qui constituent une nation. Nous avons donc, un état: le Canada groupant

deux nations. Et le Canada sera fort dans la mesure où les relations entre ces deux nations seront harmonieuses, normales, libres et dégagées.

L'Existence du Canada est à ce prix et c'est aussi ce qui peut en faire un pays avec une personnalité propre bien différente de celle des autres pays -- et non seulement cela, mais, étant tout proche d'un grand pays puissant sur tous les plans et ayant lui aussi sa culture, sa mentalité, sa langue et ses ambitions normales et légitimes, la seule chance de garder le Canada comme pays distinct et avec ses caractéristiques, c'est qu'il demeure un état, constitué de deux nations où la valeur et le développement de chacune ne font que rendre le Canada plus authentique, plus vrai, plus caratéristique et par le fait même, plus capable de résister aux influences américaines.

Que le Québec un jour se sépare, nous n'aurons plus le Canada, et il est facile de prévoir que l'ouest et les Provinces maritimes n'auront plus pour survivre d'autres solutions que de passer aux mains des Etats-Unis.

Or pourquoi Québec voudrait-il se séparer, si non, croyons-nous, parce que la nation française n'est pas juridiquement et constitutionnellement dans la position de pouvoir sauvegarder ses valeurs ethniques, culturelles et autres? Ceci est vrai du Québec, cependant, si nous parlons de nation française au Canada, si nous acceptons que cette nation française n'est pas seulement existante au Québec, mais qu'elle est vivante dans tout le territoire géographique

qu'est le Canada - (en d'autres mots, la nation française ce n'est pas tant une question de population, de nombre) alors la nation canadienne française elle est partout où il y a au Canada des habitants parlant le français et ayant le français comme langue maternelle ou l'ayant adoptée en devenant citoyen canadien, de même que la nation anglaise existe partout au Canada où elle est représentée même par une très minime minorité.

Le groupe canadien-anglais a toutes les facilités et les possibilités de se développer selon ses éléments constituants et ce qui plus est ce sent pleinement chez-lui au Canada. De fait il se sent si bien chez-lui qu'il nous est facile depuis le début des auditions de la Commission Royale, de voir jusqu'à quel point il ne comprend pas les problèmes du groupe canadien-français, non seulement ne le comprend pas ou peu mais ne semblait pas même en soupçonner l'existence en certains cas.

Quand tout va bien et qu'on a tout à soi, il est assez naturel de ne pas voir les problèmes de ceux qui vivent et oeuvrent à côté de soi.

Nous sommes souvent dans des situations où il nous est très difficile et très onéreux de garder nos valeurs ethniques et de nous développer selon nos aspirations naturelles et légitimes. Cet état nous maintient dans une continuelle agressivité, dans un climat moral de combat ce qui, on le comprendra, ne favorise pas l'union, l'harmonie entre les deux nations -- pauvres relations, pauvre Canada -- et pourtant c'est bien ce que la Commission Royale veut sauvegarder.

Ce que nous voulons: ce que le groupe canadien-anglais possède à travers tout le pays: la possibilité garantie, partout où il y a des Canadiens-français dans le pays, de pouvoir se développer en gardant toutes nos valeurs propres, caractéristiques et ainsi concourir à faire un Canada vrai, fort et favoraisant dans la réalité de l'existence les relations normales de deux groupes ethniques différents.

RECOMMANDATIONS

Notre compréhension de l'état canadien demande qu'il soit officiellement bilingue, c'est-à-dire que nous désirons voir le gouvernement canadien proclamer hautement la reconnaissance officielle du français et de l'anglais.

Dans toutes les régions du Canada, quel que soit le nombre des parlants français ou des parlants anglais, tous les efforts doivent être faits pour leur permettre d'étudier dans leur langue maternelle. Nous ne demandons pas que les anglais apprennent le français, ni que les français apprennent l'anglais. Nous demandons simplement que chacun ait le privilège de recevoir l'éducation dans sa langue maternelle. Ceux qui sont intéressés à devenir bilingue, auront la possibilité de le faire s'ils le désirent, puisque partout au Canada il existera des écoles donnant l'enseignement et en français et en anglais.

Il ne faut plus qu'une partie importante de la population se sente lésée dans ses droits naturels; il ne faut pas que des citoyens se sentent de classe inférieure; il ne faut pas créer l'un à côté de l'autre deux groupes que se combattent.

Les gens cultivés au Canada, les gouvernements devraient avoir une vue très nette et très claire de cette nécessité. Les officiers civils, les professeurs d'université, les universités elles-mêmes partout au Canada devraient être les propagandistes de la dualité des cultures.

Il ne suffit pas qu'une université donne des cours de langue française, il faut qu'elle soit un défenseur des droits de la double culture. L'Université a un rôle magnifique à jouer dans ce domaine, un rôle qui lui convient parfaitement. L'Université de par sa définition même doit enseigner l'universel et être le protaganiste des cultures.

La culture française a une valeur immortelle comme les grandes cultures classiques, latines et grecques. De plus, elle se rattache au fondement même et à l'histoire du Canada. Ne pas le reconnaître est, à notre sentiment, un signe d'immaturité, et nous nous étonnons souvent à songer que les Universités dans les provinces anglaises n'ont jamais pris la défense des minorités.

Nous ne réclamons pas que les officiers ~~civiques~~ CIVILS SOIENT TOUS BILINGUES, que la correspondance officielle soit faite en langue française, mais nous réclamons un état de faits, la proclamation officielle du bilinguisme canadien avec ses conséquences.

Plus particulièrement cette déclaration officielle du bilinguisme canadien doit se faire dans les trois provinces maritimes. C'est du devoir des dirigeants, de protéger et faire fleurir cette valeur essentielle, qu'est la culture française dans les Maritimes.

Si les gouvernements ne veulent pas accepter cette responsabilité, nous continuerons quand même à travailler pour la défense de nos droits. Et nous savons que nos luttes nous conduiront au succès éventuels, mais nous ne songeons pas avec gaieté de coeur à ce climat de résistance et de combat qu'il faut ériger chez-nous.

Il ne s'agit pas de convaincre les personnes agées de la possibilité d'un accord entre deux peuples. Il faut amener la nouvelle génération à une solution. Et cette solution doit être dynamique, satisfaisante aux deux groupes et facile d'application.

Lorsque nous parlons de droits égaux, il n'est pas évidemment question de droits civiques, mais nous parlons des droits nationaux. Les droits civiques nous les avons: droits de vote, droit aux allocations familiales, etc. Les droits nationaux, nous ne croyons pas qu'ils doivent dépendre d'une majorité qui veut ou ne veut pas les accorder, nous croyons qu'ils sont premiers dans la Confédération.

Si dans la province de Québec, les Canadiens de langue anglaise devaient se fier aux élans de générosité de la majorité de langue française pour obtenir des écoles, plusieurs localités s'en verraient bientôt privées.

Nous ne cherchons pas à interpréter l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les légistes peuvent être ou ne pas être d'accord, nous ne voulons pas discuter avec eux. Nous voulons une proclamation officielle du bilinguisme canadien par le gouvernement fédéral laquelle proclamation serait entérinée par les gouvernements provinciaux.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

De la déclaration officielle du bilinguisme canadien il découle les faits suivants:

1. Partout au Canada quelque soit leur nombre, les Canadiens-français ont le droit à des écoles donnant l'enseignement en langue française jusqu'au grade 12.

2. Toute personne a le droit de s'adresser aux organismes fédéraux et provinciaux dans sa langue maternelle, et recevoir une réponse dans cette langue.

3. Dans les districts judiciaires où la population française atteint au moins 20% de la population, le droit d'être jugé devant des tribunaux, en langue française.

4. Bilinguisme intégral, partout au Canada, dans les affiches et annonces des services fédéraux: Air Canada, Chemins de fer Nationaux, Bureaux de postes, douanes, impôts, etc.

5. Faire d'Ottawa un district fédéral bilingue.

Pour que ces recommandations soient acceptables à tout le peuple canadien il est nécessaire et urgent de monter une campagne bien organisée de publicité. A cet effet nous croyons dans la nécessité d'un organisme fédéral permanent dont la tâche principale serait de faire accepter le principe du bilinguisme fédéral. Sa tâche pour les prochaines dix années serait de:

1.- Campagne d'éducation par l'intermédiaire de tous les media de publicité sur la valeur du bilinguisme, de son importance

dans le contexte canadien, de la nécessité d'une bonne compréhension entre les groupes ethniques.

2. Demander à Radio-Canada de présenter un plan de 10 ans : Des installations de radio et télévision pour satisfaire aux besoins des Canadiens. Il ne serait plus nécessaire de faire des pressions, recommandations, demandes; on saurait déjà en quelle année le Cap-Breton aurait son poste de radio français, etc.

3. Organiser ou promouvoir des échanges d'étudiants, de professeurs, des camps-écoles bilingues.

4. Organiser ou promouvoir le jumelage des cités canadiennes.

5. S'occuper des plaintes concernant les manques au bilinguisme.

6. Publier ou promouvoir la publication d'un symposium de l'histoire du Canada vu par les canadiens-anglais et les canadiens-français.

CONCLUSION

Ce n'est que par le développement harmonieux des deux langues et des deux cultures, que le Canada peut devenir un grand pays. Il faut que les canadiens-anglais et les canadiens-français se sentent chez-eux partout au pays.

Nous ne voulons pas être des combattants pour nos droits, nous voulons être des partenaires à parts égales.

NO: 740-247

TITRE:

AUTEUR: La Société d'étude et de conférences, (Montréal)

CA1 Z 1 -63R2

Mémoire de ....29.. pages ; .....8..... recommandation (s)

REMARQUES DE L'ANALYSTE: Il semble aux auteurs du mémoire que "le mandat de cette Commission est d'étudier et de recommander les moyens les plus aptes à faire du Canada une nation biculturelle composée - quant à l'élite et à tous les dirigeants, du moins - d'individus bilingues." p.5

Le mémoire contient le résumé des réponses des Cercles au questionnaire Dunton-Laurendeau. Vu la diversité des réponses, il nous a été impossible de résumer cette section (p. 10 à 21).

Les recommandations ne sont pas données dans une forme concise; chacune d'elles est accompagnée d'un long développement que nous avons résumé en extrayant une formule précise, susceptible de constituer la recommandation proprement dite.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

Rien à signaler

TABLE DES MATIERES:

	PAGES
[illegible]	22 - 23

MEMOIRE:

HISTORIQUE DE LA SOCIETE
but, organisation, réalisations 1

DEFINITION DES TERMES ET APPLICATION CONCRETE:

[illegible]	3
Bilinguisme	5
Conditions de leur réalisation	6
Situation et climat actuels	7
Conclusion préliminaire	10

ENQUETE ET REPONSES DES CERCLES AU QUESTIONNAIRE DUNTON-LAURENDEAU ..... 10 - 21

RECOMMANDATIONS GENERALES:

La Presse canadienne	22
La Société Radio-Canada	23
L'Office national du film	24
[illegible]	24
Une capitale nationale	25
Les grandes agences de l'Etat	25
Enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde	26
Institut national du bilinguisme et du biculturalisme	26
CONCLUSION GENERALE	28

I - "La Société d'étude et de conférences:"

-fondée en 1933

-siège social - Montréal

-4 tribunes de conférences (Montréal, Chicoutimi, Québec, Ottawa); 100 cercles d'études, environ 1,100 membres actifs, 300 membres associés.

-but: "promouvoir le goût des arts et des lettres et favoriser ainsi un climat culturel propice au maintien et au développement des valeurs propres à une civilisation dont elles sont issues".

II- "Définition des termes et application chrétienne" p.

A - "Le biculturalisme" p.3

-la culture: somme des acquits, moeurs et [illegible] connaissance des réalités humaines acquises à travers les générations par des expériences semblables, vécues ensemble dans des circonstances [illegible] créé la même forme de civilisation.

- [illegible] possible pour un [illegible] non pour l'individu.

- [illegible] composé d'individus formés à 2 cultures différentes, où chacun s'exprime suivant le génie de sa culture propre.

D'où: - exclusion du multiculturalisme

- droit de primauté aux [illegible] initiales, avec la liberté laissée aux minorités de s'intégrer au groupe de leur choix.

L'intégration des néo-Canadiens ne signifie pas abandon systématique de leurs valeurs propres, mais elle est plutôt source d'enrichissement; fusion plutôt que primauté d'une culture sur l'autre.

L'égalité des deux peuples:

L'immigrant consent d'une certaine façon à se désolidariser de ses liens originels. Tel n'est pas le cas pour les Canadiens-français et anglais qui ont accepté de fonder une nation sur le principe de l'égalité.

B - "Le bilinguisme" p.5

- applicable aux individus

-par voie de conséquence, au pays

-langue et culture sont inséparables

-dans un pays biculturel, la connaissance de la langue seconde

est presque aussi importante que celle de sa propre langue.

Formes de bilinguisme:

1 - la pratique de la traduction: instrument de travail et non solution.
"Elle est la négation même du bilinguisme, la preuve qu'il n'existe pas et la raison de croire qu'on puisse s'en passer." p.6

2 - la faculté de parler couramment les 2 langues: seule forme efficace et acceptable.

3 - La faculté de comprendre et de lire la langue seconde: forme tout aussi acceptable et plus réaliste.

Du bilinguisme découle le développement biculturel du pays.

C - "Conditions de leur réalisation:" p.6

Pour la solution de tous les problèmes actuels: que tous les Canadiens aient une attitude d'esprit qui rende tout le Canada habitable à tous. L'acceptation de la coexistence est d'abord l'affaire des individus. Les institutions suivront.

D - "Situation et climat actuels": p.7

Au Canada - les C.A. semblent attendre des C.F. réponses et solutions au problème actuel "comme s'il était exclusivement le leur". p.7
- ignorance pratique chez le C.A. de la culture du C.F.

A Montréal - existence d'une cloison entre les deux groupes.
-Souhait d'un minimum de formation commune visant à favoriser la compréhension et la conciliation des 2 cultures.
-un facteur d'unité: la résistance commune à l'américanisation
-l'élément français - rempart dont l'élément anglais devrait promouvoir le rayonnement.
Une assimilation profonde de sa propre culture est la condition de possibilité d'un biculturalisme véritable.

E - "Conclusion préliminaire": p. 10

Existence au Canada de "2 nations qui souffrent d'un dualisme non complémentaire qu'il s'agit de rendre complémentaire." p.10

IV - Enquête et réponses (voir mémoire, p.10 et suiv.)

V - "Recommandations générales"

Conçues en fonction d'un fédéralisme renouvelé, "la seule formule qui reste à loyalement expérimenter pour maintenir la Confédération canadienne." p.22

1. La Presse canadienne: p.22

-tendance des journalistes vers le sensationnalisme.
-manque de cohésion entre les agences de nouvelles et les autres

organes d'information.

Remèdes: - opposition à toute intervention gouvernementale

- que des mises en garde sévères et des recommandations soient faites aux chefs de nouvelles, rédacteurs, etc., afin qu'ils revisent leur position et instaurent une politique de contrôle rigide et efficace.

2. Radio-Canada: p.23

- Que le gouvernement autorise les mises de fonds nécessaires à l'extension du réseau français de télévision à tout le pays.

- Que soient multipliées les émissions à caractères bilingues, pour enfants, du type "Chez Hélène".

- Qu'un contrôle sévère soit exercé quant à la qualité de la langue employée sur le réseau.

- Que soient multipliés les grands programmes d'information et de prestige; qu'ils soient simultanément diffusés sur les 2 réseaux; qu'ils alternent avec des co-productions des 2 réseaux.

- Que la T.V. scolaire soit étendue à tout le pays et soit un médium sensibilisé au biculturalisme.

3. L'O.N.F.: p.24

- Que soient réalisés des films pour l'enseignement des langues, selon les méthodes d'enseignement audio-visuels.

4. Le fonctionnarisme: p.24

-Que tous les fonctionnaires fédéraux parlent, tout au moins comprennent les 2 langues. Qu'au stage élevé de la fonction publique, le bilinguisme parfait soit de rigueur.

-Pour ce faire, que des cours de langues soient dispensés par les facultés universitaires qui préparent les candidats au fonctionnarisme.

-Que le fonctionnarisme devienne une profession pour laquelle on se prépare dans le respect des normes du bilinguisme et du biculturalisme.

"Si toute une classe de la société reçoit un minimum de formation commune, il y a de fortes chances qu'elle ait également un minimum de notions communes de la réalité canadienne". p.25

5. Une capitale nationale: p.25

- Qu'Ottawa soit constituée district fédéral

6. Les grandes agences de l'Etat: p.25

-Que les entreprises de la couronne favorisent concrètement la cause du bilinguisme.

7. L'enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde p.26

-exclusion du principe de l'école bilingue séparée pour les groupes minoritaires (C.F. ou C.A.)

-Que l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire soit donné dans la langue maternelle partout au Canada, selon le système qui existe dans le Québec.

-Que l'enseignement de la langue seconde - pratique, attrayant, étroitement relié à la culture seconde - soit obligatoire partout.

8. Institut national bu bilinguisme et du biculturalisme: p.26

-Que soit créé un institut national du bilinguisme et du biculturalisme, instrument de planification de toutes initiatives permanentes en vue de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme; instrument de coordination de tous les efforts faits par chaque province.(1)

VI - "Conclusion générale"

-Le Canada doit tendre à l'unité et non à l'unification afin de préserver les caractéristiques des deux cultures.

-Nécessité de trouver une solution - formule de compromis - qui, en favorisant le développement intellectuel et culturel de chaque individu dans sa langue et à la culture de l'autre groupe.

-La maturité et l'unité intérieure, une fois atteintes par tous individuellement, l'émergence d'une civilisation authentiquement canadienne sera alors possible.

(1) Le mémoire définit le rôle précis de cet institut dans différents domaines à la page 27.

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #:740-247
La Société d'Etude et de Conférences
MONTREAL

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

i) fondée en 1933, incorporée en 1942;

ii) La Société a rayonné d'abord à Montréal, puis à travers la province de Québec, ensuite l'Ontario et elle travaille toujours à s'implanter tant à l'ouest qu'à l'est du pays.

2. EFFECTIFS

Il y a 100 cercles d'études distribués dans 20 villes, ce qui donne un chiffre d'environ 1100 membres actifs. Il y a aussi 300 personnes connues sous le nom de membres associés. Bien que la Société groupe surtout des francophones, certains cercles comprennent un certain nombre d'anglophones et de Néo-Canadiennes.

3. OBJECTIFS

~~De~~ promouvoir le goût des arts, des sciences et des lettres et de favoriser ainsi un climat culturel ~~propice~~ au maintien et au développement des valeurs propres à une civilisation dont elles sont issues.

4. PREPARATION DU MEMOIRE

Un sous-comité fut chargé de rédiger le mémoire dont voici les noms:

Mme. Marie R. Roberge
Mme. Annette Rochon
Mme Andrée Paradie
Mlle Andrée Blain

Le mémoire a été présenté dans les deux langues. Le sous-comité a d'abord défini les termes et les conditions de leur application concrète et a formulé une conclusion préliminaire. Il a compilé les réponses dans le mémoire. Il a finalement rédigé les recommandations générales qui découlent tant des réponses au questionnaire que du résultat de la réflexion personnelle des quatre membres du sous-comité. Il a finalement formulé une conclusion générale.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

p.2 para.2 (1) The Society "has been working toward the goal of a coast-to-coast organization"...
a) How far East and how far West of Quebec and Ontario did the Society spread so far?
b) Where are the 20 cities?
c) How many French, English and New Canadian members (percentage of the total membership are there in the Society?

p.2 para.2 (2) "... have organized ... literary contests, promenade lectures at exhibitions, writer's conferences, lecture concerts etc."
a) Where?
b) In which cities?
c) On what language? French? English or bilingual?

p.3 para.2 (3) "... even though it (Commission) entails dangers..."
What dangers? Would the Society elaborate?

Ibid. "... Canada's bi-ethnic and bilinguistic problem..."
Would, or do, the Society's New Canadian members agree to the definition of "Bi-ethnic"?

p.4 para.2 (4) "If it is possible to think of people in terms of biculturalism, it is unthinkable to apply the rule to an individual; it would be tantamount to dismembering him and expecting him to continue living."
Later the brief says that New Canadians must accept integration into one or the other of the main cultures. Integration means the act of belonging to or forming a necessary part of a whole; consequently, they do become bicultural - As a group and as individuals.
Is it then unthinkable that they will continue living?

p.5 para.1 (5) "An immigrant has chosen to leave his country and somehow to break off his original ties; Canadians, whether of English or French origin, have made no such choice.."
a) Does it mean that people of English or French origin are the only ones who can be or should be called Canadians, and an immigrant, or first, second or third generation, although a citizen of this country, remains something else?
b) Although in completely different circumstances, historical and others, didn't they all make one common decision? that is, to become Canadians and give their utmost to this country?

p.6 para.2 (6) Re: Simultaneous translation.
Would the Society say the same about the translation of books, documents etc.?

p.6 para.3 (7) In British history one can find that the language of the governing circles, the elite, and the Court was French for a long time. So they learned, understood and appreciated the French method of expression..But England never became bilingual or bicultural. It takes the understanding and

appreciation of the whole nation to have Canada bilingual and bicultural, in reality.

p.7 para.1 (8) On that day and on that day only will all Canadians have something in common ..." Does it mean that there is nothing in common now?

pp.7-8 (9) "... points directly to a state of things which results from a purely theoretical knowledge of the culture of a French-speaking person..."
a) But isn't it the same about the culture of an English-speaking person among French-speaking people, expecially in Quebec?
b) Or the New Canadians, or immigrants among English and French-speaking people?

p.8 para.3-4 p.9 para.1 (10) "... Since these two cultures have as a common denominator the fact that they are both western cultures, there is nothing fundamental to oppose or separate them..." Later - "... we are all beginning to share a common desire to resist the invasion of American culture ..."
a) If we put the question up like this then there is nothing fundamental to oppose or separate Canadian and American culture because they are both "western" culture?
b) Earlier on the same page the Society says that there is nothing in common among Canadians.... This paragraph illustrates that there is something, if nothing else than to resist the invasion of American culture?
c) How would the Society describe, or define "American" culture?

p.12 para.1 (11) Is the Society sure that it is impossible? In other countries it happened before and is still happening. Consequently, it is not impossible.

p.14 para.1 (12) While New Canadians do not come to change the country, and they do respect its duality - wouldn't the Society think that the simple presence of over five million people, - not mentioning cultural and other contributions to the whole, - brings some kind of change?

p.14 para.3 (13) Would the Society define what they mean by "New Canadian way of life"?

p.19 last para. (14) "... English to children of English origin and in French to children of French origin ..." Would not bilingual schools be better?

p.20 para.1 (15) "Cultural Affairs Office". Should it be Federal or provincial? With what responsibilities? And with what authority?

p.20 last para. (16) "... regrouping the provinces into four federal states, constitution of a republic ...." How would these changes bring improvement into the situation of equality?

p.27 para.2 (17) " ... it seems logical to say that the more the French Canadian is French and the more the English Canadian is English the more each will feel strong and respected ...."
Would it really bring into existence a truly bilingual and bicultural country? National unity?

C. RESEARCH SECTION

1. NOTES AND COMMENTS

p.23 (1) "National Film Board... should produce films designed to aid language study..."

A.Boisvert: The last catalogue of films of the N.F.B. lists only one film about language teaching. Titled "A Foreign Language", it is a 29-minute production about "a unique method used in a Montreal public school for teaching English to immigrant children". (p.58)

p.11 para.2 (2) "In Ottawa, Department of Immigration gives free courses... but no similar course in French is given". Query.

ANSWER (from Research Section)

(1) This statement reveals a lack of knowledge on the part of the writers of the brief since in the first instance the Department of Citizenship & Immigration does not give (and never has given) language instruction - this is the responsibility of the provincial Departments of Education and local School boards. (The attached Appendix briefly outlines the situation as it pertains to federal-provincial arrangements concerning immigrants' language courses.)

(2) Secondly, courses are offered by the Ottawa School Board in English only because, to date, there has not been sufficient demand from New Canadians for courses in French. However, the Eastview Board does offer courses in both English and French under this scheme.

(3) Notes on Situation re: Federal-Provincial arrangements for immigrant language classes.

I - 1947
- Meeting of Provincial Education officials with Secretary of State and officials of Department of Secretary of State.
- Meeting agreed to following arrangement (There was no formal agreement at that time):

(I) The provinces undertook to establish language classes for immigrants.
(II) The Government of Canada undertook to provide free texts in both French and English.

In Practise, of course, instruction was handled through local school boards who were encouraged to provide classes in either French or English, if demand existed.

II - 1954
- At request of provinces, the Government of Canada entered into formal agreements with all provinces but Quebec, whereby the Government of Canada undertook to pay to the provinces 50% of any amount contributed by the provinces themselves towards the teaching costs of language classes for immigrants. (Teaching costs being defined as teachers', supervisors' and principals' salaries only - no administrative costs included). The

amount varied between provinces depending on the system of grants payable by the province to school boards in support of night school programs. (Quebec did not enter these agreements). In some cases the immigrants received instruction free of charge but in most instances nominal fees were charged immigrant students by the local school Board to help defray additional costs; in other instances, voluntary agencies gave some financial assistance.

III - 1963 - New Agreements were concluded with all provinces (except Quebec and B.C.) whereby the Dept. of Citizenship & Immigration no longer selects, purchases, or distributes text-books; this is now done by the provinces themselves and they are reimbursed on a formula basis in any given year to the extent of an amount equal to average annual cost of such support over the previous five-year period.

While Quebec was never a party to these agreements, (and is not now), the provincial government pays 100% of the teaching costs involved, to any school board offering night School language instruction (provided that it is offered in both languages.) Of course, Quebec School Boards could, and did, obtain (up until spring of 1964) text-books in both English and French free-of-charge, upon request, from the Dept. of Citizenship and Immigration.

2. COMMENT

(a) This is one of few briefs to give much importance to the cultural problem posed by our common (English-French) resistance to the U.S.A.

b) A letter has been sent to Mme Marie R. Roberge requesting more information about the list of cultural projects mentioned pp.2-3.

3. QUESTIONS

Q. (1) Would they tell us how many of their members (and to how many was it sent?) answered the "Dunton-Laurendeau Questionnaire"? (p.10)

Q. (2) I would be interested in inviting their 1500 members to help us again. Would they consider distributing a further questionnaire?
We should know, for such a purpose, the distribution of their members geographically - linguistically too, although this could be learned from the proposed questionnaire.
The reading and "cultural" habits of this group would be worth knowing about.

(3) They say (p. 19) that "no one mentioned" confessionality. No doubt Professor Neatby has already asked what they think the views of their members are on this matter, were they expressed.

(4) Are they really prepared to let the central government be the custodian of linguistic rights? (even granting their remarks p. 26 about provincial jurisdiction re education).

(5) Are they doing anything specific to counteract the language of advertisements? Can they tell us anything about the depths of the offense caused to French-speaking consumers like themselves, where not only is the language "vulgar and stupid" (p.23) but so is the content which is, moreover, a translated one.

2-3-65

CA1 E 1
-63B22

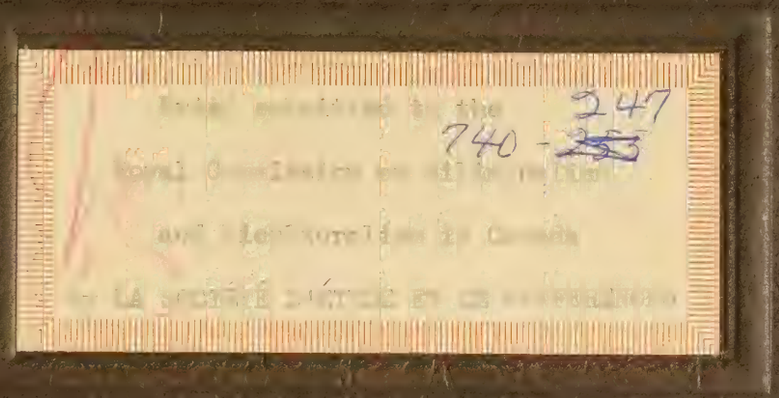
347
740 -

740 247

B R I E F

submitted to the

R O Y A L C O M M I S S I O N

on

B I L I N G U A L I S M A N D B I C U L T U R A L I S M

I N C A N A D A

by

L A S O C I E T E D'E T U D E E T D E C O N F E R E N C E S

To Messrs. Davidson Dunton and André Laurendeau

co-chairmen,

and to the members of the

Royal Commission on

Bilingualism and Biculturalism in Canada

C O N T E N T S

page

HISTORICAL BACKGROUND OF THE SOCIETY:

Aim..... 1

Organization..... 1

Achievements..... 1

DEFINITION OF TERMS AND CONCRETE APPLICATIONS:

Biculturalism..... 3

Bilingualism..... 5

Prerequisites for their realization..... 7

Situation and atmosphere at the present time 7

Preliminary conclusion..... 10

INVESTIGATION AND GROUP REPLIES TO THE DUNTON-LAURENDEAU QUESTIONNAIRE..... 10

GENERAL RECOMMENDATIONS:

Canadian Press..... 21

Canadian Broadcasting Corporation..... 22

National Film Board..... 23

Civil Service..... 23

National Capital..... 24

Crown Corporations..... 24

Teaching of the Mother Tongue and the Second Language..... 25

National Institute of Bilingualism and Biculturalism..... 25

GENERAL CONCLUSION..... 27

HISTORICAL BACKGROUND OF THE SOCIETY

Aim The formation of the Société d'étude et de conférences, which today has the honour of submitting a brief to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, sprang from a desire shared by a group of women to intensify interest in the arts, science and literature and encourage a cultural climate favourable to the maintenance and development of the values inherent in their civilization.

It was not the intention of this group of women to develop as intellectuals, but rather to delve more deeply into the general culture first acquired during their years of formal schooling, and to round out their knowledge in such a way as to make them more aware of every aspect of human development. While intellectual solidarity was the keynote of the Society's foundation, its members resolutely thrust aside any suggestion of ivory tower intellectualism in their striving to become a centre of Canadian humanist culture.

Organization The founders proposed two kinds of activity:

1) The formation of study circles, consisting of eight to 12 members, which would meet regularly to discuss a given subject. Each member would contribute her share of research, analysis and opinion.

2) The organization of a series of lectures, which, because of the diversity of the subjects discussed and the personality of the lecturers, were envisaged as a window opened wide on every form of intellectual development.

These two kinds of activities reflected a double aim: they encouraged personal study and, as a complement, offered the necessary outside stimulus, with universal orientation.

Achievements These two kinds of activities have not been dropped by the Société d'étude et de conférences. The forms chosen were never rigid, and were easily adapted to changing circumstances and to the

groups which adopted them. Sometimes, for example, a study circle would diverge from the system of group work on a common subject to undertake more diversified projects; the lectures provided a meeting ground for the most varied personalities, both Canadian and foreign, who found in the series the opportunity to express their ideas and to engage in extremely fruitful exchanges of opinion. Victor Hoo, Jean-Paul Sartre, Albert Béguin, Robert Speaight, Jean-Louis Barrault, Marguerite Yourcenar, Scott Symons, Pierre Emmanuel, Jean LeMoyne, Fred Emmerson, George F. Stanley, Gratien Gélinas, Jean-Louis Gagnon, Henri Laugier, Jean Vallerand and Robert Lapalme were some of the guest speakers invited by the Société d'étude et de conférences.

The Society was founded in 1933, and incorporated under letters patent in 1942. It spread from Montreal, first throughout the province of Quebec, and then into Ontario, and it has been working toward the goal of a coast-to-coast organization. It now includes four lecture organizations, with committees in Montreal, Chicoutimi, Ottawa and Quebec; one hundred study groups, scattered over 20 cities, are affiliated to it, making a total of approximately eleven hundred active members. The members of most of these groups are of Canadian origin and of French culture; some, however, imclude several members of English culture and in recent years a number of New Canadian women. In addition to this membership are the subscribers to the Society's public meetings, who number about three hundred and are called associate members.

We stated at the beginning that our founders wished to avoid ivory-tower isolation; the founders and the leaders who succeeded them have organized such things as literary contests, promenade lectures at exhibitions, group museum tours, writers' conferences, lecture concerts, book fairs and film showings. In the field of the performing arts, they helped to launch a Canadian play,

published texts of speeches, book and theatre reviews, press reviews, and submitted briefs on radio and television to the Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences. Recently, they have interested themselves in the legal status of women, and they are now considering the possibility of participating in Confederation Centenary celebrations and the Universal Exhibition. The Society was also accepted as one of the organizations cooperating with the Canadian National Commission for Unesco, and it plans to play a more active rôle in this field in the future. Toward this end, the Society has just founded a Unesco-Société d'étude et de conférences liaison committee.

The Société d'étude et de conférences believes in the incalculable value of a living cultural tradition. Its members are aware that they live in a country having two cultures and two languages, and they believe that this duality can constitute a wonderful source of enrichment, even though it entails dangers which only a realistic and energetic policy can counteract. The Society believes, however, that it would be useless to formulate such policy unless it is founded on a common, distinct and universal comprehension of the factors essential to the survival of this duality. The Society would like to submit first of all the result of its examination of the vast subject of human culture and the various environments which determine its nature and development. These studies span -- and indeed could not do otherwise -- the concrete problems of communication and comprehension which are at the basis of Canada's biethnic and bilinguistic problem.

DEFINITION OF TERMS AND CONCRETE APPLICATIONS

Biculturalism We believe it is essential at the very outset to define the terms, at least as we understand them, when they are applied in turn to our country and to the individuals who inhabit it.

We believe that the culture of a country consists in a stock of acquired learning which confers on the country a way of life compatible with the emotional, artistic and intellectual needs of its inhabitants. This culture represents the assimilation of the mass of common traditions -- whether in manners and customs, in architecture or any other mode of expression. A collective and homogeneous way of life presupposes in the individuals possessing it a science of living derived from common sources, a knowledge of human realities acquired across the generations from similar experiences, shared in identical circumstances, which gave rise to identical receptivity. The culture of a country is the culture of all of its inhabitants, and the culture of an individual is the expression, in the form peculiar to him, of his science of living, of his corporal and spiritual unity -- his own sensitization to the amassed experience of civilizations.

If it is possible to think of a people in terms of biculturalism, it is unthinkable to apply the rule to an individual; it would be tantamount to dismembering him and expecting him to continue living. A bicultural country, then, can be conceived to be composed of individuals whose original formation stems from two different cultures and who express themselves according to their origin within the community. This formula excludes the notion of multiculturalism, and in the Canadian context recognizes the supremacy only of the two original cultures, leaving full freedom of choice between them to the other ethnic groups which are willing to accept integration into one or the other of these two cultures. This outlook is not only in conformity with the spirit of the Canadian constitution, since the country's pact of Confederation was concluded between two ethnic groups and not among several; it is also perfectly realistic.

In a young, rapidly expanding country, immigration brings in different elements every day, and the tower of Babel situation would

inevitably recur if each new culture were to demand full rights of recognition; its integration with one or the other of the existing groups provides a complementary contribution and a kind of new blood. In our view, this kind of integration does not mean that the new Canadian must systematically abandon the standard of values which formed his personality, but rather that he will make a contribution to a different cultural environment through a process of fusion rather than subordination of the one to the other. An immigrant has chosen to leave his country and somehow to break off his original ties; Canadians, whether of English or French origin, have made no such choice. They have in fact agreed to found a nation on the principle of equality between the two founding peoples and it is legitimate to consider each of these peoples as an exceptional case.

The problem of bilingualism, while it is to a certain extent bound up with the problem of biculturalism, concerns only individuals and can be applied only by extension to the country which they inhabit. Therefore, it appears to us that this Commissions's mandate is to examine and recommend the most likely means of making Canada a bicultural nation composed -- at least as far as its elite and governing classes are concerned -- of bilingual individuals.

Bilingualism Language is above all the primary vehicle of expression and, from this point of view, it is unthinkable to separate it from the culture of which it constitutes an element. In a bicultural country, it is absolutely essential that the members of each group have the opportunity of learning their own language thoroughly so that they can use it as their primary means of communication. It is almost equally important, however, for each group to acquire adequate knowledge of the other's language, so that it can be used, when necessary, as an authentic medium of mental exchange. But before serving as a medium of exchange of ideas, it must first serve as a means of knowledge and understanding. How can one understand those whom one

does not know, how can one learn to know those whom one never frequents, and how can one frequent those whom one does not understand? Thus the circle is closed off and threatens to remain closed.

There are several forms of bilingualism: in Canada, the practice of simultaneous translation appears, erroneously, to be one of them. This system confers on us a peculiar resemblance to a league of nations rather than a country, and in our view, it is the very negation of bilingualism, a proof that it does not exist and a reason for believing that it is not necessary. While at the present time it is a highly useful tool, we believe that it should at no time be considered a definitive solution. Within one country, the only kind of bilingualism which can be real and effective, therefore acceptable, is the kind which does away with the intermediary and allows the individuals concerned to communicate directly without the aid of a third person or an extraneous system. To speak two languages fluently is the highest form of bilingualism; another, which we consider quite acceptable, is probably more realistic because, being less demanding, it encourages contact between persons speaking different languages. This is the case where one person knows enough of the other's language to read it and understand it, while retaining the privilege of expressing himself in his own language. Extra effort and the attendant inevitable tension are avoided, both of which impede spontaneity and full expression.

We can clearly envisage the bicultural development of a country arising from the bilingualism of its citizens -- at least those belonging to the governing circles and the élite. Once these latter have learned to know, to understand and appreciate the other group's method of expression, they will naturally and reciprocally encourage it to flourish and thus contribute to making their country a nation deriving from the essence of the two ethnic groups -- one which will gradually forge a form of North-American civilization

which will be recognized as Canadian by both groups equally.

Prerequisites for their realization If it is possible to recommend -- and we shall try to do just that in this brief -- concrete measures to the leaders of this country, which they have the right and the duty to adopt to encourage bilingualism and biculturalism in Canada, we are still convinced that none of these problems will ever be on the way to solution until every Canadian realizes, and is convinced, that he must acquire an outlook which will make all of Canada habitable for every Canadian. On that day and on that day only will all Canadians have something in common; they will be ready not only to respect but to encourage the spirit and not the letter of their constitution.

Learning to accept coexistence, rather than merely submitting to it, is a task to be carried out at the personal level rather than at the institutional level, institutions reflecting after all only the interests of the individuals who create them. When every Canadian is completely devoted to British "fair play", no one will remain ignorant of the other's culture, nor will any one feel that he is submitting or condescending to it, so that resistance in all its forms will disappear.

Situation and atmosphere at the present time It seems to us that many Canadians of English origin expect the Canadians of French origin to formulate all the answers and discover all the solutions relating to this Commission's mandate, as though the problem were exclusively theirs. We have heard requests that the Commission's public sittings be held first in Quebec, in order to inform the other provinces as to the nature of the claims made by Canadians of French origin. Among other proposals, there was one -- which actually was later carried out -- to the effect that forums should be organized in the larger cities outside of Quebec, where two of the province's representatives would appear to explain their problems. This project, while basically praiseworthy in that

it demonstrates genuine goodwill and awareness of an equally genuine ignorance, points directly to a state of things which results from a purely theoretical knowledge of the culture of a French-speaking person. When we speak of making all of Canada habitable for all, we have in mind exactly this situation, which produces an odd conditioning in a French-Canadian who lives outside of Quebec.

Another example of what we mean when we talk of the need to transform attitudes can be seen right in the province of Quebec and concerns both ethnic groups. We mean the wall which rises between the two populations who have resided side by side for almost two centuries. The exceptions, even though numerous, only confirm the common rule which consists in practically ignoring one's fellow-citizens of the other language and culture, unless there is an actual obligation to meet them and perhaps to learn to know them. The president of the Canadian Broadcasting Corporation, a Montrealer, referred to this anomaly when he said that biculturalism could take many shapes and that it might mean, among other things, to "bring Montreal closer to Montreal".

If we can manage to achieve a common outlook toward bilingualism and biculturalism, an outlook acceptable to all, it may be possible to find a way for all Canadians to benefit from at least a minimum of education in common so that they can acquire a form of humanism compatible with either one of the two cultures which originally conditioned them. Since these two cultures have as a common denominator the fact that they are both western cultures, there is nothing fundamental to oppose or separate them. Many Canadians who have returned to their origins, whether in France or the British Isles, have come home more fully aware of their own affinities and more anxious to preserve them.

The fact that there is no real opposition between our two cultures would not in itself constitute a force for unity, were it not that we are all beginning to share a common desire to resist the

invasion of American culture. It can be affirmed, we believe, that Canadians, at least at the present time, are a special kind of North Americans who have remained distinct from their southern neighbours. Recently, it appears to us that the fear of Americanization is becoming more and more acute among the élite everywhere in Canada; it seems particularly acute among the English element, for obvious reasons. For once, the language obstacle is working in favour of the French element of the country; it facilitates the preservation of identity and could become a force worthy of encouragement in this context. It remains to be seen, however, whether the English-Canadian is willing to regard this language obstacle as a sufficiently strong bulwark, not to persuade him to become French, but to influence him to promote the spread of a cultural heritage not his own. Helping another to safeguard his origins might also act as an effective stimulus to protect his own. While theoretically this may be possible, can it be realized in practice?

This is, of necessity, a long-term project, and it is absurd to believe that people who have today reached the age of forty will ever become the kind of Canadians we think they should be, unless they are that kind already -- and it is encouraging to note that some do exist. But it can apply to the generations who are growing up and gradually its results should begin to show within fifteen to twenty years.

A prominent businessman declared that, in his opinion, culture was "above all, improvement of self and appreciation of others". This definition corresponds exactly to our view, since we believe that culture brings about heightened sensitivity to oneself and others. It is therefore sensible to assume that if every Canadian assimilates his own culture, he will become more closely identified and more sensitive to the culture of his compatriots. Biculturalism will then be realizable, because it will be an actual part of life and it will possess an authentic foundation to which all can refer.

Preliminary conclusion

We must admit that today Canada is not one nation, but two, suffering from a non-complementary duality. Our problem is to render the two parts of this duality complementary to each other. In the attempt to achieve this, Canadians must ask themselves certain questions and answer them honestly. We believe that their answers will tell the members of this Commission the following things:

A - Whether this country's two groups of citizens have enough affinity for each other to work together for a common future.

B - Whether Canada, with its two cultures, wants to remain bicultural and is ready to take the necessary -- and certainly very costly -- measures to do so.

C - To what extent people believe in bilingualism as a means of retaining biculturalism.

INVESTIGATION AND REPLIES TO THE DUNTON-LAURENDEAU QUESTIONNAIRE

With this end in view, we circulated to our members a questionnaire drawn up from statements made by Mr. Davidson Dunton and Mr. André Laurendeau at a public meeting in Ottawa last November 7. We would like to submit the results of this questionnaire to the Commission. We tried to follow as far as possible the order of the questions as stipulated by Order-in-Council 1963-1106, but it was often difficult to follow this rigidly, because in doing so we ran the risk of distorting our approach. We shall subsequently try to propose general solutions and submit a conclusion.

WHAT IS A BILINGUAL AND BICULTURAL STATE?

A - All replies stated that a bilingual state is one where two languages have equal legal status and equal importance. A large majority added that this equality of status and importance presupposes the opportunity for a citizen to pursue his entire education in his own language, and that this education should give

him the opportunity of learning the other language. In theory and in practice, bilingualism in Canada is a Utopian idea because it is impossible, even in official circles, to communicate, in every circumstance, in either French or English indiscriminately. This suggests that, in many cases, education in one language is not of much use since that language cannot be used at all times.

One group points out that in Ottawa, the Department of Immigration gives free English courses to New Canadians twice a week, and that no similar course in French is given, proving that the country is not generally considered bilingual. This system is considered discriminatory.

Another group states that the business affairs of a bilingual country should be national in character, and that all business enterprises which have contacts with the public should employ bilingual personnel to deal with the public's needs. It is not indicated whether, in the view of the study group, each member of a company's staff should speak both languages or whether some should be English-speaking and some French-speaking.

The general conclusion seems to be that official bilingualism, even if provided for by law, is a sterile thing unless it is voluntarily and universally desired. In this context it is noted that many English-Canadians study foreign languages-- Spanish, German, Russian, etc. -- before thinking of studying French.

B - A bicultural state is one where the intellectual and spiritual contribution of both cultures is a reality, where both influence the destiny of the country and benefit from the encouragement necessary to their development.

One of our study groups appears to believe that biculturalism is the immediate responsibility of the organizations in charge of national education. Generally, our members seem to feel that the issue of biculturalism cannot be separated from bilingualism, since a culture can scarcely develop apart from the language which is

part of it.

WHAT IS THE CONCRETE SIGNIFICANCE OF EQUALITY OF THE TWO LANGUAGES AND THE TWO CULTURES AND UNDER WHAT CONDITIONS CAN IT BE ACHIEVED?

The opinions of our study groups on this aspect of the problem are more divided. All of them believe that every individual should be able to earn his living using his own language, within the framework of his own culture. In an absolute sense, the entire country should be bilingual, but this appears an impossible goal, since the intellectual level of the people and demographic separations make it impossible.

In contrast to the Utopia where one could be understood throughout the country whether one spoke French or English, some of our members think that neither the English-Canadians nor the French-Canadians need be bilingual, except those in federal government, all of whose representatives should be bilingual. This idea seems to suggest two strong, flourishing, unilingual cultural "blocs", living side by side in a single political state, where only the administration would have to practice bilingualism. Other groups insist that the élite should be perfectly bilingual, in the conviction that it is absurd to consider oneself cultured if one inhabits a bicultural nation without speaking the two languages which characterize the dual culture. These groups are aware of the unequal development of French culture vis-à-vis English culture and demand government intervention -- federal and provincial --, adult education, and intensive publicity efforts.

The problem of the Civil Service seems uppermost in the minds of all our members; they call for equal possibility for promotion to the highest levels, in the army as well as in the courts and government departments.

DO CANADIANS WANT THIS EQUALITY? WILL THEY ACCEPT THE CONDITIONS WITHOUT WHICH IT CANNOT BE ACHIEVED? WHAT WOULD BE THE CONTRIBUTION

OF OTHER ETHNIC GROUPS TO THE ENRICHMENT OF CANADIAN CULTURE? HOW CAN THE CONTRIBUTION OF OTHER ETHNIC GROUPS BE PROTECTED? FOR EXAMPLE: SHOULD IT BE BY TEACHING THEIR LANGUAGE IN THE SCHOOLS?

A - No one believes in the good intentions of all English-Canadians in this direction. Some groups replied with a categorical NO; others believe that the desire for equality was limited to a cultured élite who see a theoretical advantage in biculturalism; these groups do not, however, believe that the élite is ready to regard this as a vital problem and one for which it would be ready to make major sacrifices. In their view, the problem is totally different for the French-Canadian, and all believe that French-Canadians desire such equality. To achieve it, the proposal seems to favour the establishment of a system everywhere similar to that enjoyed by the English element of the Province of Quebec.

In summary, our groups believe that, for a French-Canadian, knowledge of English is a "must", while the converse has never been true. In view of this fact, several people ask the same question: if the other provinces are not bilingual, why should Quebec be? Such an approach is close to the idea outlined above of two unilingual cultural "blocs".

B - The contribution of other ethnic groups to Canada's cultural enrichment is warmly welcome everywhere. It is considered an incentive, an enrichment for the community and occasionally says that if each culture contributes "its positive original qualities, some of its roots will disappear and the parts will blend into a CANADIAN whole". Many of our members feel that multiculturalism is a valuable aid to understanding and appreciation of others.

None, however, considered the idea of multiculturalism in an absolute sense; the Canadian nation remains a nation consisting

of two dominant cultures, those of the two groups who signed the Pact of Confederation. New Canadians come not to change the country but to adapt to it socially and they should respect its duality. For the New Canadian to learn to know his new country, wherever he settles in Canada, he should never be oriented toward only one of the two cultures, and it should be possible for him to acquaint himself with both official languages.

The problem of schools for New Canadians especially interests some of our members. Only one circle is actually in favour of New Canadian schools in areas where there are large, homogeneous groups; in such areas, the other circles are inclined to favour several hours of instruction per week in the language common to the group. One other circle even believes that the second language taught should be that of the New Canadian group rather than the second official language.

In general, all are in agreement to respect the New Canadians' way of life and to encourage all activities of their regional groups. It was suggested that in order to diffuse their cultural achievements, the press, radio and television should on occasion accord more coverage to their cultural activities.

TO WHAT EXTENT CAN IT BE SAID THAT THERE ARE OR THERE ARE NOT TWO DISTINCT NATIONS IN CANADA TO WHICH OTHER ETHNIC GROUPS ARE ATTACHED, OR WHAT IS YOUR CONCEPTION OF CANADIAN SOCIETY AND WHAT ARE THE FACTORS COMMON TO OUR TWO CULTURES WHICH WOULD DEFINE US AS CANADIANS?

One member of English origin, who lives in the province of Quebec, declares that we are two nations differentiated by language, history, music, theatre, literature; unity prevails in the fields of international relations and defense policy. This member points to progress made toward true unity and she suggests that Quebeckers should spend their vacations outside of their

province to arrive at a better understanding of their compatriots.

One of our study circles views Canadian society as a federation of independent states, while most of our groups see in our way of life, our moral standards, our love of liberty, our economic interests, our political thought, our struggle against Americanization and even our enthusiasm for the same sports, powerful factors for unity. No one, however, quite believes that Canada consists of one nation, but rather of two distinct groups which coexist in Quebec and one of which dominates the rest of the country, with all the other ethnic groups grafted to it.

Our common outlook does not seem sufficiently complete to make us one nation. It could become more genuine if we could rally to the same symbols -- especially a flag and a national anthem --, if we shared the same needs and granted the same advantages to the two ethnic groups, and if there were easy and general access to our two literatures. The literature of each language seems completely closed off from the other; works are not immediately translated into the other language, and, in fact, when they are, it is often for publication in foreign countries. There are even examples of Canadian novels being translated into foreign languages before translation into either English or French, as the case may be.

One other unity theme mentioned by our members is that of history, but all who mentioned it agree that at present in Canada the teaching of history is not favourable to unity; in fact it often tends to be a factor giving rise to incomprehension and disunity.

Plastic arts and painting, where bilingualism does not enter, appear more homogeneous and even likely to reveal an authentic Canadian personality.

DOES THE PROGRESS OF BILINGUALISM IN CANADA MEAN THAT ALL THOSE WHO FUNCTION ON A NATIONAL LEVEL SHOULD SPEAK, OR AT LEAST UNDERSTAND, THE TWO OFFICIAL LANGUAGES?

The response to this question was absolutely unanimous: anyone whose activity is on a national level should be bilingual, that is, he should not only understand but speak the two languages.

All agree that activity on a national level includes everything under Ottawa's jurisdiction-- federal courts, the government administrative service, the two Houses of Parliament, including not only their employees but Members and Senators. This is equivalent to saying that at the national level every Canadian should be able in all circumstances to express himself in his own language without obstacle or discrimination. Bilingualism at the federal level should exist not only in Ottawa but in all federal offices across the country and in Canada's representation in foreign countries, especially in external affairs and commercial services.

Our members passed a severe judgment on external affairs, as they cannot agree that any aspirant to a diplomatic career should be other than perfectly bilingual. This requirement is in no way fulfilled at the present time and it often happens that our diplomats, if they are not unilingual, are fluent in a language other than the second official language of the country they represent. This situation is considered discriminatory and absolutely intolerable.

In the eyes of some, the requirement of bilingualism goes even further: it is considered essential in every public place in Canada, such as hotels, restaurants, department stores, parks, museums, and transportation -- railroads, shipping companies, airlines.

HAVE YOU EXPERIENCED DIFFICULTIES BECAUSE OF YOUR LANGUAGE IN YOUR RELATIONS WITH ORGANIZATIONS OR COMPANIES TO WHICH YOU BELONG OR WITH WHICH YOU HAVE HAD DEALINGS?

Several groups, whose members speak both languages, had no comment to make but admitted that they were poor judges of the question since they were bilingual.

Groups replying in the affirmative appear more uni-

lingual -- actually, more exclusively French -- and they point to two sorts of difficulties. One is not having been able to make oneself understood in various public places, such as museums, department stores, the federal Parliament buildings, transportation services. The other difficulty particularly concerns possibilities of advancement in industry, whether public or private, where, between two people with equal qualifications, the preference goes automatically to the English-speaking employee. This latter complaint seems generalized in all forms of employment, although no specific cases were cited.

One circle mentioned the prejudices held about the quality of French in general use, and quoted a specific example: in an Ottawa school one of the teachers joined some of his pupils in ridiculing the French spoken and written in Canada.

IN THE PROVINCE OF QUEBEC THE FRENCH AND ENGLISH LANGUAGES ARE OFFICIAL IN THE SENSE THAT THEY ARE USED IN THE STATUTES, IN THE LEGISLATIVE DEBATES AND BEFORE ALL PROVINCIAL COURTS. WOULD IT BE ADVISABLE TO EXTEND THIS BILINGUALISM TO ALL THE PROVINCES, OR DO YOU THINK THAT THE SYSTEM SHOULD APPLY IN ANY PROVINCE WHERE THERE IS A LARGE FRENCH OR ENGLISH MINORITY?

Here again opinion is somewhat divided, but, in general, the majority believe that bilingualism as practised in the province of Quebec should be extended. Differences occur on the degree to which it should be extended. Some think that the Quebec system should constitute an example to be followed everywhere in Canada; others think that it should be followed in any province where a large enough minority requires it; still others specify New Brunswick, Ontario and even Manitoba as provinces sufficiently French to justify it. Another group suggests that, though official bilingualism in the other provinces would be desirable, it would be

difficult to impose.

DO YOU BELIEVE THAT THE CAPITAL OF CANADA SHOULD BE AN AUTONOMOUS FEDERAL DISTRICT WHERE THE TWO CULTURES COULD BE EXPRESSED AND WHERE THE TWO OFFICIAL LANGUAGES COULD BE USED ON A BASIS OF EQUALITY?

The vast majority answered in the affirmative with respect to the question of bilingualism and biculturalism, but some circles see no necessity of creating an autonomous federal district to this end, and would prefer that Ottawa retain its status as a city of Ontario.

DO YOU THINK THAT THE INFORMATION MEDIA, SUCH AS CANADIAN PRESS, CANADIAN BROADCASTING CORPORATION AND THE NATIONAL FILM BOARD COULD DO MORE TO PROMOTE THE CONCEPT OF EQUALITY AND KNOWLEDGE OF OUR CULTURAL HERITAGE?

The most serious grievance on the subject is held against Canadian Press, which is reproached with a lack of objectivity and its "different" orientation of news. Some groups also consider the National Film Board an organization whose work is better known in foreign countries than in Canada, and they call for a different distribution policy on its part. The Canadian Broadcasting Corporation is, in the minds of all, the great medium of communication and influence for unity and they demand bilingual productions, and joint productions undertaken by the two networks, such as one recently broadcast which emanated simultaneously from Toronto and Montreal. This kind of production is the most concrete example of bicultural expression in the country.

In general, they ask for a more continuous and much more sustained effort from these bodies.

DO YOU BELIEVE THAT CHILDREN EVERYWHERE IN CANADA SHOULD HAVE THE OPPORTUNITY FOR EDUCATION IN FRENCH OR IN ENGLISH ACCORDING TO THEIR ETHNIC ORIGIN?

Our investigation shows that not one of our members would admit that it could be otherwise. All demand unequivocally not only the right to this opportunity but its practical realization. Realization seems to them to be conditional on one major factor: the numerical importance of the minority groups isolated within a different ethnic community. In Quebec there are two school systems, one English, the other French. In the eyes of our members this is the ideal system. They recognize, of course, that such a system is difficult to establish in places where the French element is practically submerged in an Anglo-Saxon sea. Here, one group suggests the institution of bilingual schools for all children, whatever their origin, as they think this solution is more practicable and fairer; another group is violently opposed to the idea, believing that such a system can produce only hybrids and that a heterogeneous culture should never be imposed on anyone.

When the problem of minorities in the educational system comes up, everyone takes a strong stand; they call for abolition of the separate school system and retention of a single public school system which would serve both ethnic groups, whether minority or majority. It is apparent that it is necessary to do away with the restrictive formulas which the separate schools now suffer from, such as the unfair division of tax monies, with most of the taxes paid by large companies going to the public school system.

The question of maintenance of confessionality does not appear a major obstacle to achieving this standardization, since no one mentioned it. Nor do our members shy away from intervention by the federal government; they even recommend that it ask the provinces to extend bilingualism in education. With regard to schools administered by the federal government -- those for the armed forces outside the country -- they demand that teaching be available in both languages, that is, in English to children of English origin, and in French to children of French origin.

The consensus is that knowledge of both cultures should be an accomplishment of the cultivated classes of both origins, through an appropriate school program. One study circle calls for the institution of a permanent office for cultural affairs to examine the modalities of such a program.

TO WHAT EXTENT SHOULD INSTRUCTION IN THE SECOND OFFICIAL LANGUAGE BE AVAILABLE TO MINORITIES EVERYWHERE IN CANADA?

The majority would wish that instruction in French, the country's second official language, be made obligatory throughout Canada, and that it be as readily available as English instruction in the province of Quebec. Some circles believe that French instruction should begin at the primary level and continue through the collegiate years; others suggest that the spoken language be taught in the primary years, the written language during secondary schooling. A smaller, less exacting group, calls for instruction in French only in places where there is a nucleus of French speaking people; they specify that "nucleus" is to be interpreted as a minimum of ten French-speaking people. Concerning instruction in English in areas where it is the second language, all agree that this is an almost universal practice now and no one is opposed to it.

COULD YOUR CONCEPTION OF THE EQUALITY OF THE TWO CULTURES LEAD YOU TO ENVISAGE CONSTITUTIONAL AMENDMENTS?

Most groups replied in the affirmative, but with different conceptions, such as: regrouping the provinces into four federated states; constitution of a republic; clearer redefinition of the functions of the central government; achievement of equal official status for the two languages in all provinces and more specific legislation for the protection of the official minority wherever it is situated.

One group doubts that constitutional amendment is

an adequate solution, and several others expressed the view that the problem lies more in a mental attitude than in the law. The general conclusion might be said to be that if the atmosphere does not change, any amendment would be futile.

GENERAL RECOMMENDATIONS

Based on the attitude of members of our study groups and on the extremely detailed examination carried out by the sub-committee responsible for preparing this brief, there follow here the concrete recommendations submitted by the Société d'étude et de conférences to the Commission.

Obviously there is no magic formula capable of setting everything right; it is a question of making certain improvements in existing organizations and launching some new undertakings, especially setting up a pivotal organization which would channel various efforts in the right direction and thus serve as a particularly effective instrument in planning. These suggestions could be part of the objectives to be worked for through a transformed federalism, which we believe is the only formula left which can honestly be tried out as a means of maintaining Confederation.

CANADIAN PRESS: In general, we find that newspaper people yield too often to the demands of daily sensationalism rather than to those of truth and objectivity. From the point of view of news alone, this tendency often leads to improvisation and error. Such shortcomingsare particularly serious in the present situation, since they contribute to the perpetuation of misunderstanding and lack of knowledge between the two ethnic groups. It appears to us impossible to build a real basis for understanding if the entire country is not made uniformly aware of facts.

The lack of cohesion between the different news agencies and other media of information appears responsible for the lack of impartiality and truthfulness which we have just mentioned. Moreover, in the bicultural parts of this country -- Quebec, Ontario

and New Brunswick -- we know of no newspaper which regularly attaches equal importance to cultural manifestations of the two ethnic groups. These things too are part of the news. We are living in a democracy, a fact which is precious to us; it is a system which forbids the government to interfere in editorial writing and in letters to the editor, which are expressions of opinion. By the same principle, it is doubtless difficult for the government to regulate the dissemination of news. Nonetheless, this aspect of the situation should at least be pointed out by the Commission to the heads of Canadian Press. There is an annual convention of news editors, editors and managing editors, which could be the occasion for grave warning and sober advice to the effect that they alter their position and become aware of the desirability of setting up a new, rigid and effective control policy.

CANADIAN BROADCASTING CORPORATION: Radio and television have an irreplaceable rôle to play in solving the problem of bilingualism and biculturalism. In this field, the government is the financier of the state network, by far the most powerful in Canada, and only the government can authorize the expenditure necessary to extend the French television network across the country. This step must be taken immediately, since it is absurd to claim to want to preserve a language without giving isolated and scattered minorities the opportunity of hearing it constantly, at least on the national network.

Also, the Commission should advise the CBC directors to extend and increase across Canada the incidence of such programs as "Chez Hélène", intended for children from two to five years old. Through this sort of program, all Canadian children will have already understood, when they start school, that French is a living language on the same footing as their own language, and they will be unconsciously preparedto accept it as a normal part of their school studies.

Rigid and absolute control should be exercised as to the quality of the language used on the entire network. Incorrect speech, of which, in French, "joual" is the most common form, should no longer be tolerated under any circumstances; this jargon cannot be characterized as "local colour", nor can it be identified as part of the culture of an ethnic group. Vulgarity and stupidity, as well as incorrect speech, should be banished from advertising, as well.

The great prestige and information programs which CBC began to launch in connection with the sittings of this Commission, and which it is planning to augment in honour of the Centenary of Confederation should certainly be included in each year's programming, and should be undertaken as often as possible -- at least monthly, if not weekly. These programs should be broadcast simultaneously over both networks, and they should alternate with genuine co-productions, undertaken by the two networks, to present a concrete example of the sensitivity of the two ethnic groups toward common problems. This coproduction project should be studied in detail, so that it can be diversified enough to cover all the spheres of Canadian life.

Educational television throughout Canada should be a medium sensitized to biculturalism, as the education problem is a basic one in future English-French relations. We will return to this subject in another recommendation, as it plays a part in a wide program for education.

NATIONAL FILM BOARD: Just as the CBC, the National Film Board can be an influence for unity in the country. It seems to us that the Board could plan the production of a series of films designed to aid language study by illustrating audio-visual teaching methods; once produced, such films could be freely placed at the disposal of any organization which could use them.

CIVIL SERVICE: The Canadian Civil Service can no longer remain unilingual in any sector, which means that every federal civil servant should speak, or, at the very least, understand the two

official languages of the country, and at the upper level, he should be completely bilingual. This can be brought about gradually by giving courses to present civil servants and by requiring that future candidates be bilingual; another practical manner of reaching this goal is to include courses -- in English or French, as required -- in all university faculties which are likely to train potential civil service candidates.

In this context, a remark made in Alberta by a merchant illustrates the spirit in which we are formulating this recommendation. The merchant asked this question: "If one day a high post in the civil service was open to my son, would he have to learn French? If so, now is the time to prepare for it. One has to know what to expect." Our response to this question is that he will have to know French, and that now is the time for him to prepare for it.

Posts in the civil service should be enviable and attractive, and we should train for these positions a qualified class of society, of necessity bilingual and receptive to Canada's dual culture. If an entire class of society receives a minimum of training in common, there are strong chances that this same group will also share at least a few ideas on the subject of the Canadian reality.

NATIONAL CAPITAL: The capital of Canada can no longer remain a city of the province of Ontario. It should be an authentic symbol of Canada in its entirety and so should become a federal district which could reflect Canada's bilingualism and biculturalism in all its forms.

CROWN CORPORATIONS: Regular transfers, from one part of the country to another, of most of the employees of these corporations, especially in the transportation field: Air-Canada, Canadian National Railways, shipping companies, should advance the cause of bilingualism in a concrete manner.

TEACHING OF THE MOTHER TONGUE AND THE SECOND LANGUAGE: It seems indisputable that a bilingual country should possess an adequate educational system, and that it should provide to every Canadian, whether of French or English origin, the opportunity to pursue his primary and secondary education in his mother tongue. This would abolish the principle of separate bilingual schools for minority groups; instead, the desirable system would be the one in force in the province of Quebec for English education. It seems unthinkable that instruction in the second language should be a question of choice -- whether a choice to be made by the parents, the children, or the educational system. Study of the second language must be compulsory, and the second language must necessarily be the language of the other ethnic group which co-founded Confederation. Otherwise, it is utopian to claim that the Pact of Confederation is based on the mutual recognition and respect of the two French and English ethnic groups.

The program of instruction in the second language must be interesting, above all. It should not be limited to study of a more or less utilitarian vocabulary. The language should be a tool to awaken awareness of the richness of another culture, particularly of its literature which is so closely bound up with the spirit of the language. In this way, such instruction will contribute to the flowering of the individual, instead of being an imposed obligation. With such instruction, it will become more and more difficult to declare, as the editor-in-chief of the Montreal Star claimed publicly, that a French-Canadian who, out of a desire to advance in his employment, accepts a transfer outside of Quebec, is doomed, as is his family, to a kind of emotional sacrifice, because he will be obliged to give up part of the social standing which is his when he lives within his own ethnic group.

NATIONAL INSTITUTE OF BILINGUALISM AND BICULTURALISM: Just as the creation of The Arts Council of Canada was a logical result of the

Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences, we think that a National Institute of Bilingualism and Biculturalism would be a logical result of the work of this Commission.

This institute should function on a national scale and should act as the planning organ in charge of all permanent undertakings promoting bilingualism and biculturalism. It would act as a sort of director general in charge of coordination of the efforts initiated in every province.

Its immediate task would be to set up, in cooperation with the provincial governments, joint plans for elementary education. It should particularly draw up programs for educational television, plans for instruction in history, geography, literature and the two official languages at the primary and secondary level; teaching of the two official languages in those university faculties which may be training candidates for the civil service and politics; student exchanges between French-language and English-language universities; creation of vacation-time study-camps as meeting-places and as centres of audio-visual teaching and centres for any other activities likely to solve the problems of communication and to enhance awareness of both groups to Canada's dual culture.

The Arts Council of Canada gives grants to individuals and institutions; the new organization could also give financial aid to action programs drawn up in collaboration with provincial governments in fields touching on education and organized recreation. This undertaking would be a method of reinterpreting the constitution instead of amending it; while the provinces would retain the right to legislate on matters of education, the objective would be -- as an English-speaking compatriot said at the preliminary sitting of this Commission -- "to plant the concept of biculturalism on a national scale so firmly and categorically that no provincial power could still think itself the sole guardian of the idea".

In other words, we firmly believe that if we succeed

in abolishing all forms of intellectual separatism, political demands will be transformed and many proposals for radical solutions will fade into obscurity because they will have no longer any emotional appeal.

GENERAL CONCLUSION

Our conclusions will be brief because they are a confirmation of the statement of principle outlined at the beginning of this brief. The Société d'étude et de conférences precisely defined its conception of the word culture as sensitization compatible with the spirit particular to an ethnic group.

Canada, issuing from two cultures, should move toward unity but not to unification, as it must preserve the characteristics of its two cultures. The route to follow will have to be a compromise, providing the largest possible number of Canadians with an education adequate for them to express in depth their own spirit, on the one hand, and to appreciate the spirit of the other group, on the other hand. While it may not be necessary for a Vancouver butcher to be bilingual, nor for his counterpart in Rimouski, it is indispensable that everyone working on the national level and the entire élite be bilingual. In this perspective, it seems logical to say that the more the French-Canadian is French, and the more the English-Canadian is English, the more each will feel strong and respected, the freer they will be in the areas of thought and action, and the more they will sincerely desire to master the country's second official language which will seem to them an indispensable part of their own self-realization, and the way to feel more profoundly at home anywhere in the country.

From this point of view, encouragement of bilingualism amounts to encouraging each individual to an improved knowledge of his own language; it then becomes a question of taking up a challenge and modifying an attitude of mind so that studies which often up to now

seemed a vexatious nuisance or a kind of persecution appear as an element for achievement of superiority and a constructive advantage.

We do not believe that there truly exists a Canadian culture, and we cannot entertain the thought of a culture coming to us from abroad. Culture cannot be built up from the outside; it springs from the inner maturing of individuals, and of the unity of each individual being. We can hope that improving means of intellectual and human training and increasing methods of communication will result one day in a true civilization.

We cannot terminate this brief without adding that all the consideration which we have given to these questions is academic and illusory, unless there exist today in Canada enough Canadians willing to work ceaselessly and with inflexible determination for the realization of this unity under the sign of bilingualism and biculturalism.

For the Société d'étude et de conférences,

Marie R. Roberge

Madame Marie R. Roberge,
590 avenue McEachran,
Outremont, Montreal 8.

Members of the sub-committee in charge of this brief

Mme Marie R. Roberge
Mme Annette Rochon
Mme Andrée Paradis
Mlle Andrée Blain

Montreal, June 24, 1964.

CA1 E1
-63B22

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

Mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada

740-247

MEMOIRE

soumis à la

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

sur

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

AU CANADA

par la

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES

A MM. Davidson Dunton et André Laurendeau

coprésidents

et aux membres de la

Commission royale d'enquête sur

le bilinguisme et le biculturalisme au Canada

S O M M A I R E

page

HISTORIQUE DE LA SOCIETE:

But 1

Organisation 1

Réalisations 1

DEFINITION DES TERMES ET APPLICATION CONCRETE:

Biculturalisme 3

Bilinguisme 5

Conditions de leur réalisation 6

Situation et climat actuels 7

Conclusion préliminaire 10

ENQUETE ET REPONSES DES CERCLES AU QUESTIONNAIRE DUNTON-LAURENDEAU 10

RECOMMANDATIONS GENERALES:

La Presse Canadienne 22

La Société Radio-Canada 23

L'Office National du Film 24

Le fonctionnarisme 24

Une capitale nationale 25

Les grandes agences de l'Etat 25

Enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde 26

Institut national du bilinguisme et du biculturalisme 26

CONCLUSION GENERALE 28

HISTORIQUE DE LA SOCIETE

But — La Société d'étude et de conférences, qui a l'honneur de présenter aujourd'hui un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, est née du désir de quelques femmes de promouvoir le goût des arts, des sciences et des lettres et de favoriser ainsi un climat culturel propice au maintien et au développement des valeurs propres à une civilisation dont elles sont issues.

Ces quelques femmes ne se sont pas données pour but de former des érudites mais bien plutôt d'approfondir une culture générale qui soit en quelque sorte le prolongement des notions acquises au cours d'une formation première et de compléter ainsi des connaissances susceptibles de les rendre plus sensibles à toutes les formes du développement humain. Fondée sous le signe de la solidarité intellectuelle, la dite Société a délibérément écarté au départ toutes les possibilités de vivre en vase clos et a voulu être un centre de culture canadienne et humaniste.

Organisation — Ses fondatrices ont proposé deux formes d'action:

1) De se grouper en cercles d'étude de huit à douze membres et de se réunir régulièrement afin de discuter un sujet choisi sur lequel chacune apporterait sa part de recherche, d'analyse et de considérations.

2) D'organiser une série de causeries qui, par la diversité des sujets traités et par la personnalité des invités, seraient en quelque sorte une fenêtre largement ouverte sur toutes les formes d'évolution de l'esprit.

Ces deux formules réflétaient une double préoccupation: fournir l'occasion d'une réflexion personnelle et offrir, de façon complémentaire, le stimulant indispensable d'un apport extérieur centré sur l'universel.

Réalisations — Ces deux formules n'ont pas cessé d'exister à la Société d'étude et de conférences. N'étant pas rigides au départ, elles ont pu facilement s'adapter

aux circonstances de l'heure et des milieux qui les ont adoptées. C'est ainsi, par exemple, que le cercle d'étude a parfois modifié son travail de groupe autour du même sujet, pour s'intéresser à des projets plus diversifiés; quant à la tribune publique, elle est demeurée le foyer de rencontres des personnalités les plus diverses, tant canadiennes qu'étrangères, qui y ont trouvé l'occasion de s'exprimer et d'y provoquer des échanges extrêmement fructueux. Victor Hoo, Jean-Paul Sartre, Albert Béguin, Robert Speaight, Jean-Louis Barrault, Marguerite Yourcenar, Scott Symons, Pierre Emmanuel, Jean LeMoyne, Fred Emmerson, George F. Stanley, Gratien Gélinas, Jean-Louis Gagnon, Henri Laugier, Jean Vallerand, Robert Lapalme, figurent, entr'autres, parmi les invités de la Société d'étude et de conférences.

Fondée en 1933, incorporée par lettres patentes en 1942, elle a rayonné de Montréal, à travers la Province de Québec d'abord, puis en Ontario et elle travaille toujours à s'implanter tant à l'ouest qu'à l'est de ce vaste pays. Elle possède actuellement quatre tribunes de conférences, un comité à Montréal, à Chicoutimi, à Ottawa et à Québec; cent cercles d'étude, distribués dans vingt villes, y sont affiliés, ce qui donne un chiffre global d'environ onze cents membres actifs. Ces groupes, dans l'ensemble, sont d'origine canadienne et de culture française, certains d'entr'eux cependant comptent plusieurs membres de culture anglaise et depuis quelques années, un bon nombre de Néo-Canadiennes. A ce groupe initial, s'ajoutent les abonnés aux séances publiques, environ trois cents personnes, connues sous le nom de membres associés.

Nous disions au début que les fondatrices avaient voulu écarter toute possibilité de vivre en vase clos; celles-ci d'abord, puis celles qui leur ont succédé à la direction du groupe ont tour à tour organisé des concours littéraires, des conférences-promenades aux expositions, des visites en groupe aux musées, des rencontres d'écrivains, des concerts-causeries, des Salons du Livre, des

projections de films; dans le domaine du spectacle, elles ont participé au lancement d'une pièce canadienne, elles ont aussi publié des textes de conférences, des critiques de livres, de théâtre, des revues de presse, elles ont présenté des mémoires à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, sur la radio et la télévision. Tout dernièrement, elles se sont intéressées au statut juridique de la femme et elles étudient présentement la possibilité de participer aux fêtes du Centenaire de la Confédération et à l'Exposition Universelle. De plus, la Société a été acceptée comme un des organismes de coopération de la Commission Nationale Canadienne pour l'Unesco et elle espère y jouer, dans l'avenir, un rôle plus actif. A cet effet, elle vient de former un comité de liaison Unesco-Société d'étude et de conférences.

La Société d'étude et de conférences croit à la valeur inestimable d'une tradition culturelle vécue. Elle est aussi consciente de vivre dans un pays qui possède deux cultures et deux langues et à ses yeux, cette dualité peut être une merveilleuse source d'enrichissement même si elle comporte des dangers qu'il importe de circonscrire par une politique réaliste et énergique. La dite Société croit toutefois qu'il serait vain de penser à formuler pareille politique, si celle-ci ne s'appuie pas d'abord sur une même conception très nette et très généralisée des facteurs essentiels à la survie de cette dualité, et elle désire soumettre, en tout premier lieu, le résultat de ses réflexions sur un sujet aussi vaste que celui de la culture humaine et des différents conditionnements qui en déterminent la nature et le rayonnement. Ces réflexions chevauchent - au point de ne pouvoir s'en séparer un seul instant - le problème concret de communication et de compréhension qui est à la base du problème biethnique et bilinguistique du Canada.

DEFINITION DES TERMES ET APPLICATION CONCRETE

Biculturalisme Il nous paraît essentiel de définir, au départ, les termes, tels du moins que nous les concevons quand il s'agit de les appliquer à notre pays d'abord, aux individus qui l'habitent ensuite.

Nous croyons que la culture d'un pays est un bagage d'acquits qui donne à ce pays un mode de vivre conforme aux besoins tant émotionnels qu'artistiques et intellectuels des individus qui l'habitent. Cette culture est l'assimilation de l'ensemble des traditions communes - aussi bien les moeurs que la forme d'architecture ou tout autre moyen de s'exprimer -. Un mode de vie collectif et homogène suppose chez les individus qui le possèdent une science de vivre puisée à des sources communes, une connaissance des réalités humaines acquise à travers les générations par des expériences semblables vécues ensemble dans des circonstances identiques et ayant créé la même forme de disponibilité. La culture d'un pays c'est la culture de l'ensemble de ses habitants et la culture d'un individu c'est l'expression, sous la forme qui lui est propre, de sa science de vivre, de son unité charnelle et spirituelle, c'est en quelque sorte sa forme de sensibilisation aux acquits des civilisations.

S'il est possible de penser à un peuple en terme de biculturalisme, il est par contre impensable d'appliquer la même loi à l'individu, autant vouloir le démembrer et supposer qu'il puisse encore vivre. Un pays biculturel se conçoit donc comme étant composé d'individus dont la formation originelle vient de deux cultures différentes et qui s'expriment, chacun suivant son génie au sein de la communauté. Cette formule exclut donc l'idée du multiculturalisme et ne reconnaît, dans le contexte canadien, droit de primauté qu'à deux cultures initiales, laissant entière liberté de choix - quant à ces deux-là - aux autres groupes ethniques qui acceptent en connaissance de cause de s'intégrer à l'une ou à l'autre de ces cultures. Cette attitude, en plus d'être conforme à l'esprit de la Constitution Canadienne, puisque le pacte confédératif de ce pays s'est fait entre deux et non plusieurs groupes ethniques, se croit tout à fait réaliste. Dans un pays jeune, en pleine voie d'expansion, l'immigration apporte chaque jour des éléments différents, l'aventure de la Tour de Babel ne pourrait que se répéter si chaque nouvelle culture allait revendiquer de façon absolue son droit de cité, tandis qu'au contraire l'intégration à l'un ou l'autre des

groupes déjà existants, devient un apport complémentaire et une sorte de sang nouveau. Cette intégration ne signifie pas à nos yeux un abandon systématique, chez le nouveau Canadien, des valeurs qui l'ont formé, mais plutôt une addition à un fonds culturel différent, dans le sens de la fusion plutôt que de la primauté. L'immigrant a accepté de quitter son pays et de se désolidariser, en quelque sorte, de ses liens originels; ni le Canadien d'origine anglaise, ni le Canadien d'origine française n'a fait de pareil choix, il a même accepté de fonder une nation sur le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée et il est juste de considérer que pour chacun d'eux, son cas est un cas d'exception.

Le problème du bilinguisme, même s'il a en quelque sorte partie liée avec celui du biculturalisme, concerne cependant les individus et ne s'applique que par voie de conséquence au pays qui les abrite. Par suite, il nous paraît que le mandat de cette Commission est d'étudier et de recommander les moyens les plus aptes à faire du Canada une nation biculturelle composée - quant à toute l'élite et à tous les dirigeants, du moins - d'individus bilingues.

Bilinguisme La langue est avant tout le grand véhicule d'expression et à ce point de vue il est impensable de vouloir la séparer de la culture dont elle est un des éléments. Dans un pays biculturel, il est de nécessité absolue que chaque groupe possède les moyens de connaître à fond et de s'exprimer dans sa propre langue, mais il est à peu près aussi important pour chacun de connaître suffisamment la langue de l'autre, afin que celle-ci soit à l'occasion un authentique et réel médium d'échange, et pour l'être qu'elle soit d'abord un médium de connaissance et de compréhension. Comment peut-on comprendre ceux qu'on ne connaît pas, comment peut-on connaître ceux qu'on ne fréquente pas et comment peut-on fréquenter ceux qu'on ne comprend pas. De cette façon, la boucle est fermée et risque de ne jamais s'ouvrir.

Il y a plusieurs formes de bilinguisme: la pratique de la traduction simultanée semble à tort en être une au Canada. Cette formule nous identifie

étrangement à une Société des Nations, beaucoup plus qu'à un pays et à nos yeux elle est la négation même du bilinguisme, la preuve qu'il n'existe pas et la raison de croire qu'on puisse s'en passer. Nous croyons donc que, même si elle est actuellement un précieux instrument de travail, elle ne doit en aucun temps être considérée comme une solution définitive. La seule forme de bilinguisme qui soit, au sein d'un même pays, réelle et efficace, par conséquent acceptable, est celle qui permet de se passer d'intermédiaire et rend possible à l'individu concerné de communiquer directement sans l'aide d'un système ou d'une personne interposée. Parler couramment deux langues est la forme la plus perfectionnée du bilinguisme; il en est une autre qui nous paraît tout aussi acceptable et qui risque d'être plus réaliste parce que moins exigeante, elle favorise davantage les contacts. Cette forme consiste à posséder suffisamment la langue de l'interlocuteur pour le lire et le comprendre, tout en conservant le privilège de s'exprimer soi-même dans son propre idiome, afin d'éviter tout effort additionnel et toute tension inévitable, nuisibles à la spontanéité et aux pleins moyens d'expression.

Nous voyons parfaitement le développement biculturel d'un pays découler du bilinguisme de ses habitants - au moins de toute sa classe dirigeante et de toute son élite - lesquels ayant appris à connaître, à comprendre, à apprécier les moyens d'expression de l'autre ont favorisé tout naturellement et réciproquement ses moyens d'expression et ont contribué à faire de leur pays une nation qui emprunte au génie respectif de deux groupes ethniques et se forge graduellement une forme de civilisation nord-américaine qui soit sentie comme canadienne autant par l'un que par l'autre groupe.

Conditions de leur réalisation S'il est possible de recommander - nous tâcherons de le faire au cours de ce mémoire - aux dirigeants de ce pays des mesures concrètes qu'ils ont le droit et le devoir d'appliquer, pour favoriser le bilinguisme et le biculturalisme du Canada, nous demeurons toutefois convaincues que tous les problèmes ne seront

vraiment en voie de se résoudre que le jour où chaque Canadien sera conscient et convaincu qu'il s'agit pour lui de posséder une attitude d'esprit qui rende tout le Canada habitable à tous les Canadiens. Ce jour-là, et ce jour-là seulement tous les Canadiens auront quelque chose en commun, ils seront prêts non seulement à respecter mais à favoriser l'esprit et non la lettre de leur Constitution.

Accepter et non se soumettre à la coexistence est un travail qui doit se faire au niveau des individus, peut-être encore plus qu'à celui des institutions, celles-ci n'étant après tout que le reflet des préoccupations des individus qui les font. Quand chaque Canadien pratiquera de façon intégrale le "fair play" britannique - il y a des expressions qui appartiennent trop au génie d'une langue pour songer à les traduire - personne n'ignorera plus la culture de l'autre, personne non plus n'aura l'impression de la subir ou d'y condescendre et de cette façon toutes les formes de refus seront abolies.

Situation et climat actuels

Il nous semble que beaucoup de Canadiens d'origine anglaise attendent des Canadiens d'origine française la formulation de toutes les réponses et la découverte de toutes les solutions en rapport avec le mandat de cette Commission, comme si ce problème était exclusivement le leur. Il nous est arrivé d'entendre demander que les séances publiques de la Commission aient d'abord lieu dans le Québec afin de renseigner les autres provinces sur la nature des revendications des Canadiens d'origine française. Parmi d'autres projets, il en est un - qui s'est d'ailleurs réalisé par la suite - qui consiste à organiser des rencontres-forums, dans les principales villes hors du Québec, au cours desquelles deux de ses représentants iraient expliquer leurs problèmes. Cette initiative, excellente en soi puisqu'elle indique une bonne volonté réelle et la conscience d'une ignorance tout aussi réelle, nous fait toucher du doigt un état de fait, résultat d'une connaissance exclusivement théorique de la culture de l'individu d'expression française. Quand

nous parlons de rendre tout le Canada habitable à tous, nous pensons justement à cet état de fait qui conditionne étrangement le Canadien français appelé à vivre hors du Québec.

Un autre exemple de ce que nous entendons par la réforme d'un état d'esprit se situe dans la Province de Québec même et met en cause les deux éléments ethniques. Nous voulons parler de cette cloison de fait qui existe à Montréal entre les deux populations qui y coexistent depuis bientôt deux siècles. Les exceptions, même si elles sont nombreuses, ne font que confirmer la règle commune qui est pratiquement d'ignorer son concitoyen de l'autre langue et de l'autre culture, sauf s'il y a obligation formelle de le rencontrer et d'arriver peut-être à le connaître. Le président de la Société Radio-Canada, montréalais d'origine, signalait cette anomalie quand il disait que le biculturalisme pouvait prendre toutes sortes d'aspects et qu'il pouvait signifier entr'autres de "rendre Montréal plus près de Montréal".

Si nous parvenons à unifier notre attitude d'esprit vis-à-vis le bilinguisme et le biculturalisme, dans le sens qu'elle soit acceptable pour tous, il sera peut-être possible d'arriver à trouver une formule qui permette à tous les Canadiens de recevoir un minimum de formation commune leur permettant d'acquérir une forme d'humanisme conciliable avec l'une et l'autre des deux cultures qui les auront d'abord formés. Ces deux cultures ayant à prime abord, comme dénominateur commun, d'être toutes deux occidentales, il n'y a rien de primordial qui les oppose ou les sépare, et bien des Canadiens qui sont retournés aux sources, soit en France soit aux îles Britanniques, en sont revenus plus conscients de leurs affinités et plus prêts à les conserver.

Le fait que nos cultures ne soient pas opposées l'une à l'autre ne serait pas en soi un facteur d'unité s'il ne se concrétisait chez nous dans une commune résistance à l'envahissement de la culture américaine. Nous croyons pouvoir affirmer que, pour le moment du moins, les Canadiens sont encore dans l'ensemble des Nord-

Américains qui sont demeurés différents de leurs voisins du sud. Depuis quelque temps surtout, il nous semble que la crainte de l'américanisation se dessine de plus en plus au sein de l'élite partout au Canada et elle paraît particulièrement vive chez l'élément anglais, pour des raisons qui sont évidentes. Pour une fois, l'obstacle de la langue joue en faveur de l'élément français de ce pays, il lui permet de préserver plus facilement son identité et il pourrait devenir une force agissante digne d'être appuyée. Il reste cependant à savoir si l'Anglo-Canadien est prêt à considérer cet obstacle comme un rempart suffisamment fort, non pas pour l'inciter à devenir lui-même Français mais pour le décider à promouvoir le rayonnement d'un héritage culturel qui n'est pas le sien. Aider l'autre à préserver ses sources, ne pourrait-il pas être également un stimulant efficace pour retourner aux siennes? Mais, ce qui, à la rigueur, peut paraître réalisable en idée, l'est-il également en pratique?

Ce projet est nécessairement à long terme et il est impensable de croire que les gens qui ont aujourd'hui quarante ans deviendront jamais un jour des Canadiens tels que nous croyons qu'ils devraient être, à moins qu'ils ne le soient déjà - et il est heureux de constater qu'il en existe. Mais ce terme peut déjà être celui des générations montantes et commencer graduellement à faire sentir ses premiers effets d'ici quinze à vingt ans.

Un homme d'affaires éminent a dit qu'à son avis la culture était "avant tout affaire de perfectionnement de soi et d'appréciation d'autrui". Cette affirmation entre tout à fait dans notre ligne de pensée, étant donné que nous croyons justement que de la culture résulte la sensibilisation à soi-même et aux autres. Il n'est donc pas illogique de croire que si chaque Canadien assimile sa propre culture, plus il sera identifié, plus il deviendra sensible à la culture de son compatriote. Le biculturalisme sera alors vraiment possible puisqu'il sera vécu de façon concrète et qu'il aura des bases authentiques auxquelles chacun pourra se référer.

Conclusion préliminaire

Il n'y a pas à vrai dire, aujourd'hui, une seule nation canadienne mais deux nations qui souffrent d'un dualisme qui n'est pas complémentaire et notre problème c'est de le rendre complémentaire. Pour tenter d'y arriver, il faut absolument que les Canadiens se posent certaines questions et y répondent en toute honnêteté. Nous croyons que leurs réponses diront aux membres de la présente Commission:

A - Si les concitoyens de ce pays se trouvent assez d'affinité pour poursuivre ensemble un avenir commun.

B - Si le Canada, où existent deux cultures, veut demeurer biculturel et est prêt à prendre les mesures nécessaires certainement très coûteuses pour le demeurer.

C - Dans quelle mesure on croit au bilinguisme pour maintenir le biculturalisme.

ENQUETE ET REPONSES AU QUESTIONNAIRE DUNTON-LAURENDEAU

Dans ce but, nous avons soumis à nos membres un questionnaire puisé dans la déclaration de M. Davidson Dunton et dans celle de M. André Laurendeau faites le 7 novembre dernier, en séance publique à Ottawa. Nous désirons soumettre le résultat de ce questionnaire à la Commission. Nous avons tâché de respecter autant que possible l'ordre des questions prévues par l'arrêté en conseil 1963-1106, mais il nous a été souvent difficile de nous dresser une ligne de conduite aussi rigide parce qu'à vouloir trop respecter les termes, nous aurions risqué de fausser l'esprit dans lequel nous travaillons. Nous essaierons ensuite de proposer des solutions générales et d'apporter une conclusion.

QU'EST-CE QU'UN ETAT BILINGUE ET BICULTUREL?

A - Toutes les réponses indiquent qu'un état bilingue est celui où deux langues ont le même statut légal et la même importance. La grande majorité

ajoute que cette importance et cette légalité se manifestent par la possibilité absolue de recevoir toute l'éducation dans sa propre langue, laquelle éducation comprend également la possibilité d'apprendre l'autre. En théorie et en pratique, le bilinguisme est actuellement une utopie au Canada puisqu'il est impossible - même au niveau des services officiels - d'employer en toutes circonstances, indifféremment le français ou l'anglais, ce qui indique qu'il devient souvent moins utile d'être éduqué dans une langue si on ne peut pas toujours s'en servir.

Un cercle mentionne qu'à Ottawa, au ministère de l'immigration, on donne deux fois la semaine des cours gratuits d'anglais aux Néo-Canadiens et qu'il n'existe pas de cours identique en français, ce qui indique bien que ce pays n'est pas considéré bilingue dans son ensemble. Cette mesure est jugée discriminatoire.

Un autre cercle souligne qu'un pays bilingue se doit de posséder un commerce de caractère national et qu'en conséquence toutes les entreprises d'affaires qui ont nécessairement des contacts avec le public doivent posséder un personnel bilingue pour répondre aux exigences de chacun. Il n'indique pas cependant si chaque membre du personnel doit parler les deux langues ou s'il s'agit plutôt d'un certain nombre de langue anglaise et d'un autre de langue française.

La conclusion générale semble être qu'un bilinguisme officiel est stérile même s'il est écrit dans la loi, quand il ne s'y ajoute pas une bonne volonté généralisée et à ce sujet on fait remarquer que beaucoup de Canadiens anglais s'inscrivent à des cours de langues étrangères: espagnol, allemand, russe, etc., avant de songer à apprendre le français.

B- Un état biculturel est un état où l'apport intellectuel et spirituel de deux cultures est une réalité, c'est-à-dire qu'elles inspirent également les destins de ce pays et reçoivent l'encouragement nécessaire à leur épanouissement.

Un de nos groupes d'étude semble croire que le biculturalisme

est la responsabilité immédiate des organismes qui régissent l'éducation nationale. En général, la conception qu'on se fait du biculturalisme ne semble pas, dans l'esprit de nos membres, pouvoir se séparer de celle du bilinguisme, une culture pouvant difficilement rayonner sans l'apport immédiat de sa langue.

QUE SIGNIFIE CONCRETEMENT L'EGALITE DES DEUX LANGUES ET DES DEUX CULTURES ET DANS QUELLES CONDITIONS PEUT-ELLE ETRE REALISEE ?

Sur cet aspect du problème, l'opinion des cercles est plus diversifiée. Tous croient que chacun devrait avoir la possibilité de gagner sa vie dans sa propre langue et selon sa culture. Dans un sens absolu, tout le pays devrait être bilingue, mais cet absolu leur paraît irréalisable, le niveau intellectuel du peuple et son partage démographique le rendant impossible.

Devant l'utopie d'être compris partout dans le pays si l'on parle indifféremment le français ou l'anglais, certains croient que ni le Canadien français, ni le Canadien anglais n'a l'obligation d'être bilingue, sauf au niveau de l'état fédéral, où chaque officier qui le représente doit l'être nécessairement. Cette conception semble se rapprocher de celle de deux blocs culturels unilingues forts et rayonnants vivant côte à côte dans un même état politique où seule la fonction publique réclame le bilinguisme. Par contre, d'autres groupes réclament des élites un bilinguisme absolu trouvant qu'il est presqu'impensable de se prétendre cultivé quand on habite un pays biculturel sans posséder les deux langues qui rendent sensible cette double culture. Ces groupes, conscients de l'inégalité du rayonnement français, réclament pour l'obtenir l'intervention des gouvernements - tant fédéral que provinciaux -, l'éducation des adultes, une publicité intense.

Le problème du fonctionnarisme semble unanimement préoccuper tout le monde; on y réclame l'égalité des privilèges, concrétisée par l'égale accession

aux postes de commande tant dans l'armée qu'au sein des tribunaux et des divers ministères.

LES CANADIENS DESIRENT-ILS CETTE EGALITE? ACCEPTENT-ILS LES CONDITIONS SANS LESQUELLES ELLE NE SAURAIT ETRE OBTENUE? ET QUEL SERA L'APPORT DES AUTRES GROUPES ETHNIQUES A L'ENRICHISSEMENT DE LA CULTURE AU CANADA? COMMENT PEUT-ON SAUVEGARDER L'APPORT DES AUTRES GROUPES ETHNIQUES? PAR EXEMPLE: EN ENSEIGNANT LEUR LANGUE DANS LES ECOLES?

A - Personne ne croit à la bonne volonté absolue des Canadiens anglais à ce sujet. Certains cercles sont catégoriques et répondent par un NON définitif; d'autres limitent ce désir à celui d'une élite cultivée qui voit un avantage théorique au biculturalisme mais ils ne la croient pas prête à en faire un problème vital et à accepter de le résoudre par des sacrifices majeurs. Pour le Canadien français, le problème leur paraît tout différent et l'unanimité se fait autour du désir de cette égalité. La formule proposée semble être de réclamer partout l'équivalence de ce qu'on donne à l'élément anglais de la Province de Québec.

En résumé, nos cercles croient que pour le Canadien français connaître l'anglais est un "must" tandis que le contraire n'a jamais existé. Devant cet état de fait, plusieurs se posent la même question: Si les autres provinces ne sont pas bilingues, pourquoi le Québec le serait-il? Pareille interrogation rejoint l'idée émise plus haut de deux blocs culturels unilingues.

B = L'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada reçoit partout un accueil extrêmement sympathique. On y voit tout à la fois un stimulant, un enrichissement de la collectivité et même à l'occasion un facteur déterminant d'unité. Un cercle mentionne spécifiquement que si chaque culture apporte "ses qualités positives et originales, certaines racines s'oublieront et le tout se

fusionnera en CANADIEN". Le multiculturalisme est aussi aux yeux d'un grand nombre une aide précieuse pour comprendre et apprécier les autres.

Personne cependant ne donne à la notion du **multiculturalisme** un sens absolu, la nation canadienne demeure une nation dotée de deux cultures dominantes qui sont celles des deux groupes entre lesquels s'est fait le pacte confédératif. Le Néo-Canadien ne vient pas changer le pays, il vient pour s'y adapter socialement et il se doit de respecter sa dualité. C'est pourquoi pour mieux sentir son nouveau pays, où qu'il s'établisse au Canada, il ne devrait jamais être orienté vers une seule des deux cultures et il devrait lui être possible de se familiariser avec les deux langues officielles.

Le problème des écoles pour les Néo-Canadiens préoccupe très spécialement certains de nos membres. Un seul cercle est nettement en faveur d'écoles néo-canadiennes là où se trouvent des groupes homogènes importants; les autres favorisent plutôt - dans des circonstances analogues - de donner quelques heures d'enseignement par semaine dans la langue étrangère déterminée par le groupe. Un autre cercle consent même à ce que la langue seconde soit celle du groupe plutôt que l'autre langue officielle du pays.

Dans l'ensemble, tout le monde s'accorde pour respecter la façon de vivre du Néo-Canadien et pour encourager toutes les activités des groupes régionaux. Afin de diffuser leur culture, on suggère, à l'occasion, d'ouvrir davantage la presse, la radio, la télévision, à leurs manifestations culturelles.

DANS QUELLE MESURE PEUT-ON DIRE QU'IL Y A OU QU'IL N'Y A PAS DEUX NATIONS DISTINCTES AU CANADA AUXQUELLES D'AUTRES GROUPES ETHNIQUES SE SONT RATTACHES, ou bien QUELLE CONCEPTION VOUS FAITES-VOUS DE LA SOCIETE CANADIENNE ET QUELS SONT LES DENOMINATEURS COMMUNS A NOS DEUX CULTURES QUI NOUS PERMETTRAIENT DE NOUS DEFINIR COMME CANADIENS?

Un membre d'origine anglaise, vivant dans la Province de Québec, affirme qu'il existe ici deux nations distinctes par la langue, l'histoire, la musique, le théâtre, la littérature; l' unité par contre existe quand il s'agit des rapports internationaux et de la politique de défense. Cette personne souligne les progrès accomplis vers une véritable unification et elle suggère aux Québecois de passer leurs vacances ailleurs que chez eux pour mieux comprendre leurs compatriotes.

Un de nos cercles considère la société canadienne comme une fédération d'états indépendants, alors que l'ensemble des groupes voit dans notre mode de vie, nos principes moraux, notre amour de la liberté, nos intérêts économiques, notre pensée politique, notre combat de l'américanisation et même notre enthousiasme pour les mêmes sports des facteurs identiques puissants, mais personne ne croit tout à fait qu'il existe au Canada une seule nation mais bien plutôt deux groupes distincts qui coexistent dans le Québec et dont l'un des deux domine le reste du pays et auquel se greffent tous les autres groupes ethniques.

La communauté de sentiments ne semble pas assez complète pour faire de nous une nation. Elle pourrait devenir plus réelle si nous pouvions d'abord nous rallier autour des mêmes emblèmes - notamment un drapeau et un hymne national -, si nous avions les mêmes exigences et donnions les mêmes avantages aux deux groupes ethniques, si nous avions un accès facile et généralisé à nos deux littératures, lesquelles semblent encerclées par des cloisons étanches puisqu'on ne songe même pas à les traduire immédiatement dans l'autre langue et que cette initiative vient souvent de l'étranger, avec un retard de plusieurs années = on cite l'exemple de romans canadiens traduits en langues étrangères avant de l'être soit en français soit en anglais.

Un dernier thème d'unité envisagé par nos membres serait celui de l'histoire, mais tous ceux qui le mentionnent s'accordent à dire qu'il n'existe pas présentement au Canada un enseignement de l'histoire propice à cette unité, il semble

bien au contraire qu'il soit le plus souvent un motif d'incompréhension et de désunion.

Les arts plastiques et la peinture, où le bilinguisme n'existe pas, semblent par contre plus homogènes et parfois même susceptibles de révéler une personnalité canadienne authentique.

LE PROGRES DU BILINGUISME AU CANADA VEUT-IL DIRE QUE TOUS CEUX DONT LE CHAMP D'ACTIVITE EST A L'ECHELLE DU PAYS DOIVENT PARLER,AU MOINS COMPRENDRE LES DEUX LANGUES OFFICIELLES?

Cette question a reçu une réponse absolument unanime: tout ce qui est à l'échelle du pays doit être bilingue, c'est-à-dire non seulement comprendre mais parler les deux langues.

On s'accorde pour considérer comme à l'échelle du pays tous les services émergeant d'Ottawa, c'est-à-dire les tribunaux de juridiction fédérale, toute l'administration gouvernementale, les deux Chambres du Parlement qui incluent non seulement le personnel mais les membres, représentants du peuple et ceux du Sénat; ce qui équivaut à dire qu'à l'échelon national chaque Canadien doit pouvoir en toutes circonstances s'exprimer dans sa langue sans obstacle ni discrimination. Ce bilinguisme, au niveau fédéral, doit exister non seulement à Ottawa mais dans tous les bureaux fédéraux à travers le pays et dans les organismes qui le représentent à l'étranger, notamment les affaires extérieures et les services commerciaux.

Le cas des affaires extérieures n'échappe pas au jugement sévère de nos membres, lesquels ne peuvent admettre que tout aspirant à la carrière diplomatique ne soit pas au départ parfaitement bilingue. La situation actuelle ne répond absolument pas à cette exigence et il arrive souvent que nos diplomates, quand ils ne sont pas unilingues, savent à peu près couramment une autre langue que la seconde

langue officielle du pays qu'ils représentent. Cette situation est jugée discriminatoire et tout à fait intolérable.

L'exigence du bilinguisme va même plus loin dans certains cas. Elle prétend s'étendre à tous les endroits publics au Canada, notamment: les hôtels, les restaurants, les grands magasins, les parcs, les musées, les moyens de communications - chemins de fer, compagnies maritimes, services aériens -.

AVEZ-VOUS CONNU DES DIFFICULTES A CAUSE DE VOTRE LANGUE DANS VOS RELATIONS AVEC DES ORGANISMES OU DES ENTREPRISES AUXQUELS VOUS APPARTENEZ OU AVEC LESQUELS VOUS AVEZ EU AFFAIRE?

Plusieurs cercles dont les membres possèdent les deux langues ne se prononcent pas à ce sujet mais admettent être mauvais juges en la matière justement parce qu'ils sont bilingues.

Les cercles qui répondent dans l'affirmative paraissent plus unilingues - en l'occurrence plus exclusivement français -, ils mentionnent que les difficultés sont de deux ordres différents. Les premières consistent surtout à ne pas avoir pu se faire comprendre dans plusieurs endroits publics, notamment: les musées, les grands magasins, le parlement fédéral, les services de transport Les secondes concernent surtout les possibilités d'avancement dans l'industrie, soit publique, soit privée, où, à capacité égale la préférence serait automatiquement donnée à l'employée de langue anglaise; cette dernière récrimination semble s'étendre à tous les domaines de l'emploi, mais personne ne donne de cas précis.

Un cercle mentionne les préjugés qui existent vis-à-vis la qualité de la langue, préjugés qui se concrétisent cette fois par un exemple précis, celui d'une maison d'enseignement située à Ottawa où un des professeurs se serait trouvé d'accord avec certains élèves pour ridiculiser le français parlé et écrit au Canada.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC LES LANGUES FRANCAISE ET ANGLAISE SONT OFFICIELLES EN CE SENS QU'ON LES UTILISE DANS LES STATUTS ET DANS LES DEBATS DE LA LEGISLATURE ET DEVANT TOUS LES TRIBUNAUX PROVINCIAUX. Y AURAIT-IL LIEU D'ETENDRE CE BILINGUISME A TOUTES LES PROVINCES, ou bien ETES-VOUS D'AVIS QUE LA MEME REGLE DEVRAIT S'APPLIQUER DANS TOUTE PROVINCE OU SE TROUVE UNE IMPORTANTE MINORITE FRANCAISE OU ANGLAISE?

Ici encore l'opinion est assez diversifiée, on peut pourtant dire que l'ensemble croit à la nécessité d'étendre le bilinguisme de la Province de Québec. Là où les opinions diffèrent, c'est dans l'importance de cette expansion. Plusieurs veulent que le statut de la Province de Québec devienne un exemple suivi partout au Canada, d'autres croient qu'il devrait être suivi dans toute province où une minorité importante l'exige, d'autres encore spécifient notamment le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et même le Manitoba comme étant des provinces suffisamment françaises pour le justifier. Un autre cercle émet l'idée que le bilinguisme officiel des autres provinces, même s'il est désirable est difficilement imposable.

CROYEZ-VOUS QUE LA CAPITALE DU CANADA DEVRAIT ETRE UN DISTRICT FEDERAL AUTONOME OU LES DEUX CULTURES S'EXPRIMERAIENT ET OU LES DEUX LANGUES OFFICIELLES SERAIENT EMPLOYEES DE FACON EQUITABLE?

La très grande majorité le croit quant au bilinguisme et au biculturalisme mais quelques cercles ne voient pas l'utilité d'en faire pour cela un district fédéral autonome et préfèrent garder à Ottawa le statut actuel de ville de l'Ontario.

CROYEZ-VOUS QUE LES ORGANES D'INFORMATION TELS QUE LA PRESSE CANADIENNE, LA SOCIETE RADIO-CANADA ET L'OFFICE

NATIONAL DU FILM POURRAIENT FAIRE PLUS POUR PROMOUVOIR LE CONCEPT D'EGALITE ET LA CONNAISSANCE DE NOTRE HERITAGE CULTUREL?

Le plus grand grief à ce sujet est dirigé contre la Presse Canadienne à qui on reproche son manque d'objectivité et son orientation différente de la nouvelle. L'Office National du Film est aussi considéré, par certains groupes, comme un organisme dont le travail est mieux connu à l'étranger qu'au Canada et de qui on réclame une politique de diffusion différente. Quant à la Société Radio-Canada, il est clair qu'elle demeure pour tous le grand médium de communication et d'unité et on réclame d'elle tour à tour des productions bilingues et des productions conjointes des deux réseaux, comme il y en eut récemment qui émanaient à la fois de Toronto et de Montréal. Ce genre de production demeure l'exemple le plus concret de l'expression biculturelle de ce pays.

Dans l'ensemble, il est demandé à ces trois organismes un effort plus continu et beaucoup plus soutenu.

CROYEZ-VOUS QUE PARTOUT AU CANADA LES ENFANTS DOIVENT AVOIR LA POSSIBILITE DE RECEVOIR L'ENSEIGNEMENT EN FRANCAIS OU EN ANGLAIS SELON LEUR ORIGINE ETHNIQUE?

Le résultat de notre enquête prouve que pas un de nos membres n'accepte l'idée qu'il en soit autrement. Tous réclament de façon absolue, non seulement le droit à cette possibilité mais sa réalisation pratique. Cette réalisation pratique leur semble cependant conditionnée par un facteur majeur: celui de l'importance numérique des groupes minoritaires isolés au sein d'une communauté ethnique différente. Dans le Québec, il existe deux systèmes scolaires, - l'un anglais, l'autre français -, c'est aux yeux de nos membres le système idéal; ils reconnaissent toutefois que pareil système devient difficilement imposable là où l'élément français est

pratiquement noyé dans une mer anglo-saxonne. A ce moment, un certain groupe émet l'idée d'instituer l'école bilingue pour tous les enfants quelle que soit leur origine, cette formule leur semblant plus praticable et plus juste; un autre groupe s'y oppose violemment parce qu'à leurs yeux pareil système produirait des hybrides et qu'il ne faut imposer à personne une culture hétérogène.

Dès qu'il s'agit du problème des minorités dans le système éducatif, des positions très nettes se dessinent et on réclame l'abolition du système des écoles séparées pour ne laisser subsister que le système public qui serait au service des deux groupes ethniques tant minoritaire que majoritaire. Il s'agit de toute évidence de faire disparaître les formules restrictives dont souffrent actuellement les écoles séparées soumises à une injuste répartition de taxes, puisque la plupart de celles des grosses compagnies vont au secteur public.

La question du maintien de la primauté de la confessionnalité ne semble pas un obstacle majeur à la réalisation de cette uniformisation puisque personne n'en fait mention. L'intervention du gouvernement central n'est pas non plus exclue par nos membres, on recommande même qu'il demande aux provinces de répandre le bilinguisme de l'enseignement; quant aux écoles qui sont de son ressort - celles des forces armées à l'extérieur du pays - on exige qu'elles fournissent l'enseignement dans les deux langues, c'est-à-dire en anglais aux enfants d'origine anglaise et en français aux enfants d'origine française.

L'opinion générale est que les deux cultures doivent être l'apanage des deux classes cultivées grâce à un programme scolaire approprié. Un cercle réclame l'institution d'un bureau permanent des affaires culturelles pour étudier les modalités d'un pareil programme.

JUSQU'A QUEL POINT L'ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE DEVRAIT-IL ETRE ACCESSIBLE AUX MINORITES PARTOUT AU CANADA?

La majorité souhaite que l'enseignement du français, seconde langue officielle du pays, soit obligatoire partout et qu'il soit donné avec la même facilité qu'on enseigne l'anglais dans la Province de Québec. Certains cercles font débuter cet enseignement au cours primaire pour le terminer au niveau collégial, tandis que d'autres spécifient qu'on devrait enseigner la langue parlée au primaire et la langue écrite au secondaire. Un autre groupe plus restreint est moins exigeant, il demande cet enseignement là seulement où il y a des noyaux de langue française mais il spécifie que noyau signifie: dès qu'il y a dix personnes parlant français. Quant à l'enseignement de l'anglais là où il est la langue seconde, il ne fait pas de doute dans l'esprit de tous, qu'il existe déjà à peu près partout et personne ne se plaint de cet état de fait.

VOTRE CONCEPT DE L'EGALITE DES DEUX CULTURES POURRAIT-IL VOUS AMENER A ENVISAGER DES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS?

Le plus grand nombre dit: oui, mais pour différentes raisons qui sont: de regrouper les provinces en quatre états fédératifs, de constituer une république, de redéfinir de façon moins équivoque les fonctions du gouvernement central, d'obtenir le même statut officiel des deux langues dans toutes les provinces et une législation plus précise pour la protection de la minorité officielle partout où elle se trouve.

Un cercle doute que l'amendement soit une solution adéquate et plusieurs autres pensent que le problème réside plus dans l'esprit des gens que dans la loi écrite. La conclusion générale pourrait être que si le climat ne change pas, tout amendement devient inutile.

RECOMMANDATIONS GENERALES

S'inspirant de l'attitude des membres de nos cercles et de l'étude la plus minutieuse possible faite par le sous-comité responsable de ce mémoire,

quant à l'ensemble du problème, voici les recommandations concrètes que la Société d'étude et de conférences désire soumettre à la Commission.

Il ne s'agit évidemment pas de formule magique susceptible de tout régler mais bien plutôt de certaines améliorations dans des services déjà existants et d'initiatives nouvelles, dont notamment la création d'un organisme qui pourrait devenir le pivot initial canalisant les efforts et qui serait par conséquent un élément de planification particulièrement efficace. Ces suggestions pourraient normalement s'inclure à titre d'objectif précis dans la pratique du fédéralisme renouvelé, lequel nous apparaît être la seule formule qui reste à loyalement expérimenter pour maintenir la Confédération Canadienne.

LA PRESSE CANADIENNE: Dans l'ensemble, les journalistes nous paraissent trop souvent obéir davantage aux impératifs de la sensation quotidienne beaucoup plus qu'à ceux de la vérité et de l'objectivité. Au strict point de vue de l'information, cette caractéristique entraîne fréquemment l'improvisation et l'erreur. Ces défauts sont particulièrement graves dans la situation présente puisqu'ils contribuent à maintenir l'incompréhension et l'ignorance entre les deux groupes ethniques. Il nous paraît impossible de songer à édifier des bases réelles d'entente si les situations de faits ne sont pas uniformément connues à travers le Canada.

Le manque de cohésion entre les différentes agences de nouvelles et autres organes d'information nous semble aussi responsable du manque d'impartialité et de véracité dont nous venons de parler. De plus, dans les milieux biculturels de ce pays - notamment ceux du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick -, nous ne croyons pas qu'aucun journal attache une importance égale et constante aux manifestations artistiques des deux groupes ethniques. Ceci fait aussi partie de l'information. Nous vivons en démocratie, c'est un état de fait qui nous est cher et qui interdit au gouvernement toute intervention quant aux articles éditoriaux et aux lettres ouvertes qui sont des expressions d'opinion. Au nom du même principe il

lui est sans doute aussi difficile de réglementer la diffusion de la nouvelle; mais cet aspect de la situation devrait tout au moins être souligné par la Commission à tous les responsables de la Presse Canadienne. Puisqu'une conférence annuelle réunit les chefs de nouvelles, les rédacteurs et les gérants, des mises en garde sévères et des recommandations sérieuses devraient leur être faites afin qu'ils revisent leurs positions et qu'ils deviennent conscients de la nécessité d'instaurer une nouvelle politique de contrôle rigide et efficace.

La SOCIETE RADIO-CANADA: La radio et la télévision ont un rôle irremplaçable à remplir vis-à-vis le problème du bilinguisme et du biculturalisme. Dans ce domaine, le gouvernement est le grand argentier du réseau d'état qui est de beaucoup le plus puissant au Canada et il est le seul capable d'autoriser la mise de fonds nécessaire à l'extension du réseau français de télévision à tout le pays. Cette mesure immédiate s'impose, car il est impensable de prétendre vouloir préserver une langue si on ne donne pas aux flots minoritaires disséminés l'occasion de l'entendre constamment, au moins sur la chaîne nationale.

De plus, aux directeurs de la Société Radio-Canada la Commission devrait recommander fortement de répandre et de multiplier à travers tout le pays des programmes du genre "CHEZ HELENE" destinés aux enfants de 2 à 5 ans. De cette façon, dès le stage scolaire, tous les enfants canadiens sauraient déjà que le français est ici une langue vivante au même titre que l'autre langue maternelle, ils seraient aussi inconsciemment prêts à le voir figurer comme matière de leur programme d'étude.

Un contrôle sévère et absolu doit être exigé quant à la qualité de la langue employée sur tout le réseau; l'incorrection dont le type le plus répandu, quant au français, est le langage "joual", ne peut plus décemment être tolérée en aucune occasion, car en aucun temps ce langage ne peut être identifié à la couleur locale, encore moins à la culture d'un groupe ethnique. Presqu'au même titre que

l'incorrection, la vulgarité et la bêtise doivent disparaître de toute la publicité commerciale.

Les grands programmes de prestige et d'information dont la Société Radio-Canada a amorcé la réalisation à l'occasion des séances de la présente Commission et qu'elle se propose de multiplier pour fêter le Centenaire de la Confédération devraient définitivement faire partie de la programmation annuelle et être les plus nombreux possible - hebdomadaires ou tout au moins mensuels -. Non seulement ces programmes devraient être diffusés sur les deux réseaux simultanément, mais ils devraient alterner avec de véritables coproductions des deux réseaux, de façon à exprimer dans le concret la sensibilisation des deux groupes ethniques vis-à-vis les mêmes problèmes. Ce projet de coproduction devrait être étudié minutieusement afin d'être diversifié et atteindre ainsi tous les domaines de la vie canadienne.

La télévision scolaire doit devenir partout au Canada un médium sensibilisé au biculturalisme, le problème de l'éducation étant fondamental dans les futures relations franco-anglaises de notre pays. Nous reviendrons sur le sujet dans une autre de nos recommandations puisqu'il s'inclut dans un plus vaste programme d'enseignement.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM: Tout comme la Société Radio-Canada, l'Office National du Film peut être un facteur d'unité dans ce pays. Il nous semble qu'il pourrait inscrire à son programme la réalisation d'une série de films qui aideraient l'étude des langues en illustrant les méthodes d'enseignement audio-visuel; ces films pourraient par la suite être largement mis à la disposition de tous les organismes susceptibles de s'en servir.

LE FONCTIONNARISME: Le fonctionnarisme canadien ne peut plus être unilingue dans aucun secteur, ce qui équivaut à dire que le fonctionnaire fédéral doit parler ou tout au moins bien comprendre les deux langues officielles du pays

et au stage élevé de la fonction publique être tout à fait bilingue. Ceci peut graduellement s'obtenir par des cours donnés aux fonctionnaires actuels et par l'exigence du bilinguisme chez les candidats à venir, mais il est une autre façon pratique d'y arriver qui est d'inscrire des cours - soit de langue française, soit de langue anglaise suivant le cas - dans toutes les facultés universitaires susceptibles de préparer des candidats au fonctionnarisme.

A ce sujet, une réflexion faite en Alberta par un commerçant indique bien dans quel esprit est faite cette recommandation. Ce commerçant voulait savoir ceci: "Si un jour mon fils accédait à un poste élevé de la fonction publique devra-t-il apprendre le français? Si oui il faudrait prévoir cela dès maintenant. Il faut savoir à quoi s'en tenir." Notre réponse à cette interrogation est qu'il devra savoir le français et qu'il doit le prévoir tout de suite.

Le fonctionnarisme doit devenir une position enviable et attrayante et pour en faire partie il faut y préparer une classe de la société qualifiée nécessairement bilingue et ouverte à la double culture de la nation canadienne. Si toute une classe de la société reçoit un minimum de formation commune, il y a de fortes chances qu'elle ait également un minimum de notions communes de la réalité canadienne.

UNE CAPITALE NATIONALE: La capitale du Canada ne peut plus être une ville de la Province d'Ontario, elle doit devenir le symbole authentique de tout le Canada et pour ce faire devenir un district fédéral qui reflète sous toutes ses formes le bilinguisme et le biculturalisme de ce pays.

LES GRANDES AGENCES DE L'ETAT· La permutation régulière, à travers le pays, de la majorité des employés de ces agences, notamment ceux des services de transport: Air-Canada, Compagnie des chemins de fer, services de navigation, devra concrètement favoriser la cause du bilinguisme.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE ET DE LA LANGUE SECONDE: Il nous paraît indiscutable qu'un pays bilingue doive posséder un système d'enseignement adéquat, c'est-à-dire puisse fournir à chaque Canadien d'origine anglaise ou française la possibilité de recevoir une formation primaire et secondaire dans sa langue maternelle. Cette formule exclut donc le principe de l'école bilingue séparée pour les groupes minoritaires et ne recommande que le système adopté dans la Province de Québec vis-à-vis l'élément anglophone. Quant à l'enseignement de la langue seconde, il nous semble impensable qu'il puisse être une question de choix de la part soit des parents, soit des enfants, soit du système d'enseignement. L'enseignement de la langue seconde doit être obligatoire et cette langue doit obligatoirement être celle de l'autre groupe ethnique fondateur de la Confédération, autrement il est absolument utopique de prétendre que le pacte confédératif est basé sur la reconnaissance et le respect des deux groupes ethniques français et anglais de ce pays.

Le programme d'enseignement de la langue seconde doit avant tout être attrayant, il s'agit non pas de le borner à l'étude d'un vocabulaire plus ou moins utilitaire, mais bien plutôt d'en faire l'instrument d'une sensibilisation à la richesse de l'autre culture, particulièrement à la littérature qui est intimement mêlée au génie de la langue. De cette façon cet enseignement deviendra une addition à l'épanouissement de l'individu, et non pas une nécessité imposée. De cette façon aussi il sera de plus en plus difficile de prétendre, comme l'a fait publiquement le rédacteur en chef du Star de Montréal, que le Canadien français qu'une mutation appelle à vivre en dehors du Québec, s'il veut progresser dans son emploi, est obligé nécessairement à un sacrifice d'ordre émotionnel autant pour lui que pour sa famille, puisqu'il doit en quelque sorte sacrifier le "standing" social qu'il possède quand il vit au sein de son propre groupe ethnique.

INSTITUT NATIONAL DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME: Tout comme la création d'un Conseil des Arts du Canada est devenue la suite logique de

la Commission royale d'enquête pour l'avancement des arts, des sciences et des lettres, il nous semble qu'un Institut national du bilinguisme et du biculturalisme doit être celle de la présente Commission.

Cet organisme devra opérer à l'échelle nationale et devenir l'instrument de planification de toutes initiatives permanentes en vue de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme, une sorte de directeur général chargé de coordonner tous les efforts faits dans chaque province de la Confédération.

Il aura pour tâche immédiate d'établir, avec les gouvernements provinciaux, des plans conjoints d'enseignement des matières de base. Les programmes qu'il devra élaborer touchent en premier lieu et de façon immédiate la télévision scolaire, la planification de l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la littérature et des deux langues officielles au niveau primaire et secondaire; l'enseignement des deux langues officielles dans les facultés universitaires susceptibles de préparer des candidats au fonctionnarisme et à la politique; les échanges d'étudiants entre les universités de langue française et de langue anglaise; la création de camps-écoles durant les vacances comme centre de rencontre et d'enseignement audio-visuel et tout autre moyen susceptible de régler les problèmes d'intercommunication et de favoriser la sensibilisation des uns et des autres à la double culture de ce pays.

Le Conseil des Arts accorde des octrois tant aux individus qu'aux institutions, le nouvel organisme pourrait aussi favoriser financièrement les programmes d'action élaborés de concert avec les gouvernements provinciaux dans les milieux qui touchent à l'enseignement et à l'organisation des loisirs. Cette initiative serait une façon de réinterpréter la Constitution au lieu de la changer: tout en laissant aux provinces le droit de légiférer en matière d'éducation, elle aurait pour objectif - tel que le disait un compatriote d'origine anglaise à la séance préliminaire tenue par cette Commission - "d'insérer

le concept du biculturalisme à l'échelon national de façon tellement ferme et catégorique qu'aucun pouvoir provincial puisse encore penser qu'il en soit le seul gardien". En d'autres termes, nous croyons fermement que si on arrive à abolir toute forme de séparatisme intellectuel, les impératifs politiques changeront singulièrement de visage et bien des solutions radicales disparaîtront d'elles-mêmes parce qu'elles auront cessé d'être, au départ, d'ordre émotionnel.

CONCLUSION GENERALE

Nos conclusions seront brèves puisqu'elles sont la confirmation de l'énoncé de principe fait au début de ce mémoire. La Société d'étude et de conférences a émis de façon précise sa conception du mot culture qui est une sensibilisation conforme au génie propre d'un groupe ethnique.

Le Canada issu de deux cultures doit donc tendre à l'unité non à l'unification, afin de préserver les caractéristiques de ses deux cultures. La formule à adopter est nécessairement celle d'un compromis tendant à fournir au plus grand nombre possible de Canadiens une formation suffisante pour exprimer profondément son propre génie d'une part et pour apprécier celui de l'autre d'autre part. S'il n'est pas nécessaire que le boucher de Vancouver soit bilingue pas plus que celui de Rimouski, il est par contre indispensable que tous ceux qui travaillent à l'échelon national et toute l'élite le soient. Dans cette perspective, il ne nous paraît pas illogique de prétendre que plus le Canadien français sera français et plus le Canadien anglais sera anglais, plus ils se sentiront tous deux forts et respectés, plus ils seront libres sur le plan de la pensée et de l'action, plus ils auront à coeur de maîtriser la seconde langue officielle de ce pays qui leur apparaîtra comme un apport indispensable à leur pleine réalisation, une façon de plus être chez soi partout au pays.

Vu sous cet aspect, encourager le bilinguisme c'est d'abord encourager

chacun à mieux connaître sa propre langue, c'est ensuite relever un défi et modifier une attitude intérieure de façon à considérer comme un élément de supériorité, comme un avantage constructif ce qui jusqu'à présent a trop souvent été synonyme de nécessité vexatoire ou de brimade.

Nous ne croyons pas qu'il existe véritablement une culture au Canada et il nous paraît impensable de croire qu'elle puisse nous venir du dehors. La culture ne se forge pas de l'extérieur elle vient du mûrissement intérieur des individus, de l'unité de chaque être individuellement. En améliorant les moyens de formation intellectuelle et humaine, en multipliant les moyens d'intercommunication, on peut espérer qu'il en sortira un jour quelque chose sous la forme d'une civilisation authentique.

Il nous est enfin impossible de terminer ce mémoire sans ajouter que toute cette réflexion que nous avons entreprise nous paraît académique et donc passablement illusoire, à moins toutefois qu'il existe présentement au Canada suffisamment de Canadiens prêts à travailler d'arrache-pied et avec une détermination inébranlable à la réalisation de cette unité sous le signe du bilinguisme et du biculturalisme.

Pour la Société d'étude et de conférences,

Madame Marie R. Roberge

590, avenue McEachran

Outremont, Montréal 8

Les Membres du sous-comité en charge de ce mémoire

Mme Marie R. Roberge

Mme Annette Rochon

Mme Andrée Paradis

Mlle Andrée Blain

Montréal, le 24 juin 1964

CA1 E1
-63B22

Mémoire

présenté par

La Société l'Assomption

236, rue St-Georges

Moncton, Nouveau-Brunswick

à la

Commission royale d'enquête sur le

bilinguisme et le biculturalisme

décembre 1964

I

RECOMMANDATIONS

(Paragraphes 50 à 140)

1. Que les deux langues soient reconnues comme officielles au Canada afin de permettre à chaque citoyen canadien:

   a) d'être éduqué dans sa langue au niveau primaire, secondaire et universitaire;

   b) d'utiliser sa langue devant n'importe quel tribunal comme dans la fonction publique sur les plans municipal, provincial et fédéral;

   c) d'être servi dans sa langue par tous les organismes publics sans exception.

11. Que des normes relatives à l'embauchage et aux promotions au sein du service civil fédéral soient établies pour assurer la participation équitable de la minorité française à la fonction publique en général et au haut fonctionnarisme en particulier et que pour en arriver au bilinguisme antégral dans la fonction publique une prime soit accordée au bilinguisme.

111. Que des normes soient établies dans le même sens que sus-mentionné dans toutes les Sociétés et Corporations de la Couronne plus particulièrement pour les chemins de fer nationaux, Air Canada, Radio Canada etc.

1V. Que le principe de la représentation proportionnelle soit intentionnellement respectée au Sénat du pays, dans la Magistrature et dans les organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux dont les composants sont nommés ou élus.

V. Que le bilinguisme soit respecté sur les enseignes, inscriptions ou affiches de tout genre apparaissant sur les édifices fédéraux.

VI. Que des mesures soient prises pour la préparation et l'adoption par les Provinces, Cités et Villes d'un code national respectant le bilinguisme et tout ce qui a trait à la signalisation routière.

VII. Que les services de radio et de télévision, dans les deux langues, soient mis à la disposition de la population comme un droit indiscuté et que le développement de ces services se fasse en fonction de statistiques ethniques et non de pressions ou influences, le tout selon un plan prioritaire.

VIII. Que des mesures soient prises pour faire de la capitale fédérale un district fédéral qui pourrait être un modèle de bilinguisme pour tout le pays.

IX. Qu'un organisme permanent et para-gouvernemental soit institué par le Gouvernement fédéral en vue de recevoir et analyser les griefs des minorités et de faire enquête sur leur bien-fondé avec pouvoir:

a) de proposer des mesures correctives aux niveaux municipal, provincial et fédéral;

b) de prendre toute action jugée nécessaire et efficace dans les cas où la persuasion n'aboutirait pas aux résultats désirés.

X. Que la carte électorale soit remaniée, au moins au Nouveau-Brunswick, pour que la population d'expression française jouisse d'une influence correspondant à son nombre.

XI. Que la langue française soit reconnue comme langue officielle, surtout au Nouveau-Brunswick.

XII. Que des mesures concrètes soient prises pour favoriser le recrutement de fonctionnaires bilingues pour servir la population des Maritimes.

XIII. Que le statut d'écoles francaises soit légalement reconnu surtout au Nouveau-Brunswick, et qu'à ce sujet les programmes et manuels scolaires soient adaptés à l'enseignement en français.

XIV. Que des écoles francaises soient organisées possiblement dans la capitale du Nouveau-Brunswick et possiblement dans d'autres capitales et villes industrialisées des Maritimes.

XV. Que la formation du personnel enseignant de langue francaise se fasse dans des institutions appropriées et qu'à cette fin les provinces qui ne trouveraient pas pratique, pour des raisons financières ou autres, de se doter de telles maisons d'enseignement reconnaissent à des écoles d'autres provinces le droit de recevoir des sujets et de les éduquer tout en permettant à de tels élèves l'accès à une certification professionnelle valable.

Mémoire

présenté par

La Société l'Assomption

236, rue St-Georges

Moncton, Nouveau-Brunswick

à la

Commission royale d'enquête sur le

bilinguisme et le biculturalisme

décembre 1964

1. La Société l'Assomption est une association dûment incorporée en vertu d'une loi spéciale de la Législature du Nouveau-Brunswick, avec siège social en la Cité de Moncton. La charte de la Société énumère comme suit les buts et pouvoirs de l'association:

a) travailler au bien-être social, fraternel, intellectuel et moral de ses membres et leur enseigner l'économie, l'intégrité et les principes de la fraternité;

b) faire le commerce de l'assurance-vie, de l'assurance-familiale, de l'assurance-invalidité, de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie selon la définition du "Insurance Act" et conformément aux règlements de la Société;

c) établir, maintenir et administrer une caisse écolière ainsi que toutes autres caisses destinées à des fins éducatives que peuvent prévoir les règlements de la Société et recevoir des dons en faveur de cesdites caisses;

d) obtenir pour ses membres les autres avantages qui leur seront jugés utiles, et établir, maintenir et administrer les autres caisses prévues par les règlements de la Société et nécessaires pour atteindre les fins précitées et, en général, agir en qualité de Société fraternelle, charitable et bienfaisante et non en vue de réaliser des profits.

2. La Société, fondée en 1903, fait actuellement affaires dans cinq provinces canadiennes et cinq Etats de la Nouvelle-Angleterre. (Exhibit no 1). Elle compte quelque 107,000 membres et jouit d'un montant global de 166 millions d'assurance en vigueur sur la vie de ces membres. Son actif dépasse les $25 millions.

Les origines

3. Les origines d'une société fraternelle ont besoin d'être rappelées quand on veut saisir l'esprit qui l'anime et les aspirations qui la motivent.

4. Les Règlements de la Société l'Assomption (édition 1963) explicitent comme suit le premier but énoncé dans la charte:

> Art. 3 - Elle a pour but:
>
> a) de rallier les Acadiens, les Franco-Américains et les Canadiens d'expression française et ceux qui par origine, résidence ou alliance font cause commune avec eux;
>
> b) de favoriser le bien-être social, intellectuel, économique et moral de ses membres en leur inculquant des principes de fraternité, d'intégrité et d'économie.

5. La Société l'Assomption fut fondée en Nouvelle-Angleterre par des Acadiens qui avaient quitté les Provinces Maritimes à la fin du siècle dernier en vue d'y trouver de l'emploi. Ceci explique qu'elle est aujourd'hui présente dans cinq Etats de la Nouvelle-Angleterre et que les Franco-Américains sont expressément mentionnés dans l'article ci-haut cité. D'ailleurs, un tiers des effectifs actuels de la Société se trouve en Franco Américanie

6. Les fondateurs et pionniers de la Société désiraient regrouper à travers le pays acadien les éléments épars d'un peuple éprouvé. Le regroupement ou le ralliement devait servir d'abord à la sauvegarde du patrimoine national - religion catholique, langue française, traditions familiales, etc. Il devait aussi servir à afficher la nation comme telle, à la distinguer des autres, à faire valoir ses qualités propres, ce que l'un des précurseurs de la Société exprimait bien en soutenant qu'il n'y aurait jamais ni gloire ni profit à s'enrôler sous la bannière d'organismes

appartenant aux autres groupes ethniques.

7. Cette tendance au ralliement manifeste, selon nous, l'existence réelle de la conscience nationale et la présence innée et éternelle, dans l'âme humaine, d'un mouvement d'adhésion aux choses de sa race. C'est plus qu'un sentiment fugace ou éphémère, que le temps ou le contexte pourrait finir par éliminer.

8. Croyant donc se conformer à la nature des êtres et voulant amener la réalisation de leurs aspirations profondes, les dirigeants de la Société l'Assomption se sont toujours souciés de l'avancement social et culturel des Acadiens. Le commerce de l'assurance-vie s'est greffé aux moyens d'action comme instrument économique dont l'usage permettrait de faire un plus grand bien culturel et social, même si l'entraide économique sous la forme mutuelle est déjà une fin louable en soi quand elle favorise un peuple plutôt dépourvu des biens de ce monde.

Les cadres

9. Malgré l'ampleur des chiffres à son bilan, la Société l'Assomption fut et demeure une entreprise à caractère national ou ethnique.

10. Il faut rappeler ici que la Société fraternelle d'assurance-vie est une entité juridique soumise à des limitations et à des privilèges spécifiques. Le privilège le plus palpable revêt généralement la forme d'une exemption de taxe sur les cotisations encaissées.

11. Sur le plan juridique, les principales limitations sont les suivantes:

1) La Société fraternelle doit avantager ses membres seulement;
2) Elle doit comporter des groupes locaux de membres, exerçant une action sociale bienfaisante;
3) Elle doit jouir d'un gouvernement représentatif.

12. Que l'action sociale d'une telle entreprise par débordement, fasse du bien à la collectivité, la Société s'y attend et s'en réjouit. Il s'agit là d'un effet secondaire qui est souhaité et recherché, en autant qu'il ne prive en rien les adhérents.

13. C'est donc à l'intérieur de cadres précis que la Société évolue. Ces cadres sont représentés par un schéma reproduit plus loin (Exhibit no 2) où une distinction est faite entre l'ordre d'intention et l'ordre d'exécution.

14. Dans l'ordre d'intention, ce que nous avons dit des origines de la Société indique bien dans quelle voie elle était engagée, voie de promotion nationale sous tous ses aspects. Les membres la maintiennent dans cette voie en votant des Règlements appropriés et en élisant des administrateurs capables d'exécuter leurs intentions.

15. Par le jeu de retour, dans l'ordre de l'exécution, les administrateurs posent les gestes conformes aux aspirations des membres, s'acquittent ainsi de leur mandat et rappelent aux membres leurs devoirs de sociétaires.

16. Et ceci explique que, au nom de ses quelque 74,000 sociétaires canadiens, la Société l'Assomption se devait de se présenter devant votre Commission dont le mandat porte sur des questions intimement liées à nos efforts.

En pratique

17. Les succursales, c'est-à-dire les conseils locaux ou sections paroissiales, et non des bureaux de vente tels que connus communément dans l'industrie de l'assurance, groupent des qualités variables de membres et sont reparties comme suit au Canada:

Province	Nombre de succursales
Ile du Prince-Edouard	10
Nouvelle-Ecosse	45
Nouveau-Brunswick	108
Québec	55
Ontario	2

18. Pour ce qui est des succursales du Québec et de l'Ontario, elles ont surtout servi à grouper dans la fraternité des membres ou des aspirants qui avaient quitté les Provinces Maritimes et qui, grâce à la succursale, pouvaient et peuvent se revoir et s'intéresser de loin à l'Acadie. La succursale de Toronto, comprise dans ce groupe, se distingue cependant un peu des autres par ses efforts visant au maintien de la vie française dans son milieu.

19. Dans les Provinces Maritimes, quelque 160 groupes locaux se sont appliqués au cours des années à assurer l'évolution normale de la collectivité française environnante.

20. La Société elle-même, de son siège social et par son personnel, a travaillé dans le même sens, de sorte que les initiatives locales, régionales et générales ont convergé vers des buts identiques.

Les buts recherchés

21. En fin de compte, les buts et biens recherchés par les organismes assomptionnistes ont été la création ou l'amélioration de moyens propres à favoriser la conservation et l'épanouissement des valeurs distinctives de la collectivité d'expression française.

22. Nous avons recherché, pour l'individu comme pour la famille, pour une localité comme pour une région, le traitement égal auquel s'attendent des citoyens en pays démocratique. Nous croyons que la collectivité d'expression française n'a pas bénéficié de ce

traitement égal dans la même mesure que le groupe majoritaire. Mentionnons

le droit à l'instruction dans la langue maternelle;
le droit à la représentation proportionnelle dans les organismes démocratiques;
l'accès aux services et aux emplois d'état;
la facilité de s'intégrer à l'expansion économique du pays.

23. Nous préconisons pour tous la considération due à des citoyens à part entière et l'avènement d'une atmosphère où le rappel d'un droit serait reçu comme une légitime demande et non comme une récrimination importune.

24. Nous avons essayé de faire de la promotion humaine, d'empêcher que la minorité ne se déprime devant les difficultés d'épanouissement en l'engageant dans des activités de survie malgré les cadres que la majorité lui impose. Et nous croyons avoir réussi cela dans une bonne mesure.

25. On peut citer comme réalisation particulière de nos efforts mutualistes le fait qu'en 60 ans, grâce à un ingénieux régime institué en 1903, des bourses d'études pour un montant dépassant le million de dollars ont été versées à près de 1,100 membres ou enfants de membres.
(Exhibit no 3).

26. La Société a également fait sa marque dans le domaine du prêt universitaire, et cela depuis une trentaine d'années, pour hâter l'accession de nos étudiants à plus de compétence dans des disciplines particulières. Les résultats obtenus par le truchement de ce prêt d'honneur ont contribué à l'affermissement de la vie française aux Maritimes. (Exhibit no 4).

27. Par le prêt hypothécaire, la Société a exercé une

autre activité économique à connotation sociale. En effet, l'orientation des placements a permis d'aider un grand nombre des nôtres, en milieux ruraux comme en milieux urbains, à s'établir ou à améliorer leurs propriétés. Outre cette aide à des particuliers, la Société a aidé au financement d'institutions de toutes sortes - écoles, collèges, couvents, hôpitaux, hospices, églises, etc. - affectées au service de la population française. Nous avons ainsi contribué à hâter l'organisation matérielle d'une minorité décidée de se procurer à elle-même les services essentiels à sa vie commune.
(Exhibit no 5).

28. Enfin, une multitude de gestes de bienfaisance fraternelle ont été posés pour régler des cas concrets et semer des exemples de coopération à l'intérieur de notre ethnie.

Un peuple en marche

29. Les efforts et réalisations de la Société l'Assomption s'incorporent à un ensemble de réalités avantageuses qu'il faut inscrire à l'actif d'un peuple en marche.

30. Un groupe minoritaire s'efforçant de conserver sa foi, sa langue, sa culture et ses traditions doit s'adonner à une activité complexe. Nous désirons vous faire part de cette activité chez les Acadiens et signaler les résultats obtenus, malgré les difficultés, presque toujours par nos propres moyens, et cela aux côtés d'une majorité puissante.

Dans le domaine politique

31. Sur le plan politique, la position occupée par les Acadiens n'est pas négligeable. Ils ont des représentants au Sénat canadien, à la Chambre des Communes et dans les Législatures provinciales. Plusieurs de ces représentants siègent au Conseil des ministres de leurs provinces respectives.

32. En 1960, un Acadien accédait au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick et le Conseil des ministres de cette

province compte six Acadiens parmi 13 titulaires.

Dans le domaine de l'éducation

33. L'Université de Moncton, de création récente, est le point culminant d'un long siècle d'efforts pour procurer aux Acadiens une instruction aussi adéquate que possible. Plusieurs collèges - St-Joseph, Bathurst, Edmudnston, Pointe-de-l'Eglise, Moncton, St-Basile, Shippagan - sont maintenant affiliés de quelque façon à cette Université; ils continuent le magnifique rôle qu'ils ont joué, trois d'entre eux pendant plus d'un demi-siècle, au profit de la collectivité acadienne.

34. La cause de l'éducation est promue de façon active par des Associations Acadiennes d'Education, des Associations d'instituteurs acadiens, la Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard, la Société St-Pierre du diocèse d'Antigonish, le mouvement Foyer-Ecole, etc.

35. A l'Ecole normale du Nouveau-Brunswick, un département français s'est amélioré avec les années. Des cours d'été pour les professeurs acadiens ont fini par obtenir la reconnaissance officielle des ministères de l'Education.

36. Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, des écoles de meilleure qualité et des programmes plus conformes à nos besoins ont été mis à la disposition de la gent écolière, qui a aussi accès à des instituts techniques et à des écoles de métiers.

Dans le domaine religieux

37. Les cadres ecclésiastiques font également foi de la présence française aux Maritimes. Les Acadiens se sont vu dotés de quatre diocèses que dirigent un archevêque et trois évêques. Une variété d'oeuvres ont pu surgir grâce à la constitution de ces diocèses, oeuvres humanitaires, culturelles et sociales.

Dans le domaine économique

38. Outre la Société l'Assomption, dont l'envergure a déjà été notée, il faut signaler l'apport du mouvement coopératif, par le moyen des Caisses populaires surtout. L'actif global des Caisses, au Nouveau-Brunswick seulement, se situe à $17,514,557. Depuis près de 30 ans, elles ont prêté quelque $60 millions à leurs membres, contribuant ainsi à l'amélioration du standard de vie.

39. D'autres organismes économiques de grande envergure sont à notre disposition, entre autres:

La Fédération des Caisses populaires acadiennes;

La Société d'Assurance des Caisses Populaires Acadiennes;

Des coopératives de consommation et de production;

La Caisse Centrale des Caisses populaires;

La Compagnie de Gestion Atlantique Ltée;

Un réseau de succursales de la Banque Provinciale du Canada.

40. Dans le secteur privé, plusieurs compagnies ont réussi depuis une vingtaine d'années à s'imposer dans le domaine de la petite et de la moyenne industrie. Plusieurs des nôtres se distinguent comme des hommes d'affaires avertis et il est intéressant de noter qu'ils se font valoir dans presque tous les secteurs de l'activité économique.

Dans le domaine des moyens de communication

41. Les Acadiens bénéficient aujourd'hui d'un journal quotidien de langue française, de quelques hebdomadaires, de plusieurs postes français de radiodiffusion, du poste CBAFT de la Société Radio-Canada à Moncton, et de plusieurs postes de télévision française situés au Québec et qui atteignent une partie de notre population.

Dans le domaine social

42. Notons d'abord que les efforts patriotiques des

Acadiens en vue d'améliorer leur sort et de parfaire les institutions dont ils disposent sont coordonnés et activés par la Société nationale des Acadiens. Avec elle, une variété d'organisations font de la promotion sociale sous divers aspects.

43. Nous voulons mentionner plus spécifiquement ici la chaîne de clubs Richelieu qui relie diverses villes des Maritimes, ainsi que plusieurs cercles ou clubs sociaux d'expression française que les nôtres se sont donnés pour se mieux connaître et s'entraider.

Dans le domaine culturel et artistique

44. En plus de compter un certain nombre de personnalités qui font leur marque dans les arts et les lettres - architecture, sculpture, peinture, chant, musique instrumentale, publication d'ouvrages - un public de plus en plus nombreux, aux Maritimes, manifeste un intérêt grandissant dans les activités culturelles et artistiques.

45. Cette ouverture aux choses de l'esprit se traduit également par un usage plus prononcé des services offerts par les bibliothèques publiques.

46. Il est indéniable qu'un souci de culture s'éveille graduellement au sein de la population francophone des Maritimes et qu'il s'étend au-delà des cercles spécifiquement intéressés à un aspect ou l'autre de la culture. Des artistes de chez nous se font valoir à l'échelle nationale, contribuant ainsi à l'épanouissement des arts au pays.

Dans le monde des professions

47. Sous ce rapport comme sous les précédents, la présence des Acadiens aux Provinces Maritimes démontre qu'un groupe minoritaire fervent peut se développer au Canada.

48. Dans les diverses disciplines libérales, les Acadiens

ont pris une place impressionnante quand on considère leurs chances d'accès à de telles sphères d'activités. Sans léser les droits et aspirations de l'élément d'expression anglaise, la collectivité acadienne a réussi à se doter de professionnels qui, de plus en plus nombreux et compétents, constituent un actif pour le pays.

Dans la magistrature

49. Le domaine de la magistrature en est un où les Canadiens d'expression française des Maritimes ont accédé de façon encourageante. L'on y a fait preuve d'une certaine équité de représentation, ce qui peut constituer un hommage à la compétence des nôtres et un exemple de participation proportionnelle aux fonctions administratives dans un pays biethnique.

Problèmes persistants

50. Il reste qu'à travers tout cela, malgré ce progrès manifeste réalisé dans le courage et la persévérance, persistent des situations défavorables à l'épanouissement de la collectivité acadienne.

51. Sans reprendre un à un les domaines mentionnés ci-devant, il convient de relever comme obstacles majeurs les points suivants:

52. - Une école normale francaise est absolument nécessaire pour la formation adéquate du personnel enseignant destiné à nos écoles primaires et secondaires.

53. - Un remaniement de la carte électorale, au moins au Nouveau-Brunswick, est requis pour que la population d'expression française jouisse d'une influence politique correspondant à son nombre.

54. - Le système de répartition des octrois aux municipalités pour fin d'éducation doit être revisé pour rétablir l'équité dans ce domaine important.

55. - La langue française devrait être reconnue comme langue officielle, surtout au Nouveau-Brunswick.

56. - Des mesures concrètes doivent être prises afin de

favoriser le recrutement de fonctionnaires bilingues, tant au niveau fédéral que provincial, pour servir la population des Maritimes.

57. A côté de ces lacunes de grande envergure, qui devront être comblées tôt ou tard, la minorité que nous sommes vit encore dans un contexte assez vexatoire quand on considère la difficulté qu'elle rencontre à être admise et traitée comme partie intégrante et valable d'un pays biethnique et supposément bilingue. De nombreux outils de progrès social doivent encore être forgés à coup de longs et pénibles efforts ou être obtenus après maintes démarches durant lesquelles se perdent le temps et l'énergie de plusieurs.

Situation de la minorité

58. Sait-on bien, en hauts lieux et chez le partenaire, ce que c'est que de vivre en minorité? De façon générale, le fait même d'être en position minoritaire rend déjà difficile à tout groupe son épanouissement. La majorité jouit naturellement d'une situation d'ensemble qui favorise l'existence d'institutions sociales et autres lui permettant de se créer une vie utile et agréable. Tandis que la minorité, elle, doit s'adonner à une double activité, c'est-à-dire contribuer ou participer à l'ensemble, pour faire preuve d'esprit civique, et se pourvoir d'institutions propres répondant à ses besoins spécifiques.

59. De façon particulière, au Canada, dans le cas d'une minorité française, c'est la confrontation constante avec la mentalité anglo-saxonne qui se caractérise par une méconnaissance déconcertante des problèmes quotidiens et des légitimes aspirations de cette minorité. Il s'en suit souvent une profonde incompréhension de la part du groupe majoritaire, ce qui rend très difficile le dialogue avec l'autre groupe. De plus, cette incompréhension entretient de nombreuses situations plus ou moins sérieuses qui finissent par exaspérer la minorité et l'amènent à s'interroger sur la bonne foi de la majorité. En effet,

c'est la réaction du minoritaire qui presque chaque jour doit subir:

Ce manuel anglais qu'apporte l'écolier...

Cet appel interurbain par l'opératrice de langue anglaise...

Cette facture en anglais...

Cette réponse anglaise à une lettre française...

Cette brochure disponible en anglais seulement...

Cette enseigne anglaise...

Cette formule en anglais...

Cette allocution en anglais...

Cette visite du fonctionnaire anglais unilingue...

Ce calendrier en anglais...

De la télévision en anglais...

De la radio en anglais...

Cette discussion en anglais à cause d'un Anglais présent...

60. Parmi les obstacles à la vie heureuse des composants d'une minorité francaise, on peut encore mentionner une attitude générale de non-reconnaissance de la part des autorités civiles et des entreprises privées. Les gens s'exprimant en français passent souvent pour des entêtés ou des fauteurs de discorde dans un pays qui pourrait être si serein si la minorité disparaissait. Il en résulte un sentiment collectif de déplaisir qui engendre un manque de respect envers l'autorité constituée et une mésestime de la majorité.

Droits et accrocs

61. Revenons-en aux droits mentionnés plus tôt et voyons quelques accrocs dont ils sont l'objet.

62. Au chapitre de l'instruction, il faut dire que la forme de bilinguisme imposée jusqu'ici à la minorité française seulement a nui et continue de nuire constamment et systématiquement au but souhaité -

former des citoyens bilingues pour un pays biethnique. En effet, l'importance donnée à la langue anglaise par le programme scolaire relègue au second plan la langue française. Il en résulte une méconnaissance déplorable de la langue maternelle en faveur de l'anglais. Puisque le milieu est favorable à l'apprentissage de la langue anglaise, il serait logique que l'école, secondant le foyer, fasse les honneurs à la langue française et garantisse chez le citoyen bilingue d'origine française une connaissance raisonnable de sa langue maternelle.

63. Nous avons entendu parler du traitement que la province de Québec donne à la minorité anglaise. Comme ce serait merveilleux si les minorités françaises des autres provinces pouvaient jouir d'un régime comparable!

Formation du personnel enseignant -

64. Il nous paraît absolument indispensable que la formation du personnel enseignant de langue française se fasse dans une Ecole Normale française. On a beau dire que le contact des futurs professeurs de langue française à ceux de langue anglaise est un bel exemple de bonne entente et un instrument d'apprentissage à la vie commune dans un pays bi-ethnique le fait demeure que la minorité française y perd sa meilleure chance de survie. Dans le cas des Provinces Maritimes, une Ecole Normale française bien située pourra désservir les trois provinces et constituer un projet commun à l'avantage de tous.

Manuels scolaires -

65. Nous voulons souligner dans ce domaine une lacune lamentable au niveau secondaire, où la physique, la chimie et les mathématiques sont enseignées en anglais dans les écoles bilingues comme dans les écoles anglaises. Il faut noter ici qu'au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'école française n'existe pas officiellement; l'école est soit anglaise, soit bilingue. A partir de la 7e année,

l'élève d'expression francaise est souvent sevré des sources de vocabulaire courant en étudiant les simples lois et phénomènes de la nature, de la matière et du calcul dans des manuels anglais. Nous déposons pour votre considération la table des matières d'un manuel intitulé "Business Fundamentals" où l'élève de langue française puise le vocabulaire des affaires et n'apprend que le terme anglais de bordereau, valeur en espèces, bilan, état de compte, billet promissoire, etc. (Exhibit no 6).

Ecoles d'arts et métiers -

66. Voilà le domaine où l'anglicisation se fait le plus ouvertement, où l'on atteint le comble de la domination anglaise imposée, sans égard à la structure ethnique d'une province comme le Nouveau-Brunswick. La situation est devenue si criante qu'elle a donné lieu à une enquête de la part d'un organisme gouvernemental. Il en faudra d'autres si l'on veut couper court à ce manque flagrant d'équité. Probablement sous le prétexte de faire vite dans ce domaine de l'enseignement professionnel, on a fait anglais et l'on s'évertue à nous démontrer que c'est pour notre bien.

67. Dans une brochure du Ministère de l'Education relative à ce genre d'écoles, le français n'apparaît pas une seule fois dans la description de 26 différents programmes d'étude. Le mot "English" pour indiquer la langue enseignée y paraît dans 21 programmes. Les cinq abstentions sont les suivantes:

2 se rapportent à la deuxième année d'un programme de deux ans;

3 se rapportent aux programmes de
"Secretarial Science"
"Special Commercial Course"
"Clerk-Typist"

68. Voici, à titre d'exemple, le texte d'un programme offert par l'école de métiers de Bathurst, chef-lieu du comté de

Gloucester, N.-B., dont la population totale de 66,343 âmes est de langue maternelle française à 85.3%:

Nursing Assistants' Training

Content -

Nursing Theory
Nursing Practice
Anatomy and Physiology
Hygiene
Nursing Care in common Diseases
First Aid
Housekeeping
Personal and Vocational Relationship
English
Geriatics
Pediatrics
Care of Mother and Child
Drugs and Solutions
Nutrition

69. La situation à l'Institut Technique de Moncton, sous-titre du New Brunswick Technical Institute, ne correspond définitivement pas aux besoins des étudiants d'expression francaise qui le fréquentent. Le secrétaire admet que certains échecs sont dus au fait que la langue anglaise est le véhicule d'enseignement.

70. Cet Institut est d'importance capitale dans l'organisation de l'enseignement des arts et métiers au Nouveau-Brunswick. Il est situé dans le sud-ouest de la province, un secteur qui se distingue par sa concentration de population et son activité commerciale. Cet Institut est en outre au service d'une région où la population française est nombreuse. Les comtés de Westmorland, Kent et Albert ont une population totale de 132,800 âmes, dont 45% ont le français comme langue maternelle.

71. Enfin, cet Institut assure la formation des futurs professeurs de cours industriels pour les écoles secondaires de la province. On comprend dès lors l'importance que prend le respect du francais dans une institution aussi influente.

72. Or, dans les bureaux administratifs de cet Institut, il n'y a pas d'employé de langue française, sauf le préposé aux achats.

L'Institut accueille de 500 à 600 élèves durant une année, dont environ 35% de langue française. Moins de 20% des professeurs sont de langue française, et ils doivent enseigner en anglais par nécessité (manuels anglais, classes mixtes). Le cas d'une classe comptant environ 25 élèves dont deux sont d'expression anglaise a été porté à notre attention: manuels et enseignement y sont en anglais. Sur 10 départements, un seul a un directeur de langue française, et il est assisté de deux professeurs anglais et unilingues.

73. Nous sommes donc d'opinion qu'une telle situation ne fait pas justice à la population française.

Radio et Télévision -

74. La radio et la télévision sont des moyens directs de promouvoir le développement culturel de la population. Pour que les composants de la minorité francaise en profitent, c'est une vérité de La Palice de dire que la radio et la télévision françaises doivent se rendre à eux.

75. L'avènement de la radio française à Moncton remonte à 1954. Elle vint après d'épuisantes démarches à la fin desquelles les autorités pouvaient justifier la chose comme résultat de leur conseil: Demandez et vous recevrez.

76. Quant à la télévision, elle est venue plus tard, en 1959, à la suite d'autres représentations. Il semble bien que Radio-Canada a bonne conscience quand Moncton est désservie de façon à peu près satisfaisante. Car cela permet de dire que le réseau français est implanté aux Maritimes et de calmer la principale source de revendications.

77. Les revendications n'ont pas cessé et ne peuvent cesser devant des besoins de toujours.

78. Si l'on examine d'abord la situation au point de vue radio francaise, les mesures suivantes s'imposent si CBAF veut justifier

son titre de poste de base:

a) augmentation de puissance de CBAF pour le sud-ouest du Nouveau-Brunswick;

b) expansion du réseau des relais pour désservir toute l'Ile-du-Prince-Edouard, le Cap-Breton, les villes de St-Jean, Fredericton et Halifax;

c) amélioration du système de relais au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse;

d) accroissement de la production locale pour améliorer les émissions de nouvelles et pour présenter des programmes susceptibles d'intéresser davantage les auditeurs éloignés des studios.

79. Pour ce qui est de la télévision française, les besoins d'expansion, de production locale et d'augmentation de puissance sont aussi évidents, tant pour le secteur immédiat de Moncton que pour les centres plus éloignés. On entend parfois dire, des hauts lieux de Radio-Canada, la remarque qu'il faut demander pour recevoir. Mais la rigueur des priorités est encore l'excuse qui est invoquée le plus souvent.

80. La Société Radio-Canada fait présumément son expansion en vertu d'un ordre de priorité. Il serait intéressant de connaître les motifs qui président à l'établissement de cet ordre. Car il se produit dans les Maritimes des gestes qui nous laissent songeurs.

81. Cette Société a jugé opportun, par exemple, en ce qui a trait à la radio, d'établir à Edmundston et à Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, des postes de relais pour une minorité anglophone qui est numériquement moindre que la minorité francophone de Frédéricton. Un relais de radio française pour la capitale du Nouveau-Brunswick servirait en même temps les gens de langue française qui habitent Minto et le secteur de Gagetown où est situé un important camp militaire. Les demandes formulées à cet effet, à titre individuel ou au nom de divers groupements, reçoivent des réponses bien rédigées et polies, mais sans espoir de solution prochaine.

82. C'est un fait évident que la minorité française de la deuxième province bilingue du Canada n'est pas équitablement servie, surtout si l'on s'arrête à considérer le traitement accordé à la population anglaise. La ville de Frédéricton, qui avait un poste anglais affilié au réseau de Radio-Canada, a vu la Société y établir son propre poste.

83. A St-Jean, où la radio française n'existe pas et où deux postes de radio et un poste de télévision sont en ondes, Radio-Canada faisait récemment installer son propre émetteur de 10,000 watts. Mystère des priorités. Ou mystère des responsabilités si l'expansion de la radio et de la télévision françaises aux Maritimes relève d'un bureau régional qui ne saisit pas l'injustice de la situation. Ou mystère des problèmes techniques qui semblent jouer en notre défaveur plus souvent qu'à notre tour.

84. Un geste a été récemment posé pour la région de Chéticamp, au Cap-Breton, où la télévision française est maintenant un fait accompli. Mais, en général, la faible puissance des relais ainsi que celle de CBAF et CBAFT de Moncton demeure une pierre d'achoppement à notre satisfaction de vivre comme citoyens à part entière.

85. Sans compter que des services comme la radio et la télévision francaises sont appréciés par un nombre de plus en plus grand de citoyens de langue anglaise, comme moyens de culture ou de simple divertissement.

Education des adultes -

86. Le temps est venu, et même dépassé, de procurer à la minorité française des Maritimes un institut permanent d'éducation spécialisée où les adultes intéressés pourraient suivre des cours de diverses durées et sur différents sujets pouvant améliorer leur travail, leur avancement et leur culture.

87. Dans le contexte des Maritimes, on a reconnu depuis

longtemps l'importance de l'éducation adulte. Des agences gouvernementales, des institutions d'enseignement et diverses associations bénévoles ont accompli un travail appréciable dans ce domaine. Au moment où se dessine un nouvel élan d'éducation populaire, nous voulons inviter les responsables à considérer la situation particulière des Acadiens et à analyser leurs besoins propres, vu les régimes scolaires qu'ils ont dû subir.

88. Nous désirons rappeler à votre attention que l'Université St-Francois-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, fait un imposant travail d'éducation adulte grâce à l'appui du fédéral. Il semble maintenant que de l'Université de Moncton, avec un appui comparable, devrait partir des initiatives nouvelles et mieux adaptées aux besoins de la population francaise des Maritimes. Cette université pourrait piloter divers projets, entre autres les suivants: des cours pratiques de perfectionnement pour la main-d'oeuvre des industries de base telles que l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, des cours intermédiaires en langues, en mathématiques, en arts domestiques et en matières sociales, et des cours destinés particulièrement à la formation de professeurs ou instructeurs qui iraient conduire des sessions d'étude en milieux ruraux.

Ecole française à Frédéricton -

89. Alors que toute relation humaine doit être basée sur le geste de tendre une main secourable aux moins pourvus, des groupes importants de Canadiens d'expression française sont privés d'écoles convenables qui prépareraient à une nation biethnique des sujets de valeur.

90. Dans la capitale du Nouveau-Brunswick, et possiblement dans d'autres capitales et villes industrialisées des Maritimes vers lesquelles se dirigent des fonctionnaires et autres effectifs ouvriers, il est impératif que des écoles appropriées soient mises à la disposition des Canadiens d'expression française si l'on désire du bilinguisme dans la fonction civile et dans l'industrie. Selon nous, il y va de l'intérêt

général que de telles mesures soient prises sans délai et que l'établissement d'écoles ou classes françaises ne soit pas laissé au gré d'une commission scolaire locale, probablement indifférente au problème.

91. Le cas de Frédéricton mérite qu'on s'y arrête un moment. Des parents de langue française, soucieux d'une formation adéquate pour leurs enfants, ont déjà présenté à la Commission scolaire de cette ville un mémoire contenant leur requête pour des classes françaises. Résultat: on sympathise, sans se rendre compte de la gravité de la situation.

92. Pourtant, la présence de fonctionnaires de langue française dans ce milieu n'est plus à prouver. Leurs efforts de bonne entente, leur coopération en toutes choses, sauf l'abandon de leur langue, devraient leur valoir quelque considération. Faudra-t-il recourir au jeu des influences et, dans ce cas, les chances de succès seraient-elles meilleures? On peut en douter quand on songe que les autorités locales n'ont pas encore cru bon de pratiquer un retour dans la bonne entente par égard envers de hautes personnalités de langue française qui s'appliquent à respecter le caractère bilingue et bi-ethnique du pays et qui voient leurs enfants s'angliciser sous leurs yeux.

Instruction subie -

93. Nous citons un autre cas concret d'instruction subie, quitte à vous d'en évaluer la répercussion. Un jeune Acadien de Chéticamp, Nouvelle-Ecosse, aspire à la profession d'agronome. Il obtient ce qu'il peut à l'école de Chéticamp, et passe au Nova Scotia Agricultural College de Truro puis au MacDonald College de Ste-Anne-de-Bellevue... Ce cheminement fait perdre à la minorité acadienne un agronome de mentalité française et un chef de file. Et pourtant cette minorité a besoin de tout son capital humain pour contribuer sa juste part à la dualité culturelle du Canada.

Subsides scolaires -

94. Il serait de la plus élémentaire justice que les subsides scolaires soient distribués de façon équitable, c'est-à-dire en fonction du nombre d'élèves à instruire et non de la capacité de payer des contribuables. Votre commission recevra ou a déjà reçu à ce sujet des précisions qui ne manqueront pas de l'intéresser.

Représentation proportionnelle -

95. Une minorité, devant des situations comme celles ci-devant exposées et d'autres décrites plus loin, a tendance à scruter le contexte dans lequel elle vit pour découvrir les causes du sort qui lui est fait.

96. Elle voit parfois des lacunes dans la représentation dont elle devrait jouir, proportionnellement, dans les organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux dont les composants sont nommés et non élus.

97. Nous sommes donc d'avis qu'au Sénat du pays, dans la magistrature et dans diverses commissions nommées par les gouvernements, il ne semble pas y avoir de raisons pourquoi la représentation proportionnelle ne serait pas intentionnellement respectée.

98. Pour ce qui est des postes s'obtenant par scrutin populaire, ce sera par une logique et même condescendante répartition des sièges que l'on pourra établir et maintenir un équilibre acceptable.

99. Les trois tableaux qui suivent permettent d'examiner la situation en ce qui a trait à la répartition des hauts fonctionnaires par rapport aux deux groupes ethniques dans les Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il ressort de cette statistique que la présence française n'est pas ce qu'elle devrait être dans le haut fonctionnarisme de ces Provinces.

(Tableau 1)

(Source: The Atlantic Year Book 1964)

Nouveau-Brunswick

Population totale: 597,936 D'origine ethnique française: 232,127 (38%)

Ministère ou bureau	Total de hauts fonctionnaires	Hauts fonctionnaires d'origine française
Bureau du premier ministre	2	1
Procureur général	12	2
Finance et Industrie	4	0
Secrétariat	8	1
Travaux publics	14	1
Terres et mines	9	1
Agriculture	14	2
Santé	16	4
Travail	6	1
Education	28	2
Affaires municipales	8	0
Pêcheries	9	5
Jeunesse et Bien-être	6	1
	136	21 (16%)

(Tableau 2)

Nouvelle-Ecosse

Population totale: 737,007 D'origine ethnique française: 87,883 (12%)

Bureau du premier ministre	1	0
Education	25	0
Finance et Economie	4	0
Procureur général	4	0
Santé	20	1
Voirie	28	2
Travaux publics	6	0

Agriculture	9	0
Terre et forêts	11	0
Industrie et Commerce	5	0
Affaires municipales	5	0
Travail	8	0
Secrétariat	10	0
Bien-être	6	0
Mines	4	0
	146	3 (2%)

(Tableau 3)

Ile-du-Prince-Edouard

Population totale: 104,629 D'origine ethnique française: 17,418 (17%)

Bureau du premier ministre	2	0
Travaux publics	2	0
Voirie	1	0
Education	12	1
Industrie et Ressources	8	1
Pêcheries	2	1
Santé	13	0
Secrétariat	5	1
Tourisme	3	0
Affaires municipales	3	0
Bien-être et Travail	3	0
Agriculture	7	0
Procureur général	3	0
Trésorerie	5	0
	69	4 (5%)

100. Prenant pour acquis que le respect de la représentation proportionnelle est à la base de la bonne entente, et favorise par voie de conséquence directe et indirecte le traitement équitable, le bilinguisme et le biculturalisme, nous soumettons à votre considération

quelques statistiques relatives à la province du Nouveau-Brunswick.

101. Cette province compte 17 circonscriptions élisant 52 députés:

	Circonscription	Population	Nombre de députés	Par député
	Albert	12,485	2	6,200
	Carleton	23,507	3	7,800
	Charlotte	23,285	4	5,800
X	Gloucester	66,343	5	13,200
X	Kent	26,667	3	8,800
	Kings	25,908	3	8,600
X	Madawaska	38,983	3	13,000
X	Northumberland	50,035	4	12,500
	Queens	11,640	2	5,800
X	Restigouche	40,973	3	13,600
	Saint-Jean	34,098	2	17,000
	Sunbury	22,796	2	11,400
X	Victoria	19,712	2	9,800
X	Westmorland	49,839	4	12,400
	York	52,672	4	13,100
	Cité de St-Jean	55,153	4	13,700
X	Cité de Moncton	43,840	2	21,900
		597,936	52	(11,500 en moyenne)

102. Parmi ces circonscriptions, huit (x) ont une population d'expression francaise dépassant 30% de la population totale. Or, dans toutes ces circonscriptions sauf deux (Kent et Victoria) le nombre de citoyens représentés par un député est supérieur à la moyenne. Dans les neuf autres circonscriptions, trois seulement (comté de St-Jean, York, et Cité de St-Jean) ont un chiffre supérieur à la moyenne.

103. Le tableau suivant permet de pousser plus loin l'examen de la situation dans les huit circonscriptions mentionnées:

Circonscription	Population Total	D'origine ethnique française	%	Nombre total de députés	F.	A.
Gloucester	66,343	56,543	85.2	5	4	1
Kent	26,667	21,865	82.0	3	3	0
Madawaska	38,983	36,578	93.8	3	3	0
Northumberland	50,035	15,697	31.3	4	1	3
Restigouche	40,973	28,003	68.3	3	2	1
Victoria	19,712	8,333	42.3	2	0	2
Westmorland	49,839	25,311	50.8	4	2	2
Cite de Moncton	43,840	15,644	35.7	2	1	1
	336,392	207,974		26	16	10
	(Sur 597,936)	(Sur 232,127)		(Sur 52)		
	56.3%	89.6%		50%		

104. Comme première constatation, relevons le fait que mathématiquement, ce bloc de population devrait compter 29 députés sur 52, au lieu de 26.

105. En deuxième lieu, s'il manque trois députés à 56.3% de la population, c'est dire du même souffle que 43.7% de la population en a trois de trop

336,392 ÷ 26 12,938

261,544 ÷ 26 10,059

336,392 ÷ 29 11,500

261,544 ÷ 23 11,370

106. Nous en venons maintenant aux services d'Etat et aux emplois d'Etat, sous l'angle du respect du bilinguisme. Il faut distinguer ici entre l'Etat fédéral et l'Etat provincial.

Sur le plan fédéral -

107. La matière y est tellement variée et intéressante qu'il est difficile de la présenter dans un ordre rigoureux.

108. Commençons par étudier quelques cas touchant à la correspondance échangée avec le "Department of National Revenue Taxation Division, Saint John, New Brunswick" qui n'a pas de papeterie bilingue. Une lettre écrite en français à ce service (25 septembre 1964) reçoit une réponse en anglais. Dans ce cas spécifique, la réponse (October 2, 1964) annonce la visite d'un représentant qui fournira les renseignements demandés. (Exhibit no 7) Un fonctionnaire (fédéral, pour le Nouveau-Brunswick) se présente. Il est anglais et unilingue.

109. La "Unemployment Insurance Commission, District Audit Office", de Moncton, n'a pas de papeterie bilingue, et ne semble pas organisée pour fournir les formules bilingues, s'il faut en juger par ce qui suit. Une lettre écrite en français le (31 mai 1962) demandant des formules françaises UIC-443D(1-61), en échange de formules en anglais seulement reçoit une réponse écrite en anglais: "We have no French forms... Yours truly", et s'accompagne de 100 formules anglaises. L'entreprise revient à la charge en français (7 juin) et redemande des formules françaises. La réponse en anglais(11 June, 1962) dit que "we will be pleased to supply the forms as requested", mais "there will be some delay in receiving same"... Les formules bilingues arrivent au début de juillet.

110. Il semble excessivement difficile d'obtenir des lettres en français du "District Auditor" au "District Audit Office" de la "Unemployment Insurance Commission" de Moncton: une autre lettre anglaise arrive le "5 October 1964". (Exhibit no 8)

111. Voici une histoire courte avec le "Department of National Revenue - Taxation Division, Saint John, New Brunswick". (Exhibit no 9)

112. Lettre anglaise d'un monsieur X de langue française
(Pas disponible)
Réponse anglaise de la Taxation Division

Intervention en français d'un monsieur Y, au nom de monsieur X

Réponse anglaise de la Taxation Division

Monsieur Y revient à la charge en anglais, sa lettre en français n'ayant pas été comprise

Réponse anglaise de la Taxation Division.

113. Voici un cas relatif à la vente des Obligations d'Epargne du Canada pour 1964 qui démontre le résultat d'efforts incomplets. Un employeur est invité en français par l'hon. Walter Gordon à pratiquer la retenue sur le salaire. Puis arrive la pochette de documents. L'étui est tout en français. La majeure partie du contenu est soit bilingue, soit anglaise. Le fonctionnaire responsable de la campagne au Nouveau-Brunswick est anglais et unilingue. (Exhibit no 10)

114. On demande au Ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales une douzaine de brochures françaises intitulées "Grand-Pré, parc historique national". On reçoit 24 exemplaires, soit 12 brochures françaises et 12 brochures anglaises. Pourquoi les 12 brochures anglaises?

115. Mais tout ne va pas toujours mal. Nous voulons citer à l'Ordre de la Nation un bureau particulier d'où le service fut excellent. Il s'agissait d'un remboursement de taxe de vente au montant de $300 en vertu du numéro tarifaire 696 a). Ce fut long et laborieux, du début de juin 1962 à la fin de septembre 1963. Mais la papeterie du service "Revenu national du Canada - douanes et accise" est bilingue. Et la correspondance fut scrupuleusement faite en français et signée "Pour le sous-ministre, par J. Mitchell, secrétaire PM-MB". Il vaudrait la peine d'aller voir leur système; ça fonctionne. Malheureusement, le tout fut un peu gâché par la lettre finale accompagnant le remboursement, lettre anglaise venant apparemment de J.R. Fortin pour C.C. Phenner, sur papeterie unilingue du "Treasury Office, Department of National Revenue". (Exhibit no 11)

116. Si l'on passe maintenant à l'affichage, on en trouve de toutes sortes. A Moncton, par exemple, on affiche uniquement "Federal Building". A Chatham, où résident peu de familles d'expression française, on lit: "Federal Building - Edifice Fédéral". Fantaisie d'architectes ou manque de système?

117. Les véhicules des services fédéraux sont généralement identifiés en anglais seulement.

118. Dans le bottin téléphonique de Moncton, sous le titre "Govt of Canada Telephones", pas un sous-titre français. L'administration provinciale fait un peu mieux (voir "Ministère de la Santé".)

119. Existe-t-il des enseignes françaises ou bilingues de la "Gendarmerie royale du Canada"? Nous n'en avons pas vues.

120. Nous sommes parfois portés à croire qu'au palier fédéral, le traitement prend une allure plus équitable, à cause des exigences de la Constitution, ce qui a contribué à susciter certains désirs de remettre notre sort entre les mains du fédéral. Pourtant, là encore, malgré les garanties constitutionnelles, que d'accrocs au bilinguisme intégral. L'affichage unilingue des emplois fédéraux au bureau de poste de Moncton en est un autre exemple.

121. L'Office national du film soulignait en octobre 1964, à Moncton, son 25e anniversaire de fondation. Il y avait soirée spéciale, sur invitation, dans un cinéma local. Invitation en anglais seulement, films en anglais seulement, et pas un mot de français durant la soirée.

Sur le plan provincial -

122. Là, du bilinguisme, ce n'est jamais officiel et ça se fait au petit bonheur. Au Nouveau-Brunswick, quelques brochures sont disponibles en français. Il n'existe pas de traduction officielle du code scolaire. Le rapport de la commission Byrne sera publié dans les deux langues, mais avec plusieurs mois de retard. Celui de la Commission

Deutsch fut publié dans les deux langues avec quelques mois de retard.

123. Il faut souligner la gravité de ces délais entre les éditions anglaises et françaises. Pendant que l'opinion publique anglaise prend des airs de compétence et se prononce sur les recommandations dont elle possède le texte, les personnes et les organisations intéressées, d'expression française, ne peuvent qu'en discuter sans texte de référence.

124. La loi de l'assistance à la jeunesse (prêts aux étudiants) avait été traduite pour raisons de convenance. Le contrat de prêt était disponible en anglais et en français. Le formule de demande était bilingue. Maintenant que cette assistance se combine au régime canadien de prêts aux étudiants, on peut s'attendre que le bilinguisme va continuer en ce qui a trait à la papeterie officielle. Mais la correspondance, c'est une autre affaire. Le Directeur de la Jeunesse demeure sur ses positions unilingues.(Exhibit no 12)

125. La formule de demande d'emploi utilisée par la Commission du Service civil du Nouveau-Brunswick est unilingue. On a demandé à une personne en autorité s'il ne serait pas possible d'obtenir que cette formule soit bilingue ou qu'elle soit disponible en français comme en anglais. Cette personne a exprimé des doutes sur le succès éventuel d'une telle démarche. (Exhibit no 13)

126. Les factures de la Régie de l'Electricité du Nouveau-Brunswick sont anglaises. Le système de facturation ayant été changé depuis que l'attention du public se porte de façon particulière sur l'amélioration du bilinguisme au Canada, on se demande pourquoi la Régie de l'Electricité n'aurait pas posé le geste souhaité. Une entreprise de service public, "The New Brunswick Telephone Co., Ltd.", a jugé bon, pour sa part, d'adopter la facturation bilingue. Depuis quelques années, cette même entreprise a fait un certain nombre d'efforts louables pour mieux servir l'élément français. (Exhibit no 14)

127. Comme constatation générale, on peut dire qu'aux paliers de l'administration provinciale et municipale, la collectivité minoritaire se trouve souvent assujettie à des procédures administratives qui ne lui sont pas adaptées.

128. L'amélioration de cet état de choses ne viendra pas par la voie des revendications. Elle viendra par la froide analyse des faits, de la part des gouvernements, en vue d'en arriver à mettre sur pied un système et des services qui tiendront compte de la présence française dans nos provinces.

129. Venons-en maintenant aux emplois d'Etat. Nous avons demandé à un haut fonctionnaire du Canadien National l'organigramme des positions supérieures dans la région de l'Atlantique, qui comprend maintenant la Gaspésie. Le but était de lui démontrer, avec ce document, que les Canadiens d'expression française atteignent difficilement les postes supérieurs au Canadien National. Le haut fonctionnaire a répondu que nous ne verrions jamais cet organigramme. Peut-être votre Commission pourrait-elle l'obtenir et faire ses propres déductions.

130. Il faut dire cependant qu'il se fait des efforts de bilinguisme au Canadien National. Des bureaux régionaux de Moncton, un certain nombre d'employés de langue anglaise suivent des cours de conversation française à l'Université de Moncton, pendant les heures de travail. Nous nous réjouissons de ce souci de bilinguisme et espérons que ces gens deviendront suffisamment bilingues pour donner un service adéquat. Par ailleurs, ceci ne devrait pas empêcher ceux qui sont déjà bilingues d'être placés en position de servir et d'aspirer à des postes de commande.

131. Aux bureaux d'Air Canada, à Moncton, on emploie 31 personnes. Cinq sont du niveau supérieur et tous sont anglais unilingue. Des 21 autres employés, dix sont bilingues. La représentation au niveau inférieur semble équitable mais il est déplorable de constater qu'aucun employé bilingue n'existe aux postes supérieurs surtout dans un centre aussi bilingue que Moncton. Nous croyons, par exemple, que le chargé des Relations extérieures devrait être bilingue.

132. L'analyse de la situation au bureau de poste de Moncton

devrait aussi retenir l'attention de votre Commission.

133. Vous comprenez qu'il est impossible pour nous de mener une enquête valable dans ces domaines. De simples citoyens peuvent difficilement scruter la composition de structures quasi hermétiques que ce soit au Canadien national, au bureau des postes ou à Air Canada etc. Cela a été essayé, mais les prétextes d'ancienneté, de compétence, de conduite réprimandable ont tôt fait de fermer le dossier.

134. Dans le cas des Maritimes, il y a le problème difficile de trouver des gens voulant accepter d'aller vivre en milieu anglo-saxon pour y être fonctionnaires. Le manque d'écoles convenables semble être le principal obstacle. Nous croyons qu'il y aurait chance de progrès dans ce domaine si l'on s'assurait que les fonctionnaires en province sont bilingues. Ces derniers, quand ils n'auraient plus de jeunes enfants aux écoles, accepteraient sans doute des promotions dans les capitales ou dans les grandes villes industrielles plutôt anglo-saxonnes.

135. La faiblesse économique est un autre obstacle à l'épanouissement culturel et social. Dans un pays comme le Canada, l'objectif pour une région d'aspirer à un niveau de vie comparable à celui d'autres régions reçoit une attention de plus en plus prononcée.

136. Quand on considère que les Acadiens sont les plus économiquement faibles dans les régions déjà reconnues comme les moins bien pourvues du Canada, on comprend qu'ils n'assument qu'un rôle très secondaire dans la vie économique. La masse de nos travaillants est faite de cultivateurs, de pêcheurs, de mineurs, de bûcherons, à qui s'ajoutent les manoeuvres de l'industrie de la construction et de celle du transport. C'est le cercle vicieux: peu d'instruction, peu d'emplois de commande; peu d'emplois de commande; peu de salaires: peu de moyens de retarder la mise au travail des jeunes; ce qui met fin à LA POSSIBILITE DE POURSUIVRE DES ETUDES AVANCEES.

137. Et quand, pour la mise au travail, les emplois manquent

localement, c'est l'exode qui se produit vers les provinces centrales et vers le pays voisin. Et le plus malheureux c'est que les mieux doués, les plus compétents et les plus ambitieux s'expatrient les premiers.

138. Nous n'hésitons pas à affirmer que le fait d'obtenir notre juste part dans les emplois d'Etat aiderait considérablement à corriger la situation. En outre, quand il est question de développer un service tel que le poste de télévision française de Moncton pour y faire de la production locale, il faut noter qu'il y a là un double avantage: celui de rendre le service plus intéressant pour cette collectivité française et celui de créer des emplois nouveaux qui ont leur répercussion sur la vie économique.

139. Par ailleurs, un bilinguisme plus développé créerait des postes de traducteurs, une profession qui devrait être à l'honneur dans les Provinces Maritimes.

140. Notons enfin que les autorités fédérales devraient encourager la décentralisation, tant dans les organismes gouvernementaux que chez les entreprises privées, toujours dans le but de favoriser un essor économique qui atténuerait la hantise du primo vivere. Les efforts déjà déployés en ce sens,en ce qui a trait aux institutions pénitencières et aux camps militaires sont heureux et devraient être continués en d'autres domaines.

141. Une attention particulière devrait être portée aux bureaux d'information dans les centres touristiques afin d'y embaucher du personnel bilingue. Bien des incidents désagréables seraient évités - et tout le monde en bénéficierait - si au Canada n'importe quel touriste pouvait être servi indifféremment dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays.

Par voie de conséquence

142. Il découle de tout cela que des modifications sérieuses

doivent être apportées aux structures actuelles pour que la compréhension, le dialogue et le respect mutuel existent réellement et produisent des fruits de bonne entente. A défaut de cela, on va voir se prolonger un climat désagréable à tout le monde, au sein duquel plusieurs groupes, imposants bien que minoritaires, vont se cantonner dans des attitudes anti-canadiennes et se caractériser par une résignation maussade ou une impatience agressive.

143. Nous n'avons pas voulu placer tout le fardeau de la mésentente sur les épaules de la majorité anglaise, mais exposer la situation d'une minorité. Nous désirons trouver des motifs pour estimer davantage nos partenaires dans la Confédération. De fait, nous en découvrons graduellement. Notons, par exemple, que lors de la rencontre régionale de votre commission tenue à Moncton en mai 1964, nous avons constaté que bon nombre de nos concitoyens de langue anglaise ne s'opposent pas à ce que la minorité française obtienne ce qui lui revient. Ils nous souhaitent de la télévision française, la meilleure possible; de la radio française, la plus répandue possible; une Ecole Normale française, la mieux organisée possible; et toutes autres bonnes choses pouvant faire notre bonheur et ne privant pas la population anglaise de ce qu'elle a déjà. Ils voient le bilinguisme comme l'accès à une langue seconde et à une deuxième culture, en autant qu'un individu peut le désirer, cela s'ajoutant forcément à la langue maternelle et à la culture première.

144. C'est dans ce sens que le Dr Lee Alanach, commissaire d'école, résumait un bref mais intéressant exposé, lors de cette rencontre: "If we deprive our children the privilege of bilingualism, we deprive them of a cultural, social and intellectual enhancement, to say nothing of the best job opportunities and of definite economic advantages. Act now or our children may look back on us as parents with sadness, sorrow, and yes, some anger. I am one parent guilty of the very mistake I feel should be corrected".

145. Nous reconnaissons que les membres de la minorité française ne sont pas tous convaincus des valeurs dont ils sont dépositaires. Nous comptons nos anglicisés qui ont voulu et cherché leur état présent; nous comptons nos victimes d'un système qui les a anglicisés; nous comptons nos amorphes et nos indifférents; nous comptons nos résignés.

146. Ceux qui se résignent optent pour le silence, estimant que se taire aidera peut-être à conserver les quelques droits acquis. Ainsi se forme une classe de citoyens qui ne sentent apparemment pas de mal, et pour qui le progrès de la nation canadienne est le moindre des soucis. Evidemment, l'épanouissement de la collectivité française les intéresse encore moins. Et c'est ainsi que le capital humain de la nation est privé d'une force vive qui est inconsciemment éteinte par les circonstances.

147. D'autres que nous pourront établir si l'instruction précède l'essor économique ou si une économie prospère favorise un niveau plus élevé d'instruction. N'ayant jamais connu la prospérité économique et ayant subi un régime scolaire mal adapté, les parents d'expression française en viennent à dire: A quoi bon? Ils se butent à un système défavorable d'instruction et se demandent si vraiment ils doivent se résigner à ce que leurs enfants n'aient pas dans la vie la même chance que leurs jeunes concitoyens de langue anglaise.

148. Les faits énumérés sont bien connus des organismes assomptionnistes qui tentent de différentes manières de les surmonter.

149. Lettres, démarches, représentations de toutes sortes auprès des corps constitués et des autorités responsables servent à exposer les situations défavorables. Une foule de questions sont toujours à l'étude. Et nos requêtes sont souvent soit prématurées, soit tardives; ou trop coûteuses; ou pas assez unanimes. Ou bien l'on nous démontre que ce ne serait réellement pas pour notre bien d'obtenir telle ou telle chose.

150. Pendant que se déroule le processus de revendications, il se produit tout de même de louables efforts d'amélioration interne, en autant qu'il dépend de nous de hâter notre propre promotion sociale. Ce n'est pas d'hier que le clergé, les communautés, la presse francaise, divers organismes de chez nous et diverses institutions du Québec s'appliquent à sauvegarder et développer le fait français dans les Maritimes.

151. Les revendications et les efforts internes ont-ils produit des résultats? En certaines parties du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard vit une population française en bonne partie oubliée, qui a peu de moyens de résister à l'anglicisation et chez qui l'espoir d'un futur traitement équitable est en train de s'évanouir. Dans le cas de ces groupes, même le traitement équitable ne suffira plus; il y faudra le traitement généreux et condescendant, pour récupérer un capital humain qui pourrait fournir au pays la richesse de ses valeurs françaises. Nous croyons que, jusqu'ici, l'Etat n'a pas cru assez important de faire fructifier ces valeurs, car les grandes mesures sont encore à venir pour que les citoyens d'expression française puissent se considérer sur pied d'égalité avec ceux d'expression anglaise.

EXHIBITS

(Nos 1 à 14)

EXHIBIT NO 1

CHEFS-LIEUX ET AUTRES CENTRES
DU TERRITOIRE ASSOMPTIONNISTE

EXHIBIT NO 2

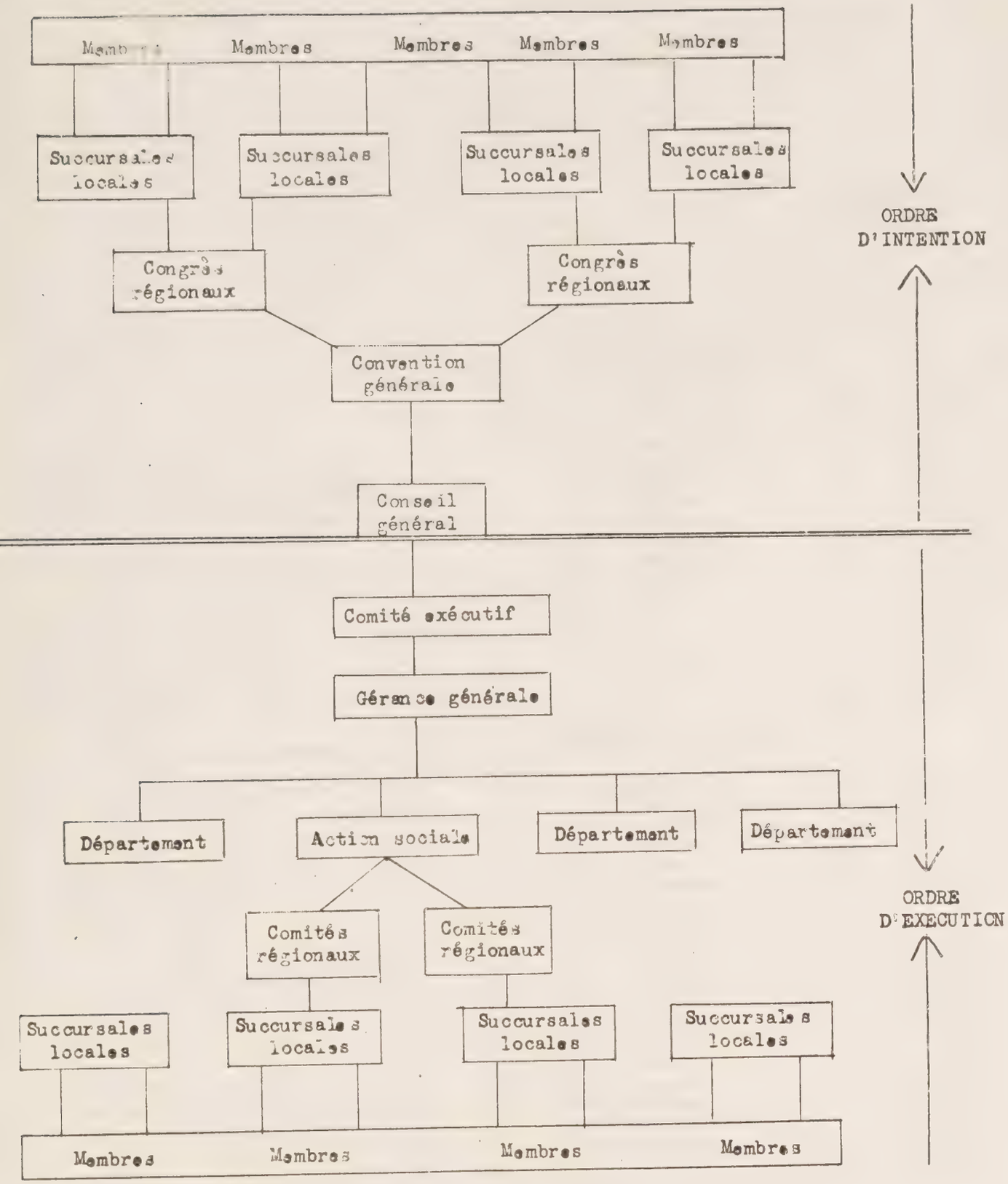
Membres
Membres
Membres
Membres
Membres
Succursales locales
Succursales locales
Succursales locales
Succursales locales
Congrès régionaux
Congrès régionaux
Convention générale
Conseil général
ORDRE D'INTENTION
Comité exécutif
Gérance générale
Département
Action sociale
Département
Département
Comités régionaux
Comités régionaux
Succursales locales
Succursales locales
Succursales locales
Succursales locales
Membres
Membres
Membres
Membres
ORDRE D'EXECUTION

EXHIBIT NO 3
"A"

LA SOCIETÉ
L'ASSOMPTION
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

LA
CAISSE
ECOLIERE

annonce
que le

MILLION

EST DÉPASSÉ

1,086 boursiers — $1,014,630.57

Nombre de protégés et
montants déboursés par succursale
et par région au

31 décembre 1963

No.	LOCALITE	BOURSIER	MONTANT
Région de Westmorland — 1 A			
3F	Moncton (M)	22	$19,809.54
13	St-Joseph	26	24,729.87
14	Moncton (Lat)	32	32,598.60
15	Barachois	4	1,345.00
22	Cap-Pelé	6	3,606,00
23	Shediac	15	10,182.40
35	Shemogue	2	2,348.00
36	Aboujagane	1	850.00
44	St-Anselme	8	7,281.33
46	Amherst, N.-E.	7	4,231.25
47	Scoudouc	4	4,214.00
116	Lewisville	9	10,677.40
125	St-Jean	4	4,900.00
158	Dieppe	3	4,100.40
275	Sackville	3	1,530.00
—	Divers	1	2,060.10
	Total	147	134,463.89
Région de Kent — 1 B			
9	Bouctouche	7	8,400.10
17	Grande-Digue	5	4,321.00
24	Acadieville	5	5,518.50
30	St-Louis	5	2,976.30
33	St-Paul	9	6,614.85
34	St-Antoine	10	6,222.00
37	Cocagne	4	3,828.00
41	Rogersville	11	9,463.00
42	St-Ignace	2	815.00
49	Ste-Marie	5	5,095.00
57	Adamsville	6	2,765.00
58	Richibouctou-Village	4	3,335.75
65	St-Charles	9	9,012.00
68	Chatham	1	100.00
76	St-Norbert	3	1,833.05
111	Notre-Dame	6	4,050.15
127	Ste-Anne	2	855.80
129	Baie Ste-Anne	4	3,708.50
—	Divers	1	225.00
	Total	99	79,139.00
Région de Gloucester — 2			
43	Caraquet	8	6,285.00
62F	Bathurst	2	1,577.50
63	Grande-Anse	3	1,381.00
64	Bas-Caraquet	4	3,686.75
74	Tracadie	4	2,320.40
75	Néguac	1	75.00
90	Lamèque	8	5,342.00
91	Shippagan	8	6,671.30

EXHIBIT NO 3
"B"

92	Paquetville	6	3,141.00
95	Petit-Rocher	5	2,508.75
105	Robertville	3	1,985.00
112	St-Isidore	4	3,134.50
131	Inkerman	1	1,850.00
139	Pointe Verte	4	3,594.00
155	Pokemouche	2	1,490.00
189	Sheila	2	2,500.00
193	Beresford	1	150.00
197	Bathurst-Ouest	2	759.00
219	Allardville	1	3,450.00
264	Rivière-du-Portage	1	1,798.50
307	Pont-Landry	2	3,750.00
–	Divers	1	1,200.00
	Total	73	58,649.70

Région d'Edmundston – 3

30F	St-François	2	1,941.25
46F	Baker-Brook	7	3,737.90
103	St-Basile	5	4,156.00
104	St-Hilaire	6	3,134.44
113	St-Jacques	2	3,675.00
114	Edmundston	23	18,514.21
122	St-André	6	9,760.50
135	Lac Baker	2	3,829.55
137	Clair	3	1,935.00
153	Ste-Anne	3	2,227.50
154	Siegas	1	1,200.00
203	Drummond	3	2,889.00
222	Grand Sault	7	7,671.50
223	St-Léonard	5	7,477.63
224	Parent	6	5,128.00
290	St-Joseph	2	1,750.00
314	N.-D. du Lac	3	2,541.34
340	Rivière Bleue	1	1,382.90
346	Squateck	1	2,550.00
392	Rivière-du-Loup	1	1,702.00
–	Divers	4	3,074.50
	Total	93	90,278.22

Région de Yarmouth – 4

24F	Yarmouth	3	815.00
26	Saulnierville	7	8,666.13
27	Church Point	2	2,990.00
28	Meteghan	5	4,630.00
29	Belliveau's Cove	3	880.00
39	Concessions	2	4,742.02
50	Ste-Anne du Ruisseau	5	4,472.25
52	Buttes Amirault	3	3,064.75
61	Salmon River	5	6,543.75
66	Halifax	7	7,784.10
82	Pubnico-Ouest	6	3,480.43
83	Wedgeport	2	1,380.00
84	Belleville	2	660.00
97	Weymouth	5	5,210.00
98	Corberrie	3	2,244.00
157	Pubnico-Est	2	1,650.00
–	Divers	3	1,646.25
	Total	65	60,858.68

Région de Cap-Breton – 5

10F	New Waterford	5	1,952.80
16	Grand Etang	18	16,252.35
25	Glace Bay	3	2,795.00
32	Chéticamp	13	11,792.45
36F	Pomquet	1	–
40	Sydney	3	4,769.00
54	Margaree	7	3,052.00
56	Reserve Mines	1	600.00
62	Pomquet	6	3,700.00
70	D'Escousse	1	200.00
71	Arichat-Ouest	3	3,618.00
72	Arichat	4	3,173.45
80	Petit de Grat	2	2,050.00
81	L'Ardoise	2	1,596.00
108	New Waterford	4	2,314.25
182	Havre Boucher	1	1,575.00
–	Divers	2	519.00
	Total	76	59,959.30

Ile-du-Prince-Edouard – 6 A

20	Egmont-Baie	10	6,935.00
21	Mont-Carmel	5	7,389.81
102	Rustico	4	2,705.00
118	Bloomfield	3	3,634.50
128	Summerside	2	3,200.00
134	Charlottetown	5	2,136.25
220	Wellington	3	1,010.66
327	St-Nicolas	1	1,227.50
–	Divers	1	75.00
	Total	34	28,313.72

Iles-Madeleine – 6 B

214	Havre-aux-Maisons	4	4,554.00
216	Cap-aux-Meules	2	1,913.71
218	Havre-Aubert	4	6,100.00
	Divers	1	550.00
	Total	11	13,117.71

EXHIBIT NO 3
"C"

Région de Matapédia – 7
Au N.-B.

79	Dalhousie	4	3,171.50
88	Balmoral	2	1,415.00
126	Charlo	3	1,870.00
138	Campbellton	7	4,455.00
166	Val d'Amours	1	75.00
170	Eel River Crossing	1	800.00
198	Atholville	1	1,650.00
248	St-Quentin	7	4,795.95
250	Kedgwick	11	8,013.90
320	St-Martin	1	1,350.00
353	Dalhousie	2	1,875.00
	Total	40	29,471.35

Dans le Québec

232	Carleton	5	7,619.00
233	Bonaventure	7	8,254.00
235	Maria	3	3,571.20
239	St-Charles de Caplan	2	2,380.00
242	St-Jean l'Evangéliste	2	5,300.00
243	St-Elzéar	1	2,600.00
267	St-Alexis	1	1,063.50
276	Lac-au-Saumon	5	5,985.55
328	Sayabec	1	600.00
–	Divers	19	21,049.70
	Total	46	58,422.95

Région Québec et Ontario – 8

115	Montreal	16	15,788.48
119	Ottawa	2	1,793.40
190	Limoilou	3	1,033.25
207	Kénogami	11	9,149.41
208	Arvida	5	6,765.50
246	Verdun	1	1,200.00
256	Ste-Marie-Salomé	1	1,700.00
257	Arvida	2	4,463.50
316	Kénogami	2	1,542.80
329	Valleyfield	4	325.00
394	Toronto	1	290.00
–	Divers	3	2,956.69
	Total	51	51,978.03

Région Maine et N. H. – 9

10	Rumford	7	5,404.00
51	Chisholm	5	2,710.00
55	Westbrook	1	2,765.60
85	Sanford	5	8,646.00
89	Berlin, N. H.	9	12,376.50
175	Waterville	11	7,307.41
188	Mexico	7	9,587.06
206	Augusta	10	10,876.15
228	Lewiston	7	7,407.90
240	Skowhegan	7	7,112.30
241	Biddeford	2	2,035.00
–	Divers	3	1,800.00
	Total	74	78,027.32

Nord du Maine

18F	Frenchville	17	16,392.02
186	Madawaska	14	12,823.50
225	Fort Kent	5	3,119.66
–	Divers	1	320.00
	Total	37	32,655.18

Région Mass. et Rhode Island – 10

1	Waltham	14	9,628.00
1F	Waltham	17	15,463.95
2	Chelsea	4	3,018.00
4	Gardner	17	20,213.50
4F	Gardner	9	8,646.00
5	New Bedford	20	26,242.05
8	Lynn	25	23,164.50
11	Haverhill	1	500.00
48	Worcester	14	12,983.95
99	Leominster	4	4,647.60
100	Reading	2	1,354.40
101	Springfield	2	1,693.45
106	Salem	5	7,970.00
123	Newton	7	5,183.00
173	Cambridge	3	856.00
174	No. Attleboro	2	2,895.00
192	Fitchburg	8	5,580.05
202	Woonsocket, R. I.	5	2,465.00
210	Lawrence	17	14,089.60
211	Quincy	2	1,642.50
229	Fisherville	7	12,852.31
237	Wakefield	1	582.62
269	Nashua, N. H.	4	7,863.20
–	Divers	3	2,595.00
	Total	193	192,129.68

Région Connecticut – 11

227	Hartford	26	31,191.34
230	Bridgeport	6	4,138.15
231	Norwich	6	3,284.20
234	Bristol	3	2,225.00
253	New Britain	2	1,287.15
–	Divers	4	5,100.00
	Total	47	47,225.84

EXHIBIT NO 4

CE QU'ELLE EST . . .

Une caisse de prêts à la disposition des étudiants qui, sans secours, n'auraient pas les moyens d'entreprendre ou de compléter des études, soit universitaires, soit spécialisées. La Société l'Assomption a fondé cette Caisse pour répondre à la demande populaire, et en a obtenu l'incorporation en 1964 pour rendre davantage service à la collectivité française.

CE QU'ELLE VEUT . . .

Contribuer à former des chefs et ainsi enrichir le pays de talents, d'hommes mieux préparés à mieux servir.

COMMENT ELLE EST ALIMENTEE. . . .

Par deux sources principales. La première: les contributions bénévoles des succursales de la Société l'Assomption, de diverses associations et de personnes généreuses; la seconde: les remboursements des anciens bénéficiaires. Les prêts portent intérêt pendant les études, mais ces intérêts sont payables plus tard. Cet arrangement permet de prêter davantage aux étudiants. Une fois les études terminées, les conditions de remboursement sont des plus équitables.

CE QU'ELLE A FAIT . . .

Prêté plus de $188,000 à 427 étudiants, dont 35 en théologie, 73 en génie, 64 en médecine, 44 en commerce, 41 en pédagogie, 17 en agronomie, 17 en droit, etc.

CELA EST BEAU MAIS . . . INSUFFISANT

Les ressources de la Caisse Universitaire sont limitées et les besoins des étudiants presque illimités. C'est pourquoi, au nom de ces derniers, la Caisse Universitaire vous tend la main.

VOTRE DON SERVIRA TOUJOURS . . .

En effet, à mesure que les bénéficiaires, une fois leurs études terminées, rembourseront les sommes empruntées, celles-ci serviront ensuite à d'autres étudiants.

LA CAISSE ECOLIERE EST DIFFERENTE . . .

La Caisse écolière de la Société l'Assomption donne des bourses chaque année. Elle est alimentée par une modique somme mensuelle, rattachée à la cotisation d'assurance. Les boursiers de la Caisse écolière n'ont pas de remboursements à faire. Le choix des boursiers se fait par tirage annuel.

Voici la situation par région (30 juin 1964)

	Nombre d'emprunteurs	Montant emprunté
Moncton	74	$29,834.40
Kent	46	19,210.00
Gloucester	60	24,976.50
Edmundston	89	41,775.00
Yarmouth	20	7,175.00
Cap-Breton	12	5,636.75
Ile du P.-E.	7	3,100.00
Iles-Madeleine	11	5,375.00
Matapédia	45	21,000.00
Québec & Ont.	20	6,300.00
Maine & N. H.	11	6,035.00
Mass. & R. I.	28	15,250.00
Connecticut	4	2,400.00
	427	$188,067,65

Adressez votre contribution à:

CAISSE UNIVERSITAIRE
La Société L'Assomption
C. P. 160
Moncton, N.-B.

EXHIBIT NO 5

Distributions des placements

La Société l'Assomption

Service des Placements

	Total	Gouvernements et Provinces	Villes et Villages	Utilités Publiques	Institutions religieuses	Individus
Obligations	$13,725,527.75	$2,803,074.96	$6,948,777.13	$455,613.22	$3,518,062.44	---
Hypothèques	7,717,550.86	----	146,173.73	---	13,790.01	7,557,587.12
Prêts sur polices	1,617,832.18	----	---	---	---	1,617,832.18
Total	$23,060,910.79	$2,803,074.96	$7,094,950.86	$455,613.22	$3,531,852.45	$9,175,419.30

EXHIBIT NO 6

BUSINESS FUNDAMENTALS

BY

GRAHAM BRUCE

ROBERT H. HEYWOOD

WILLIAM T. ABERCROMBIE

CONTENTS

CHAPTER		PAGE
I	Home Ownership and Renting	1
II	Car Ownership	18
III	Insurance	24
IV	Banks and Banking	43
V	Banks and Banking *(Continued)*	53
VI	Savings and Investments	69
VII	Personal Finance	88
VIII	Personal Budgeting	105
IX	Personal Records	117
X	Personal Records *(Continued)*	131
XI	Law	149
XII	Trade and Marketing	163
XIII	Merchandising	177
XIV	Communication	195
XV	Business Letters and Filing	210
XVI	Remittances	225
XVII	Transportation	236
XVIII	Public Utilities	257
XIX	The Community	267
XX	Our Government	274
XXI	Our Economic System	287
	Index	303

EXHIBIT NO 7

Bureau District d'Impôt,
New Post Office Bldg.
rue Canterbury,
St-Jean, N.-B.

le 23 septembre 1964

Chèr Monsieur,

Nous avons parmi nos employés des agents qui sont payés un salaire garanti plus des commissions, s'ils excèdent un certain volume de ventes.

Ces agents, en questions, doivent payer toutes dépenses occasionnées pour leurs ventes d'assurance-vie, (frais d'auto, repas en dehors de leur ville de résidence, etc.) Jusqu'à date, nous ne prenons pas en considération ces dépenses pour leurs déductions d'impôt sur leur salaire.

Auriez-vous l'obligeance, cher monsieur, de nous aviser si ces agents peuvent declarer des dépenses pour que leurs déductions d'impôt soient réduites? Si oui, y aurait-il des formules autre de la formule TD-1 à compléter?

Je vous remercie à l'avance pour votre bonne attention et vous prie de me croire

Votre tout dévoué

WJW/mb

W. J. Wedge
Comptable Adjoint

DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE Taxation Division

New Post Office Bldg.
SAINT JOHN, N.B.

Please quote this reference
G. G. McGirr

L'Assomption Societe
P. O. Box 160
Moncton, N. B.

POUR ETRE DEPOSE AU CREDIT DE
OCT 5 1964
LA SOCIETE L'ASSOMPTION
MONCTON, N.B.

Attention: W. J. Wedge, Accountant

October 2, 1964

Dear Sirs:

Tax Deductions at Source

In reply to your letter dated September 23, 1964 with regards to making tax deductions at the source from salary and commissions, please be advised that if the salary paid to the Agents concerned is taxable in accordance with the Tax Deduction Table, then deductions must be made.

The first opportunity a representative is in your District, he will call on you and give you full particulars with regards to deductions at source from commissions paid to these Agents.

Yours truly,

for Director - Taxation.

/MoG/GCB

EXHIBIT NO 8 "A"

le 31 mai 1962.

Receveur Général du Canada,
Treasury Office,
Unemployment Insurance Commission,
MONCTON, N.-B.

Messieurs,

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir 100 formules "44C 443D (1-61)" en français.

Ci-inclus, vous trouverez les formules en anglais que nous avons reçues de vous par erreur.

Je vous remercie à l'avance et demeure

Votre tout dévoué,

WJW/cd
pièces jointes

W.-J. Wedge
Comptable adjoint

UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

BULK PAYMENT MONTHLY REMITTANCE FORM

To: DISTRICT TREASURY OFFICER
UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

AT .....

From:
EMPLOYER .....

ADDRESS .....

.....

LICENCE No. .....

BULK
$ ..... PERMIT No. .....
Amount of Standing Deposit

Pay periods covered by this remittance are

from ..... 19..... to ..... 19.....

Total Employee Contributions $ .....

Total Employer Contributions $ .....

ADJUSTMENTS (Show reason on reverse side) $ .....

CHEQUE ENCLOSED FOR $ .....

Forward two copies of this form with your remittance made payable to The Receiver General of Canada

.....
Signature

.....
Date

.....
Official Position

Official Use Only

Rec.Reg.No. ..... Audited by .....

UIC 443D (1-61)

EXHIBIT NO 8 "B"

YOUR FILE

OUR FILE

UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

La Societe l'Assomption
P.O. Box 160
Moncton, N. B.

District Audit Office
1065 Main Street
Moncton, N. B.

1 June, 1962

Gentlemen:

We are returning one hundred (100) UIC 443D forms enclosed in your letter of May 31, as we have no French forms.

Yours truly,

G. H. Purdy
DISTRICT AUDITOR

Encs.

le 7 juin 1962

Commission d'Assurance Chômage,
1065, rue Main,
MONCTON, N.-B.

Attention: M. G. H. Purdy

Cher monsieur Purdy,

Nous avons reçu votre lettre du 1er juin dernier, nous informant qu'il vous est impossible de nous fournir la formule UIC 443D en langue française.

Nous insistons pour recevoir de ces formules en français aussitôt que possible, ce qui facilitera l'envoi de nos remises mensuelles futures.

Si nous devons écrire à Ottawa pour cela, vous voudrez bien nous fournir le nom du département, avec qui nous devons transiger ainsi que son adresse.

Vous remerciant à l'avance de votre diligence, nous sommes,

Bien à vous,
LA SOCIETE L'ASSOMPTION

S. Bujold, C.P.A.
Trésorier général

SB/AC

YOUR FILE

OUR FILE

EXHIBIT
NO 8 "C"

UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

La Societe l'Assomption
P.O. Box 160
Moncton, N. B.

District Audit Office
1065 Main Street
Moncton, N. B.

Attention Mr. S. Bujold

11 June, 1962

Gentlemen:

In reply to your letter of the 7th of June with regard to forms UIC 443D, French printing, we will be pleased to supply the forms as requested; but as these have to be ordered from our stockroom at Ottawa and there will be some delay in receiving same, we would appreciate it if you would continue to use the English printing of these forms until such time as the French printing is received and we will forward them on to you as soon as possible.

Yours truly,

G. H. Purdy
DISTRICT AUDITOR

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

RMULE DE REMISE MENSUELLE - PAIEMENT EN BLOC

RÉSORIER DE DISTRICT,
OMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

.....

DE L'EMPLOYEUR.....

SSE.....

.....

Nº DE LICENCE .....

Nº DE PERMIS DE PAIEMENT EN BLOC.....

.....
ntant du dépôt fixe

ériodes de paye visées par cette remise s'étendent

.....19..... au.....19 .....

ibutions globales - employés $ .....

ibutions globales - employeur $ .....

'IFICATIONS (Motives) $ .....

CHÈQUE ANNEXÉ DE $.....

exemplaires de cette formule
nt accompagner le chèque fait
rdre du Receveur général du
da

.....
Signature

.....
Date

.....
Qualité

A l'usage du bureau

No. Reg. rec. .....Vérifié par .....

UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

BULK PAYMENT MONTHLY REMITTANCE FORM

To: DISTRICT TREASURY OFFICER
UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

AT.....

From:
EMPLOYER .....

ADDRESS .....

.....

LICENCE No. .....

BULK
PERMIT No. .....

$.....
Amount of Standing Deposit

Pay periods covered by this remittance are

from..... 19..... to..... 19.....

Total Employee Contributions $ .....

Total Employer Contributions $ .....

ADJUSTMENTS (Show reason on reverse side) $ .....

$ .....

CHEQUE ENCLOSED FOR

Forward two copies of this form with your remittance made payable to The Receiver General of Canada

.....
Signature

.....
Date

.....
Official Position

Official Use Only

Rec.Reg.No. ..... Audited by .....

UIC 443D (1-61)

EXHIBIT NO 8 "D"

YOUR FILE

OUR FILE 7-40249
District Audit Office
1081 Main Street
MONCTON, N.B.
5 October 1964

UNEMPLOYMENT INSURANCE COMMISSION

L'Assomption Societe
P. . Box 160
Moncton, N.B.

Gentlemen:

Enclosed please find 75 UIC forms 443D as requested by your letter 2 October 1964.

Yours truly,

C. E. McClure
DISTRICT AUDITOR

Encls.

DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE Taxation Division

EXHIBIT
NO 9 "A"

New Post Office Bldg.
SAINT JOHN, N.B.

Please quote this reference

Mr. Dunn

Mr. Paul E. LeBlanc,

St. Anselme, N. B.

July 28, 1964

Dear Sir:

This will acknowledge receipt of your letter of recent date in connection with the disallowance of expenses on your 1963 Return.

We were advised that it was necessary to assess you under Section 11(9) of the Income Tax Act which only allows travel expenses as a deduction from your income. Therefore, it was necessary to delete all expenses such as, gifts, entertaining, miscellaneous and other items which were not travel expenses from your total deductions.

It is hoped that the above explanation will verify this matter.

Yours faithfully,

for Director - Taxation

GEL/gam

M. Dunn,
Department of National Revenue
Taxation Division,
New Post Office Bldg,
SAINT JEAN, N.-B.

le 6 août 1964

Cher monsieur Dunn,

Paul E. LeBlanc - Saint-Anselme, N.-B.

Notre représentant ci-haut mentionné nous réfère la vôtre du 28 courant relativement aux allocations de dépenses sur son rapport d'impôt de 1963.

Nous reconnaissons que vous avez évalué ce dernier d'après la Section 11(9) de l'Income Tax Act lui donnant ainsi une allocation de dépenses comme déduction sur son rapport d'impôt pour les dépenses de voyages seulement. Nous remarquons cependant que ses autres dépenses nécessaires à remplir sa fonction ne furent pas considérées dans ce même rapport. Comme nous vous l'avions préalablement expliqué, nous payons actuellement à monsieur LeBlanc des avances mensuelles contre lequel ses commissions gagnées doivent être appliquées. Nous ne payons cependant aucune dépense occasionnée par son travail. Pour cette raison, nous pensons qu'il serait dans l'ordre que monsieur LeBlanc puisse déduire ses dépenses de son salaire annuel pour fins d'impôt.

Nous espérons, cher monsieur Dunn, que vous prendrez ces explications en considération afin d'en arriver à une solution des plus équitables pour une part et l'autre. Nous vous prions de croire en l'assurance de notre entière collaboration et nous demeurons,

Votre tout dévoué,

Paul Arsenault
Service de l'Enregistrement

PA/AC

DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE Taxation Division

CANADA

New Post Office Bldg.
SAINT JOHN, N.B.

Please quote this reference

Mr. Dunn

Mr. Paul Arsenault,
L'Assomption Society,
236 St. George St.,
Moncton, N. B.

EXHIBIT
NO 9 "B"

August 25, 1964.

Dear Sir:

Mr. Paul E. LeBlanc,
St. Anselme, N. B.

This will acknowledge receipt of your letter on behalf of the above person, in connection with his 1963 Assessment.

You are advised that expenses other than travelling were disallowed in accordance with Section 11(9) of the Income Tax Act, which allowed only travelling expenses against salary. However, in view of your recent letter, it will be necessary to advise this office the break down of Mr. LeBlanc's earnings for the 1963 year, showing the salary portion and the commissions earned. In addition, please advise how the commission portion was determined.

A prompt reply in this matter will be appreciated.

Yours faithfully,

For Director - Taxation

GED:ADK

August 31, 1964

Mr. Dunn,
Department of National Revenue,
Taxation Division,
New Post Office Building,
Canterbury Street,
SAINT JOHN, N.B.

Dear Mr. Dunn:

Mr. Paul E. LeBlanc - Saint Anselme, N.B.

We acknowledge receipt of your letter dated August 21st on behalf of the above mentioned in connection with his 1963 assessment. In our opinion, the amount of commissions earned by Mr. LeBlanc does not matter in his report since these commissions are not paid to him. His actual income for the year in question is the amount of money we actually paid him. However, in order to earn that money, Mr. LeBlanc had necessary expenses, that is travelling, entertainment, publicity, etc, etc. In view of the fact that these business expenses were necessary, should he not be allowed to deduct them as such on his income tax return.

We hope, dear Mr. Dunn, that the above information will be satisfactory to you and we thank you for your kind attention to this matter. We remain,

Yours truly,

EXHIBIT NO 9 "C"

DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE Taxation Division

New Post Office Bldg
SAINT JOHN, N.B.

Please quote this number

Mr. Paul Arsenault,
L'Assomption Society,
236 St. George Street,
Moncton, N. B.

Mr. Dunn

September 4, 1964

Dear Sir:

Mr. Paul E. LeBlanc,
St. Anselme, N. B.

This will acknowledge receipt of your letter of August 31, 1964, in connection with the above person.

On examining the information contained in your letter, it is noted that the commissions earned are not paid to Mr. LeBlanc and it would appear that he is in receipt of regular salary. Therefore, in view of this, he would be restricted to Section 11(9) of the Income Tax Act, as previously outlined, which permits travelling expenses only. It is pointed out in this regard that other expenses may be incurred. However, when assessing it is necessary to comply with this particular Section of the Act.

Yours faithfully,

For Director - Taxation

GED:BAT

Aux
Postage
Affranchir

DIRECTOR-TAXATION,
New Post Office Bldg.,
Canterbury St.,
SAINT JOHN, N. B.

EXHIBIT NO 10

"A"

CANADA SAVINGS BONDS

PROGRESS REPORT

Number of applications: .....

Total Amount Purchased: .....

Name: .....

Date: .....

Please send weekly reports if possible, as I am required to make frequent progress reports to Ottawa. The first report on October 9th, and the final report on November 12th.

Thank you.

NORMAN B. ANGLIN

P. O. BOX 125

SAINT JOHN, N. B.

EXHIBIT NO 10 "B"

Canada Savings Bonds 1964

A country-wide campaign is once again reminding Canadians that it's Canada Savings Bond time. At work, posters, informative fact sheets and other material will help your canvass and at home, interest will be stimulated through press, radio and television advertising.

Most payroll sales come from personal contact between you and your prospects. Show them how a modest amount per day will purchase a worthwhile investment in Canada Savings Bonds. Use the payment table to help you in this.

PAYMENT TABLE

The size of each payment will depend on your pay schedules and accounting system. Insert your figures below.

Date of First Payment ____

No. of Payments

Size of Purchase	Amount per Pay.	Size of Purchase	Amount per Pay.
$ 50		$300	
$100		$350	
$150		$400	
$200		$450	
$250		$500	

Volunteer canvasser's guide

Canada Savings Bonds

EVERYONE
HAS SOMETHING
TO SAVE FOR...

Everyone has something to save for . . .

Buy Canada Savings Bonds 1964

Yes—we all have something to save for and one of the best ways to save is with Canada Savings Bonds.

Last year 665,000 people bought $229 million of Canada Savings Bonds on the Payroll Savings Plan

This year hundreds of thousands of Canadians will again choose to save this safe and convenient way

Canvassers like yourself can help your fellow employees make their savings grow by stressing the value of Canada Savings Bonds and the advantages of regular saving through the Payroll Savings Plan.

Study this pamphlet and refer to it when you are canvassing. It will help you to help more people enjoy the benefits of greater security and opportunity through the purchase of Canada Savings Bonds

HELPFUL GUIDES

Know your Facts—and explain them to every prospect

See Everyone on your List—call back again and again if you miss anyone. Be sure to get the application signed

Sign up New Employees—give them special attention. Remind them they'll be "in good company" when they join the Plan

Encourage Increases—last year's buyers will know a good thing when they see it. Encourage them to save even more this year

Mention 29 cents a Day—that's all it takes to buy a $100 Bond. Stress it

Emphasize there are bonds to suit every budget—from $50 up to $5,000. All sizes are good to keep.

USEFUL FACTS

Easy to Buy—for cash or on regular instalments through the Payroll Savings Plan. Buyers fill out an application form for the amount they wish to save. Paid-up bonds are delivered with all interest coupons attached.

Simple to Cash—Canada Savings Bonds may be cashed any time at any branch of any bank for their full face value plus earned interest

Good to Keep—Canada Savings Bonds pay interest annually at the rate of 4½% for each of the first two years; 5% for each of the next five years; 5½% for each of the remaining three years—an average yield if held to maturity in 10 years of 5.00% per year.

Any Canadian resident may buy—each member of a family, whether adult or child, can buy Canada Savings Bonds. Bonds may also be purchased by estates

Generous Limit—Canada Savings Bonds are available in denominations of $50, $100, $500, $1,000 and $5,000. Any combination of these denominations may be bought up to a limit of $10,000 per person

REMEMBER THESE POINTS

Canada Savings Bonds can help—

- buy a home
- finance a child's education
- pay for a vacation
- supplement retirement income

Everyone has something to save for—the main thing is to get started!

EXHIBIT NO 10
"C"

SUGGESTED DRAFT LETTERS

TO

EMPLOYEES

Canada Savings Bonds
1964

EXHIBIT NO 10
"D"

Over the next few days you will be offered an opportunity to buy Canada Savings Bonds on our company's Payroll Savings Plan.

This Plan makes it possible for you to build up your savings systematically and leads to the ownership of a sound investment.

An individual application form and a descriptive pamphlet are enclosed with this letter. When you have studied the facts, fill in the application form for the amount you wish to save and return it to _____. I am sure you will be glad you did.

Canada Savings Bonds
1964

EXHIBIT NO 10

"E"

Last year _____ of our employees bought $_____ of Canada Savings Bonds on the Payroll Savings Plan.

This year another Series of Canada Savings Bonds is being offered and arrangements have again been made for payroll purchases of the new Bonds.

Over the next few days a canvasser will call on you at work with full details and a personal application form. When he does, I invite you to take advantage of this fine opportunity to save with regularity and profit.

Canada Savings Bonds
1964

EXHIBIT NO 10
"P"

Our company is again offering Canada Savings Bonds to employees through the Payroll Savings Plan.

The new Bonds are a fine investment. Available in a wide range of amounts, they return $4\frac{1}{2}\%$ for each of the first 2 years, 5% for each of the next 5 years and $5\frac{1}{2}\%$ for each of the remaining 3 years - an average yield if held to maturity in 10 years of 5.00% a year. If the need arises, paid-up Canada Savings Bonds can be cashed at any time at any bank for their full value including interest.

Within a few days a canvasser will call on you at work with a personal application form. He will be able to answer all your questions about the Plan and I hope you will take full advantage of this opportunity for systematic and profitable saving.

Canada Savings Bonds
1964

EXHIBIT NO 10
"G"

The new Series of Canada Savings Bonds is now available and as usual they provide an excellent way to make your savings grow with safety and profit.

A good way to buy them is on instalments through our Payroll Savings Plan. Full details of this Plan will be explained by a canvasser who will shortly get in touch with you at work. When he does, I urge you to make full use of the Plan's facilities.

Canada Savings Bonds
1964

EXHIBIT NO 11
"A"

CANADA

NATIONAL REVENUE, CANADA
CUSTOMS AND EXCISE
REVENU NATIONAL DU CANADA
DOUANES ET ACCISE

REFER TO FILE
RÉFÉRENCE E.T.

Ottawa 2, le 14 juin 1962.

La Société l'Assomption
Société Mutuelle des Acadiens
Case postale 160
Moncton (N.-B.)

pour Monsieur Euclide Daigle, chef du Service social

Messieurs,

Nous accusons réception de votre lettre du 6 juin, au sujet de l'application de la taxe de vente payée aux frais de production et d'impression d'un film que votre société a récemment produit et qui a pour titre "Ensemble nous bâtissons".

La Loi sur la taxe d'accise accorde l'exemption de la taxe de vente aux films cinématographiques, sonores ou silencieux, pistes sonores distinctes, clichés de projection rigides ou flexibles, positifs ou négatifs, pourvu que ces articles soient reconnus par le gouvernement ou par un représentant autorisé du gouvernement du pays de production.

Aux fins de la Loi, le droit de délivrer un certificat pour ces films au Canada a été délégué au directeur de l'Office national du film du Canada.

Afin que nous puissions étudier votre demande, il faudra que vous envoyiez des détails à propos du film en question au directeur dudit office, Case postale 6100, Montréal 3 (P.Q.).

Si le film est reconnu comme ayant un caractère éducatif d'ordre international, nous pourrons alors étudié la question de son droit à l'exemption, aux termes des dispositions du numéro tarifaire 696a.

Nous croyons bon d'ajouter que vous devriez donner des détails quant à la personne qui a réellement produit le film, disant si votre société a acheté la matière première du film et si les frais demandés par la société Trans-World Film Laboratories, Ltd., de Montréal, visaient le développment seulement ou si cette maison a fourni toutes les matières requises pour la production du film en question.

Recevez, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

pour le Sous-ministre,

J. Mitchell

P./MB

CANADA

NATIONAL REVENUE, CANADA
CUSTOMS AND EXCISE
REVENU NATIONAL DU CANADA
DOUANES ET ACCISE

REFER TO FILE
RÉFÉRENCE E.T.

EXHIBIT NO 11
"B"

Ottawa 2, le 5 juillet 1962.

La Société l'Assomption
(Société Mutuelle des Acadiens)
Moncton (N.-B.)

pour Monsieur Euclide Daigle
Chef de l'action sociale

Messieurs,

Nous vous remercions de votre lettre du 20 juin, en réponse à la nôtre du 14 juin, référence E.T., au sujet de la restitution de la taxe de vente payée sur les frais de production et d'impression de votre film "Ensemble nous bâtissons".

Etant donné que la preuve présentée établit que ce film a été reconnu être d'un caractère éducatif international par l'Office national du film du Canada, il peut être considéré comme ayant droit à l'exemption de la taxe de vente, aux termes du numéro tarifaire 696a.

Par conséquent, la firme Trans-World Film Laboratories, qui a produit ce film pour votre compte, peut procéder à un rajustement avec vous pour ce qui est de la taxe de vente qu'elle a prélevée sur les frais de production et d'impression.

Nous vous envoyons la présente lettre en double exemplaire afin que vous puissiez en envoyer un à la société susdite, pour sa gouverne.

Recevez, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

pour le Sous-ministre,

/ / . . .

PM/MB

J. Mitchell

NATIONAL REVENUE, CANADA
CUSTOMS AND EXCISE
REVENU NATIONAL DU CANADA
DOUANES ET ACCISE

CANADA

REFER TO FILE
RÉFÉRENCE E. T.

Ottawa 2, le 2 mai 1963.

EXHIBIT NO 11
"C"

La Société de l'Assomption
Case postale 160
Moncton (N.-B.)

pour Monsieur Euclide Daigle
Chef de l'action sociale

Messieurs,

Nous accusons réception de votre lettre du 17 avril, qui faisait suite à votre demande du 5 mars dernier, au sujet du remboursement de la taxe de vente payée pour le film intitulé "Ensemble nous bâtissons".

Nous regrettons que vous n'avez pas reçu de réponse à la lettre mentionnée. Ceci est dû au fait que cette lettre a probablement été égarée.

Après avoir étudié cette affaire, nous avons constaté que le film en question a été reconnu comme ayant un caractère éducatif, de sorte qu'il a droit à l'exemption que la Loi sur la taxe d'accise accorde aux marchandises classées dans le numéro tarifaire 696a.

Cependant, comme il ne semble pas que nous ayons reçu une demande en restitution, nous pouvons difficilement vous renseigner à ce sujet, sans savoir si le film a été importé ou sans connaître le nom du fabricant, s'il a été produit au Canada.

Nous vous prions donc de nous fournir des renseignements précis indiquant clairement si ce film fut importé ou produit au Canada. Dans ce dernier cas, voudriez-vous nous faire connaître le nom et l'adresse du fabricant. Nous ferons alors part à tous les intéressés du statut de ce film, aux fins de la taxe de vente, tout en leur indiquant comment procéder pour obtenir un rajustement de la taxe de vente exigible.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le sous-ministre

par: J. Mitchell

PM

NATIONAL REVENUE, CANADA
CUSTOMS AND EXCISE
REVENU NATIONAL DU CANADA
DOUANES ET ACCISE

REFER TO FILE
RÉFÉRENCE E.T.

Ottawa 2. le 31 mai 1963.

EXHIBIT NO 11
"D"

Monsieur Euclide Daigle
Chef de l'Action sociale
La Société L'Assomption
Case postale 160
Moncton (N.-B.)

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 7 mai, au sujet de la correspondance échangée à propos du remboursement de la taxe de vente payée à la société Les Productions Orléans, Ltée, pour le film "Ensemble nous bâtissons", film que cette dernière maison a produit pour votre compte.

Vu qu'il s'est écoulé passablement de temps depuis que nous avons reçu la preuve que ce film a droit à l'exemption de la taxe de vente, nous mandons au producteur du film susdit, par le même courrier, qu'il peut procéder au rajustement voulu avec votre société, pour ce qui est du montant de taxe de vente applicable. En outre, afin que cette question soit réglée aussi rapidement que possible, nous prenons des mesures pour qu'un vérificateur rende visite à la maison susdite, afin de lui aider à préparer sa demande en remboursement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Sous-ministre

par:

J. Mitchell

PM/MB

NATIONAL REVENUE, CANADA
CUSTOMS AND EXCISE
REVENU NATIONAL DU CANADA
DOUANES ET ACCISE

CANADA

REFER TO FILE
RÉFÉRENCE E.T.

Ottawa 2, le 14 août 1963

EXHIBIT NO 11
"E"

Monsieur Euclide Daigle
Directeur de l'action sociale
Boîte postale 160
Moncton (N.-B.)

Aff.: Les Productions Orléans, Ltée
Montréal (P.Q.)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 2 août, nous tenons à vous dire que nous avons, le 31 mai dernier, dit à la société susmentionnée, que votre film "Ensemble nous bâtissons" était visé par l'exemption prévue par le numéro tarifaire 696 a) et que cette société pourrait faire un rajustement à votre endroit de la taxe de vente applicable et recouvrer le montant porté à votre crédit au moyen d'un remboursement.

Comme ce rajustement ne semble pas avoir été fait, nous obtenons immédiatement un rapport du vérificateur chargé de communiquer avec la société pour l'aider à préparer et à présenter la demande de remboursement. Aussitôt que nous aurons reçu le rapport du vérificateur à ce sujet, nous vous dirons où en sont les choses et à quel moment le rajustement pourra avoir lieu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Sous-ministre,

par: J. Mitchell

J. Mitchell.

PC/AP

CANADA
DEPARTMENT OF FINANCE
OFFICE OF THE COMPTROLLER OF THE TREASURY

TREASURY OFFICE
DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE

IN REPLY REFER TO FILE

NO.....

REÇU
COURRIER

O t t a w a
September 19, 1963

EXHIBIT NO 11
"F"

La Societe L'Assomption,
C.P. 120,
Moncton, New Brunswick.

Enclosed herewith Treasury Cheque No. E/2B-[illegible] drawn in favour of La Societe L'Assomption, Attorney for Orleans Productions Limited, for the sum of $299.31.

This cheque is in settlement of Power of Attorney dated July 29, 1963 issued in your favour by Orleans Productions Limited.

20-9-63

C.C. Phenner,
Chief Treasury Officer.

EXHIBIT NO 12
"A"

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DU BIEN-ÊTRE

APPENDICE B

LE CONTRAT DE PRÊT À L'ÉTUDIANT No. .....

Cette entente faite le jour de , 19 , A. D.

ENTRE Le Ministre de la Jeunesse et du Bien-Être au nom de Sa Majesté la Reine en droit de la Province, dans la présente appelé le Ministre

d'une part

— et —

, dorénavant appelé l'Étudiant

d'autre part

ATTENDU QUE l'Étudiant a fait la demande d'un prêt auprès du Ministre pour une assistance financière pour son instruction conformément à la Loi de l'Assistance à la Jeunesse;

MAINTENANT CETTE ENTENTE ATTESTE QUE, en considération du prêt de dollars ($) à l'étudiant de la part du Ministre, l'un et l'autre par la présente s'engagent et consentent l'un envers l'autre leurs héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs et assignés comme suit:

(a) que le Ministre paiera le prêt en vue des frais d'Université ou d'Institut Technique ou des levées à l'Université ou à l'Institut Technique fréquenté par l'étudiant;

(b) que le Ministre paiera le prêt de la manière suivante:

(i) cinquante pour cent du prêt avant le 1er décembre de l'année au cours de laquelle le prêt fut accordé,

(ii) l'autre cinquante pour cent avant la fin de l'année académique si l'étudiant a maintenu une moyenne académique acceptable par le Ministre pendant la durée de l'année académique;

EXHIBIT NO 12 "B"

For Dept. Use Only Pour usage du Ministère
Date Date
Approved Approuvé
Initialed Initiaux

DEPARTMENT OF YOUTH AND WELFARE — YOUTH DIVISION
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU BIEN-ETRE — DIVISION DE LA JEUNESSE
P.O. BOX 910 FREDERICTON, N.B.
CASE POSTALE 910 FREDERICTON, N.-B.

YOUTH ASSISTANCE APPLICATION FORM
FORMULE DE DEMANDE D'ASSISTANCE A LA JEUNESSE

No. .....

NATURE OF ASSISTANCE — LOAN ☐ SCHOLARSHIP ☐ OR GRANT ☐ (Please check).
NATURE DE L'ASSISTANCE — PRET ☐ BOURSE ☐ OU OCTROI ☐ (Veuillez indiquer).

GENERAL INFORMATION
RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Name in full (please print) .....
   Nom au complet (imprimé s.v.p.)

   Place and Date of Birth .....
   Lieu et date de naissance

   Married ☐ Single ☐ Number of Dependents ..... Wife's Income .....
   Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Nombre de dépendants Revenu de l'épouse

2. Address .....
   Adresse

3. Length of Residence in New Brunswick .....
   Depuis quand êtes-vous résident du Nouveau-Brunswick?

4. Name and Address of Parents or Guardian .....
   Nom et adresse des parents ou du tuteur

5. Have you any Liabilities, including other student loans .....
   Avez-vous d'autres obligations, y compris d'autres prêts étudiants

   Describe and state amount of debt .....
   Décrivez et annotez le montant de la dette

6. References: Give the names of two prominent citizens in your community.
   Références: Donnez les noms de deux citoyens en vue de votre localité.

Name *Nom*	*Address* *Adresse*	*Occupation* *Occupation*

ACADEMIC INFORMATION
RENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

7. Record of last three years in school or university.
   Dossier des trois dernières années à l'école ou l'université.

School or University *Ecole ou université*	*Year* *Année*	*Average* *Moyenne*	*Degree or Certificate* *Degré ou diplôme*

   If university student, please submit transcript of previous year.
   Si étudiant universitaire, veuillez soumettre une copie des notes de l'année précédante.

8. Indicate further courses taken, (if any) .....
   Annotez, s'il y a lieu, d'autres cours suivis

9. For what occupation are you preparing yourself
   Pour quelle profession vous préparez-vous?

   What degree or diploma will you receive? .....
   Quel degré ou diplôme recevrez-vous?

10. Scholarships, Prizes and Bursaries you have beeen awarded to date:
    Bourses et prix reçus à date:

Name of Award *Titre*	*Year Awarded* *Année accordé*	*Value in Cash and Tuition* *Valeur en argent et frais*

11. Name and location of university or school you plan to attend .....
    Nom et lieu de l'université ou de l'école que vous désirez fréquenter

    Have you been accepted? ..... If so, please submit letter of admittance.
    Avez-vous été accepté(e)? Si oui, veuillez produire lettre d'admission.

12. When do you expect to graduate? .....
    Quand croyez-vous terminer vos études?

EXHIBIT NO 12
"C"

YOUTH DIVISION

REFER TO FILE NO.
3226

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
DEPARTMENT OF
YOUTH AND WELFARE
FREDERICTON, N. B.
P. O. BOX 910

August 26, 1964.

. Real Boissonnault,
. Quentin,
w Brunswick.

475-7711

ear Mr. Boissonnault:

The Canada Student Loan Plan is now in effect in New Brunswick and will be dministered by this office. This Plan replaces the Provincial Student Loan program hat has been in effect since September, 1961. Your request for a student loan for 964-65 will be processed under the Canada Student Loan Plan. Certain information ference the new program should be brought to your attention:

1. Loans are to an annual maximum of $1,000. and $5,000. for your full course of study.
2. Loans are interest free until seven months following graduation, at which time interest will be charged at the prevailing bank rate, now estimated at 6%.
3. You will be issued a "certificate of eligibility" by this office. You will present this to the bank, credit union, caisse populaire, or co-operative credit union of your choice and the money will be provided by that institution. Loan agreements will be between the student and the bank, credit union, etc.
4. Loans previously outstanding under the provincial program will not bear interest during the repayment period.

You have applied for a loan of $500.00 for the academic year 1964-65. If wish to increase the amount of your loan please complete the section below. We ld again impress on you that your request for a loan should be kept to a minimum and you consider you can operate on the amount originally requested you should make every ort to do so. CHECK BELOW WHERE APPLICABLE.

I have applied for _____ for 1964-65.

Please increase to _____.

I do not want to change my application _____.

A self-addressed, stamped envelope is enclosed for your convenience. UNLESS S FORM IS FORWARDED BY RETURN MAIL, NO ACTION WILL BE TAKEN.

Yours very truly,

John T. Murrant,
Director of Youth.

/bmt

DATE STAMP

APPLICATION FOR EMPLOYMENT

CIVIL SERVICE COMMISSION

FREDERICTON, N.B.

RETURN TO: CHAIRMAN,
CIVIL SERVICE COMMISSION,
P.O. BOX 1055,
FREDERICTON, N.B

EXHIBIT NO 13

APPLICATION EFFECTIVE FOR 6 MONTHS FROM DATE OF FILING

PLEASE PRINT

NAME ____ LAST ____ FIRST ____ MIDDLE ____

ADDRESS ____

TELEPHONE NUMBER ____

POSITION DESIRED ____

COMPETITION No. ____

☐ FULL TIME ☐ TEMPORARY

AGE ____ SEX ____

IN CANADA ____ YRS. IN NEW BRUNSWICK ____ YRS.

PARTICULARS OF BIRTH — DAY ____ MONTH ____ YEAR ____ PLACE ____

(IF BY NATURALIZATION, GIVE CERTIFICATE No. OR FURTHER PARTICULARS AS THE CASE MAY BE)

SH BY BIRTH
ATURALIZATION ____

IED.
LE. ____ NUMBER OF CHILDREN ____ HAVE YOU BEEN PREVIOUSLY EMPLOYED IN THE N.B. CIVIL SERVICE ____ WHEN ____ WITH THE DEPT. OF ____

YOU ANY RELATIVES IN INCIAL GOV'T. SERVICE ____ IF SO, GIVE NAMES, STATE RELATIONSHIP AND WHERE EMPLOYED ____

UAGES SPOKEN
ISH ☐ FRENCH ☐ OTHER (SPECIFY) ____

LANGUAGES READ
ENGLISH ☐ FRENCH ☐ OTHER (SPECIFY) ____

LANGUAGES WRITTEN
ENGLISH ☐ FRENCH ☐
☐ OTHER (SPECIFY)

YOU EVER BEEN HARGED FROM A POSITION ____ IF SO, WHY? ____

YOU EVER BEEN CONVICTED OF AN NCE OTHER THAN MINOR TRAFFIC VIOLATIONS ____ IF YES GIVE DETAILS ON AN ATTACHED SHEET ____

ENT
PATION ____ ARE YOU WILLING TO SERVE AT ANY POINT DESIGNATED ____

REFERENCES

GIVE NAMES, ADDRESSES AND OCCUPATIONS OF THREE REFERENCES (NOT RELATIVES); PERSONS WELL KNOWN IN YOUR COMMUNITY. (IN ADDITION, ATTACH TWO CHARACTER REFERENCES FOR RETENTION.)

NAME	ADDRESS	OCCUPATION

QUALIFICATIONS

RCLE LAST GRADE	SCHOOL	LOCATION	DIPLOMA	COMPLETION DATE
PUBLIC SCHOOL 1 3 4 5 6 7 8				
HIGH SCHOOL 9 10 11 12				

YCLE HIGHEST YEAR COMPLETED	COLLEGE OR UNIVERSITY	MAJOR MINOR DEGREE	YEARS ATTENDED FROM TO
2 3 4 ____			

NESS, CORRESPONDENCE, OTHER SCHOOL	SUBJECT	LENGTH OF COURSE	COMPLETED
			YES ☐ NO ☐ YEAR
			YES ☐ NO ☐ YEAR

ANY ADDITIONAL
IFICATIONS, SKILLS HOBBIES ____

SERVICE IN HER MAJESTY'S FORCES (ACTIVE)

OF
STMENT ____ PLACE ____ WHERE SERVED ____ REGIMENTAL NUMBER ____

BRANCH OF
FORCE AND UNIT ____

E OR
SIFICATION (GIVE DETAILS) ____

OF
HARGE ____ DISABILITY (IF ANY) ____

ON
STMENT ____ RANK ON DISCHARGE ____

ISES TAKEN
AIL AND DURATION) ____

E YOU REJECTED FOR ENLISTMENT
ES, GIVE PARTICULARS) ____

TO BE ELIGIBLE FOR "WAR VETERAN" PREFERENCE, CERTIFIED COPY OF DISCHARGE CERTIFICATE IS REQUIRED

.C. FORM 52 △

EXHIBIT NO 14

THE NEW BRUNSWICK ELECTRIC POWER COMMISSION

FREDERICTON, NEW BRUNSWICK

Branches at: FREDERICTON (DEVON), SAINT JOHN, GRAND FALLS, CHATHAM, MONCTON.

SERVICE FROM DAY	SERVICE FROM MO.	SERVICE TO DAY	SERVICE TO MO.	CONNECTED LOAD OR DEMAND	READINGS PREVIOUS	READINGS PRESENT	MULT.	K.W. HOUR CONSUMPTION	CURRENT AMOUNT	CODE
24	08	22	09		5356	5640	1	284	7.93	

CONNECTED LOAD SHOWN IN 100's

DATE OF ISSUE	THIS ACCOUNT IS DUE AND PAYABLE WHEN PRESENTED	ARREARS	TOTAL AMOUNT DUE
7 OCT64			7.93

DAIGLE EUCLIDE
330 ACADIA AVE
DIEPPE NB

1987

50 315 8950 02
CUSTOMER NUMBER

PAYMENT MAY BE MADE AT ANY BRANCH OR AUTHORIZED COLLECTION DEPOT

IT IS NECESSARY TO PRESENT THIS BILL WHEN MAKING PAYMENT

CASHIER'S COUPON

THE NEW BRUNSWICK ELECTRIC POWER COMMISSION
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK

A RECEIPT IS MAILED ONLY WHEN REQUESTED

PLEASE DO NOT FOLD OR MUTILATE

CURRENT AMOUNT	ARREARS	TOTAL AMOUNT DUE
7.93		7.93

50315895002
CUSTOMER NUMBER

DATE OF ISSUE 7 OCT64

THIS ACCOUNT IS DUE AND PAYABLE WHEN PRESENTED

PLEASE RETURN THIS STUB WITH YOUR PAYMENT

FORM 4150 (E & F)

THE NEW BRUNSWICK TELEPHONE CO., LTD.

SEPTEMBER 6 1964

THIS ACCOUNT IS NOW DUE
Payment may be made at any Company Business Office, payment agency or mailed to P. O. Box 1430, Saint John, N.B.

THE NEW BRUNSWICK TELEPHONE CO. LIMITED

CE COMPTE EST MAINTENANT DU
Vous pouvez en faire le paiement à n'importe quel bureau d'affaires ou comptoir de paiement de la compagnie, ou l'envoyer par la poste à C.P. 1430, Saint John, N.B.

EUCLIDE DAIGLE,
330 ACADIA AV.,
DIEPPE,N.B.

EV4-3732
M'TON

LOCAL SERVICE AND EQUIPMENT for one month to date of this bill	SERVICE LOCAL ET ACCESSOIRES pour un mois jusqu'a la date de ce compte	Tax (Taxe)	5.56
LONG DISTANCE (statement enclosed)	SERVICE INTERURBAIN (relevé inc		
MESSAGE SERVICE	SERVICE PAR UNITE DE CONVERS.		
OTHER CHARGES AND CREDITS (explanations enc.)	AUTRES FRAIS ET CREDITS (explic		
DIRECTORY ADVERTISING for one month	PUBLICITE—ANNUAIRE pour un m		
BALANCE DUE FROM PREVIOUS BILL (If paid, please deduct from total)	SOLDE DU SUR COMPTE PRECEDE (Veuillez déduire toute somme payé		

*Includes provincial social services and education tax
*Comprend la taxe provinciale d'éducation et de services sociaux

THE NEW BRUNSWICK TELEPHONE CO., LTD.
LONG DISTANCE SERVICE
For abbreviations, see reverse

SERVICE INTERURBAIN
Abréviations au verso

384-3732

AUG 23 CPTN 1.85

THE NEW BRUNSWICK TELEPHONE CO., LTD.

SEPTEMBER 6 1964

PLEASE RETURN THIS STUB WITH YOUR PAYMENT

Receipts are mailed only when specially requested

PRIERE DE RETOURNER CE TALON AVEC VOTRE PAIEMENT

Un reçu ne sera adressé que sur demande expresse

EUCLIDE DAIGLE,
330 ACADIA AV.,
DIEPPE,N.B.

EV4-3732
M'TON

	5.56
	1.85
TOTAL	7.41*

TOTAL 1.85 #

"X" = Message Received Collect

"X" = Appel Reçu Frais Virés

Brief to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism

Le Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales

The Social Science Research Council of Canada

August 15, 1965.

I. History, Objects, and Membership of the Council

The Social Science Research Council of Canada was founded in 1940, after two years of work by an organizing committee, "to promote research in the Social Sciences in Canada." Its membership from the beginning has been drawn largely from university faculties, but at all times has included representatives from the public service, Until the Canada Council was established, funds at its disposal came largely from American foundations, and were used mainly for aid to publication, aid in carrying out research, and support for pre-doctoral studies. The foundation of the Canada Council in 1957 led to a greatly expanded graduate scholarship programme, and a number of programmes in aid of scholarly research. For the first five years of the Canada Council's programme, the Social Science Research Council and the Humanities Research Council provided the advisory panels for the allocation of the Canada Council scholarships and fellowships. This arrangement came to an end in 1963, but the Council has continued to receive and administer a number of grants from the Canada Council for scholarly publication and in aid of particular projects. It has also administered funds in aid of research received from other sources. Cooperation between the Social Science Research Council and the Canada Council has continued and the Social Science Research Council has among other activities strongly supported the work and needs of the Canada Council.

II. Research on Biculturalism

The problems of biculturalism have from the beginning been a matter for active concern for the Social Science Research Council. The Council has at all times had active participation in its work by members of French language universities and, in a number of ways, the activities of the Council have reflected their special interests.

As early as 1946, for instance, the Council published a survey of map resources, with a discussion of the possibility of preparing a modern scientific atlas of Canada. The author was Professor Benoit Brouillette of L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales of Montreal, and reflected the lively interest in geography that had developed in the French language universities in the 1940's. Another indication lay in the fact that the first French Canada student to win a pre-doctoral fellowship from the Council (one of the four awarded in 1948) was Pierre Camu, a geographer.

After 1945, when Professor J.C. Falardeau became a member of the Council, close ties with the Faculte des Sciences Sociales at Laval were developed, and Professor Falardeau later served as Chairman of the Council from 1950 to 1952.

In 1947 a grant from the Carnegie Corporation of New York enabled the Council to launch a series of studies of biculturalism in Canada. The projects encountered many difficulties and delays, in part no doubt because of the heavy demands on university teachers at that time, and did not result in publication until 1960, when the volume Canadian Dualism - La Dualité Canadienne was produced under the editorship of Mason Wadewith the assistance of acommittee chaired by Professor Falardeau. Meanwhile, however, the Council had assisted the publication of several significant volumes bearing on French-English relationships notably Professor Falardeau's Essays on Contemporary Quebec (1953) and Professor Maurice Lamontagne's Federalisme Canadien: Evolution et Problemes (1954).

./.

In 1948, a long and fruitful association began with the appointment to the Council of Rev. Noel Mailloux of the Universite de Montreal and Le Centre de Recherches en Relations Humaines. The research of Father Mailloux and his colleagues in the field of group relations was much concerned with aspects of bilingualism and biculturalism, and received support and assistance from the Council. Father Mailloux served as Chairman of the Council from 1960 to 1962. Some of the Council's pre-doctoral fellows pursued research for their degrees in the area of bilingualism and biculturalism, and some of these - for example, Dr. Jacques Brazeau, have subsequently carried research on behalf of the Commission.

III. The Council and Scholars of the French language

While French-language scholars have played a distinguished part in the work of the Council over the years, it would be a mistake to overemphasize their role. The original initiative in the Council's establishment came largely from English-Canadian scholars and throughout its history they have played a dominant part in its work. One measure of the extent of this dominance is the fact that out of the 14 scholars who have served as Chairman of the Council since 1940, only two have been French Canadians. Again throughout most of the Council's history only two or three of the fifteen or sixteen members-at-large have been French Canadians, and in the early years of the Council the members-at-large included no French-Canadians at all. In the earlier period the Executive Committee (which then numbered five) usually included one French Canadian. More recently, it has been usual for two of the six members of the Executive Committee to be French Canadians. There has been a moderate increase in the post-war period in the proportion of French Canadian scholars, so that at the present time about one-third of the Council fall into this category.

While active support has been given by the Council to the research and publication of French scholars, the major proportion of the Council's funds have gone to support the work of English speaking scholars. Thus, in the Council's Annual Report for 1956-58 a list of 80 publications supported by the Council since its inception include only ten which were published in French or represent the work of French speaking scholars. This does not indicate a discrimination in favour of English Canadians, but is rather a reflection of the comparatively late development of research in the social sciences in the French-speaking universities. The number of publications supported for members of the two major language groups is probably a reflection of the number of active scholars in the field, and the number of worthwhile projects which sought support from the Council. The Council itself is not aware that any complaints have ever been made of any unfairness in the distribution of its funds. Looking back on the first twenty-five years of the Council's work, one of the major defects in its programme would now seem to have been a failure to find the means to improve the communication between French and English scholars be a greater effort to publish translations of important works in both languages.

There is another aspect of its work in which the Council has been less able to accommodate itself to the needs of French-speaking scholars than it might have been. Almost invariably the Council's business is transacted in English, although the Annual Report and other major documents are printed in both languages. Most members of the Council would recognize that French should have equal status with English as a language of communication, but the well-known unilingualism of many English speaking members of the Council, together with the normal bilingualism of its French-speaking members has led to the inevitable result that all business is carried on in

English.

The experience of the Council reflects the difficulty, under present conditions, either of carrying on a specialized body on a genuinely bilingual basis, or of readily deploying the available resources of the social sciences in the solution of the numerous problems of bilingualism and biculturalism.

IV. Need for Expansion of Research in the Social Sciences

A shortage exists, of course, not only in this area, but in the entire area of the social sciences and can be overcome only when the resources and effort spent in training and supporting research of social science personnel are greatly increased. Of the last 100 pre-doctoral fellowships awarded by the SSRCC, 52 were held in the United States, 28 in the United Kingdom, 10 in France or Germany, and 10 in Canada. It is the exceptional Canadian student of the social sciences who pursues his doctoral studies in this country- about one in ten. The rest incur the higher expense of going away and the disadvantages of the expatriated in pursuing research on Canadian problems.

V. Social Science Research and the Problem of Bilingualism and Biculturalism

A general strenghtening of graduate work in the social sciences in Canadian universities is needed, to encourage attention to Canadian problems such as bilingualism and biculturalism. It may be beyond the terms of reference of the Royal Commission to make any such broad general recommendations as one for the strenghening of social science graduate work in Canada. But it may be within the Commission's terms to propose special assistance to, say, one French-language and one English-language institution that would becomme, in effect, continuing centres for the kinds of research in which the Commission's research staff has been engaged.

VI. Recommendations

The Social Science Research Council therefore recommends:

1. Noting that the Canadian situation provides exceptional opportunities for the formulation and testing of hypotheses about group behaviour in countries with more than one language and culture, the Council sees in this an opportunity for Canadian scholars to make important contributions to fundamental research in a number of social science disciplines, and urges a continuation of strong support for research in bilingualism and biculturalism. The Council itself has always shown strong interest in supporting research of this kind, and wishes to record its support for continuation of support for the many fruitful lines of research which have been developed with the support of the Commission. It is vitally important to Canadian scholarship in the social sciences that the momentum established by the Commission's own research programme be maintained by a continuation of support on the same scale for such studies in the future.

2. The Council notes that it is now administering a Foundation grant to encourage the international relations of Canadian scholars, but that there exists no comparable support to encourage closer relations between scholars of the French and English tongues. It urges the desirability of the provision of such a fund from public sources with the particular objects of :

a) encouraging closer contacts by a programme of visiting exchange professorships between universities of the French and English languages;

b) fostering conferences between scholars of the French and English languages in the same discipline to discuss common problems of research;

c) providing financial support to meet the costs of translation of scholarly works from one language to the other; and to strengthen the bilingual character of learned journals;

Such a programme might well be administered by the Canada Council but because of the politically sensitive nature of some kinds of research in the problems of bilingualism and biculturalism, it might be desirable for such a programme to be administered by a learned body as intermediary.

3. Recognition of the importance of bilingualism and biculturalism in Canada must find its place in the programmes of Canadian graduate schools, which are training social scientists to exploit the advantages of working in the Canadian academic community. An effort to make bilingualism and biculturalism more of a reality among the apprentice members of the community of scholars will not only enrich their experience of life but also improve the mobility of scholars in Canadian universities as a whole. The university graduate schools, with their necessary responsibility for the training of qualified persons for research and teaching, as well as for public service, have a great opportunity to increase the bilingual and bicultural character of Canada. The Council therefore recommends that the universities should be encouraged to review their graduate programmes in the social sciences in the light of this responsibility.

4. The Council recommends that the Government of Canada provides funds which would support the efforts of learned societies, the research councils, and similar bodies to provide adequate bilingual services and documentation to their members.

The Social Science Research Council has been much encouraged by the importance which the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism evidently attaches to the role of scientific research and creative scholarship in understanding the unique problems of Canada.

Respectfully submitted, on behalf of the Council,

J. R. Mallory
Chairman.

August 15, 1965.

Le Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales
The Social Science Research Council of Canada
56 Sparks St.
Ottawa, Ont.

Mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Le Conseil canadien de recherche
en sciences sociales

The Social Science Research
Council of Canada

le 15 novembre 1965.

I. Historique, buts et composition du Conseil

Le Conseil canadien de recherche en sciences sociales, fondé en 1940 après deux années de travail préparatoire accompli par un comité d'organisation,"a pour but de favoriser la recherche en sciences sociales au Canada." Depuis les débuts, il recrute le gros de ses effectifs dans les universités, mais il a toujours compté parmi ses membres des représentants de la fonction publique. Jusqu'à la création du Conseil des Arts du Canada, les ressources du Conseil provenaient surtout de fondations américaines, et servaient principalement à subventionner la publication, la recherche et les études en vue du doctorat. La fondation du Conseil des Arts, en 1957, entraîna une grande expansion dans l'octroi de bourses aux diplômés d'université, et la mise en oeuvre de divers programmes d'aide à la recherche universitaire. Pendant ses cinq premières années d'existence, le Conseil des Arts chargea le Conseil canadien de recherche en sciences sociales et le Conseil canadien de recherche sur les humanités de former les groupes consultatifs pour la sélection de ses boursiers. Depuis la fin de ce régime, en 1963, le Conseil a continué à recevoir du Conseil des Arts et à administrer un certain nombre de subventions destinées à favoriser la publication de travaux savants et la réalisation de certaines études. Des fonds provenant d'autres sources lui ont permis d'encourager la recherche. La collaboration entre le Conseil canadien de recherche en sciences sociales et le Conseil des Arts du Canada s'est maintenue, et le Conseil canadien de recherche en sciences sociales a toujours accordé un ferme appui au Conseil des Arts dans la poursuite de son oeuvre et dans l'expression de ses besoins.

II. Recherches sur le biculturalisme

Depuis sa création, le Conseil canadien de recherches en sciences sociales n'a jamais cessé de s'intéresser activement aux problèmes du biculturalisme. Il a toujours compté parmi ses membres actifs des représentants des universités de langue française dont les préoccupations particulières se sont exprimées de diverses façons dans les activités du Conseil.

Dès 1946 par exemple, le Conseil a publié un relevé des ressources cartographiques, dans lequel l'auteur, M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, examinait la possibilité de préparer un atlas scientifique moderne du Canada. Cette oeuvre exprimait le vif intérêt qu'on commençait à porter à la géographie dans les universités de langue française dans les années 40. On en trouve un autre témoignage dans le fait que le premier étudiant canadien-français à remporter une bourse de doctorat du Conseil (l'une des quatre octroyées en 1948) fut Pierre Camu, géographe.

A partir de 1945, année de l'adhésion du professeur J.C. Falardeau, des liens étroits s'établirent avec la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval. Plus tard, M. Falardeau fut appelé à remplir les fonctions de président du Conseil de 1950 à 1952.

./.

En 1947, une subvention de la Carnegie Corporation de New York permit au Conseil d'entreprendre une série d'études sur le biculturalisme au Canada. Après des difficultés et des retards nombreux, sans doute dûs pour une part à la lourde tâche imposée aux professeurs d'université à cette époque, ces travaux aboutirent en 1960 à la publication du volume Canadian Dualism - La Dualité Canadienne, sous la direction de M. Mason Wade et avec le concours d'un comité présidé par M. Falardeau. Entre-temps, toutefois, le Conseil avait subventionné la publication de plusieurs travaux importants sur les relations entre le Canada français et le Canada anglais, notamment les Essais sur le Québec contemporain de M. Falardeau (1953), et Fédéralisme canadien: evolution et problèmes, de M. Maurice Lamontagne (1954).

En 1948, la nomination au Conseil du R.P. Noel Mailloux, de l'Université de Montréal et du Centre de recherches en relations humaines marqua le début d'une longue et fructueuse collaboration. Les travaux poursuivis par le Père Mailloux et ses collègues dans le domaine des relations entre groupes accordaient une large place à certains aspects du bilinguisme et du biculturalisme, et bénéficièrent de l'appui du Conseil. Le Père Mailloux fut président du Conseil de 1960 à 1962. Certains bénéficiaires des bourses de doctorat du Conseil ont fait porter leurs recherches sur des questions se rattachant au bilinguisme et au biculturalisme, et quelques-uns d'entre eux, par exemple M. Jacques Brazeau, ont par la suite fait des recherches pour le compte de la Commission.

III. Le Conseil et les universitaires de langue française se sont distingués, au cours des années, dans les activités du Conseil, on aurait tort d'exagérer leur rôle. La création du Conseil fut principalement une initiative des universitaires canadiens anglais, et ceux-ci n'ont jamais cessé d'y jouer un rôle dominant. Il suffit pour s'en convaincre de considérer que sur 14 universitaires qui ont accédé à la présidence du Conseil depuis 1940, deux seulement étaient canadiens français. D'autre part, pendant la plus grande partie de son histoire, le Conseil ne comptait parmi ses quinze ou seize membres indépendants que 2 ou 3 canadiens français, et dans les premières années d'existence du Conseil, il n'en comptait aucun. A cette époque, il y avait habituellement un canadien français qui siégeait au comité exécutif, alors formé de cinq membres. Depuis lors, il y a habituellement deux des six membres du comité exécutif qui sont canadiens français. Depuis l'après-guerre, il y a eu une certaine augmentation dans la proportion d'universitaires canadiens français: ceux-ci constituent actuellement environ le tiers des effectifs du Conseil.

Si le Conseil a soutenu activement les recherches et les publications des universitaires de langue française, il reste que le gros de ses ressources a servi à favoriser les travaux des universitaires de langue anglaise. On constate par exemple, dans le rapport annuel du Conseil pour l'année 1956-58, que dans une liste de 80 publications subventionnées par le Conseil depuis sa

création ne figurent que dix oeuvres publiées en français ou consacrées à des travaux exécutés par des universitaires de langue française. Cela ne veut pas dire que les canadiens anglais aient fait l'objet d'un traitement de faveur: c'est plutôt l'expression du retard relatif des universités de langue française dans le domaine de la recherche en sciences sociales. Le nombre de publications subventionnées dans chacune des deux langues principales est probablement proportionnel au nombre d'universitaires qui font des travaux, et au nombre de projets intéressants pour lesquels on a sollicité l'aide du Conseil. Celui-ci, d'ailleurs, n'a jamais eu connaissance qu'on se soit plaint de quelque injustice dans la répartition de ses fonds. Si l'on considère en rétrospective les vingt-cinq premières années d'activité du Conseil, il semble aujourd'hui qu'une de ses principales faiblesses fut de ne pas trouver le moyen d'améliorer les communications entre universitaires de langue française et de langue anglaise en accordant une plus large place à la publication de traductions des oeuvres importantes dans l'une ou l'autre langue.

Il y a un autre domaine où le Conseil n'a pas su s'adapter suffisamment aux besoins des universitaires de langue française. Presque toujours, les affaires du Conseil se font en anglais, bien que le rapport annuel et les autres documents importants soient publiés dans les deux langues. La plupart des membres du Conseil sont sans doute disposés à admettre que le français devrait être sur le même pied que l'anglais comme langue de communication, mais l'unilinguisme bien connu d'un grand nombre de membres anglophones, ajouté au bilinguisme habituel des membres francophones, a produit le même résultat que partout ailleurs: toutes les affaires du Conseil sont menées en anglais.

L'expérience du Conseil témoigne de la difficulté, dans les conditions actuelles, à la fois de réaliser le véritable bilinguisme dans le fonctionnement d'un organisme spécialisé et de mettre à contribution les moyens qu'offrent les sciences sociales de s'attaquer aux nombreux problèmes liés au bilinguisme et au biculturalisme.

IV. Nécessité de développer la recherche dans le domaine des sciences sociales.

Il y a pénurie non seulement dans ce secteur, mais dans tous les domaines des sciences sociales. Le problème ne saurait être résolu que par une très forte augmentation des ressources et des efforts consacrés à la formation de spécialistes et à l'aide à la recherche. Des cent dernières bourses de doctorat octroyées par le CCRSS, cinquante-deux ont été utilisées aux Etats-Unis, vingt-huit au Royaume-Uni, dix en France ou en Allemagne et dix au Canada. L'étudiant canadien qui décide de poursuivre chez nous ses études de doctorat en sciences sociales fait figure d'exception: la proportion est d'environ un sur dix. Les autres préfèrent aller à l'étranger, malgré le surcroît de frais que cela entraîne et les désavantages que cela présente pour l'étude des problèmes canadiens.

./.

V. La recherche en sciences sociales et le problème du bilinguisme et du biculturalisme.

Il y aurait lieu, en général, d'intensifier les études supérieures en sciences sociales dans les universités canadiennes, afin qu'on s'intéresse davantage aux problèmes canadiens, comme le bilinguisme et le biculturalisme. La Commission d'enquête n'est peut-être pas habilitée à proposer des mesures aussi générales que l'intensification des études supérieures en sciences sociales au Canada. Son mandat l'autorise peut-être, cependant, à proposer par exemple, qu'une institution de langue française et une institution de langue anglaise bénéficient d'une aide spéciales qui leur permettrait, en pratique de poursuivre de façon permanente des recherches du genre de celles que font les chercheurs de la Commission.

VI. Recommendations.

En conséquence, le Conseil canadien de recherche en sciences sociales formule les recommendations suivantes:

1. Constatant que la situation du Canada offre des occasions exceptionnelles de formuler et de vérifier des hypothèses sur le comportement des groupes dans les pays possédant plus d'une langue et plus d'une culture, le Conseil estime que les universitaires canadiens pourraient apporter une contribution importante à la recherche fondamentale dans plusieurs secteurs des sciences sociales, et souhaite vivement que l'on continue à accorder une place importante à la recherche sur le biculturalisme et le bilinguisme. Le Conseil lui-même s'est toujours vivement intéressé aux recherches de ce genre, et souhaite que l'on continue à exploiter les nombreuses voies ouvertes à la recherche grâce à l'appui de la Commission. Il est de la plus haute importance pour l'avenir des sciences sociales au Canada que l'élan donné par le programme de recherche de la Commission se maintienne, ce qui exige un appui du même ordre pour l'avenir.

2. Le Conseil note que, grâce à la générosité d'une fondation, il est actuellement en mesure d'encourager les universitaires canadiens à avoir des échanges avec l'étranger, mais que rien de semblable ne permet de favoriser des relations plus étroites entre universitaires de langue française et de langue anglaise. A son avis, il serait éminemment souhaitable que l'on constitue à cette fin, aux frais de la collectivité, un fonds ayant pour objets:

a) d'assurer des liens plus étroits, grâce à un programme d'échanges de professeurs entre les universités de langue française et de langue anglaise,

b) de permettre la tenue de conférences entre universitaires de langue française et de langue anglaise dans la même discipline, en vue de discuter des problèmes communs de recherches;

./.

c) d'aider à financer la traduction de travaux savants dans les deux sens, et à accroître le bilinguisme des revues spécialisées.

Un tel programme pourrait être administré par le Conseil des Arts du Canada, mais en raison des incidences politiques de certaines recherches sur les problèmes du bilinguisme et du biculturalisme, il serait peut-être bon qu'une société savante joue le rôle d'intermédiaire.

3. L'importance du bilinguisme et du biculturalisme au Canada devra être reconnue concrètement dans les programmes des universités canadiennes, qui préparent des spécialistes en sciences sociales à profiter des avantages qu'offre la possibilité de travailler dans le milieu universitaire canadien. Un effort pour donner à nos futurs universitaires un sens plus concret du bilinguisme et du biculturalisme, en plus d'enrichir leur expérience de la vie, leur permettre de se déplacer plus facilement d'une université à l'autre. Les écoles supérieures des universités, auxquelles il incombe de former des spécialistes pour les besoins de la recherche et de l'enseignement ainsi que pour la fonction publique, ont une belle occasion d'accroître le caractère bilingue et biculturel du Canada. Le Conseil recommande donc qu'on encourage les universités à réexaminer leurs programmes d'études supérieures en sciences sociales à la lumière de cette responsabilité.

4. Le Conseil recommande que le gouvernement du Canada octroie des subventions pour aider les sociétés savantes, les conseils de recherche et les organismes analogues à mettre à la disposition de leurs membres des services et une documentation bilingues.

Le Conseil canadien de recherche en sciences sociales est très encouragé par l'importance que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme attache, de toute évidence, au rôle de la recherche scientifique et de l'effort intellectuel dans la compréhension des problèmes particuliers au Canada.

Au nom du Conseil, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le président,

J. R. Mallory

le 15 novembre 1965.

Le Conseil canadien de recherche en sciences sociales
The Social Science Research Council of Canada

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 750-548
The Social Science Research Council of Canada
Le Conseil canadien de recherche en sciences sociales.

OTTAWA

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

Founded: 1940

1. MEMBERSHIP

Drawn largely from university faculties but includes also representatives from the public service.

2. AIMS

"To promote research in the Social Sciences in Canada". Until the Canada Council was established, funds at its disposal came largely from American foundations, and were used mainly for aid to publication aid in carrying out research, and support for predoctoral studies. The foundation of the Canada Council in 1957 led to a greatly expanded graduate scholarship programme, and a number of programmes in aid of sholarly research. For the first five years of the Canada Council's programme, the Social Science Research Council and the Humanities Research Council provided the advisory panels for the allocation of the Canada Council scholarships and fellowships. This arrangement came to an end in 1963, but the Council has continued to receive and administer a number of grants from the Canada Council for scholarly publication and in aid of particular projects. It has also administered funds in aid of research from other sources.

3. HOW BRIEF WAS PREPARED

No information.

B. QUESTIONNING OF WITNESS(ES)

PROGRAMME AND LIAISON SECTION

Q.1 What effect or influence do you think these studies you have published have had?

Page 2
3

Q.2 What was the motivation in making the effort to include French Canadian scholars and publish works in French? Is there a philosophy in the present operation?
In your opinion could faster progress have been made if there were two sections (one French, one English) or two separate Councils? -- or -- put another way--
Does bilingualism and biculturalism create problems for the Council or are there some advantages?
Why do you consider it a failure to find the means to improve communications between French and English? What was there to communicate?
Have any deliberated efforts been made to cope with the problem of bilingualism within the Council? How do you propose to solve this problem?

Page 3
4

Q.3 If resources were increased, would this not mean simply more fellowships held outside Canada? Why is it "exceptional" to do ones doctorate in Canada?

Page 3
Rec. 1

Q.4 What kind of Institution(s) should carry on this research? Where should the support come from?

Page 4
Rec. 2

Q.5 Are you recommending that the Social Science Research Council should receive and administer such a grant? Do you feel you are the right agency to undertake these jobs?

Page 4
Rec. 3

Q.6 Why must an effort be made to make bilingualism and biculturalism more of a reality among graduate students? How would this be done?
Why have not the graduate schools played the important role you feel they could?
Who should encourage the universities to review their graduate programs? Could not the universities decide to do something by themselves? Or do they need some carrot and stick treatment?

Page 4
Rec. 4

Q.7 Whould this be a direct grant? From what agency of government? Or would it be better to have some kind of special institute or centre to give this kind of assistance?

September 10, 1965.

MEMORANDUM

CLASSIFICATION

TO
A

Co-Chairmen
Commissioners
Co-Secretary

YOUR FILE No.
Votre dossier

OUR FILE No.
Notre dossier

FROM
De

Arthur Stinson

DATE

January 28,1966.

FOLD

SUBJECT
Sujet

BRIEF - LEIGH SMITH

Thirty copies of this brief were delivered to me by hand today. I told Mr. Smith it was not too late for it to be considered.

Mr. Smith is a B.A. graduate in History and English from Queens University. He has taught school. At present, he is taking additional courses toward a further degree and may or may not return to High School teaching.

Some time ago, he started a "Nine Province Confederation Movement". This received considerable attention from the press, radio and television. As a result, he received 78 letters from individuals and he uses these in the brief. After a week he decided the "Movement" had got off on the wrong foot and he discontinued it. The letter response, however, encouraged him to write this personal brief.

A Stinson

750 - 567

B. STRUCTURE OF THE BRIEF:

Recommendations and conclusions will be included at the end of each section, of which there are five (see Section A). The conclusions, which are quite condensed, should be considered only in the light of reference to their parent-sections. The language used will be English, and for this no apologies will be tendered. The author, like most Canadians, is unilingual and feels that expressions of opinion should be as democratic as possible on a matter of this importance. The author considers that opinions on this subject should not be confined to briefs from a minority of people who are polished adepts in both languages. In exercising this approach, he concedes the right of French unilinguals to do likewise.

The author trusts, that since all members of the Commission are bilingual, and have facilities for translation, they will look upon this translation task as no hardship, but will approach it with a certain "joie de vive". The Anglo-Saxon"Uncle Toms" of the Commission, who are quite zealous in aiding the forceful and unconstitutional conversion of their fellow English-speaking Canadians to the cause of bilingualism, would be most admirably suited to this task. It is quite likely that their exercise in self-flagellation will cause some amusement to their French-Canadian colleagues, and provide ample proof of the great, and stupid guilt-complex that is the lot of unilingual English-speaking Canadians who are tormented by the lash of the English-Canadian press. The monologue engendered by the English-Canadian press- in the mistaken belief it is furthering a dialogue-should not be construed, however, as the fault of French-Canadians.The cause is only a Canadian manifestation of a secular guilt which is part of that decadent orthodoxy diagnosed by James Burnham as the "liberal syndrome".

SECTION 1

The terms of reference outlined by the Commission imply that its decision has already been made. First of all, it has been instituted to examine the existing state of Biculturalism, and Bilingualism, and "to recommend what steps should be taken to develop the Canadian Conferation on the basis of an equal partnership." This view clearly negates the views of a majority of Canadians who might disagree with these objectives. Secondly, the idea of partnership between the two founding races was never the intent of the Fathers of Confederation. Of the four provinces joined by union in 1867, only one was accorded the "privelege" to use French, but it was understood by the context of the B.N.A. Act that English was to be the primary language. The idea of using French in courts across Canada was a wise step, but the same right is accorded,without legislation, to other language groups not familiar with English. Interpreters are used to aid defendants, but such usage is mandatory by the concept of "Fair Trial".

The fact that Section 91 of the B.N.A. Act clearly forbids the Federal Parliament from legislating the use of French and English in the provinces, is clearly a safeguard to the rights of the provinces to be unilingual, despite the presence of minorities of the other language group. The founders of our nation, perhaps inadvertently, but wisely, provided the groundwork for the practical language supremacy of English that is necessary in a country of this size, while providing a secondary language, French, as a minority concession. The relationship of the languages in this context provides the maximum of toleration and practicality that is a unique feature of Canada.

CONCLUSION OF SECTION 1

The Commission's terms of reference are so slanted in favour of bilingualism and biculturalism that the unilingual rights of English-speaking people in the nine provinces outside of Quebec are gravely endangered. The terms of reference do not allow for whether there should be "equal partnership", or whether there should be biculturalism and bilingualism based on the two main languages, but how these aims can be achieved. This is the crux of the criticism of the Commission's terms of Reference.

CONCLUSION OF SECTION 1 (Cont'd)

Such an arrogant and inflammatory attitude, which is manifested by this approach, is unbelievable in the face of the spirit and letter of the Constitution. It should be pointed out, however, that the spirit of the Constitution forbids, and rightly so, the taking-away of the French language where it has been duly granted.

SECTION 2

The composition of the Commission has been and should continue to be, severely criticized. This point should particularly be taken into account when the final report of the Commission is examined. Richard Jackson, a special Ottawa Correspondent for several Canadian dailies, on March 9, 1965, pointed out, in the Ottawa Journal, and the Sudbury Star amongst others, that the very personnel of the Commission, their birth, background, and even their facility with what are known now as the "two official languages"-makes it rather evident that this strangest-of-all federal investigations, from the outset, was loaded in favour of Quebec." He goes on to say that because of this "....it should be no surprise that in its first report the other day, the Commission spoke sternly to English Canada in the hard terms of you must....and little wonder that the Commission seems to coax or even plead with French Canada, while lecturing, even directing and commanding English Canada".

This practice was obviously designed to intimidate English-speaking Canadians and to mould public opinion--a thing uncalled for from a Royal Commission, in the process of carrying out what is supposed to be an impartial investigation. Jean-Louis Gagnon, in particular has been most flagrant in his demands, and has continually berated and threatened English-speaking Canadians. One of his Canada-wide pronouncements was featured in an August, 1964, edition of the Toronto Telegram. His mode of operation is never to threaten directly, but to be "transmitter" of second-hand threats and warnings which have always been in favour of French-Canadian nationalist aims.

The slant in favour of biculturalism and bilingualism can

best be seen, also, by observing the composition of the Commission, itself. Five provinces are not represented: British Columbia, Saskatchewan, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland. The only Ontario representative is Montreal-born. Since all Commissioners must be bilingual disqualified all but 5% of English-speaking Canadians.

The composition of the Commission could only have been fair if it had been based on the lingual demography of the country. A liaison group of bilingual interpreters and commissioners, aided by electronic devices for simultaneous translation at the hearings, could have allowed unilingual commissioners to be appointed who would have the interests of their respective language groups at heart.

It should be pointed out that the composition of the Commission is seriously qualified in another direction. Andre Laurendeau, Jean Marchand, Jean-Louis Gagnon, and Rev.Clement Cormier are outspoken French-Canadian nationalists. An example of Mr. Laurendeau's nationalism is the fact that he was a prominent member of the congress of French-Canadians whose official anti-war organ was banned under the War Measures Act of 1941. The newspaper of which he is an editor,"Le Devoir" is noted for its extreme nationalist views. Editorials which expound and demand associate statehood for Quebec are not unusual. If he is not in accordance with these views, and if he is indeed an editor concerned about the views of his newspaper, he has made no indication. His credentials to impartiality, are in short, suspect.

A quick survey of the Commission's background reveals that seven out of ten Commissioners were born in Quebec, two were born in Europe and have not lived in Canada all their lives; one was born in England. It is obvious from not only this, but from what has already been mentioned in this brief, that the Commission is

SECTION 2 (cont'd from page 5)

composed of anglophobes and francophiles. The latter situation is so obvious that Roger Lemelin, a French-Canadian academic and actor was moved to remark in an article written for "Saturday Night" that the commission was composed of francophiles and "You stupid Anglo-Saxons have fallen into the trap."

CONCLUSION TO SECTION 2

The composition of the Commission is not calculated to grant an unbiased approach toward the investigation--neither regionally, nor temperamentally. The skill of bilingualism has been used as an excuse to base the composition of the Commission on people who are predisposed to give this skill an inordinately favourable endorsement.

The manner of investigation is not impartial, but is sensationalistic. Such expressions as "Canada's greatest crisis" (sic), and the reproachful and one-sided tone used against English-speaking Canadians was obviously intended to intimidate or over-state the case, so that briefs for the second report would be more favourable to bilingualism. In addition, it should be pointed out that the Royal Commission should be in the practice of investigating quietly and impartially, tending to wait until all opinions and facts are in, before making statements, which are either pro or con, about the subject under investigation. Since the composition of the Commission and the manner of its investigation is calculated to weigh heavily against the English-speaking Canadian interests, it would behoove the politicians who represent these people to seriously question the final report offered by the Commission.

SECTION 3

Although the author of this brief seriously objects to the concept of bilingualism and biculturalism as it is proposed by the Commission, he is compelled, hypothetically, to accept the Commission modus operandi in this section. The logic of appointing the Commission on Bilingualism and Biculturalism would imply that the "melting-pot" theory is rejected. Since this is so, it is obvious that a strange anamoly exists in our attitude towards national symbols,-an anamoly whose perverted logic was best reflected in our choice of the new Canadian flag. The flag which it replaced, the Red Ensign, had represented Canada since 1812,

SECTION 3 (cont'd from page 6)

and was looked upon as the Canadian flag. Its lack of official recognition was overcome in 1945 by the Order-in-Council which recognized the flag as official until a more final recognition could be accorded, or until a new flag could be chosen. This technicality as used as a loophole to get rid of the Ensign and its demise proved very divisive indeed. The Ensign gave expression to Canada's heritage, and many Canadians felt that its basic design, embodying the Union Jack, and the red background, could have incorporated the fleur-de-lis on the other half of the flag. This would have represented the two main cultures. In addition, it should be pointed out that the flag would have been acceptable to new Canadians-especially if a third, neutral symbol. such as the maple leaf had been included. Certainly the use of a Union Jack solely, was not acceptable to the people, not even to those who endorsed the Red Ensign. Many new Canadians supported the new flag because the issue was up for discussion, and because it represented to them, the "melting-pot theory". If the Ensign had been finally recognized, they would have honoured and respected it, as indeed many of them had until the debate arose.

This issue, except for the bitterness it left, is now over and a new issue has arisen. Is Canada to become a Republic?

Republicanism has been urged by irresponsible and radical elements but it should be recognized that whilst vindictive French-Canadian nationalist groups would welcome this, such as the St.Jean Baptiste Society, and the Jacque Cartier Society, they have no desire to get rid of their cultural symbols such as the fleur-de-lis. Likewise, irresponsible elements in English speaking Canada who welcome change for-the-sake of change, with no regard for the traditions of this great country, also seek the same ends. Neither group should be heeded.

What then should be done?

First of all, the Department of Citizenship and Immigration should increase the effectiveness of educating new Canadians in this country's traditions and symbols. A mere oath of loyalty to the Queen is not enough. New Canadians should be made to read the

pamphlets already provided and should be given new and more pointed pamphlets on the subject. In addition, before their citizenship is finalized, they should be asked questions about these pamphlets, as a necessary part of their citizenship requirements.

Secondly, the pursuit of a "distinctive" identity for Canada and a fostering of national pride can also be adequately pursued without pulling up the roots of established, and worthwhile traditions. For instance, the Canadian Jaycees in a recent brief to the Commission, requested the withdrawal of the queen's image from the Currency, and urged the usage of portraits of famous Canadian historical figures. This would seem preposterous. Is a dollar bill not big enough to carry the portrait of the queen and other prominent Canadians as well? The case, here is very parallel to the flag issue. One would hope that this mistake, so easily corrected, would not be repeated.

Quebec's provincial flag is in keeping with this Canadian tradition. Such usage honours Quebec's roots, traditions and hopes. It would be ridiculous for English-speaking Canadians to advocate the withdrawal of this flag out of some wish for a supra-national identity which advocates the use, solely, of the new Canadian flag. If the vindictiveness of French-Canadian nationalism is carried on, the policy will back-fire. The replacement of national symbols is a double-edged sword, and the logic of new Canadians whetted by the new Flag's connotation of "melting pot" can turn to other symbols. For this, they cannot be blamed.

Thirdly, all political parties should have a conference on national symbols. It would be hoped that such a conference would be (a) outside of parliament

(b) characterized by moderation, and

(c) respect for traditional symbolism as a groundwork for future changes.

It would be hoped that such a conference would lead to a decision to leave national symbols out of partisan politics. In short, an agreement by all parties to turn deaf ears to lobbies against national symbols, would ensure that the vindictiveness and irresponsibility of such groups would abate for lack of nourishment. It is my hope that the Commission will draw this suggestion to the attention of all parties

SECTION 3 (cont'd from page 8)

in its report.

It should be understood that the uniform and traditions of our military are also part of our Canadian culture. At the present time we have a Canada Council which subsidizes culture in the performing and static Arts. On the other hand, our Defence Ministry is proposing or countenancing the use of uniforms which will be cheaper, but will also stifle a very important part of our culture. This approach is not only illogical, but hypocritical, or at the very least, it displays a curiously narrow view of what, exactly, constitutes Canadian culture.

What would happen if Canada became a republic?

It is very hard to prognosticate with any certainty, but if republicanism should be instituted, several attitudes would likely manifest themselves. Many Canadians, even materialistically-minded bilingual French and English-Canadians, would be tempted to ask, "If we are to be a republic, why be a new inferior republic, when economically we would be better off under a continental republic?" This logic cannot be refuted. The effect of this would enormously strengthen the"melting-pot" theory as a worthwhile subsidiary goal.

What would happen if the Commonwealth were to break up?

This question, in the light of recent Commonwealth crises is not so untimely as some might think. The answer for Canada should be for it to preserve as many of its symbols as it possibly could do so with regard to the realities of a new situation. This measure would help, at least, to resist the drift to continentalism.

CONCLUSION OF SECTION THREE

Canada's uniqueness is made possible by the heritage of symbols, which are, in large measure, a result of our long Monarchial and Commonwealth heritage. Included also, particularly in our heraldic coat-of-arms, and the Quebec provincial flag, is reference to the French-Canadian tradition. The abolishment of these connections and symbols in exchange for the sole supremacy

CONCLUSION OF SECTION 3 (cont'd from page 9)

of neutralist symbols, such as maple leaves, under the guise of "distinct Canadianism" will further the concept of the"melting-pot". Future trends in the search for "distinct Canadianism" should provide for the inclusion, but not sole supremacy, of these third symbols.

SECTION 4

Bilingualism is made possible by two factors, Education and Proximity. The second factor is made possible as well by practical necessity such as economics. French-Canadians have pointed out how many of their number outside of Quebec have lost their language. Conversely, in the hinterland of Quebec, there are three million unilingual French-speaking Canadians, who lead a viable existence, seemingly without the need of English. This would seem to indicate that family influence and education are not enough. One must have access and proximity to one's cultural group in its entirety.

In Canada it is extremely hard to depend upon proximity to acquire a working command of another language. In countries such as Switzerland and Finland, proximity plays a large part in enabling people to learn the languages other than their own. The differences between these countries are extreme, however, when compared to the vast size of Canada-a size which interferes drastically with bilingualism made possible by proximity. Secondly, Canada is an immigrant country. In the Toronto area, for instance, it is possible to find many immigrants who are bilingual, and even trilingual. These immigrants, have, however opted in favour of English as their working language, whereas in Quebec, some of these immigrants have opted in favour of French.

If Canada is to continue its desire and capacity to attract immigrants, it must not impose intolerable burdens such as expecting them to learn two official languages. Their children, too, will learn one of the official languages, plus retaining, in all likelihood, a knowlege of their parent's mother-tongue-a knowledge which is very precarious because of the proximity factor already mentioned.

SECTION 4 (cont'd from page 10)

Mr. Dunton, in his statement of the Commission, tacitly recognized this factor when he said. "In practical terms we do not conceive "bilingualism" in Canada will mean that all individual Canadiens must speak the two main languages....." He also said,"It is obvious that English will continue to be the dominant language in large parts of the country, French in others".

The factor of geographical and immigrant unilingualism in the two main languages forces an obvious conclusion. The Federal Civil Service and other Federal bodies must not allow merit to be sacrificed to a bilingual ideal. In addition, the Federal bodies must be representative of the country as a whole. The concept of having a "bilingual elite" to run this country is inimical to that representation. Nor is it wise or fair to give all senior positions to bilingual civil servants only, because this position would hamper recruitment in unilingual areas, weaken merit, and lead to the rule of a bilingual elite.

The alternate solution is to base Federal bodies on the lingual demography of the country. This means that unilingual French and English persons should be able to hold lower and senior positions. Liaison and interpretation between these unilingual branches could be part of the function of the bilingual segment of the Civil Service. Any measures to acquire bilingual personnel from the unilingual sections should be paid for by the government.

CONCLUSION OF SECTION 4

Bilingualism in a country of Canada's vast size is not only an impossibility, because of the lack of lingual proximity at the practical level, but it also poses an enormous potentiality for injustice to unilingual people of French or English language capability. Federal bodies should and must represent the unilingual demography of the country as well as the bilingual demography.

SECTION 5

The "crisis" that the Commission mentioned in its first report was couched in sensationalistic terms. This sensationalism is not the Commission's fault alone because the press of the country played up this aspect in greater furor than it deserved. The "crisis" which was reported with intimidating effect, led to a general attitude in English and French-speaking Canada, that Canada must collapse if Quebec left Confederation. The resulting panic, which was not discouraged by the press, prevented an objective study of the possibilities open to investigation and bargaining alike.

In respect to investigation, Quebec alone has been wise enough and enterprising enough to institute research into the economic and political possibilities of secession. English-Canada has not instituted any comparable research at either the provincial or federal level. In addition, nobody has taken a survey of the numbers of people in English-speaking Canada who might be interested in this separation. "MacLeans Magazine" sponsored such a survey in Quebec, but this was the only such survey carried out.

This "ostrich" approach precludes the examination of two vital questions. "Is Separation possible?" Is Separation desirable? The danger of avoiding these questions poses a greater potential for trouble than the crisis which the Commission mentioned in its first report. The real danger lies in obscuring the alternate routes open to decision if relations became intolerable between Quebec and the rest of Canada.

In consideration of the possibility, several factors should be judged as a basis for bargaining strength by English-speaking politicians at the Federal and Provincial level. First of all, the land mass does not have to be an integral whole to facilitate communication and transportation between Ontario and the Maritimes. For example, the United States has worked out a very viable national relationship with both Alaska and Hawaii. In addition,

SECTION 5 (cont'd from page 12)

it should be remembered that Canada, if Quebec decided to secede, could bargain for a land strip in the Eastern Townships, in return for which Quebec might desire cash payments or a land recompense in some less vital area such as Labrador or Baffin-Land.

Secondly, secession would disrupt economic relations, but then again this would depend upon the manner of the break. If Canada and Quebec were to agree on a Quebec-Canada Common Market this difficulty might be, in part, surmounted. This course would necessitate agreements on political separation and the question of trade with other countries involving strategic goods. Another economic consideration allied to the one already mentioned is to arrange an economic and political break. The former aspect could be approached by a graduated breaking of economic ties. This would allow a gradual shift of market alignments, and would allow gradual market adjustment to the new conditions.

Nobody knows whether any of the two considerations outlined above are feasible, but one thing is certain, they should be investigated. The potential for chaos is too great for them to be dismissed. Objective and realistic considerations for their potential could provide safe alternatives and may pose, also, a means to lessen the crisis.

The next consideration involves the question of "special status" for Quebec. It is obvious that this is a long-time aim of French-Canadians. Peter Seller's "The Tragedy of Quebec" which was written circa the turn of the century, has remarked on this trait. More recently, Daniel Johnson, leader of the Quebec opposition, has voiced frequent demands for special status, and/or Associate Statehood. More significantly, the St.Jean Baptiste Society, has made similar demands. The Communist Party's brief to the Commission on Biculturalism and Bilingualism has also endorsed this concept.

It is obvious that the Communist party recognizes the potential for trouble that this concession would arouse. The same motives cannot be ascribed to the merely nationalistic aims of such as Daniel Johnson, and the St. Jean Baptiste

SECTION 5 (cont'd from page 13)

Is there any counter-argument?

Quebec, it is true, has the strongest bastion of the French language in Canada. The language there, however, is in no danger of disappearance. Mr. Gerin-Lajoie, Quebec Minister of Education, was able, recently, to make arrangements via the Federal Government to bring in French teachers from France. It is obvious that Quebec's position , as protector of the French-Canadian language does not in any way necessitate "Special Status". Indeed, the very demand itself, smacks of racial arrogance.

It is true, however, that the Federal Government acquired jurisdiction over some provincial powers as a result of the exigencies of the Depression and the Second World War. Any demands by provinces, for the return of this power should be met with sympathy by the Federal Government, but in no case should one province have the sole right to acquire these powers. These powers, in short, should be returned to all the provinces, only as they are demanded by one, some, or all provinces.

What would be the result of such "special" status?

The idea is particularly inflammatory, particularly when one considers the financial aspects. Quebec is one of a majority of provinces which gets more from the Federal Government than it contributes. If Quebec was to get free hand with the finances given to it, to use as it saw fit, there would be strong overtones of "taxation without representation" to those provinces which pay more in than they get out. The strongest objection, however, lies in the interpretation of "special". Such a concession would lead to the gradual erection of an associate state. Those who "like to have their cake and eat it too" would be pleased. These people would be the ones who would garner all the benefits of separatism plus the benefits of staying in Confederation. While it is true that the other nine provinces are always open to new suggestions, it is not likely that they would passively witness a concession of that order.

SECTION 5 (cont'd from page 14)

The author of this brief has pointed out arguments against bilingualism and the present bargaining methods, and the concept of "special" status for Quebec. Implicit in these arguments has been the views and feelings of a segment of the population in English-speaking Canada, which favors separation or investigation of possibilities of separation. Aside from the pros or cons of separation, the arguments on the points mentioned above still stand with a great deal of validity, and they are heard frequently from English-speaking Canadians who do not favour separatism. (e.g. See Richard Jackson's comments in Section 2)

The views represented were garnered from a brief-lived organization called, "The Nine-Province Confederation Movement" of which the Author was founder. The group was not ended for lack of support, but the founder felt that a different and better approach was required. There were seventy-eight letters, all of which directly, or indirectly endorsed the concept of a Canada which would exist apart from either the U.S. or Quebec. Some of these letters also were letters of favourable enquiry, i.e. from people who liked what they had heard but who wanted to get more information and specific instruction.

It is difficult to summarize the views of these letters but aside from a minority of letters which sounded outrightly bigoted, a considerable portion had very intellectual and objective ideas on bilingualism and biculturalism.

While the author does not entertain any illusions about the size of this actual representation of opinion, he would like to point out that the letters arrived in the space of approximately one week, from many parts of Canada, and they do represent, statistically-speaking a large number of English-speaking Canadians who have hitherto been ignored by any sampling whatsoever.

CONCLUSION OF SECTION 5

It is obvious that Quebec can protect and promote the French language within the powers already given to it. Extra

SECTION B (cont'd from page 14)

The author of this brief has pointed out arguments against bilingualism and the present bargaining methods, and the concept of "special" status for Quebec. Implicit in these arguments has been the views and feelings of a segment of the population in English-speaking Canada, which favors separation or investigation of possibilities of separation. Aside from the pros or cons of separation, the arguments on the points mentioned above still stand with a great deal of validity, and they are heard frequently from English-speaking Canadians who do not favour separatism. (e.g. See Richard Jackson's comments in Section B)

The views represented were garnered from a brief-lived organization called, "The Nine-Provinces Confederation Movement" of which the Author was founder. The group was not ended for lack of support, but the founder felt that a different and better approach was required. There were seventy-eight letters, all of which directly, or indirectly endorsed the concept of a Canada which would exist apart from either the U.S. or Quebec. Some of these letters also were letters of favourable enquiry, i.e. from people who liked what they had heard but who wanted to get more information and specific instruction.

It is difficult to summarize the views of these letters but aside from a majority of letters which sounded outrightly bigoted, a considerable portion had very intellectual and objective ideas on bilingualism and biculturalism.

While the author does not entertain any illusions about the size of this actual representation of opinion, he would like to point out that the letters arrived in the space of approximately one week, from many parts of Canada, and they do represent, statistically-speaking a large number of English-speaking Canadians who have hitherto been ignored by any sampling whatsoever.

CONCLUSION OF SECTION B

It is obvious that Quebec can protect and promote the French language within the powers already given to it. Extra-

CONCLUSION OF SECTION 5 (cont'd from page 15)

powers and "special" status would be of superficial necessity and would arouse serious developments--serious because spontaneous and unplanned.

Secondly, to prevent a more dangerous crisis from developing, it is necessary for English-speaking politicians to face extreme French-Canadian nationalistic demands with a tolerant, but tough attitude based on an objective assessment of the realities of the situation-including the rights of both disputants and the pros and cons of separation.

CONCLUSION OF SECTION 5 (cont'd from page 15)

powers and "special" status would be of superficial necessity and would arouse serious developments--serious because spontaneous and unplanned.

Secondly, to prevent a more dangerous crisis from developing, it is necessary for English-speaking politicians to face extreme French-Canadian nationalistic demands with a tolerant, but tough attitude based on an objective assessment of the realities of the situation--including the rights of both disputants and the pros and cons of separation.